Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13516 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 13 JUILLET 1988

SERVICES

TÉLÉMATIQUE

ÉTATS-UNIS : mort de Jackie Presser, président du Syndicat des camionneurs

Un chef de bande

L'offensive européenne de M. Gorbatchev

En présentant, le lundi 11 juillet, devant le Parlement polonais, trois nouvelles propositions dans le domaine du désarmement conventionnel en Europe, M. Gorbatchev n'a pas failli à sa légende. Mais à force de vouloir étonner on risque de décevoir, et, à multiplier les initiatives en tous sens, on risque de donner une impression de désordre brouillon, voire de se contredire.

Tel est le cas notamment de ce sommet des chefs d'Etat et de gouvernement européens que le secrétaire général suggère de réunir à Reykjavik pour « rompre le cercle vicieux » de la réduction des armements conventionnels. La manœuvre vise à l'évidence à séduire les opinions publiques occidentales et à approfondir les divergences entre Occidentaux puisque, si on lit bien M. Gorbatchev, le président des Etats-Unis et le premier ministre du Canada ne seraient pas invités en Islande. Ces deux derniers pays sont pourtant bien membres de l'OTAN et ce sont bien, pour l'essentiel, les armements conventionnels de l'OTAN et du pacte de Varsovie qu'il s'agit de réduire après avoir éliminé les déséquilibres existants.

La proposition de M. Gorbatchev est d'autant plus surprenante, sinon incongrue, qu'il reprochait voilà quelques semaines à M. Reagan, à l'issue du sommet de Moscou, de n'avoir pas voulu aborder avec lui la question de la réduction des armements conventionnels en Europe.

Le forum pour mener à bien de telles négociations existe au demeurant : elles doivent avoir lieu, en liaison avec la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), entre les seize pays de l'OTAN et les sept du pacte de Varsovie. Encore faudrait-il, pour que les choses progressent, que la Roumanie cesse de bloquer les travaux de la CSCE et qu'un accord puisse être trouvé sur la définition du mandat à donner aux experts. L'URSS pourrait grandement y contribuer, ne serait-ce qu'en abandonnant sa prétention à glisser dans la négociation certaines armes nucléaires tactiques.

Une autre proposition de M. Gorbatchev peut donner l'impression d'une bonne volonté exemplaire : si l'OTAN renonce à installer en Italie les soixante-douze bombardiers dont l'Espagne ne veut plus, a-t-il dit, l'URSS réduira d'autant ses forces aériennes avancées en Europe de l'Est.

Force est de constater qu'il s'agit là tout au mieux d'une manœuvre habile : la réduction proposée est symétrique alors qu'il ne peut s'agir dans un premier temps que de réduire les déséquilibres qui existent dans les panoplies conventionnelles des deux blocs. Quelques chiffres sont éloquents : deux millions et demi d'hommes pour l'OTAN contre quatre millions pour le pacte de Varsovie ; de quinze à vingt mille chars lourds et environ six cents hélicoptères d'assaut pour l'OTAN contre au moins trente-cinq mille chars lourds et un millier d'hélicoptères d'assaut du côté de l'Est. Le même rapport domine en ce qui concerne l'artillerie, et l'avantage du bloc soviétique dans le domaine de l'aviation de chasse serait au moins de 50 %.

Les sujets de négociation, on le voit, ne manquent pas. Il suffit d'avoir la volonté de s'atteler à la tâche, une tâche qui sera longue, ardue. Encore faut-il accepter de délimiter le champ de la négociation et s'abstenir de propositions en apparence sensationnelles, mais en fait dilatoires.

(Lire nos informations et l'article de BERNARD GUETTA page 3.)

Un commando terroriste attaque un navire de croisière au large d'Athènes

9 morts et 98 blessés, dont 34 Français

Neuf morts et quatre-vingt-dix-huit blessés, dont trente-quatre touristes français : tel est le bilan provisoire de l'attaque, le lundi 11 juillet en fin d'après-midi, du bateau de croisière grec City of Poros *par un commando terroriste, près de l'île d'Egine, à quelques dizaines de milles au sud d'Athènes. Le mardi 12 juillet, cet attentat sanglant n'avait toujours pas été revendiqué. Le commando, qui était armé de mitraillettes et de grenades, a réussi à prendre la fuite à bord d'une vedette rapide. Dans la nuit, un avion Mystère-20 affrété par une compagnie d'assurances a quitté Paris pour Athènes afin de rapatrier les Français blessés.*

ATHÈNES
de notre correspondant

Un des passagers du *City of Poros* raconte le carnage qui s'est déroulé sous ses yeux : « *J'ai vu un homme au teint basané sortir une mitraillette de son sac et commencer à tirer à l'aveuglette dans la foule. Un autre a lancé des grenades, puis ce fut une hystérie totale, et un incendie s'est déclaré sur le pont. J'ai entendu deux explosions, il y avait du sang partout...* » Alertés immédiatement par la police du port du Pirée, plusieurs remorqueurs et bâtiments de lignes régulières se sont dirigés rapidement vers les lieux du drame pour secourir les nombreuses personnes qui s'étaient jetées à la mer pour échapper à la tuerie.

Selon la compagnie grecque de voyages Croisière Cyclades qui affrétait le navire, il y avait quatre cent soixante-et-onze personnes à bord, dont cent soixante-dix-huit Français, qui participaient à une excursion d'une journée dans le golfe de Salonique et ses îles.

Mardi matin 12 juillet, le ministre de la marine marchande, M. Yannopoulos, n'était toujours pas en mesure de fournir la liste des victimes. On sait seulement que l'un des capitaines – de nationalité grecque – a été abattu par un terroriste. Le ministre a précisé que « *toute la région est contrôlée, sur mer, dans les airs et le long des côtes* » pour retrouver les coupables de cette « *action barbare* ». Le premier ministre, M. Andréas Papandréou, devait réunir dans la matinée un conseil des ministres extraordinaire « *pour prendre des décisions* ». Selon certains témoignages recueillis par la police, le commando comprenait trois hommes et une femme. Selon d'autres, les terroristes étaient plus nombreux et auraient opéré en deux groupes. Le premier se composait d'un homme et de deux femmes, armés, qui avaient embarqué probablement avec les touristes français, américains, britanniques, belges, espagnols, suédois, danois et jordaniens et d'autres nationalités. Le second, dont on ignore pour le moment l'importance, aurait accosté le bateau avec un hors-bord rapide.

L'attaque s'est produite peu avant 18 heures (heure locale), lundi, à trois milles des côtes d'Egine, qui se trouvent à environ une heure et demie de bateau du port du Pirée. Un des hommes, « *âgé de vingt-cinq à trente ans, de taille moyenne, brun et de type méditerranéen* » selon des témoins, a vidé trois chargeurs d'arme automatique sur quelque cent cinquante touristes, la plupart français, qui prenaient un bain de soleil sur le pont du navire.

THÉODORE MARENGOS.

(Lire la suite page 3.)

Les difficultés de l'ouverture
La droite et le Front national l'emportent en Aquitaine et en Champagne-Ardenne
« La quadrature du centre », par Alain Duhamel
PAGES 7 et 8

Prisons pour les « boat people » à Hongkong
« Enfermez-moi, mais ne me rapatriez pas ! »
PAGE 5

Nouvelle tension entre les États-Unis et le Nicaragua
Managua a décidé d'expulser l'ambassadeur américain
PAGE 5

Chroniques de 1789
L'esprit de Vizille
PAGE 2

Festival d'Avignon
« Freaks », « Micromégas », « les Troyennes »
PAGE 12

Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE
La disparition des éléphants d'Afrique
Les survivants des limbes
PAGES 19 et 20

Le sommaire complet se trouve en page 32

32 milliards de francs de déficit en 1989 ?

Les comptes flous de la Sécurité sociale

Les comptes prévisionnels de la Sécurité sociale, présentés le mardi 12 juillet, annoncent un déficit du régime général de 11 milliards de francs en 1988 et de 32,7 milliards en 1989, les dépenses devant atteindre l'an prochain 824 milliards de francs.

Le fantôme du déficit annoncé, qui hante les comptes de la Sécurité sociale d'année en année, réapparaît dans toute son ampleur... pour l'an prochain. Limité à 10 ou 11 milliards de francs en 1988, par la grâce de la reprise économique et par la prolongation du « *plan d'urgence* » concocté par le gouvernement Chirac pour s'achever après l'élection présidentielle, le « trou » retrouverait une profondeur de 32,7 milliards l'an prochain. C'est-à-dire pratiquement le chiffre annoncé en juillet 1987 pour la fin de cette année...

Cet éternel retour, fruit de corrections diverses, a de quoi inciter au scepticisme les observateurs les moins prévenus. Déjà, l'année 1987 avait vu le succès inattendu des mesures de « *rationalisation* » (et d'économies) de l'assurance-maladie.

GUY HERZLICH.

(Lire la suite page 26.)

Le baccalauréat et la seconde guerre mondiale

La mémoire menacée

La récente publication des nouveaux programmes d'histoire, qui doivent être appliqués en classe de première dès la rentrée prochaine et en terminale l'année suivante, est au centre d'une polémique sur la place de l'enseignement de la seconde guerre mondiale et de l'époque contemporaine dans les lycées.

Pour alléger le contenu du cours de terminale et permettre l'étude détaillée de l'histoire mondiale des quarante dernières années, l'inspection générale a relégué la période 1939-1945 en fin de classe de première. Les élèves étudieront donc le nazisme et le génocide au moment où leur attention se concentre sur l'épreuve anticipée de français. Des associations d'anciens combattants et de déportés, soutenues par des enseignants, dénoncent le risque d'un effacement de fait de cette période fondamentale dans les classes et sa disparition dans les épreuves du baccalauréat.

Une autre querelle oppose l'inspection générale de l'éducation nationale à l'association des professeurs d'histoire et de géographie à propos des nouveaux contenus d'enseignement pour la terminale. Les instructions ministérielles concernant la période postérieure à 1945 privilégient la géopolitique et les faits de société au détriment de l'histoire événementielle.

(Lire page 32 l'article de Philippe Bernard.)

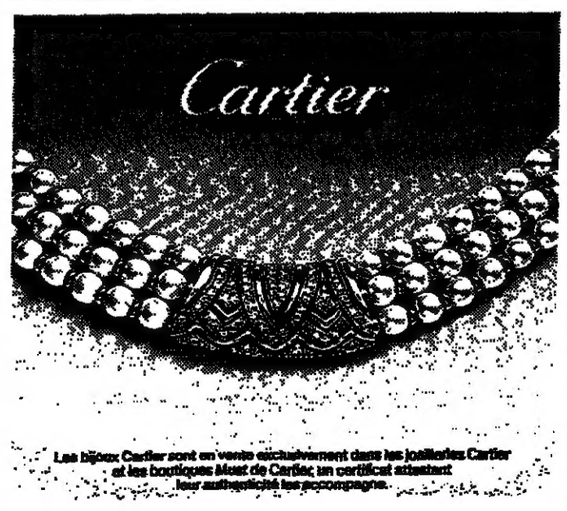

Les vrais débuts du président Biya

Histoires de clans au Cameroun

Après une longue période d'incertitude, créée par le départ « volontaire » du pouvoir de M. Ahidjo, M. Paul Biya, son successeur, semble, aujourd'hui, maîtriser la situation. Malgré tout, le tribalisme demeure une des clefs de la vie politique camerounaise.

YAOUNDÉ
de notre envoyé spécial

Un an après sa parution, un ouvrage continue à faire recette dans les librairies camerounaises, *la Flamme et la Fumée*, d'Henri Bandolo (1), le plus célèbre journaliste du pays, éditorialiste au *Cameroon Tribune*, le quotidien national, ministre de l'information depuis quelques semaines.

Il relate un étonnant conflit psychologique : la démission, en novembre 1982, de l'ancien président Ahmadou Ahidjo au profit de son premier ministre, M. Paul Biya, saluée à l'époque comme un exemple de continuité harmonieuse entre un chef d'Etat âgé et un dauphin compétent ; le changement d'attitude du démissionnaire qui, ayant recouvré une bonne santé, paraît regretter sa décision et s'employer à reprendre d'une main ce qu'il avait cédé de l'autre ; la lutte sourde entre les deux hommes et leurs partisans respectifs, la condamnation à mort par contumace de M. Ahidjo, pour complot, et enfin la tentative de coup d'Etat du 6 avril 1984 par ses partisans au sein de la garde républicaine.

Il y a dans cet ouvrage tous les ingrédients d'un roman à suspense : intrigues de sérail à la veille de la visite officielle de M. Mitterrand, préparatifs d'attentat contre M Biya lors de la finale de la coupe de football du Cameroun, etc. Bien des Camerounais contestent une version des faits destinée à plaire à l'actuel président. Mais ces quatre cents pages ont le mérite de faire vivre de l'intérieur la lutte pour le pouvoir en Afrique, avec son arrière-plan tribal, ses manipulations de l'information, ses prolongements burlesques en France, terre de manœuvres de l'opposition.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire la suite page 4.)

(1) *La Flamme et la Fumée*, d'Henri Bandolo, éditions Sopecam à Yaoundé, 466 pages, 100 F.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DI. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

2. L'esprit de Vizille

21 juillet 1788

Malgré les avertissements et les pressions du pouvoir royal, les trois ordres — ecclésiastiques, nobles et roturiers — du Dauphiné se réunissent au château de Vizille. Ils demandent la convocation des Etats généraux afin de lutter contre le despotisme des ministres. A Paris, le gouvernement conteste la représentativité de cette assemblée et souligne ses contradictions. Peu importe. Le mouvement est lancé. Il ne s'arrêtera pas de sitôt.

par MICHEL WINOCK

« *OUVRE enfin les yeux, Roi sensible et bon,* disait le libelle de Barnave. *Vois l'abîme profond où d'indignes serviteurs ont précipité ton Empire, vois les funestes effets de l'autorité aveugle et illégitime qu'ils ont voulu s'attribuer sous ton nom.* » Respect du roi ; dénonciation des ministres : leitmotiv du discours prérévolutionnaire ! Ruse ou conviction, on ne va pas cesser d'opposer le bon souverain à un gouvernement despotique. Mais, si l'on ménage le roi, quoi qu'on pense de sa personnalité, c'est qu'on est toujours monarchiste ; pas un réformateur alors qui prône la République. Le monarque est visé dans son absolutisme, mais par ministres interposés.

Barnave (et ceux dont il est le porte-parole) est-il pour autant assuré des droits du Parlement ? De sa prétention à représenter le peuple ? Non. Ce pétulant orateur du barreau, pétri d'idées « anglaises », connaît trop bien la morgue de ces messieurs, leur esprit de caste, et il les verrait bien volontiers réduits « *aux fonctions de juges* », comme le voulaient les édits de Mai. Seulement, dans l'heure présente, le Parlement reste la seule autorité autonome qui puisse entraver l'arbitraire royal. Il veut, lui, Barnave, tout comme son ami Mounier, son maître ès sciences politiques, la convocation des Etats généraux et, au-delà, si possible, une Constitution pour le pays. « *Les Etats généraux sont le seul remède, tout autre n'est qu'un palliatif qui aggrave le mal en le voilant.* »

Justement, les parlementaires, face aux décisions royales, en ont appelé aux Etats généraux. Sur ce point, les réformateurs comme Barnave se trouvent alliés avec la noblesse de robe, du moins pour le moment. Mais le pamphlet de l'avocat s'élève très au-dessus de la défense conservatrice des privilèges provinciaux. Pour lui, les Etats généraux seront le fruit d'un accord entre toutes les provinces, la victoire d'un esprit national : « *Je regarde comme un grand mal les préjugés qui nous divisent et je crois que la patrie d'un Français doit être dans toute la France.* » L'idée n'en est pas encore très répandue ; elle ne fait pas voler d'enthousiasme les robes du palais, mais elle a de l'avenir.

L'initiative échappe, du reste, à la compagnie, dont les membres sont bien aises d'obtempérer à l'ordre d'exil sur leurs terres, qui avait fait monter Grenoble sur les toits. Le 12 juin, avec l'accord du lieutenant général, les voici quittant leur bonne ville en catimini. Le 13, le conseil général — c'est-à-dire la municipalité — de la capitale du Dauphiné décide pour le lendemain une assemblée de notables à l'hôtel de ville. La résistance continue. Un homme va en être l'inspirateur, le régulateur et l'interprète : Jean-Joseph Mounier.

Ce Grenoblois de trente ans, fils d'un marchand drapier, avait acheté, après une rapide carrière d'avocat, un office de juge royal, fonction de première instance, ne siégeant qu'une année sur deux, ce qui lui laissait le loisir d'étudier, et notamment le droit public anglais, dont il s'est fait un modèle. Réunissant autour de lui un cercle de jeunes gens, dont le plus ardent était Antoine Barnave, il avait conquis une autorité qui va trouver son emploi au cours des événements. L'homme ne payait pas de mine. Bien qu'il fût l'ami de sa famille, Stendhal ne paraît guère le priser : « *Le portrait raide et mal peint que l'on voit dans une chambre attenant à la bibliothèque publique de Grenoble, et qui représente M. Mounier en habit de préfet, si je ne me trompe est ressemblant. Figure de fermeté mais tête étroite.* » L'air souffreteux, le ton cassant, un clignement perpétuel des yeux, il est froid et n'a rien de l'éloquence exaltée de son cadet Barnave. Mais Mounier a beaucoup lu ; il a l'esprit clair ; ne se perd jamais dans les nuées métaphysiques (au collège, il avait écrit sur la couverture de son cahier de métaphysique : « *Nugae sublimes* », ce qui lui avait valu une exclusion temporaire !) ; personne ne peut lui disputer la clarté d'esprit avec laquelle il sait rédiger une motion, un procès-verbal, une supplique. « *Il est précis comme un professeur de mathématiques et énergique comme un censeur qui parle par sentences.* » C'est lui qui va donner tout son sens à la réunion du 14 juin.

SOUS la présidence des trois premiers consuls et en présence du conseil général, une centaine de « notables » issus des trois ordres de la société — ecclésiastiques, nobles et roturiers — délibèrent sur un texte à adresser à Versailles. Rappeler et réintégrer les magistrats exilés, puisque tout est parti de là. Mais aussi : « *permettre la convocation des états particuliers de la province* », moyennant cette clause d'appeler les « *membres du Tiers Etat en nombre égal à celui des membres du clergé et de la noblesse* ». Et encore et surtout : appeler les Etats généraux du royaume « *à l'effet de remédier aux maux de la nation* ». Les délibérants ajoutent à leur vœu l'ouverture d'une souscription en faveur des indigents, que la dureté des temps a multipliés. Et, enfin, ils prévoient la tenue d'une réunion générale des représentants des trois ordres de la province, à une date qui serait ultérieurement fixée. Ainsi, de Grenoble, l'insoumission était en passe de gagner tout le Dauphiné, invité à joindre ses plaintes et ses vœux à ceux des notables de la capitale.

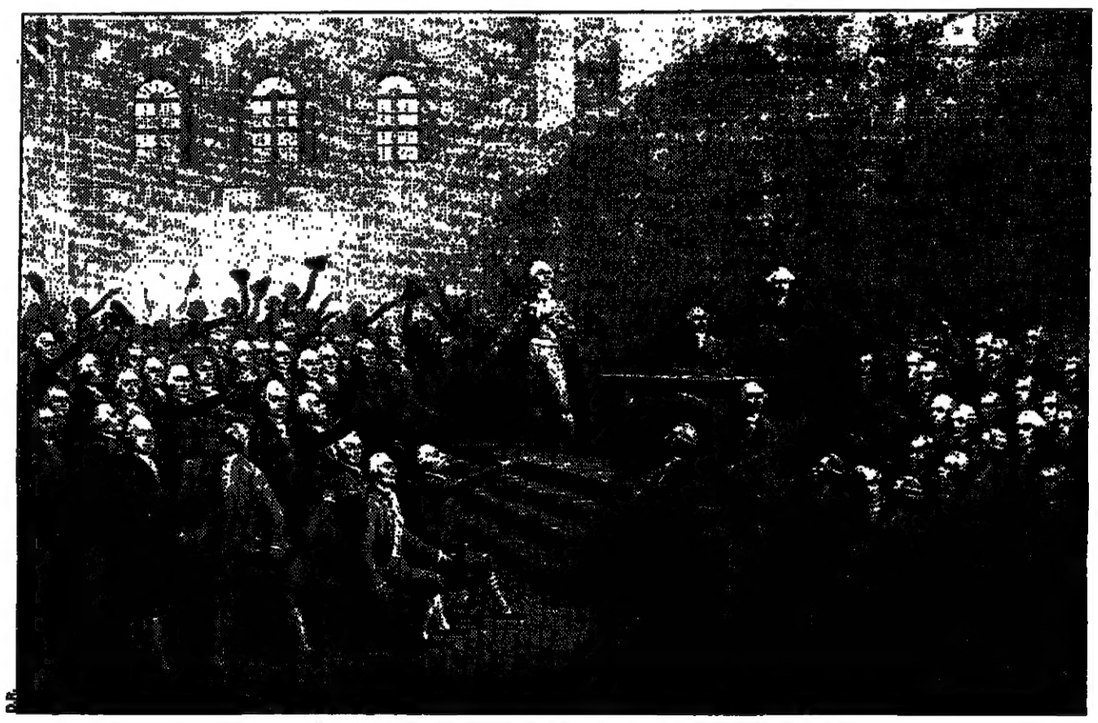

L'assemblée des trois ordres du Dauphiné reçus au château de Vizille.

Les ordres du gouvernement, alerté, arrivent sans tarder aux commissaires du roi : empêcher coûte que coûte de pareilles manifestations. L'intendant et le lieutenant général y vont de leur plus belle plume : aux officiers municipaux, aux évêques et à l'archevêque, ils lancent des mises en garde ; aux maires et aux échevins, ils interdisent de convoquer ou de présider des assemblées. La guerre de propagande est déclarée. Les animateurs du mouvement ne sont pas de reste. Le maire de Romans, Dedelay d'Agier, participant à la réunion du 14 juin à Grenoble, appelle, de retour chez lui, à une réunion extraordinaire de cent vingt notables. Partout, on discute, on s'écrit, on s'exalte. Le curé de La Mure tonne en chaire contre « *cette cour plénière* (prévue par les édits de Mai), *aussi injurieuse à la gloire du monarque que contraire aux droits de la nation* », contre « *l'exil de nos magistrats* », contre « *la création de nouveaux impôts* ». Les tracts et les brochures passent de main en main. Barnave rédige un nouveau libelle en style campagnard, disant de la cour plénière : « *Ça n'est fait que pour nous mettre des impôts.* »

Les représentants du pouvoir central ne peuvent laisser l'agitation s'étendre de foyer en foyer. Après les tentatives d'apaisement, la force est appelée à la rescousse. Le 28 juin, le régiment de cavalerie des chasseurs de Bretagne entre dans Grenoble. Le soir, le duc de Clermont-Tonnerre assigne les deux premiers consuls, coupables d'avoir présidé l'assemblée du 14 juin : des lettres de cachet les somment de se présenter à Versailles. Le 30, ordre est donné aux deux autres consuls et au procureur du roi de ne laisser se concrétiser aucune suite aux journées de juin. L'épreuve de force semble imminente, car les membres des trois ordres ont décidé de se retrouver le 2 juillet à l'hôtel de ville pour fixer les termes d'une lettre à adresser au roi. Les y voici. Le commandant militaire ferme les yeux. Ils en profitent pour arrêter la date de l'« assemblée générale des municipalités » : ce sera le 21 juillet.

Le maréchal de Vaux, précédé par une réputation à faire trembler, arrive à Grenoble, escorté par un régiment de dragons... Mais il n'était plus qu'un vieillard décrépit

Grenoble, peu avant l'entrée du maréchal, en grande pompe, escorté par un régiment de dragons, entre la double haie des soldats d'infanterie.

EN fait, tout cet apparat militaire ne faisait peur qu'aux amateurs de frisson. Le maréchal de Vaux n'était plus qu'un vieillard décrépit ; subissant l'outrage de ses quatre-vingt-cinq ans, il n'avait plus que quelques semaines avant de souffler sa chandelle. Les troupes, quant à elles, n'étaient guère animées du zèle dont on massacre les insurgés. Gentilshommes du lieu et chefs militaires étaient de la même caste. Au fond, le nouveau commandant fermerait les yeux sur l'assemblée annoncée, et dont les organisateurs ne voulaient pas démordre, pourvu qu'elle se tînt à quelques lieues de la ville. Le message fut entendu.

L'assemblée des trois ordres eut donc lieu, finalement, le 21 juillet comme prévu. Ce fut au château de Vizille, dont les portes étaient ouvertes par Claude Périer, qui avait prodigué une sympathie active au mouvement. Il dirigeait une manufacture de papiers peints, dans le vieux manoir des dauphins, que le connétable Lesdiguières avait fait reconstruire en 1620. Lieux calmes, ombragés, apaisants, sur les bords de la Romanche : tout se prêtait aux charmes d'une garden-party, en ce beau dimanche d'été. De grande heure, la route bordée de noyers qui conduit de Grenoble à Vizille, par Eybens, est parcourue par des députés des trois ordres, entourés d'amis et de curieux. Le lieutenant général avait dépêché quelques régiments d'infanterie et de dragons, mais ceux-ci formaient plutôt une garde d'honneur à la souveraineté provinciale renaissante. Lorsque l'on commença à s'installer dans l'ancienne salle du jeu de paume du château, les présents se comptèrent environ cinq cents. La veille, les députés de la noblesse avaient élu le comte de Morgues pour le proposer comme président ; les deux autres ordres ratifieront ce choix. On prit comme secrétaire un député du Tiers, qui n'était autre que Mounier.

Toute la province n'était pas représentée, loin s'en faut. Moins de 200 paroisses avaient leurs députés, sur les 1 212 du Dauphiné. Outre l'indifférence des couches populaires, les multiples rivalités qui opposent les villes aux villes, les campagnes aux bourgades et les villages aux villages avaient interdit l'unisson. Par exemple, tout le monde ne trouvait pas son compte à la défense du parlement. Une ville comme Valence ne pouvait que tirer profit des malheurs qui frappaient sa rivale Grenoble : le grand bailliage promis dans le partage des attributions judiciaires était pour elle une aubaine. Déséquilibre flagrant : le Grésivaudan et le Briançonnais étaient surreprésentés. N'importe : la tenue même de l'assemblée de Vizille, malgré la menace des foudres royales, était en elle-même un succès.

Après une courte allocution d'ouverture prononcée par le président et une rapide vérification des pouvoirs des délibérants, on passa à l'ordre du jour. Il s'agissait de s'entendre sur deux textes : un arrêté qui reprendrait les revendications de la province et une lettre qui les exposerait au roi. Parmi les projets avancés, l'assemblée retient celui de Mounier : il serait la base de la discussion. Une commission est chargée de l'étudier, de l'amender et de l'exposer en séance plénière. Là-dessus, il était déjà 3 heures de l'après-midi. Claude Périer, dans sa munificence, convia ses hôtes à apaiser leur faim et leur soif autour de grandes tables installées dans le parc. Plus tard, les satires gouvernementales feront des gorges chaudes des petits pâtés et des saucissons dont les graves mandataires avaient été régalés. Le repas est suivi par des promenades, des conversations en petits groupes, sous les branches et dans les salles du château. A la nuit venue, tandis que les habitants de Vizille entourent les lieux, des torches à la main, la séance reprend, afin de mettre définitivement au point le texte concocté par la commission.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.
Mardi 12 juillet : « L'esprit de Vizille », avec Jacques Solé.
Mercredi 13 juillet : « La chute de Loménie de Brienne », avec Roger Dupuy.

Ce ne fut pas un simple et aimable exercice de politesse. Il y eut de rudes échanges, où l'on reconnut encore le tempérament à vif de Barnave, qui avançait l'idée d'une grève de l'impôt. Mounier et les mandataires de la noblesse imposèrent la modération. Sur le fond, on se trouvait d'accord. La défense du parlement impliquait, il fallait qu'il s'y résolût, la fin de son rôle politique : « *Les parlements*, dit le texte final, *revenus d'une longue erreur, déclarèrent qu'ils n'étaient pas les représentants de la nation.* (...) *Ils demandèrent la convocation des Etats généraux, qui, seuls, avaient la force nécessaire pour lutter contre le despotisme des ministres et mettre un terme aux déprédations des finances.* » Les états provinciaux, suspendus depuis 1628, devaient être rétablis sur la base de la double représentation du Tiers et sur le principe de l'élection à toutes les places. L'esprit de particularisme était dépassé. Dans l'appel à l'union, et des trois ordres et de toutes les provinces, on retrouvait l'empreinte de l'esprit national, dont Mounier était le penseur. « *Les trois ordres du Dauphiné ne sépareront jamais leur cause de celle des autres provinces et, (...) en soutenant leurs droits particuliers, ils n'abandonneront pas ceux de la nation.* » Ainsi, il était formellement dit que les impôts dépendaient des Etats généraux du royaume, en premier ressort, et non des trois ordres de la province. Enfin, on ne se quittait pas sans avoir décidé de se réunir périodiquement, tant que les édits de Mai ne seraient pas annulés et les tribunaux rétablis dans leurs fonctions.

« Je me rappelle ce concours de Dauphinois qui s'avançaient, avec un courage intrépide, vers une sage liberté, mais sans armes, sans violence... »

L'UNANIMITÉ n'était sans doute qu'un faux-semblant, du moins fait-elle l'originalité de l'esprit de Vizille. Là, des membres du clergé, des nobles et des bourgeois avaient fait front contre l'arbitraire royal. Ils avaient rappelé que les pressions fiscales ne pouvaient s'exercer sans l'assentiment des porte-parole du peuple. Ils avaient tenu pour illégitime la cour plénière substituée au parlement et avaient opposé aux menaces de la force armée la ferme résolution des gens convaincus. « *Je me rappelle encore avec la plus vive émotion*, écrira Mounier, *cette assemblée de Vizille du mois de juillet, ce concours de Dauphinois qui s'avançaient, avec un courage intrépide, vers une sage liberté, mais sans armes, sans violence, par une résistance passive, ne parlant à la populace que de la nécessité de l'ordre et de la paix, s'exposant à devenir et non pas faire des victimes.* »

Au lendemain de Vizille, les folliculaires gouvernementaux se livrèrent au procès de cette assemblée, dont ils contestèrent la représentativité, mirent en évidence les contradictions refoulées et s'efforcèrent de montrer aux députés du Tiers que l'intérêt de celui-ci ne passait pas par la défense des nantis les plus rassis. Mais le pouvoir central avait été plus impressionné qu'il n'y parut. Le 8 août fut publié un arrêt du Conseil qui fixait à Romans la réunion d'une assemblée régulière des trois ordres du Dauphiné, pour formuler des vœux quant à la nouvelle Constitution donnée aux états provinciaux du Dauphiné restaurés. C'était une victoire, mais les députés de Vizille avaient déjà fixé leur réunion au 1er septembre. Malgré les pressions exercées sur eux, et l'interdiction lancée contre cette nouvelle assemblée, celle-ci eut pour cadre l'église du prieuré de Saint-Robert, à la date conclue. Ce ne fut qu'une formalité : l'assemblée officielle de Romans était acceptée ; du moins des députés avaient-ils préservé un droit à la discussion, qui ne pouvait plus être remis en question. En octobre 1788, Grenoble accueillit triomphalement le retour du premier président, puis, quelques jours plus tard, se donna une fête pour le rétablissement du parlement. Les états provinciaux, acceptés, élus, siégèrent du 1er décembre 1788 au 16 janvier 1789. Entre-temps, Loménie de Brienne avait démissionné et, surtout, Louis XVI s'était résigné à convoquer, pour mai 1789, les Etats généraux.

L'esprit de Vizille avait soufflé sur la France.

Demain : la chute de Loménie de Brienne (25 août 1788)

A Varsovie

M. Gorbatchev se montre assez réservé sur les relations soviéto-polonaises

M. Gorbatchev devait se rendre, mardi 12 juillet dans le sud de la Pologne, et notamment visiter la cathédrale de Cracovie, l'ancienne capitale des premiers rois de Pologne. Cette visite revêt une importance particulière dans la mesure où, selon des bruits persistants, il pourrait rencontrer le numéro deux de l'Eglise polonaise, le cardinal Franciszek Macharski, très proche ami du pape Jean-Paul II. D'autre part, Cracovie est très près de Nowa-Huta, vaste centre sidérurgique et bastion de la contestation ouvrière, dont près de vingt mille travailleurs sur les trente mille employés ont débrayé en avril dernier.

A son arrivée lundi à Varsovie, M. Gorbatchev a déclaré : *« Je veux voir à votre expression et à vos regards que vous nous portez des sentiments très amicaux. »*.

A l'aéroport, la foule était chaleureuse, voire familière. *« Tiens bon, Mikhail! »*, clamait une banderole. Mais elle était assez indifférente ailleurs. Dans le centre de Varsovie, neuf membres du syndicat indépendant des étudiants (interdit) ont été interpellés par la brigade anti-terroriste polonaise après avoir — applaudi par les passants — scandé des slogans pro-Solidarité. M. Gorbatchev a dit que de nouveaux points de passage s'ouvriront à la frontière soviéto-polonaise et que les liaisons en trains et avions seraient développées. Il a accordé une attention particulière au travail des experts soviétiques et polonais qui se penchant sur l'étude des « tâches blanches » de l'histoire entre les deux pays. Dans ce contexte, il a émis l'idée de mettre en place un institut public conjoint d'études soviéto-polonaises. Mais dans l'ensemble, il s'est montré assez réservé en parlant des relations entre les deux pays.

VARSOVIE
de notre envoyé spécial.

A défaut de geste ou de déclaration spectaculaire, on attendait de M. Gorbatchev un souffle, le fracas d'une nouveauté dans les relations soviéto-polonaises, et il n'y eut rien de tel. Dans ce long discours prononcé lundi devant la Diète, le seul moment où le secrétaire général s'est finalement montré lui-même — rapide, pris par son sujet et à l'aise dans la démonstration — aura été l'explication des réformes politiques lancées en URSS.

Là tout s'enchaînait, mais cet instant de brio n'a fait que ressortir plus cruellement encore le pesant classicisme du reste. Ce n'aurait évidemment pas été à lui de rappeler que le communisme s'est imposé par la force en Pologne, mais était-il indispensable de déclarer, dès les premières phrases, que *« la Pologne avait quelque chose dont elle a été si longtemps privée dans le passé : l'indépendance et un Etat national »* ?

C'était ressortir le vieil argument — *« dans l'ordre soviétique nos frontières sont garanties »* — dont se sont toujours servi les dirigeants de la Pologne pour prêcher les avantages d'un régime impopulaire. On attendait mieux d'un homme dont l'imagination politique n'est plus à dire, et certaines formulations ont eu de quoi laisser de surcroît pantois.

Car si l'on comprend que M. Gorbatchev se soit évertué — dès ses premières phrases — à désamorcer l'antagonisme historique entre Russes et Polonais, fallait-il vraiment prononcer cette phrase : *« Dans nos vissicitudes communes, la construction du socialisme après-guerre a aussi été une belle page »* ? De deux choses l'une en effet, ou bien il passait sous silence l'établissement du régime, ou bien il évoquait au moins les répressions sanglantes qui l'ont accompagné et qui sont très présentes à l'esprit des Polonais.

« Notre nation a pu percevoir deux Russies »

Dans cet exercice de rééquilibrage souriant de l'histoire polonaise, c'est paradoxalement le général Jaruzelski qui a trouvé le ton. Tout raide et mauvais orateur qu'il soit, il a en effet su dire, rappel à l'appui, que *« même dans les pires années de la partition notre nation a pu percevoir deux Russies »*. L'une était celle, a-t-il dit, *« des tzars et des gouverneurs »*, l'autre, celle des démocrates dont l'aspiration à la liberté n'ignorait pas la Pologne asservie. Et, sur ce canevas, le général Jaruzelski a su aller jusqu'au parallélisme entre ce *« renouveau »* et la *« perestroïka »* de M. Gorbatchev.

Cela valait ce que cela valait, et bien que le numéro un polonais n'ait pas plus prononcé que M. Gorbatchev le nom de Katyn, au moins a-t-il dit qu'on *« ne doit pas rester silencieux sur les crimes et les souffrances humaines »*, car *« ils ont une dimension morale »*. Les sentiments avaient là leur place, tandis que chez M. Gorbatchev il ne s'agissait, dans l'allusion à ce massacre des officiers polonais prisonniers de l'armée rouge, que de *« restaurer la justice historique »*, mais sans se laisser aller aux *« émotions »* et en se fondant seulement sur *« la stricte connaissance scientifique »*.

Autrement dit, nous avons reconnu depuis un an qu'il n'était pas du tout certain que ce soient les Allemands qui aient massacré ces officiers ; le temps n'est pas encore venu de reconnaître notre culpabilité. La raison n'en est d'ailleurs pas polonaise, mais soviétique, car, le jour où il sera dit que l'URSS a commis ce crime en Pologne, le grand mythe consolidateur du régime soviétique — le sacrifice national pour libérer l'Europe du nazisme — en serait ébranlé.

M. Gorbatchev, c'est certain, ira jusque là, mais il veut prendre son temps, démonter le stalinisme pièce par pièce, et ne pas foncer au bulldozer. Vu de Moscou, cela s'explique. Vu de Varsovie, c'est d'autant plus inadmissible que, dans cette froideur voulue, la déportation massive de Polonais de l'Est après 1939 devient une *« violation de la légalité socialiste »*, un *« élément de la tragédie endurée par notre pays »*.

Tout cela fut maladroit, sec, navrant. Sans rien avouer encore au sujet de Katyn, il n'aurait rien coûté de parler le langage du coeur, de dire par exemple que ce futur mémorial aux victimes de Staline dont M. Gorbatchev a parlé serait aussi un hommage à ses victimes polonaises et étrangères, ou de redire ici devant la Pologne ce qui avait été dit en Yougoslavie — que le temps de l'Empire russe ou soviétique était passé. Il reste trois jours pour tenter de rattraper cette occasion historique manquée et convaincre les Polonais qu'ils n'avaient pas eu tort de commencer à prendre M. Gorbatchev au sérieux.

BERNARD GUETTA.

Trois propositions sur le désarmement en Europe

M. Gorbatchev a profité, le lundi 11 juillet, du discours qu'il prononçait devant le Parlement polonais pour avancer trois nouvelles propositions dans le domaine du désarmement.

Au cas où l'OTAN, a-t-il d'abord dit, renoncerait à déployer en Italie ses soixante-douze bombardiers F-16 dont ne veut plus l'Espagne, l'URSS serait prête *« à retirer des forces aériennes correspondantes de ses bases avancées en Europe de l'Est »*.

« Peut-être vaudrait-il la peine, a-t-il ensuite déclaré, *d'organiser une sorte de Reykjavik paneuropéen — une réunion des dirigeants de tous les pays européens visant à discuter d'un seul et unique problème : la manière de rompre le cercle vicieux et de faire que l'on passe des mots aux actes dans le domaine de la réduction des armements conventionnels. »*

Le secrétaire général du PC soviétique a, enfin, proposé la création d'un *« Centre européen pour la réduction du danger de guerre, qui serait un lien de coopération entre l'OTAN et le pacte de Varsovie »*.

Auparavant, M. Gorbatchev avait souhaité un déblocage des négociations de Vienne sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Evoquant le mandat qui devait être donné aux négociateurs chargés de la réduction des armes conventionnelles, il a repris des propositions soviétiques en trois étapes :

« A la première étape, a-t-il dit, *il faut mettre au jour et liquider tous les déséquilibres et toutes les asymétries entre l'OTAN et le traité de Varsovie, tant en ce qui concerne les effectifs des troupes que les armements essentiels. On pourrait appliquer cette approche à l'ensemble de l'Europe, à ses différentes régions, par exemple à l'Europe centrale, à l'Europe du Sud, etc.*

» A la deuxième étape, il faut réduire les troupes de l'OTAN et du traité de Varsovie de 500 000 hommes pour chaque partie à partir des niveaux qui auront été atteints après la liquidation des déséquilibres et des asymétries. Il faut réaliser les réductions par la dissolution des grandes unités et des corps de troupe et, parallèlement, par la liquidation de leurs armements.

» A la troisième étape, il faut poursuivre les réductions de façon à conférer aux formations militaires des deux alliances militaires un caractère exclusivement défensif.

Toutes les étapes de réduction devraient prévoir un système efficace de contrôle, y compris des inspections in situ.

» Je tiens à ajouter que nous sommes prêts à nous entendre non seulement à la troisième étape. Mais aussi dès le début du processus sur des réductions majeures de l'arme nucléaire tactique, de l'aviation tactique de frappe, des chars. »

Réaction de rejet à l'OTAN

Les propositions de M. Gorbatchev se sont heurtées à une réaction immédiate de rejet à l'OTAN, qui ne trouve d'intérêt ni à un sommet européen sur le désarmement conventionnel ni à un retrait symétrique d'avions de combat.

La réponse des seize pays de l'alliance atlantique à la proposition du numéro un soviétique de tenir un sommet entre Européens sur les forces classiques sera *« d'office négative »*, a déclaré lundi soir 11 juillet un diplomate européen au siège de l'OTAN. L'offre du numéro un soviétique est *« habile »* et vise *« comme d'habitude à découpler l'Europe de l'Ouest de ses alliés américain et canadien »*, a ajouté ce diplomate, qui a demandé à garder l'anonymat.

Même analyse d'une autre source au siège bruxellois de l'OTAN, où tout en disant qu'elle sera examinée avec attention, l'on qualifie d'*« inacceptable »* cette offre qui écarterait les Etats-Unis et le Canada des discussions.

Quant au retrait d'un nombre équivalent de chasseurs-bombardiers soviétiques d'Europe de l'Est que suggère M. Gorbatchev en échange d'un non-déploiement en Italie des soixante-douze avions F-16 américains actuellement basés en Espagne, il ne cadre pas non plus avec les objectifs de l'OTAN, a déclaré, dans un communiqué, le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Woerner.

L'important, estime le nouveau secrétaire général de l'alliance, qui a pris ses fonctions le 1er juillet, est de s'en prendre à *« la cause fondamentale de l'instabilité militaire en Europe »* qui est *« le déploiement massif de forces terrestres soviétiques, en nombre largement supérieur aux besoins légitimes de la défense »* de l'URSS.

Or *« mettre l'accent sur l'aviation ne satisfait pas à cette exigence »* pour l'OTAN dont le but prioritaire est d'obtenir des *« réduction asymétriques, surtout des chars et de l'artillerie »*, domaines dans lesquels l'Est dispose d'un avantage numérique important, selon les évaluations faites à l'Ouest.

Un commando terroriste attaque un navire de croisière au large d'Athènes

(Suite de la première page.)

Il a ensuite lancé deux grenades — une à l'avant et une autre à l'arrière, — déclenchent par la même occasion un incendie qui fut maîtrisé plus tard par un bateau-pompe. *« C'était la panique totale*, explique un passager, *tout le monde s'affolait, on a essayé de se cacher sous les tables, j'ai vu trois morts autour de moi, complètement brûlés. Les gens criaient, c'était horrible. On a essayé de prendre des gilets de sauvetage, mais les portes étaient rouillées. Puis, ça s'est arrangé quand on a vu que le bateau ne coulait pas. Les premiers à se porter à notre secours furent des pêcheurs grecs qui ont étendu très intelligemment leurs filets près du navire. »*

Des témoins ont déclaré que les terroristes avaient pris la fuite à bord d'une vedette rapide. Selon certaines informations publiées le mardi 12 juillet dans la presse d'Athènes, cette vedette aurait été repérée puis poursuivie peu après l'attaque par un garde-côte grec, mais elle aurait réussi quand même à s'échapper du fait de sa vitesse supérieure.

On ignore les motifs et les objectifs de l'attentat qui n'avait toujours pas été revendiqué dans la matinée du mardi 12 juillet. Les enquêteurs et les journaux font cependant un rapprochement avec l'explosion, quelques heures avant l'attaque du navire, d'une voiture stationnée près de la marina de Trocadéro, qui est l'embarcadère habituel des croisières du *City of Poros*. Cette explosion a fait deux morts : les occupants du véhicule qui préparaient certainement selon la police, une opération terroriste. La voiture était bourrée de TNT et d'armes dont on a retrouvé des débris. Une *« mauvaise manœuvre »* explique sans doute sa destruction.

L'enquête a établi que le véhicule avait été loué le 4 juillet par un homme ayant présenté un passeport libanais au nom d'Abdoul Halil. Dans les restes de la voiture, on a également trouvé des pages de revues *« arabes »* ou, selon d'autres témoignages) *« iraniennes »*. Certains observateurs avancent donc l'hypothèse et le scénario suivants : le bateau devait, selon les plans initiaux, être attaqué par des terroristes qui s'étaient mêlés aux passagers, et par les occupants de la voiture piégée, à son retour à la marina de Trocadéro. Le commando aurait décidé d'attaquer en mer, après l'explosion accidentelle de la voiture. Mais ce ne sont là que des spéculations.

Les autorités se montrent avares en matière d'informations. Les dizaines de blessés, dont plusieurs sont gravement brûlés, ont été transportés dans différents hôpitaux athéniens. Le *City-of-Poros* a été remorqué jusqu'au Pirée et se trouve à présent sous la garde des forces spéciales de la marine.

L'enquête policière se poursuit. Et l'on sait que des représentants de divers services américains, comme le FBI, qui sont arrivés récemment à Athènes pour tenter d'élucider l'assassinat d'un attaché naval américain à la fin du mois de juin, s'intéressent de près aux investigations de leurs collègues grecs. D'autre part, un journal d'Athènes soutient mardi que l'attaque du *City-of-Poros* est probablement une *« réponse »* de Téhéran à la destruction de l'Airbus iranien, la semaine dernière, dans le Golfe.

THÉODORE MARENGOS.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Appel de la Charte 77 contre la Roumanie

Le mouvement tchécoslovaque de défense des droits de l'homme, la Charte 77, a lancé, lundi 12 juillet à Prague, un *« appel moral à l'opinion publique et aux hommes politiques d'Europe et d'ailleurs »* ; il les invite à *« user de leur influence pour sommer l'administration roumaine d'abandonner son projet insensé »* de destruction de villages. Les porte-parole de la Charte 77 ont rappelé que sept mille des treize mille villages roumains seront désaffectés dans le regroupement de nouveaux centres « agro-industriels ». La Charte a rapproché ce projet de celui du détournement des grands fleuves sibériens prévu sous Brejnev et abandonné par Gorbatchev, dénonçant le caractère *« extrêmement douteux »* des effets économiques d'une telle entreprise. Ce plan doit se traduire, selon la Charte, par le déplacement de plusieurs millions de personnes, l'*« assimilation forcée »* des minorités hongroise et allemande de Transylvanie, notamment, ainsi que la destruction d'une partie du patrimoine. — *(AFP.)*

ITALIE : 85 morts en août 1980

Quatre des auteurs de l'attentat de Bologne condamnés à la réclusion perpétuelle

La Cour d'assises de Bologne a condamné, lundi 11 juillet, à l'emprisonnement à perpétuité quatre accusés dans l'attentat de la gare de Bologne qui avait fait quatre-vingt-cinq morts et deux cents blessés le 2 août 1980. Il aura fallu dix-huit mois de procès, deux cent cinq audiences et dix-huit jours de délibérations pour décider du sort des onze principaux inculpés et d'une dizaine de coinculpés de moindre importance, après une instruction très difficile (qui aura duré plus de six ans), en raison notamment de l'implication de membres des services secrets italiens et de la Loge maçonnique P2.

L'attentat de la gare de Bologne, le plus meurtrier de l'histoire italienne, avait été attribué par les enquêteurs et par une grande partie de l'opinion publique à l'extrême droite désireuse de déstabiliser le régime, bien qu'il n'ait jamais été revendiqué. Mais le procès n'a pas permis sur ce point de faire toute la lumière.

Les quatre condamnés, Valerio Fioravanti, Francesca Mambro, Massimiliano Fachini et Sergio Picciafuoco, ont été reconnus par les jurés comme les auteurs de l'attentat et condamnés à perpétuité. Ils ont été condamnés également, ainsi que le professeur Paolo Signorelli, à des peines de prison de dix-huit à douze ans (pour ce dernier) pour constitution de bande armée.

Le général Pietro Musumeci et le colonel Giuseppe Belmonte, deux anciens responsables du SISMI (service de renseignement militaires) ont été condamnés à dix ans de prison pour diffamation aggravée. En revanche, les jurés n'ont pu retenir contre eux, dans le doute, le délit d'appartenance à une organisation subversive. Ce délit n'a pu être également retenu contre Stefano Delle Chiaie, fondateur du mouvement néo-fasciste italien Avant-Garde Quant à Licio Gelli, le Grand Maître de la Loge P2, désigné explicitement par la presse comme le « commanditaire » de l'attentat de Bologne, il a été condamné à cinq ans de prison pour diffamation aggravée. Toutefois, il n'aura pas à purger sa peine car il n'a pas été extradé de Suisse pour cette affaire, mais exclusivement pour l'affaire de la Banco Ambrosiano. — *(AFP, Reuter.)*

Après
"Le Pont de la Rivière Kwaï"
"La Planète des singes"
"La Baleine des malouines"
un nouveau roman
de suspense et d'humour.

PIERRE
BOULLE
Le Professeur Mortimer

Editions de Fallois

Afrique

Les vrais débuts du président Biya

Histoires de clans au Cameroun

(Suite de la première page.)

M. Biya a fini par normaliser ses relations personnelles avec les amis africains de son prédécesseur — notamment le roi du Maroc et le président du Sénégal, — mais les deux hommes ne sont toujours pas réconciliés, malgré quelques tentatives, et le « père de la nation » n'a pas remis les pieds au Cameroun depuis son départ volontaire en juillet 1983. Ce conflit a longtemps constitué un handicap pour le régime de l'actuel chef de l'Etat. Certains considéraient M. Biya comme un usurpateur ayant profité d'un moment de faiblesse chez M. Ahidjo.

D'autres lui reprochaient au contraire sa *« mollesse »* et son *« indécision »*. Il était de bon ton, jusqu'à une époque récente, de présenter cet ancien de Sciences Po comme un technicien compétent en matière d'économie et de finances publiques mais manquant de charisme.

En fait, mis dans la situation inconfortable du dauphin renié par son ancien protecteur, M. Biya a fait preuve de patience et de sang-froid, utilisant calmement ses atouts tout en adoptant un profil bas. Les élections législatives du 24 avril en même temps qu'une présidentielle anticipée ont marqué le succès d'un lent processus de reprise en main du pouvoir, au terme duquel on parle à Yaoundé des *« vrais débuts du biyaïsme »* après une longue période d'incertitude.

La fin des « baobabs »

Au Cameroun comme ailleurs en Afrique, une Assemblée nationale a été créée sur le modèle des anciens colonisateurs, à cela près qu'il n'y a pas de véritable opposition pour animer les débats. Cependant, en raison du *« clientélisme »*, la composition du Parlement n'est pas dépourvue d'importance pour le pouvoir.

Les élus de la précédente Assemblée avaient été choisis par le parti unique en mai 1983, alors que M. Ahidjo dirigeait encore celui-ci tout en ayant renoncé à la magistrature suprême. Cette année, le comité central du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), chargé de sélectionner les candidats, s'est prononcé en fonction de leur dévotion personnelle à la politique de M. Biya.

Deux listes étaient en compétition, réputées de *« sensibilité »* différente, mais composées l'une et l'autre par le comité central, sous la supervision attentive du chef de l'Etat. Des dispositions récentes interdisant les cumuls de mandats ont permis d'écarter les *« baobabs »*, comme on appelle certains caciques de l'époque antérieure. Cette volonté de rajeunissement n'a pas empêché la mise à l'écart de personnalités susceptibles de faire de l'ombre aux hommes d'appareil, tel M. Ekindi à Douala, un ancien militant de gauche devenu capitaine d'industrie, proche d'un courant populiste. Finalement, après le choix du parti, puis celui des électeurs, qui ont éliminé certains notables dont la gestion était contestée, 153 députés nouveaux sont entrés au Parlement, sur un total de 180.

Peu après, vingt et un ministres ou secrétaires d'Etat perdaient leur maroquin, et un nouveau gouvernement, fondé en principe sur le seul critère de la compétence et de l'efficacité, était formé. De très proches collaborateurs du chef de l'Etat, notamment M. Robert Mbella Mbape, son directeur de cabinet, perdaient leur poste à la surprise générale. Fidèle à sa politique des petits pas, M. Biya a laissé à la plupart de ces disgraciés leurs fonctions dans les hautes instances du parti. La prochaine et ultime étape de l'installation du « biyaïsme » pourrait être la tenue anticipée d'un congrès du RDPC et le renouvellement du bureau politique.

En prêtant serment après sa réélection, le président Biya a souligné que *« l'appartenance à une ethnie n'est pas une preuve de compétence »*. Bien que l'on évoque ces questions avec réticence dans les cercles officiels, le partage du pouvoir sur des bases tribales demeure une des clefs de la vie politique camerounaise. Catholique et homme du sud, M. Biya a succédé à un musulman né au nord, et à l'origine des événements de 1984 il y avait une déclaration de M. Ahidjo relative à *« un complot contre le nord-Cameroun »*. Le chef de l'Etat ne peut pas ignorer les soupçons qui pèsent encore sur lui dans certaines régions septentrionales et la nécessité du dosage ethnique dans l'appareil d'Etat.

Comme partout en Afrique, la présentation du gouvernement en fonction de l'origine locale de ses membres est un exercice très prisé des commentateurs. En l'espèce, on remarque que le ministre des finances, M. Sadou Hayatou, dont le rôle est capital en cette période de négociation avec le FMI, est originaire de Garoua, la ville de M. Ahidjo. On note aussi que les Bamilékés, entreprenante et turbulente population qui revendiqua longtemps plus de postes officiels, est représentée par plusieurs ministres importants et par M. Paul Tessa, secrétaire général de la présidence de la République, en fait le numéro deux de l'exécutif depuis la suppression du poste de premier ministre.

« Nouvelle légitimité »

Toutefois, dans la hiérarchie officielle, le second personnage de l'Etat est le président de l'Assemblée nationale, M. Lawrence Fonka Shang, député de l'ancien Cameroun britannique, qui vient de succéder à M. Salomon Tandeng, vice-président de la République fédérale du Cameroun en 1970.

Constitué de populations aux religions et aux langues vernaculaires variées, le Cameroun connaît en plus les difficultés d'un pays formé d'une majorité francophone et d'une minorité anglophone, puisque, avant l'indépendance, la France et la Grande-Bretagne se partagèrent un mandat de la Société des nations sur l'ancien Kamerun allemand. Ce qui aurait pu être un facteur supplémentaire de désintégration est présenté comme un atout original dans un pays officiellement bilingue.

En faisant disparaître toute référence à l'ancienne fédération au profit d'une dénomination nouvelle de « République du Cameroun », le 25 janvier 1984, le président Biya avait entériné une situation de fusion relative, qui se traduit par exemple dans un journal télévisé non pas distinct pour chaque catégorie d'auditeurs mais totalement bilingue, avec passage alternatif d'une langue à une autre au cours d'une même émission.

L'apparente entente entre Cameroun occidental (anglophone) et Cameroun oriental (francophone) s'accompagnera-t-elle de la fin des suspicions entre Cameroun du Nord et Cameroun du Sud ? Le président Biya paraît avoir maintenant la situation en main pour poursuivre une politique d'intégration nationale. Cet homme que l'on disait menacé il y a quelques mois vient de faire paisiblement un séjour de plusieurs semaines en Europe après avoir demandé aux électeurs de lui donner *« une nouvelle légitimité »* pour mener une politique d'austérité en vue de redresser la situation économique.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Les intellectuels et le pouvoir

Un « scribe » au service du « prince »

YAOUNDÉ
de notre envoyé spécial

Chacun perché sur sa colline, deux bâtiments dominent la capitale : le Palais des congrès et celui de l'Unité, siège des services de la présidence de la République, construit par le prédécesseur de M. Biya. Le haut bâtiment en forme de champignon où le chef de l'Etat reçoit ses hôtes dissimule en fait tout un complexe de béton, si étendu qu'on s'y déplace en autocar, une fois autorisé à franchir les grilles de l'entrée principale.

Au bout d'un des interminables couloirs revêtus de marbre et de moquette, un haut fonctionnaire officie avec une efficacité souriante qui fait oublier l'exaspérante indolence, la suspicion tatillonne de l'administration de base. Agé de trente-huit ans, docteur ès lettres, diplômé de l'Ecole de journalisme de Lille, M. Jacques Fame Ndongo dirige à la fois l'Ecole supérieure des sciences et techniques de l'information à l'université de Yaoundé et la cellule de communication à la présidence de la République. Journaliste et homme de pouvoir, il a trouvé le temps d'écrire un livre tout à fait original sur un thème qui le passionne et qui fait partie de son propre débat de conscience : le rôle de l'artiste et de l'intellectuel dans l'Afrique d'aujourd'hui.

Consacré au roman négro-africain, *le Prince et le Scribe* se présente comme une étude *« structuraliste »*, avec ce que cela peut comporter de galimatias universitaire. Mais, comme l'auteur a le sens de la synthèse et sait aller à l'essentiel, on oublie les tics de langage pour s'intéresser à une pensée sans inhibitions, aussi à l'aise devant la page blanche qu'en face de l'interlocuteur étranger qu'il faut convaincre, à la présidence, de la complexité de la situation au Cameroun et du danger de trancher de façon expéditive.

Peut-être fallait-il être né dans ce pays pour s'intéresser ainsi aux rapports de la politique et de la littérature. De Mongo Béti, le contestataire en exil, bête noire du régime auquel M. Fame Ndongo n'a pas craint de consacrer un autre livre, à Ferdinand Oyono, l'auteur de *Une vie de boy*, aujourd'hui ministre de l'urbanisme et de l'habitat, la situation des plus illustres prosateurs camerounais est fort contrastée. M. Fame Ndongo est sensible à une réalité : à quelques exceptions près, les jeunes romanciers africains qui leur ont succédé broient de l'Afrique des indépendances un tableau plus sombre qu'aucun Blanc n'a jamais osé le faire : dictature, *obscurantisme, corruption, etc.*

Entre la tirade atrabilaire du *« révolutionnaire »* installé dans un exil plus ou moins douillet, et le pensum laborieux du courtisan ayant ses entrées dans l'édition nationale, il n'y a guère d'œuvres véritables, constate M. Fame Ndongo. Fort pertinemment, il se demande pourquoi une période *a priori* favorable à l'inspiration — la mutation des sociétés traditionnelles et les débuts de jeunes Etats indépendants — aura été si peu faste sur le plan des littératures nationales.

Démission des élites

M. Fame Ndongo déplore qu'il n'y ait pas, à talent égal, une réponse au discours sur l'Afrique produit par les auteurs édités à Paris. A propos de cette démission des clercs — qu'il préfère appeler les *« scribes »*, — il note que les universités africaines ne sont pourtant pas dépourvues de cerveaux qui pourraient, s'ils le voulaient, *« tenir la dragée haute à la classe contestante »*.

Pourquoi donc ce silence ? *« Ce serait, dit-il, une conséquence de la pénurie de cadres compétents dans les pays sous-développés, d'où l'absence de division du travail et le surmenage de quelques têtes d'oeufs... Ou alors, faudrait-il conclure à un manque de foi dans ces régimes, les intellectuels se contentant de les servir en technocrates sans y adhérer profondément ? Il s'agit là d'un problème politique fondamental. »*

J. L. G.

★ *Le Prince et le Scribe*, de Jacques Fame Ndongo, Berger-Levrault 1988, 338 pages, 120 F.

● **AFRIQUE DU SUD : moins de discriminations dans les mines.** — L'Afrique du Sud met au point de nouvelles mesures visant à supprimer les discriminations raciales non déclarées dans l'industrie minière, ce qui devrait, en théorie, permettre aux Noirs d'avoir accès à des postes plus qualifiés. L'organisation patronale du secteur minier, la Chambre des mines, a indiqué que les nouvelles règles empiétaient sur le droit du patronat de promouvoir les employés. Publié le vendredi 8 juillet, le nouveau règlement devrait mettre fin à un système vieux de soixante-quinze ans qui réserve les postes-clés aux Blancs. — *(Reuter.)*

● **MAURICE : ouverture d'un centre culturel chinois.** — Le premier centre culturel chinois à l'étranger a été inauguré, le lundi 11 juillet, par le premier ministre mauricien, sir Aneerood Jugnauth. Le complexe, dont l'architecture est typiquement chinoise, comprend trois bâtiments qui abriteront les activités culturelles, les bureaux administratifs et le dortoir du personnel chinois. — *(AFP.)*

AU RENDEZ-VOUS DE LA POLOGNE SUR MINITEL

3615 - POLK

Rencontres internationales — Traductions
Manifestations culturelles
Infos de « SOLIDARNOSC »

3615 - POLK

La seule messagerie bilingue franco-polonaise

Proche-Orient

Washington indemnisera les familles des victimes de l'Airbus iranien abattu par un missile américain

WASHINGTON
de notre correspondant

Le président Reagan a annoncé, le lundi 11 juillet, une décision qu'on sentait mûrir depuis plusieurs jours : les Etats-Unis vont verser des dédommagements aux familles des deux cent quatre-vingt-dix passagers tués lorsqu'un missile américain a détruit, le 3 juillet, un Airbus iranien.

Mais exprimer sa *« compassion »* pour des *« malheureux »*, comme l'a dit le président américain, n'est pas reconnaître une faute, et seules les familles des victimes recevront de l'argent. L'Iran, que Washington considère plus que jamais comme le responsable de la tragédie, n'aura rien, ni réparations ni excuses.

M. Reagan, profitant de la présence de journalistes venus assister au début d'une rencontre avec le président salvadorien Napoleon Duarte, atteint d'un cancer incurable et venu lui faire ses adieux avant de regagner son pays, a lui-même défini le sens qu'il entend donner à ce geste, présenté comme strictement humanitaire. *« L'offre de dédommagements à titre gracieux correspond à la pratique internationale et constitue un effort pour adoucir l'épreuve des familles, elle est présentée sur une base volontaire et non sur la base d'une responsabilité ou d'une obligation juridiques »*, devait préciser un peu plus tard le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater.

Au lendemain du drame, le président américain, tout en « couvrant » complètement l'action du capitaine du navire qui a détruit l'appareil iranien, avait exprimé son émotion devant cette *« terrible tragédie humaine »*. Mais il lui a fallu passer outre à l'avis de certains de ses conseillers pour décider d'indemniser les victimes : ce geste n'est pas « payant » politiquement, bien au contraire.

A contre-courant de l'opinion

Tous les sondages d'opinion ont montré qu'une grande majorité des Américains avaient la conscience parfaitement tranquille dans cette affaire, plus de 60 % d'entre eux étant en outre hostiles à toute idée d'indemnisation. De même, le président devait s'attendre à des réactions négatives au Congrès, en particulier parmi les représentants de son propre parti.

Plusieurs élus républicains ont déjà fait part de leurs réticences, soulignant entre autres que rien ne devrait être versé aux victimes iraniennes tant que Téhéran continuerait à détenir *de facto*, au Liban, des otages américains, et tant que n'aurait pas été réglée la question des dédommagements dus à d'anciens otages, ceux qui furent détenus à Téhéran, du temps de M. Carter. Un responsable démocrate a, de son côté, trouvé *« prématurée »* la décision de M. Reagan ; il a même ajouté qu'il ne voyait pas pourquoi certains bénéficiaires de la présence américaine dans le Golfe, comme les pays ouest-européens ou le Japon, ne paieraient pas aussi *« leur juste part »* (des indemnisations).

M. Reagan a-t-il été poussé à aller à contre-courant de l'opinion par d'autres motifs que celui d'exprimer concrètement sa *« compassion » ?* Son porte-parole, M. Marlin Fitzwater, a en tout cas affirmé de la manière la plus catégorique que cette décision n'était en rien liée au sort des actuels otages américains, ni au désir d'améliorer un peu les relations entre Washington et Téhéran.

En même temps, M. Fitzwater a rappelé que les Etats-Unis étaient *« toujours prêts à établir de meilleures relations avec l'Iran »* et avait répondu à des ouvertures apparemment tentées récemment par des représentants de Téhéran. En pratique, il semble que ces tentatives se soient heurtées à la méfiance des dirigeants américains, instruits par leurs expériences malheureuses du temps de l'« Irangate ». M. Fitzwater a d'ailleurs lui-même précisé que les Etats-Unis entendaient désormais avoir la preuve que les personnes se présentant comme des émissaires de Téhéran étaient bien des représentants du gouvernement iranien.

Le porte-parole a aussi répété que les Etats-Unis n'avaient aucune intention de retirer leurs navires du Golfe, où, a-t-il déclaré, ils *« défendent les intérêts du monde libre »*. Jusqu'à présent, les officiels américains se contentaient en général de parler plus modestement de protection de la liberté de navigation.

Si le principe de l'indemnisation des familles des victimes est désormais acquis, les modalités restent à définir : les responsables américains n'ont pas encore décidé s'ils verseraient à chaque famille une somme forfaitaire, ou si elle serait modulée en fonction de critères comme l'espérance de vie ou le revenu. Les Etats-Unis, qui n'entretiennent pas de relations diplomatiques avec l'Iran, espèrent pouvoir faire parvenir l'argent aux familles par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale ou du Croissant-Rouge. En tout état de cause, *« l'affaire prendra un temps assez long »*, a expliqué un haut responsable.

L'annonce du dédommagement des familles a été faite à la veille de l'ouverture à l'ONU d'un débat au cours duquel les Iraniens entendent donner leur version des événements et mettre en accusation la politique de Washington.

JAN KRAUZE.

● **RECTIFICATIF.** — Citant l'un de ses articles à la suite du drame de l'Airbus d'Iran Air abattu dans le Golfe par un navire de guerre américain, c'est par erreur que, dans nos éditions datées du 12 juillet, nous avons attribué à M. Alexander Cockburn le titre d'éditorialiste au *Wall Street Journal*. En fait, M. Cockburn n'appartient pas à ce quotidien, auquel il fournit épisodiquement sa collaboration.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

Le successeur de M. Meese serait déjà choisi

L'actuel ministre américain de la justice, M. Edwin Meese, étant démissionnaire, le choix de son successeur par le président Reagan semble s'être porté sur M. Richard Thornburgh, un républicain modéré de cinquante-six ans, ancien gouverneur de l'Etat de Pennsylvanie. Les républicains auraient demandé au gouvernement de choisir un candidat pouvant se prévaloir d'un solide passé de défense des droits civils, puisque la démission de M. Meese fait suite à l'enquête d'un procureur spécial sur les accusations de corruption portées à l'encontre de l'attorney général, celles-ci ayant terni l'image de l'administration Reagan. M. Meese, qui était l'un des collaborateurs et amis les plus proches du président Reagan, devrait quitter ses fonctions fin juillet ou début août.

Procureur fédéral à Pittsburgh jusqu'en 1975, M. Thornburgh a ensuite dirigé la division criminelle du département de la justice jusqu'en 1977 avant d'être gouverneur de Pennsylvanie jusqu'en 1986. Il est actuellement directeur de l'Institut des sciences politiques de l'université Harvard. Son choix en tant que successeur de M. Meese devait être annoncé, mardi, par la Maison Blanche. — *(AFP.)*

Pologne

Mort d'un ancien conseiller de Solidarité

Conseiller de Solidarité et sociologue de réputation internationale, M. Jan Strzelecki est mort, le 11 juillet, des suites de la mystérieuse agression dont il avait été victime le 30 juin. Retrouvé inconscient sur les bords de la Vistule, le crâne fracturé, il n'était jamais sorti depuis du coma et l'on ignore tout de l'identité de ses agresseurs (*le Monde* daté 3-4 juillet).

[Né en 1919, résistant, ancien membre du Parti socialiste polonais et chef, après la seconde guerre mondiale, de l'Union indépendante de la jeunesse socialiste, Jan Strzelecki était l'une des grandes figures de la gauche libérale et humaniste en Pologne. Après la fusion avortée des partis socialiste et communiste, il avait constamment lutté pour une démocratisation du système, avant de devenir, dès les grèves d'août 1980, l'un des conseillers les plus respectés du syndicat disous. Il avait joué un rôle très actif dans la création, à la fin des années 70, du club Echanges et Avenir où s'étaient retrouvés membres et non-membres du parti pour élaborer plusieurs rapports prophétiques sur la crise économique et politique qui menaçait le pays. Comme la plupart des conseillers de Solidarité, cet homme cultivé et polyglotte avait été interné après la proclamation de l'état de guerre par le général Jaruzelski en décembre 1981.]

Somalie

La rébellion occuperait plusieurs quartiers d'Hargeisa

Nairobi. — Femmes et enfants ont fui Hargeisa, la principale ville du nord de la Somalie, toujours aux mains des maquisards du Mouvement national somalien (SNM), qui combattent les forces du gouvernement de Mogadiscio, indiquent diverses informations recueillies à Nairobi. Selon des témoignages de voyageurs qui ont pu quitter la région, la ville n'est plus habitée que par les combattants du SNM, et elle est régulièrement soumise aux bombardements aériens des forces somaliennes, repliées sur le port de Berbera. Les maquisards, selon certaines sources, ont également lancé des attaques sur ce port, dont ils voudraient s'emparer pour faciliter leur ravitaillement et leurs contacts avec l'extérieur.

Fin mai, les rebelles du SNM avaient lancé une attaque-surprise très bien coordonnée sur Hargeisa, prenant en défaut les troupes gouvernementales. Les civils d'Hargeisa — plusieurs dizaines de milliers de personnes — ont fui vers le sud, mais, privées d'eau et de nourriture dans ces régions désertiques, leur sort est préoccupant. Plus des deux tiers des bâtiments d'Hargeisa, selon les récits de voyageurs, ont été endommagés ou détruits par les combats et les bombardements. La ville, la deuxième de la Somalie, présente l'aspect d'une ville fantôme. *« Des quartiers entiers ne sont que tas de tôles et de pierres »*, selon un témoin. — *(AFP.)*

● **CHINE : libération de 52 moines tibétains.** — Le gouvernement chinois a annoncé, mardi 12 juillet, la libération de 52 moines tibétains, arrêtés lors des violentes émeutes du 5 mars. Cette décision marque un souci d'apaisement de la part de Pékin dans la crise tibétaine, après un timide dégel du dialogue entre le dalaï-lama et les autorités communistes (*le Monde* du 12 juillet). — *(AFP.)*

● **Visite du premier ministre tunisien en Libye.** — M. Hédi Baccouche a regagné Tunis, le lundi 11 juillet, après une visite de vingt-quatre heures en Libye au cours de laquelle il a transmis au colonel Kadhafi un message du président tunisien Zine Al-Abidine Ben Ali. Selon l'agence tunisienne TAP, cette mission s'inscrit dans le cadre de *« la concertation »* entre les directions des deux pays au sujet des moyens susceptibles de consolider la coopération tuniso-libyenne et de *« concrétiser l'unité du Maghreb arabe conformément aux revendications »* du sommet des cinq pays du Maghreb qui a eu lieu, le 10 juin, à Alger. — *(AFP.)*

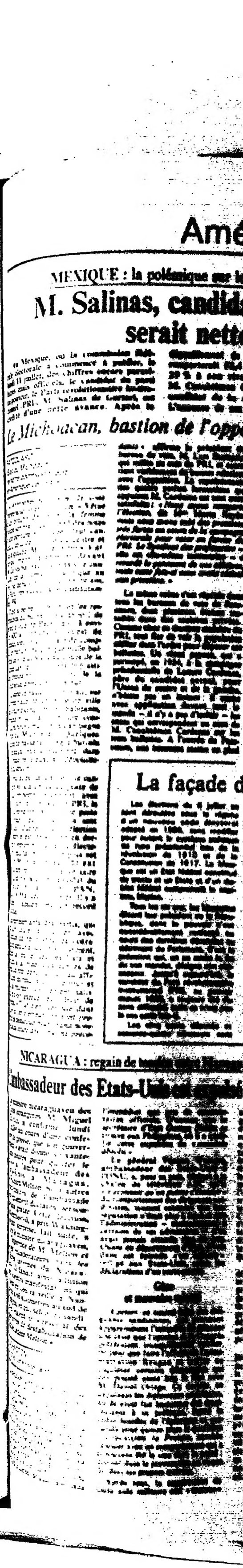

Proche-Orient

ington indemnisera les familles victimes de l'Airbus iranien tte par un missile américain

Amériques

MEXIQUE : la polémique sur les résultats de l'élection présidentielle

M. Salinas, candidat du parti au pouvoir serait nettement en tête

Au Mexique, où la commission fédérale électorale a commencé à publier, le lundi 11 juillet, des chiffres encore parcellaires mais officiels, le candidat du parti au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), M. Salinas de Gortari, est crédité d'une nette avance. Après le dépouillement de 74 % des bulletins, il remporterait 52,4 % des suffrages contre 29 % à son rival du centre gauche, M. Cuauhtémoc Cardenas, et 16,7 % au candidat de la droite, M. Clouthier. L'annonce de ces chiffres n'a cependant pas désarmé l'opposition, qui dénonce avec une virulence accrue le recours à la fraude. Notamment dans l'Etat du Michoacan, où les partisans de l'*« enfant du pays »*, M. Cardenas, n'entendent pas se laisser spolier de ce qu'ils considèrent déjà comme leur victoire.

Le Michoacan, bastion de l'opposition à l'heure de la contestation

PATZCUARO
(Etat du Michoacan)
de notre correspondant
en Amérique centrale

« Approche-toi, sinon ils vont encore nous voler l'élection. » Vêtue d'un poncho de laine, la femme pousse son mari, qui prend des notes d'une écriture appliquée : leur candidat, celui de l'Union du centre et de la gauche, M. Cuauhtémoc Cardenas, mène largement devant M. Carlos Salinas de Gortari, le candidat de la formation politique au pouvoir depuis près de soixante ans, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI).

Il est à peine 18 h 15, et les responsables du bureau de vote n° 1 de la petite ville de Patzcuaro, à environ 400 kilomètres à l'ouest de Mexico, sont déjà en train de compter, un par un, les quelque mille bulletins de vote déposés au cours de la journée dans les trois urnes de plastique transparent : président de la République, député et sénateur.

La scène se passe en plein air, sur la grand-place de cette petite ville de soixante-cinq mille habitants, véritable bijou d'architecture coloniale, en plein cœur de la campagne fertile du Michoacan. Quelques dizaines de paysans, visages burinés et chapeaux texans, assistent, dans un silence religieux, au dépouillement du scrutin.

Le résultat est sans appel : le candidat de M. Cardenas au poste de député l'emporte largement avec 191 voix contre 108 pour le PRI, le parti gouvernemental. Pour le poste de sénateur, les proportions sont identiques ; l'urne pour l'élection présidentielle est dépouillée en dernier, conformément à la loi électorale. Le résultat est encore plus net puisque M. Cardenas obtient 325 voix contre 110 à son adversaire du PRI, et 59 pour le candidat du Parti d'action nationale (PAN, droite), M. Manuel Clouthier. Il y a à peine 11 abstentions, un record historique !

Les représentants des partis, qui ont suivi toute la journée avec l'attention de néophytes les opérations du scrutin et du dépouillement, signent la feuille des résultats et assistent à la mise sous scellés de l'urne. Le président du bureau affiche alors les résultats sur le mur et tous se retirent, visiblement satisfaits d'avoir exercé leur droit de citoyens. *« Tout s'est déroulé dans l'ordre et les électeurs se sont présentés en beaucoup plus grand nombre qu'au cours des scrutins précédents »*, affirme le président du bureau de vote, M. Luis Stamatio, qui milite au sein du PRI, et entretient visiblement de bonnes relations avec l'opposition. La représentante des quatre petites formations qui appuient M. Cardenas est tout aussi satisfaite : *« Nous avons remporté l'élection*, dit Mme Marta Reyès, *mais nous avons subi des pressions très fortes au cours de la campagne électorale pour voter en faveur du PRI. Le Syndicat des professeurs* – elle est elle-même institutrice – *a retardé le paiement de nos salaires, mais cette fois-ci nous avons résisté aux pressions. »*

La même scène s'est répétée dans tous les bureaux de vote de Patzcuaro, dont plusieurs étaient installés dans des maisons privées. Comme chez ce dentiste membre du PRI, tout fier de voir la population défiler dans l'ordre pour déposer ses bulletins. Un vieux paysan, qui a participé, en 1934, à la campagne présidentielle de Lazaro Cardenas, père du candidat actuel, pour l'Union du centre et de la gauche, n'hésite pas un instant : il coche avec application devant tout le monde – il n'y a pas d'isoloir – les cases qui correspondent au nom de M. Cuauhtémoc Cardenas sur les trois bulletins. A l'entrée de Patzcuaro, une immense statue en pied du vieux Cardenas rappelle les si bons souvenirs qu'il a laissés dans la région, notamment la réforme agraire.

Vider les urnes

A 50 kilomètres, la petite ville de Tacambaro, berceau de la famille Cardenas, a voté encore plus massivement pour le fils du pays, dans une proportion de quinze pour un. Le candidat du PRI, M. Salinas, n'a pas eu une seule voix dans plusieurs bureaux de vote de la région. Dans la capitale de l'Etat, Morelia (six cent mille habitants), les classes moyennes ont, elles aussi, voté dans une proportion, moindre cependant, en faveur de M. Cuauhtémoc Cardenas, qui fut gouverneur du Michoacan de 1980 à 1986. Il est vrai que l'enterrement, la veille des élections, d'un des plus proches collaborateurs de M. Cardenas, assassiné dans des circonstances qui permettent de croire qu'il s'agissait d'un crime politique, a sans aucun doute encouragé les électeurs à voter contre le gouvernement. Au point qu'il n'est pas exclu que l'opposition remporte les treize circonscriptions de l'Etat. Du moins théoriquement.

Les millions de Mexicains qui ont voté consciencieusement le 6 juillet n'ont pas toujours pu le faire en toute tranquillité. Beaucoup se sont heurtés à l'énorme appareil du PRI, qui a cherché à modifier ou à empêcher le vote dans des régions où l'opposition est forte. Les électeurs pensaient avoir fait tout ce qu'il fallait pour empêcher le PRI de bourrer les urnes. Ils n'avaient pas prévu que le gouvernement allait utiliser des méthodes plutôt inattendues : au lieu de bourrer les urnes, les autorités ont entrepris de les... vider.

Pendant que la commission fédérale électorale prend un malin plaisir à faire traîner la publication des résultats et à annoncer des chiffres fantaisistes, on découvre tous les jours des milliers de bulletins de vote éparpillés dans la campagne mexicaine ou dans les poubelles de Mexico. Comme par hasard, ce sont tous des bulletins en faveur de l'opposition. La magie de la fraude a réussi à faire tomber la participation de 80 % à moins de 50 %, selon les candidats de l'opposition. *« Le gouvernement est en train de nous voler six millions de voix »*, nous a déclaré M. Cardenas. Il sera pourtant difficile de faire croire aux paysans de Patzcuaro qu'ils ont tous voté pour M. Salinas et contre le fils du pays...

BERTRAND DE LA GRANGE.

La façade démocratique de l'Etat PRI

Les élections du 6 juillet se sont déroulées sous le régime d'un nouveau code électoral adopté en 1986, sans modifier pour autant le système politique de type présidentiel issu de la révolution de 1910 et de la Constitution de 1917. Le Mexique est un Etat fédéral constitué de trente et un Etats et d'un district fédéral comprenant la capitale, Mexico.

Tous les six ans, les Mexicains élisent leur président de la République, dont le pouvoir s'est considérablement renforcé au cours des dernières décennies au détriment du Parlement. C'est le président qui, un an avant la fin de son mandat, désigne son successeur. Jusqu'à aujourd'hui, le candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis 1929, a toujours été élu sans difficulté, mais ce n'est pas le cas cette fois-ci.

Les cinq cents députés et soixante-quatre sénateurs sont élus en même temps que le président. La réforme politique établie en 1977 et les amendements qui ont suivi ont introduit le principe de l'élection à la présentation proportionnelle pour deux cents des cinq cents députés. Il s'agissait ainsi de permettre l'*« accès de groupes et de tendances politiques minoritaires »* à la Chambre des députés. Selon ce système, le parti au pouvoir ne peut pas avoir plus de trois cent cinquante députés.

Tout en permettant la participation des petits partis à la vie politique, la réforme a pour objectif d'*« éviter la dispersion de la volonté populaire »* mais aussi de garantir une *« majorité viable et stable pour gouverner efficacement »*. Huit partis sont officiellement enregistrés ; ils doivent obtenir 1,5 % des suffrages exprimés pour maintenir ce statut et ils ont droit au financement public.

Derrière une façade démocratique, le système politique a jusqu'à présent fonctionné au bénéfice d'un parti hégémonique, qui ne faisait que tolérer l'existence de partis condamnés à rester dans l'opposition. Le PRI domine en effet toutes les instances chargées de contrôler le déroulement des élections. Le PRI et le gouvernement sont à la fois juge et partie puisqu'ils détiennent une nette majorité au sein de la commission fédérale électorale (19 représentants contre 12 à l'opposition).

Le contrôle du Parlement, qui a le dernier mot pour reconnaître la validité des élections, a permis jusqu'à présent au PRI de se coopter systématiquement au pouvoir, quitte à recourir à la fraude. Les deux Chambres du Parlement devront se prononcer le 1er septembre sur la valeur du scrutin du 6 juillet.

B. D. L. G.

NICARAGUA : regain de tension entre Managua et Washington

L'ambassadeur des Etats-Unis est expulsé pour « ingérence »

Le ministre nicaraguayen des affaires étrangères, M. Miguel D'Escoto, a confirmé, lundi 11 juillet au cours d'une conférence de presse, que son gouvernement *« avait donné soixante-douze heures pour quitter le pays »* à l'ambassadeur des Etats-Unis à Managua, M. Richard Melton. Sept autres fonctionnaires de l'ambassade sont également déclarés *personnae non gratae*. Cette décision, qui, semble-t-il, a pris Washington par surprise, fait suite, a ajouté le ministre nicaraguayen, à *« l'ingérence de M. Melton et de ses collaborateurs dans les affaires internes du Nicaragua »*. Il faisait ainsi allusion aux violentes manifestations qui avaient eu lieu la veille à Nandaime, à 60 kilomètres au sud de Managua, et qui, selon les sandinistes, étaient le *« résultat des manœuvres de déstabilisation de l'ambassadeur Melton »*.

WASHINGTON
de notre correspondant

La décision d'expulsion signifiée lundi par le gouvernement sandiniste à l'ambassadeur des Etats-Unis à Managua, M. Richard Melton (en poste depuis à peine deux mois) et à sept de ses collaborateurs, a apparemment pris les responsables américains par surprise. Mais il ne fait aucun doute que Washington ne va pas tarder à réagir énergiquement. La nouvelle n'a été connue que très tard dans la soirée, ne suscitant dans l'immédiat que peu de commentaires officiels. D'autant que le secrétaire d'Etat George Shultz se trouve aux Philippines, où il a qualifié cette expulsion de *« scandale absolu »*.

Le général Vernon Walters, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, a, pour sa part, déclaré à la chaîne de télévision ABC qu'il *« s'étonnait qu'on puisse s'étonner »* du comportement des dirigeants sandinistes, laissant entendre que leur réputation n'était plus à faire et que l'administration – contrairement à certains de ses adversaires – n'en avait jamais attendu rien de bon. Quant au département d'Etat, il voit dans cet épisode *« un affront »* infligé aux Etats-Unis, selon les déclarations d'un porte-parole.

Gêne et mauvaise volonté

A priori, ce nouvel éclat des dirigeants sandinistes, qui prennent apparemment l'initiative de relancer une crise que l'opinion et le Congrès préféraient tranquillement oublier, ne peut que faire l'affaire de l'administration Reagan et irriter ou inquiéter certains démocrates qui ont poussé assez loin le flirt avec M. Daniel Ortega. Ce dernier, en expulsant les diplomates américains, après avoir fait bastonner des manifestants à sa politique, fermé la radio hostiles de l'épiscopat et suspendu pour quinze jours le quotidien d'opposition *la Prensa*, semble renouer avec un comportement qui a si souvent été le sien dans le passé : donner dans la provocation au risque de léser ses propres intérêts.

Après tout, la suppression de toute aide militaire aux « contras » n'a pas été décidé sans douleurs ni grincements de dents par la majorité démocrate de la Chambre des représentants. Bien des élus américains qui ont voté contre l'aide aux « contras » n'ont pas très bonne conscience, et la mauvaise volonté manifeste de M. Ortega accentue leur gêne. L'affaire est théoriquement d'autant plus exploitable par l'administration qu'elle lui permettrait de braquer à nouveau le projecteur sur le président démocrate de la Chambre, M. Jim Wright, qui s'était fait au Congrès l'interlocuteur privilégié de M. Ortega, mais dont certains procédés, et le comportement douteux, sur le plan de l'éthique, ont depuis terni la réputation.

Le fait que la convention du parti démocrate s'ouvre dans moins d'une semaine, le 18 juillet, ne peut en principe qu'accentuer la tentation du côté des républicains, et, en particulier, de leur candidat, le vice-président George Bush, d'utiliser les déboires nicaraguayens de leurs adversaires pour faire oublier leurs propres échecs en ce domaine.

M. Reagan, qui avait juré de ne jamais abandonner les « contras », mais a été réduit à l'impuissance par le Congrès, pourrait même tenter de profiter de l'occasion pour essayer de remettre sur le tapis une demande d'aide militaire aux combattants antisandinistes. Mais ce serait là se lancer dans une entreprise hautement périlleuse – convaincre le Congrès, qui a enterré vifs les « contras », à les ressusciter alors qu'ils sont à moitié morts, – et on se demande où cette administration finissante trouverait l'énergie nécessaire pour cela.

J. K.

HAITI

Assassinat d'un défenseur des droits de l'homme

Me Joseph Lafontan, le fondateur de l'une des principales organisations de défense des droits de l'homme haïtiennes, le *« centre de promotion des droits humains »*, a été retrouvé assassiné, lundi 11 juillet, à Port-au-Prince. Agé de 54 ans, l'avocat haïtien, dont le cadavre mutilé portait également la marque d'une balle dans le dos, gisait au volant de sa jeep stationnée à proximité de l'entrée principale de l'aéroport de Port-au-Prince.

Selon l'un de ses confrères du barreau, l'avocat assassiné devait plaider cette semaine un important procès mettant en jeu de gros intérêts financiers. Récemment, il s'était aussi occupé de la défense d'une association de paysans de la région de Gros-Morne (au nord de la capitale), ainsi que de celle de plusieurs personnalités de l'opposition emprisonnées par la junte militaire du général Namphy.

Très en vue en Haïti, Me Lafontan, dont la femme dirige elle-même un *« comité féminin contre la torture »*, était une cible de choix pour les nostalgiques du régime Duvalier, dont il avait dénoncé publiquement les tentatives pour *« corrompre la justice »* et reprendre le pouvoir. Cet assassinat intervient peu après l'annonce le 8 juillet dernier, par le général Namphy, de la rédaction prochaine d'une nouvelle constitution, et de la « réhabilitation » de certains duvaliéristes, écartés jusqu'ici de la vie politique. – *(AFP, UPI)*.

le nouveau roman de
ISABEL ALLENDE

Un conte de fées, ce roman à tiroirs pleins de trésors et de sortilèges ?...
''Eva Luna'', c'est la Schéhérazade des bidonvilles et de la faim, des décharges publiques et des hôtels de passe. Il y a là quelque chose d'insolite et de provocant, comme un énorme frigo rouillé déposé sur les pelouses trop sages de la littérature.
Michel Grisolia - *L'Express*

Grâce à Isabel Allende, à l'exubérance de son plantureux roman, un vent de folie salutaire, arrivant d'Amérique du Sud, vient souffler sur nos lectures de l'été.
Jean-Claude Perrier - *Le Figaro Littéraire*

Isabel Allende
Eva Luna
roman

Fayard
Traduit de l'espagnol par Claude et Carmen Durand
418 p.
98 F.
FAYARD

Asie

HONGKONG : des prisons pour les « boat people »

« Enfermez-moi mais ne me rapatriez pas »

Répondant à un appel de plusieurs pays de la région, exaspérés par l'afflux continu de « boat people » vietnamiens, Hanoï a proposé d'engager des discussions, une initiative que les autorités de Hongkong ont accueillie, pour leur part, avec un vif intérêt.

HONGKONG
de notre envoyé spécial

« Il n'y a plus de route vers l'Ouest via Hongkong : tel est le message que nous voulons faire passer à ceux qui ne sont pas de véritables réfugiés », nous dit M. Nigel French, responsable de la politique à l'égard des réfugiés vietnamiens au département de la sécurité de Hongkong.

Depuis la mi-juin, la colonie n'accorde plus automatiquement le statut de réfugiés aux « boat people ». Désormais, ceux qui arrivent sur leurs frêles embarcations (il y en a eu jusqu'à deux cents par jour début juin et près d'un millier par jour depuis), bravant les typhons d'été, les requins du détroit de Hainan et les pêcheurs-pirates chinois, ne sont plus *a priori* considérés comme des réfugiés mais comme des immigrants illégaux et, à ce titre, sont placés dans des camps de détention.

A l'issue de procédures d'examen des cas, qui ont commencé à la fin du mois de juin dans le camp de « triage » de Green Island, ils seront reconnus réfugiés à part entière ou bien déclarés « immigrés économiques », et donc en situation illégale. Dans ce cas, vraisemblablement celui de la majorité, leur sort sera scellé : attendre peut-être des années dans des quasi-prisons leur rapatriement vers le pays qu'ils ont fui. Ils n'auront aucune chance d'être pris par un pays d'accueil, étant coupés, en raison de leur statut d'illégaux, des consulats qui pourraient les aider à obtenir une nationalité.

Les « boat people » avaient, théoriquement, un autre choix : lorsque la police maritime de Hongkong les intercepte, on leur propose en effet des vivres et du carburant pour aller ailleurs. Mais il n'y a plus « d'ailleurs » pour eux. Confrontés à de nouvelles arrivées massives après quelques années de déclin de l'afflux et à un affaiblissement du rythme d'accueil par les nations riches, les pays de la région ferment progressivement leurs portes. La Thaïlande, depuis janvier, et Taïwan, de manière systématique, repoussent les « boat people » à la mer ; quant à la Malaisie, elle vient d'annoncer qu'elle ne les accueillera plus à partir d'avril 1989 et qu'elle fermera le camp d'asile temporaire de Pulau-Bidong : les « boat people » sont désormais des errants de la mer, des réfugiés sans destination.

Le changement de politique des autorités de Hongkong, pour légitime qu'elle puisse paraître étant donné l'afflux de ces derniers mois (en moins d'un an, le nombre des réfugiés est passé de huit mille à seize mille cinq cents en juin), n'en constitue pas moins un *« précédent malheureux »* qui ne manquera pas d'influencer les autres pays de la région, estiment les représentants des douze organisations internationales charitables s'occupant des réfugiés et actuellement réunis à New-York.

Tentative de dissuasion

Le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), organisme des Nations unies, a pour sa part émis des réserves sur la décision de Hongkong. *« Nous sommes préoccupés, car le moment ne semble pas opportun et peut compromettre les négociations du HCR avec le Vietnam sur la question de départs concertés. Surtout, cette mesure risque de dissuader tous les réfugiés potentiels de partir, remettant en cause le principe même du droit d'asile »*, explique M. Fazul Karim, représentant du HCR à Hongkong.

Le changement de politique de la colonie britannique est surtout perçu comme le signal d'une profonde modification de l'attitude des pays de la région à l'égard des « boat people ». Hongkong, font valoir les autorités, se trouve dans une situation désormais insoutenable : le nombre des réfugiés vietnamiens a augmenté de 65 % en 1987 et, au cours des six premiers mois de l'année, les arrivées ont doublé par rapport à celles de 1986 et 1987 réunis (8 000 personnes). A ce rythme, *« nous en aurons plus de 20 000 à la fin de l'année »*, commente M. French.

A partir de 1982, dans une première tentative de dissuasion, Hongkong créa des « camps fermés » (en transformant d'anciennes prisons ou des léproseries comme celle de l'île de Hei Ling Chau), où étaient parqués les réfugiés, espérant que cet univers concentrationnaire inciterait les « boat people » à aller ailleurs. La double haie de grillage, la surveillance par du personnel des pénitenciers s'avérèrent une double erreur : d'une part, outre leur caractère inhumain, ces mesures ne dissuadèrent en rien les réfugiés de venir ; en outre, elles rendirent le travail des organisations internationales, dont le HCR, plus difficile étant donné le caractère fermé des camps (les conditions sanitaires y étaient néanmoins correctes et y travaillaient des organisations humanitaires tel qu'Ecole sans frontières).

Les 16 500 réfugiés qui s'y trouvaient jusqu'à la mi-juin ont été transférés dans des camps provisoires, dont le régime doit être libéralisé. Considérés comme de véritables réfugiés, ils peuvent, théoriquement, être pris par un pays d'accueil. Mais certains (3 216) sont déjà là depuis cinq ou six ans et 2 774 enfants sont nés dans les camps depuis 1982.

A cette question du nombre sur un territoire surpeuplé (5000 habitants au kilomètre carré), s'ajoutent les problèmes propres à la colonie britannique : une immigration philippine qui irrite (plus de 40 000 domestiques) et surtout chinoise difficile à endiguer. Chaque année, 30 000 immigrants de Chine arrivent légalement à Hongkong tandis que 30 000 clandestins sont rapatriés ; mais sans doute autant se fondent dans la société. La majorité des immigrants clandestins viennent à Hongkong pour des raisons économiques. Ceux qu'on prend sont renvoyés mais, depuis mai, ils sont aussi passibles de peine de prison. En pratique, le système est plus hypocrite : bon nombre des illégaux, recrutés par des passeurs et des marchands de main-d'œuvre, sont employés sur des chantiers de construction (secteur en pleine expansion) et, comme par hasard, le jour précédant la paye, survient une descente de police...

Quoi qu'il en soit, les autorités de Hongkong se devaient d'harmoniser leur politique d'immigration : si elles repoussaient les immigrants économiques chinois, il leur fallait traiter les Vietnamiens de la même manière. Un fort mouvement d'opinion poussait les autorités à réagir. La grande majorité de la population de Hongkong est composée d'immigrés qui ont fui le chaos des années 40 ou le communisme. Sans doute n'ont-ils pas oublié, mais alors que pèse sur leur avenir l'hypothèque de 1997 (le retour sous l'administration chinoise), ils ne veulent pas compromettre les avantages acquis avec le fardeau des Vietnamiens. Pékin vient d'exprimer son soutien entier à la politique de Hongkong.

Les critères qu'appliquent les autorités de Hongkong pour décider si un « boat people » est un « véritable réfugié » ou un immigrant économique sont ceux établis par la Convention des Nations unies de 1951 qui stipule que le motif du départ doit être la peur d'être persécuté pour des raisons tenant à la race, la religion, la nationalité ou aux opinions politiques. Au pied de la lettre, combien dans la nouvelle vague de *« boat people »* entrent dans cette catégorie ? 10 %, estiment les autorités de Hongkong.

Ces deux dernières années ont été marquées par un phénomène nouveau : les réfugiés, principalement ceux qui arrivent à Hongkong, sont des Vietnamiens du Nord. Paysans ou pêcheurs partis du delta du Fleuve Rouge (Haiphong) ou de la région de Hué et Da-Nang, ils longent la côte chinoise, passent par le détroit de Hainan, puis arrivent à Macao d'où ils sont dirigés vers Hongkong. Ils fuient la disette engendrée par une des crises économiques les plus graves que le Vietnam ait connues.

Terres de premier asile

« Certes, ces pauvres gens, pour la plupart sans éducation, partent par famille entière, fuient-ils la famine, commente un membre d'une organisation charitable internationale, *mais ils fuient surtout une impasse. Ce ne sont pas des gens qui ont une argumentation sans faille pour expliquer la « persécution » dont ils sont l'objet. Mais si une politique économique s'avère une faillite, si on dit à un pêcheur d'aller travailler dans une ferme d'Etat, s'il ne peut plus nourrir sa famille et qu'il prend le risque énorme de fuir en vendant tout ce qu'il a, n'est-ce pas la peur, même si elle n'est pas à proprement parler « politique », dont fait état la convention des Nations unies, qui l'anime ? »*.

Le problème est humanitaire même s'il doit entrer dans un cadre juridique. Et le dilemme est là, entier, dans cette phrase rapportée par un inspecteur de l'immigration qui interroge les nouveaux arrivants et leur annonce qu'ils sont désormais des illégaux : *« La détention, je l'accepte, mais ne nous renvoyez pas. »* Pour qu'un homme de la rizière, dont toute la culture a été imprégnée par l'attachement à la terre des ancêtres, dise cela, il faut plus qu'une crise économique.

Les pays de la région, terres de premier asile, ne veulent plus des « boat people » : selon les statistiques du HCR, 40 000 réfugiés sont actuellement dans leurs camps, soit 25 % de plus qu'il y a un an, et un sur quatre a été pris par un pays d'accueil, soit deux fois moins qu'il y a un an. Les nations riches se sont lassées, elles aussi. On tend à détourner les yeux du problème : les « boat people » sont devenus les oubliés de la mer. Et pourtant, ils continuent à jouer leur vie sur leurs bateaux, sourds apparemment aux mesures de dissuasion, animés par cette force irrépressible qu'on appelle l'espoir.

PHILIPPE PONS.

CAMBODGE : la démission du prince Sihanouk

« Empêcher les Khmers rouges de reprendre le pouvoir »

« Il faut empêcher les Khmers rouges de reprendre le pouvoir. Sinon, on risque de voir le polpotisme revenir dans son horreur », a déclaré, le mardi 12 juillet, le prince Sihanouk en arrivant à Roissy après avoir annoncé, la veille à Bangkok, sa démission de la présidence de la résistance cambodgienne (*le Monde* du 12 juillet). Le prince, qui a affirmé vouloir vivre en exil en France, a dit *« compter sur l'Europe, les Etats-Unis et le Japon »* pour faire échec aux Khmers rouges.

Le prince a donc levé le voile sur les « raisons sérieuses » de sa démission : tout doit être entrepris pour empêcher les Khmers rouges de reprendre le pouvoir à la faveur d'un retrait militaire vietnamien. Il avait d'ailleurs indiqué cette préoccupation, le 28 juin, dans son bulletin d'information parvenu mardi à Paris : *« Je ne manquerai pas de démissionner de la présidence »* de la résistance *« et de m'exiler définitivement à Mougins le jour où la partition, même* de facto, *du Cambodge sera par trop évidente »*. Autrement dit, il redoute toujours (*le Monde* du 7 juillet) la partition de son pays entre les Khmers rouges à l'ouest et la faction pro-vietnamienne à l'est.

Japonais et Américains ont déjà exprimé le souhait que Sihanouk continue de jouer un rôle-clé dans un règlement du conflit. Le prince a indiqué, avant de quitter la capitale thaïlandaise, que son fils, le prince Ranaridh, commandant en chef de l'Armée nationale sihanoukiste (ANS), le représentera le 25 juillet en Indonésie. Selon de bonnes sources, Sihanouk aurait donc renoncé à participer à cette « réunion informelle », à laquelle les Etats indochinois (Cambodge, Laos et Vietnam) comptent assister — ils l'ont redit, lundi, lors d'une conférence extraordinaire à Phnom-Penh — à condition qu'elle ne débouche pas sur des négociations. Le prince devrait, cependant, retourner pour quelques jours en Thaïlande, début août, pour accueillir Mme Thatcher à Site-B, le camp des réfugiés sihanoukistes sur la frontière cambodgienne.

On dit que le prince n'entend pas, cette fois, reprendre sa démission de la présidence de la résistance, afin de disposer d'une liberté supplémentaire de manœuvre. Il ne serait pas question, en tout cas, qu'il demande l'asile à la France.

J.-C. P.

(Publicité)

COMMISSION NATIONALE DES CANCERS

LE SCANDALE

La Commission nationale des cancers était dépourvue de titulaires depuis huit mois.

La veille de son départ, Mme BARZACH met en place pour trois ans une étrange commission de 29 membres dont sont exclus :

– Les centres privés libéraux.
– Les services de cancérologie radiothérapie des hôpitaux généraux.

OR CES DEUX FILIÈRES DE SOINS PRENNENT EN CHARGE 70 % DES MALADES ATTEINTS DE CANCER EN FRANCE.

L'importance et le rôle de la Commission nationale des cancers exigent que sa crédibilité soit restaurée et que toutes les filières de soins y soient également réunies.

– Union nationale hospitalière privée de cancérologie, 148, boulevard Malesherbes, 75017 PARIS.
– Association pour le développement des services pluridisciplinaires d'oncologie dans les hôpitaux publics, service de cancérologie, Centre hospitalier, 95100 ARGENTEUIL.

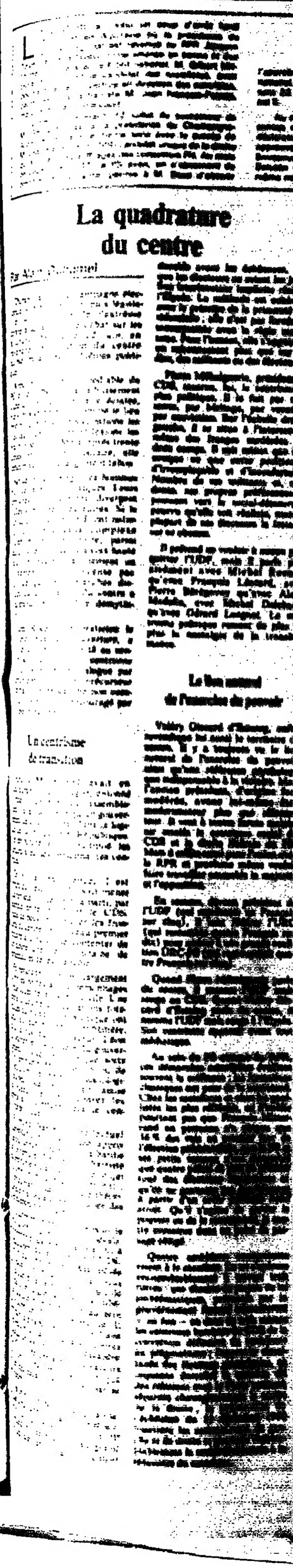
Les recla
La quadrature du centre

Les reclassements à droite et les difficultés de l'ouverture

L'OUVERTURE a connu un coup d'arrêt lundi 11 juillet en Aquitaine où la présidence du conseil régional est revenue au RPR Jacques Tavernier, à la faveur d'une alliance en bonne et due forme conclue avec le Front national. M. Gilbert Mitterrand, qui était le candidat des socialistes, avait pourtant tenté l'ouverture en direction des centristes, parmi lesquels le barriste M. Jean François-Poncet, mais celle-ci a tourné court.

L'élection le mardi 12 juillet du successeur de M. Bernard Stasi à la présidence de Champagne-Ardenne va dans le même sens avec le succès de M. Jean Kaltenbach (RPR) candidat unique de la droite qui a obtenu les suffrages des conseillers FN. Au mois de décembre 1987, le PS avait, en s'abstenant de prendre part au vote, permis à M. Stasi d'obtenir l'approbation de son budget sans les voix du Front national. Dans cette assemblée, le RPR et l'UDF totalisent 23 sièges, le PS 15, le PC 4, et le Front national 5.

Glissement

Au niveau national l'ouverture fait l'objet de réticences du côté socialiste, comme en témoigne la déclaration, au nom du PS, de M. Daniel Vaillant approuvant les propos critiques confiés par M. Henri Emmanuelli au *Nouvel Observateur*. M. Jean-Pierre Soisson symbolise ces réticences, bien qu'il ait lui-même mis en avant, dans sa prestation à « 7 sur 7 » le 10 juillet, son refus de voir la droite glisser vers l'alliance avec l'extrême droite, et déclaré qu'il se sent *« plus proche de M. Jospin que de M. Gaudin »*.

M. Jean-Claude Gaudin, qui, au contraire, symbolise ce glissement, s'est montré particulièrement virulent à l'égard du nouveau ministre de l'emploi en affirmant qu'il devient *« un jouet du Parti socialiste et de M. Mitterrand »*. *« Je trouve assez scandaleux*, a poursuivi le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, *que lorsqu'on s'est fait élire sous l'étiquette de l'URC pour faire une politique, on aille le lendemain répondre à des invitations pour faire une autre politique. »* De son côté M. Juppé secrétaire général du RPR, avait estimé qu'*« il ne reste plus à M. Soisson qu'à adhérer au PS »*.

Un autre représentant de l'ouverture, M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur, dont la présence au gouvernement n'est pas davantage appréciée dans les rangs du PS, bénéficie du soutien du CDS de Moselle, qui souhaite que *« cessent les vaines querelles de la politique et l'affrontement perpétuel d'une moitié du pays contre l'autre »*. Le CDS mosellan assure que M. Rausch *« montre la voie du dialogue constructif »*.

A l'inverse, le bureau politique de l'UDF avait estimé que le maire de Metz *« ne peut se prévaloir de son appartenance à l'UDF »*.

La quadrature du centre

Par Alain Duhamel

Durant la double campagne électorale – présidentielle, puis législative, – l'irruption de l'extrême droite a squattérisé le débat sur les alliances. Depuis le 12 juin, en revanche, la question du centre éclipse les autres problèmes politiques.

Avec le divorce irrémédiable du PC et du PS et l'affaiblissement d'une droite parlementaire éclatée, elle s'impose en effet comme le lieu géométrique des préoccupations les plus tactiques et des réflexions les plus prospectives. Mais, après trente années de logique bipolaire, elle demeure aussi très largement tabou.

Sur ce terrain piégé, les hommes politiques avancent masqués. Leurs approches circonspectes divergent d'ailleurs les unes des autres. Si le Parti communiste et le Front national diabolisent sans complexe l'ouverture vers le centre, parmi ceux qui y réfléchissent à voix haute ou à voix basse, franchement ou obliquement, on ne recense pas moins de quatre démarches distinctes. La quadrature du centre a donc grand besoin d'être démythifiée.

Michel Rocard, le praticien le plus ambitieux de l'ouverture, a choisi de donner la priorité au centrisme sociologique sur le centrisme politique. Homme de dialogue par tempérament, hérant et précurseur d'une majorité de gauche non communiste, il s'est senti encouragé par les propos présidentiels.

Un centrisme de transition

François Mitterrand avait en effet, durant sa campagne, entonné l'hymne à l'unité et au rassemblement. Il avait souligné qu'un gouvernement de coalition est dans la logique de la cinquième République. Son entourage avait multiplié les contacts avec des personnalités centristes.

En fait, à l'expérience, il est apparu qu'il est trop tôt pour mener une négociation de parti à parti, par exemple entre le PS et le CDS. Faute de pouvoir déplacer les frontières du centre, le nouveau premier ministre a donc dû se contenter de convaincre une demi-douzaine de personnalités de les franchir.

En revanche, il a pu largement ouvrir les portes à des personnages symboliques de la société civile. Une bonne douzaine d'illustrations totémiques du monde non politique ont ainsi fait leur entrée – éphémère, dans le cas du professeur Léon Schwarzenberg – au sein du gouvernement. Il s'agit en quelque sorte d'un centrisme de transition ou de substitution. Le centrisme sociologique a pour vocation d'élargir l'assise de l'exécutif et de préparer les esprits à l'ouverture vers le centrisme politique.

Raymond Barre, l'intellectuel indépendantiste, défend une approche plus conceptuelle et plus hardie de l'ouverture. La variété barriste du centrisme est à coup sûr celle qui s'assume le plus tranquillement... parce qu'étant jusqu'ici toute théorique elle n'a pas à se préoccuper des contingences électorales.

L'illustre professeur milite pour la constitution d'une force libérale, européenne et sociale. Il applaudit à la naissance du groupe de l'UDC (Union du Centre) à l'Assemblée nationale, même s'il en est plus l'allié que le parrain. Il se réjouit de l'apparition d'une «entente» libérale, sociale et européenne au sein du groupe de l'UDF maintenue. Il annonce la proche constitution d'une convention à partir de ses propres réseaux de soutien. Il ne désespère pas d'y attirer certains rénovateurs gaullistes. Il escompte surtout que toutes ces parallèles finiront par se rejoindre.

Son objectif explicite est qu'apparaisse ainsi une formation indépendante qui, sur le modèle du FDP allemand, puisse négocier au grand jour un contrat de gouvernement durable avant les échéances, pour que les électeurs en soient les juges. Son interlocuteur implicite réside à l'Elysée. La méthode est cohérente avec le principe de la primauté présidentielle ; elle n'est pas forcément incompatible avec la règle majoritaire. Pour l'instant, elle s'appuie sur un raisonnement plus que sur des élus, des militants ou des électeurs.

Pierre Méhaignerie, président du CDS, incarne, lui, le centrisme le plus politique. Il le fait par naissance, par héritage, par vocation, par conviction. Sur l'échelle droite-gauche, il se situe à l'intersection même des franges modérées des deux camps. Il sait mieux que quiconque ce que cette position a d'irremplaçable et d'inconfortable. Nombre de ses militants et, sans doute, ses propres préférences le poussent vers la social-démocratie pourvu qu'elle soit réaliste, mais la plupart de ses électeurs le freinent sur ce chemin.

Il prétend ne vouloir à aucun prix quitter l'UDF, mais il parle plus aisément avec Michel Rocard qu'avec François Léotard, avec Pierre Bérégovoy qu'avec Alain Madelin, avec Michel Delebarre qu'avec Gérard Longuet. Le centrisme politique ressent de plus en plus la nostalgie de la transhumance.

Le lien naturel de l'exercice du pouvoir

Valéry Giscard d'Estaing, enfin, revendique lui aussi le territoire du centre. Il y a toujours vu le lieu naturel de l'exercice du pouvoir, ainsi qu'une référence psychologique indispensable à la victoire. Mais l'ancien président, d'origine fort modérée, avoue lui-même être modernisateur plus que réformateur. Il veut à toutes forces maintenir attelés le centrisme social du CDS et la droite libérale du PR. Mais il milite aussi pour l'union avec le RPR et proclame même vouloir faire travailler ensemble la majorité et l'opposition.

En somme, devenu président de l'UDF (qui représente un Français sur cinq), il veut fédérer l'URC (qui rassemble quatre Français sur dix) pour arriver à une grande coalition URC-PS (qui regrouperait quatre Français sur cinq).

Quand Pierre Méhaignerie parle du centre, il nomme l'UDF mais songe au CDS. Quand Valéry Giscard d'Estaing parle du centre, il nomme l'UDF mais songe à l'Elysée. Son centrisme apparaît avant tout médiatique.

Au sein du PS comme du RPR, ces démarches centripètes éveillent souvent la méfiance : les formations classiques ont peur de la nouveauté. Chez les socialistes et chez les gaullistes les plus réfléchis, on n'oublie pourtant pas que François Mitterrand en personne n'a obtenu que 34 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle, que le PS et ses petits vassaux n'ont rassemblé que quatre points de plus au premier tour des élections législatives et qu'on ne gouverne pas durablement à partir d'un socle politique aussi étroit. Qu'il s'agisse de garder le pouvoir ou de le reconquérir, le centre constitue donc un point de passage obligé.

Quatre ambitions concurrentes visent à le canaliser. Le tri s'opérera vraisemblablement à travers trois filtres : une dizaine de projets de loi emblématiques, présentés par le gouvernement Rocard convaincront – ou non – en deux ou trois saisons les centristes barristes du CDS de la conversion définitive du socialisme au pragmatisme ; l'approche simultanée des élections municipales, en imposant derechef la question clé des relations avec le Front national, séparera chirurgicalement le centre de la droite ; la préparation de l'échéance du 31 décembre 1992 fouettera les nationalismes de gauche et de droite et poussera vraisemblablement la social-démocratie à la rencontre du centrisme.

Les pionniers de la recomposition

Le centre est installé à l'Assemblée nationale dans un couloir qui surplombe le service de l'affranchissement et les bureaux des vice-présidents. Le passage est étroit et la marge de manœuvre limitée quand on se croise. Ce couloir n'en constitue pas moins la seule manifestation concrète d'un possible mouvement vers la recomposition politique qui doit propulser le microcosme dans le troisième millénaire.

Les locaux abritent le bureau du nouveau groupe de l'Assemblée, l'Union du centre, présidé par M. Pierre Méhaignerie, ancien ingénieur du génie rural de quarante-neuf ans. Ils étaient occupés, dans la précédente législature, par le Front national, mais il ne reste de l'épopée lepéniste qu'un autocollant à la gloire des « paras », oublié sur une étagère, et les centristes n'abordent guère le sujet. L'UDC compte quarante députés (dont six apparentés), presque tous membres du CDS et fraîchement émancipés de l'UDF et de la *« dictature intellectuelle de MM. Madelin et Longuet »*. Ils sont étonnés qu'on vienne leur demander leurs impressions de pionniers du nouveau paysage politique, alors qu'ils ont pris leurs distances avec l'UDF il y a trois semaines, après y avoir pensé pendant sept ans. *« Je n'ai rien à dire. Je suis méhaignériste, c'est tout »*, affirme M. Adrien Zeller, ancien ministre et député du Bas-Rhin, comme si ce n'était pas, déjà, une petite révolution.

En cette fin de session parlementaire, les centristes sont encore sur la défensive, même s'ils sont heureux de se retrouver en famille. D'entrée, M. Méhaignerie prévient ceux qui se croiraient à l'UDF que son groupe a une *« discipline de communication »*, selon le terme cher à M. Michel Rocard et sans doute moins à M. Léon Schwarzenberg. On ne leur fera donc pas dire de mal de qui que ce soit. M. Méhaignerie donne l'exemple, qui ne répond pas aux invectives de M. Gérard Longuet (1) et qui, lorsqu'il relève que les alliés du RPR n'ont pas assisté à son premier grand discours de la législature, ajoute charitablement qu'ils avaient *« une réunion »*.

Les centristes plaident pour *« la tolérance à l'égard des amis, des alliés et des adversaires »*, selon les termes de M. Ambroise Guellec, député du Finistère et lui aussi ancien ingénieur agronome, et ils sont bons chrétiens. *« Meilleurs chrétiens »* même que d'autres, si on en croit M. Jean-Paul Fuchs, député du Haut-Rhin et président d'un intergroupe sur la sécurité routière, emporté sans doute par son enthousiasme quant à l'atmosphère *« ouverte »* et *« démocratique »* qui règne à l'UDC.

L'Union du centre compte deux femmes, quatre anciens ministres du gouvernement Chirac, deux élus de la région parisienne et trois des DOM-TOM, un polytechnicien, deux énarques, un gérant de coopérative agricole et M. Raymond Barre, qui n'est qu'apparenté. Elle ne s'est pas encore fait beaucoup remarquer dans l'hémicycle, où on la distingue mal, de part et d'autre de la travée qui marque le clivage entre l'UDF et le PS, et où le ton a jusqu'à présent plutôt été donné par M. Jacques Toubon.

Mais M. Méhaignerie assure que l'UDC attire l'ensemble de l'opposition vers ses positions du centre, *« d'autant qu'il existe au sein du RPR un véritable besoin d'identité sociale »*. M. Méhaignerie a déjeuné le 5 juillet avec M. Edouard Balladur, mais il s'agissait moins de parler des « rénovateurs » du RPR – l'ancien ministre d'Etat n'en est pas – que de s'inquiéter des projets à long terme de l'*« indépendantiste »* de l'UDF qui professe que *« rira bien qui rira le dernier »*.

« Le premier chapitre a été un peu laborieux, admet M. Jacques Barrot, avocat, député de Haute-Loire et secrétaire général de l'UDC. *« Mais c'était une opération difficile. »* Le centre, en effet, a dû *« ferrailler »* pour obtenir des positions de rapporteurs dans les débats budgétaires de l'automne ou une dizaine de présidences de ces groupes d'amitié qui font d'intéressants voyages à l'étranger. M. Méhaignerie n'a pas obtenu de représentant à la commission mixte paritaire Sénat-Assemblée qui a été saisie du texte sur l'amnistie, et l'intergroupe UDF-UDC n'est encore qu'un souhait. Mais le centre, qui a quitté la confédération à l'Assemblée, en est toujours membre à la ville par l'intermédiaire du CDS. et M. Méhaignerie peut se concerter avec MM. Giscard d'Estaing et Gaudin au bureau exécutif de l'UDF.

« Nous sommes bien entre nous »

Il a fallu aussi répondre aux lettres des électeurs qui *« croient que nous sommes déjà socialistes »*, comme dit M. Fuchs, mais qui se trompent car, à l'heure où nous mettons sous presse, le centre est résolument dans l'opposition. Il a fallu encore affronter la menace des amis de susciter des candidatures concurrentes lors des prochaines élections cantonales.

De ce point de vue, si M. Barrot n'émet pas de crainte précise, *« la vigilance reste de mise »*. *« L'opposition doit se rendre compte que pour gagner les élections, il n'est pas question de mettre le centre en suspicion. »* Il a fallu enfin gérer les réticences d'une dizaine de membres du CDS, qui ont demandé à voir avant de sauter le pas, et la défection de MM. Jean-Pierre Soisson et Jean-Marie Rausch, lequel n'a tout de même pas été exclu du CDS puisque les centristes n'aiment pas les exclusions. Mais, au total, le centre existe en son couloir, et ce n'est pas rien dans une période où la droite vit une atmosphère de *« concile de Trente »*, selon l'expression d'un député UDF ; où l'on ne sait plus qui cherche à isoler qui, en déjeunant avec tel allié dans un lieu très public, mais où tout le monde a saisi que M. Giscard d'Estaing avait remplacé M. Lecanuet à la tête de l'UDF.

Le centre, par essence, est indivisible. *« Nous sommes très bien entre nous »*, affirme M. Bernard Stasi, énarque et député de la Marne, qui, pour avoir *« pris des positions incomprises des électeurs dans un premier temps et même dans un deuxième »*, a rassuré quelques collègues *« moins chevronnés » : « Il faut avoir le respect de l'électeur, sans en être prisonnier. »* On distingue tout de même quelques nuances dans le groupe centriste, entre les *« tempéraments plus ou moins audacieux ou plus ou moins frileux »*, selon la description de M. Stasi. Car le centre a eu son grand débat, à propos de la présidence de la commission des affaires sociales, et MM. Méhaignerie, Barrot et Stasi se sont opposés à MM. François Bayrou, député des Pyrénées-Atlantiques et président d'un groupe permanent de lutte contre l'illetrisme, Bernard Bosson, ancien ministre à quarante ans tout juste, et plus généralement aux élus qui viennent de circonscriptions difficiles.

Une campagne cauchemardesque

Il n'y a pas eu de menace de la part du RPR, mais seulement une certaine *« pression »* pour que M. Barrot comprenne qu'il aurait la vie dure s'il acceptait la présidence offerte par les socialistes. La « base » a tranché pour le refus. *« Ce n'était pas net du tout »*, affirme l'ancien secrétaire d'Etat à la mer, Ambroise Guellec, qui n'oublie pas que les socialistes, sur le terrain, lui ont infligé une *« campagne cauchemardesque »*.

« Nous n'avons pas de comptes à rendre au RPR », estime de son côté M. Gérard Grignon, député de Saint-Pierre-et-Miquelon, venu au centre parce qu'il est *« partisan de la gestion, de l'investissement et de la liberté »* et qui aimerait pouvoir changer des dollars canadiens à Paris sans avoir à courir trois banques différentes. *« Nous avons été exemplaires. Nous n'en serons que plus libres pour nous déterminer sur le fond des textes*, affirme M. Méhaignerie. *C'est un bon calcul ou un bon investissement. »*

Les frileux et les audacieux se retrouvent en tout cas dans un même effroi devant la témérité de M. Barre. Les centristes aiment toujours l'ancien premier ministre et ils ont beaucoup apprécié de discuter en toute simplicité avec lui pendant trois quarts d'heure de l'IGF à la dernière réunion de groupe, bien qu'ils ne soient pas tous aussi calés que M. Edmond Alphandéry (Maine-et-Loire). Mais ils ne revendiquent plus l'étiquette « barriste », sans aller jusqu'à dire – qu'on ne se méprenne pas – qu'ils ne le sont plus. *« Je fais la nuance du moment »*, explique M. Michel Voisin, nouvel élu de l'Ain et expert-comptable, pour qui *« l'UDC fait partie de l'UDF et de l'URC »* mais qui avoue être encore en période de formation à la *« technique politique »*. Bref, le député de Lyon *« fait tellement fi des considérations tactiques »* que sa position *« non conformiste »* est *« très difficile à expliquer à ceux qui gèrent des alliances locales sur le terrain »*, comme traduit un député qui préfère rester anonyme.

Dans l'opposition tout l'hiver

Les centristes, qui tiendront, c'est promis, leurs journées parlementaires autonomes, tout en participant à une, voire deux, des journées de l'UDF, devraient rester dans l'opposition cet été, et sans doute encore pendant l'hiver puisqu'il y aura des cantonales – *« les alliances classiques vont reprendre leurs droits »*, dit M. Barrot – et la possibilité d'exprimer la petite musique du centre au moment du vote du budget. Au-delà, nul ne fait de prévisions. *« Bien malin qui sait de quoi vont être faites les évolutions de la société française »*, résume le député de Haute-Loire.

Pour M. Méhaignerie, *« l'action du gouvernement a jusqu'ici été assez sérieuse et raisonnable »* mais les *« douches froides se sont multipliées »* du côté du PS. L'ancien ministre de l'équipement craint que les socialistes ne soient pris par la guerre de succession qui s'annonce et repris par *« la magie des mots »*. Il n'est pas question pour lui d'être *« une roue de secours »* du PS, ce qui ne déplacerait pas *« l'axe de la vie politique »*. Le centre ne ferme pas non plus *« les portes de l'ouverture » a priori* mais il faudrait que *« les conditions soient réunies autour d'une large union »*, et que la classe politique se mette d'accord sur *« un contrat 50/50 pour résoudre les problèmes-clefs de la société française, comme le cancer des corporatismes »*. Bref, l'idéal serait plutôt un renforcement de l'UDC et *« l'éclatement à terme du PS »*.

Le centre, pas plus que quiconque, ne sait si la vie politique va évoluer vers ce que M. Barrot appelle une *« version soft »*, avec *« une opposition plus constructive et une majorité moins arrogante »* ou vers une tendance *« hard »* avec *« cassures à droite et à gauche »*, mais il ne s'affole pas. Pendant que M. Giscard d'Estaing tance M. Léotard, qui tance M. Barre, l'UDC réunit ses experts sur la CNCL ou le minimum social garanti et projette la tenue de colloques à la rentrée – véritable test après le baptême du feu de juillet – sur la justice ou la santé, avec participation de *« ce que la société civile compte de meilleur »*. Pendant que M. Alain Juppé proclame que M. Rocard *« patauge »* et que M. Léotard déclare que le président de la République *« a oublié d'être bête »*, M. Méhaignerie, qui a promis de *« s'opposer autrement »* parle de *« pas de clerc »* à propos du gouvernement et s'inquiète des *« orientations prises »*. Plus qu'une politique, le centre est une affaire de style.

CORINE LESNES.

(1) A propos de l'UDC et de son président, M. Gérard Longuet a parlé de « prurit d'un grand jeune homme qui a voulu s'établir à son compte » lors du dernier conseil national du PR.

Lionel Stoléru, pilotin heureux

Des trois pionniers centristes de l'ouverture qui osèrent s'aventurer dans le premier gouvernement de Michel Rocard, il est officiellement le moins gradé. Il n'est qu'un modeste secrétaire d'Etat. Alors que ses deux compères, Michel Durafour et Jacques Pelletier, disposent, eux, de vrais ministères. Il fait figure de pilotin (1). Peu importe. Pour Lionel Stoléru, l'essentiel, c'est d'être bien dans sa peau. Et aujourd'hui, ce polytechnicien tranquille, venu au mitterrandisme par les chemins buissonniers du giscardisme, puis du barrisme, et par allergie absolue, depuis l'« affaire » de Dreux, en septembre 1983, à toute compromission avec le Front national, est indubitablement un homme heureux : *« Oui, je suis content. »*

Le pilotin Stoléru n'a pas d'états d'âme. Surtout depuis qu'il a franchi victorieusement les « quarantièmes rugissants » des élections législatives. Qui eût dit qu'il l'emporterait dans cette cinquième circonscription de l'Oise où il avait été parachuté ? *« C'est vrai, j'ai été élu miraculeusement*, dit-il en souriant, *mais si j'ai survécu c'est, d'abord, parce que je n'ai eu aucun problème pour réunir un électorat UDF-PS sans complexe et, ensuite, parce que j'ai été parfaitement aidé par des militants socialistes et centristes qui avaient pourtant l'habitude, depuis quinze ans, de coller des affiches les uns contre les autres. Il faut dire aussi qu'en me tirant dessus au bazooka le PC m'a sans doute rendu service... »*

Mais à quoi peut servir un simple pilotin parmi les loups de mer socialistes, à bord d'une nacelle aussi désarmée qu'un secrétariat d'Etat au Plan ? *« Je pense avoir un rôle non négligeable*, répond-il. *Dans le gouvernement Rocard II, j'ai consolidé mon assise en obtenant dans mon décret d'attributions la préparation de l'horizon 1993. D'une façon générale, je ferai en sorte, quand cela sera nécessaire, d'aider la politique du gouvernement à se recentrer afin que la majorité présidentielle continue de se reconnaître dans le gouvernement de la France. »*

Des clubs à l'automne

Décodé, ce message signifie que Lionel Stoléru ne cessera de s'employer à élargir l'ouverture. Ce pilotin est aussi, en effet, un excellent sous-marin de la cause élyséenne. Il faisait partie de ces « clandestins de l'ouverture » qui, avant même la réélection de François Mitterrand, fomentaient à fond de cale, en compagnie des Simone Veil et autres Jean François-Poncet, avec la complicité de Jacques Attali et de Jean-Louis Bianco, les schémas de l'après-8 mai. Son objectif est de faire surface en lançant à l'automne un mouvement de clubs *« pour donner un contenu au dialogue dans une structure plus simple que celle d'un parti »*. Tout en faisant la navette entre les socialistes et les autres centristes; ceux qui n'ont pas encore osé franchir, comme lui, le Rubicon, pour *« faire le lien »*. Le lien *« avec ceux qui sont encore à l'extérieur, et en particulier avec le groupe de l'Union du centre »*. Une belle bourlingue en perspective, que Lionel Stoléru prépare avec sérénité : *« Manier la barre, c'est comme appliquer le Plan. Quand vous êtes dans la tourmente, il faut parfois savoir se laisser porter par certaines vagues, glisser entre les autres, et, une fois le calme revenu, on reprend le cap... »* Comme quoi on peut être pilotin et avoir la science politique des vieux capitaines...

ALAIN ROLLAT.

(1) Elève officier.

Politique

Dans les conseils régionaux

La droite, les centristes et l'extrême droite forment la majorité de M. Tavernier (RPR) en Aquitaine

BORDEAUX
de notre correspondante

Avec quarante-trois suffrages sur quatre-vingt-trois, le professeur Jean Tavernier a été élu lundi matin 11 juillet dès le premier tour de scrutin président du conseil régional d'Aquitaine. Il succède à ce poste à M. Jacques Chaban-Delmas, député et maire de Bordeaux, démissionnaire pour cause de cumul de mandats. M. Tavernier a réuni sur son nom la totalité des suffrages du RPR dont il est issu, de l'UDF et du Front national, le mouvement d'extrême droite étant gratifié d'une vice-présidence (1).

M. Gilbert Mitterrand a, de son côté, fait le plein des voix du PS et du MRG, soit 32 suffrages tandis que M. Roger Gorse (PCF) obtenait les huit voix des membres communistes et apparentés de l'assemblée.

A la suite du scrutin, les socialistes ont déposé sur le bureau du nouveau président des *« réserves »* concernant la régularité de l'élection, estimant que le secret du vote n'avait pas été respecté. L'après-midi, en signe de protestation contre l'élection d'un vice-président, membre du Front national, les élus socialistes, radicaux de gauche et communistes ont quitté la salle, refusant de participer à la désignation des vice-présidents et des membres du bureau. Celui-ci n'est donc que le reflet de la majorité nouvellement constituée hier. Outre M. Jacques Colombier (Front national) qui accède au poste de vice-président, M. Robert Valla siégera au bureau. M. Didier Borotra (UDF-CDS) succède, lui, à M. Jean François-Poncet au poste de premier vice-président.

L'élection de M. Tavernier à la tête de la région Aquitaine marque ainsi la fin d'un rêve d'ouverture et la confirmation d'une majorité aux contours bien définis associant le RPR, l'UDF (eux-mêmes regroupés au sein de l'Union des démocrates d'Aquitaine, UDA) et le Front national.

Ce rêve a été caressé quelque temps par M. Gilbert Mitterrand et ses amis socialistes. La lettre-programme présentée la semaine dernière se voulait une plate-forme destinée à accueillir quelques centristes. Les relations au sein de l'UDA n'étant guère idylliques, tous les espoirs étaient permis.

Des contacts avaient été pris, des avances esquissées. Sur le papier tout devenait possible. Malgré les critiques acides et les états d'âme non dissimulés des communistes, M. Gilbert Mitterrand pouvait compter sur leurs voix dès le deuxième tour. Trente-deux plus huit, cela faisait quarante. Il suffisait d'en ajouter deux ou trois...

Ce qui était spéculation politique et arithmétique à gauche devenait, à droite, nécessité. Les additions parlaient d'elles-mêmes.

Un rêve passe...

Le RPR se chargea de prendre contact. Les élus du Front national qui, en 1986, avaient fait l'appoint pour assurer l'élection de M. Jacques Chaban-Delmas sans négociations préalables, n'avaient obtenu qu'un poste de secrétaire. Cette fois, ils voulaient une vice-présidence. Elle leur fut accordée. Dès lors, tout était joué. Les élus centristes susceptibles de céder au chant des sirènes de l'ouverture étaient priés de serrer les rangs et l'affaire fut réglée.

Au moment du scrutin, à gauche, le cœur n'y était plus. On exigea bien un isoloir. Il fut dressé. Mais seuls ou presque les élus du PS et du MRG y pénétrèrent. Une des rares exceptions, à droite, fut M. Tavernier lui-même mais il ne s'était ostensiblement muni que d'un seul bulletin portant son nom !

Il ne restait plus aux exégètes qu'à épiloguer sur tel ou tel aspect de la situation. Par exemple, M. Didier Borotra, challenger de M. Tavernier au sein des primaires de l'UDA, précédant le candidat du groupe, M. Jacques Valade, ancien ministre, lui-même un temps hésitant à se lancer à la conquête de ce « perchoir » régional, félicitant chaleureusement son compagnon sous l'œil des caméras. Tandis qu'un mètre plus bas M. Jean François-Poncet, leader de la branche UDF de l'UDA, semblait penser à autre chose.

Un rêve d'ouverture était passé. Une majorité était née. Et le Front national voyait s'appliquer sans autre difficulté la stratégie définie la veille par Jean-Marie Le Pen...

(Intérim.)

(1) La composition du bureau est la suivante : président, M. Jean Tavernier (RPR) ; premier vice-président, M. Didier Borotra (UDF-CDS) ; vice-présidents : MM. Jean Arrian (RPR), Jacques Colombier (Front national), Alain Bournazel (RPR), Raymond Brun (CNI), Gérard Castagnera (RPR), Yves Lecaudey (UDF-PR), Jean-François Pintat (UDF-PR).

M. Pierre-Charles Krieg (RPR) brigue la présidence de la région Ile-de-France

A l'issue d'une réunion, le 11 juillet, du groupe RPR du conseil régional d'Ile-de-France, M. Pierre-Charles Krieg, président de ce groupe, a été désigné pour briguer la succession de M. Michel Giraud à la tête de cette assemblée.

Dans le vote, qui a eu lieu à bulletin secret, M. Krieg a obtenu trente voix, M. Didier Julia, député de Seine-et-Marne, dix-huit. Il y avait six absents et l'on a dénombré cinq abstentions. M. Paul Viollet avait retiré sa candidature.

Cette réunion a été suivie d'une autre avec le bureau du groupe UDF. Il a été décidé que la première vice-présidence reviendrait à l'UDF, mais on ignore si elle sera occupée par M. Jean-Pierre Fourcade, actuellement hospitalisé, qui pourrait, selon certaines rumeurs, quitter le conseil régional pour se consacrer à ses mandats de sénateur des Hauts-de-Seine et de maire de Saint-Cloud.

L'élection du président du conseil régional a été fixée au 11 octobre, juste après le scrutin des cantonales, et M. Michel Giraud assurera, d'ici là, l'intérim. On estime qu'une dizaine de conseillers régionaux seraient touchés après les cantonales par la loi sur le cumul des mandats.

La question qui se pose est de savoir dans quelles conditions le Front national négociera son soutien à M. Krieg (1).

Né en 1922 à Lille, ce dernier est maire du quatrième arrondissement de Paris depuis 1983 et ancien député de la capitale de 1962 à 1986, et il est considéré comme proche de Jacques Chirac. Plusieurs élus régionaux estiment que son élection pourrait entraîner une mainmise de l'Hôtel-de-Ville sur la région et sur les départements de la petite et de la grande couronne qui la composent.

F. Gr.

(1) Le RPR compte 58 élus, l'UDF 31, le PS 65, le PC 20, le FN 21. Il y a deux non-inscrits.

A Paris

L'opposition municipale participera à la préparation du bicentenaire

La Révolution française va-t-elle réconcilier majorité et opposition au conseil de Paris ? Ce serait trop dire encore. Pourtant lundi matin, 11 juillet, au début de la séance de l'assemblée parisienne, les fleurets étaient mouchetés. Le président du groupe socialiste et désormais secrétaire d'Etat aux transport fluviaux et routiers, Georges Sarre, s'était indigné, voilà quelques semaines : Jacques Chirac, disait-il *« a choisi de faire le bi-centenaire de la Révolution une affaire personnelle »*. Il *« confisque »* affirmait-il la Révolution en excluant l'opposition municipale de la commission présidée par M. Jean Tibéri. Et tout cela pour aboutir à convier les Parisiens *« comme spectateurs passifs d'une commémoration édulcorée »*. A la fin de la semaine dernière, la maire de Paris avait, de son côté, mis en cause la commission nationale qui n'aurait plus avec Jean-Noël Jeanneney *« le souffle »* que lui avaient donné Michel Baroin puis Edgar Faure. *« Je sens,* ajoutait Jacques Chirac, *comme une tentation de politiser cette commémoration. Les choses sont reprises en main à l'Elysée, au ministère de la culture devenu le ministère du bi-centenaire. »*

En ouvrait le conseil, lundi, le maire de Paris a modéré ses propos. Il a surtout voulu donner un gage dans sa recherche du *« consensus »* qu'il avait cru voir rompu quelques jours plutôt. La commission municipale, a-t-il annoncé, *« s'enrichira d'un représentant de chacun des groupes politiques au conseil de Paris »*.

Satisfaction donnée à Georges Sarre et aux élus de gauche sur ce point, il a rappelé les grandes lignes du programme que la Ville de Paris propose en complément au programme national, autour des trois thèmes : Paris, lieu de mémoire, Paris, capitale de la communication, Paris, foyer de la création. Le 1er janvier 1989, le maire adressera ses vœux *« au monde entier »*. Le 14 juillet, un grand concert-spectacle sera réalisé par Jean-Michel Jarre, et le soir du 26 août, au Trocadéro, un conert international des droits de l'homme. Le TMP-Châtelet présentera *Fidelio*, mis en scène par Georgio Strehler. Dans le bois de Vincennes, un spectacle restituera le cheminement de la foule parisienne le 1er juillet 1789. Dix films sur la Révolution seront projetés sur un écran géant sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville. Colloques, congrès et exposition seront organisés, et un *« Commissariat général aux grandes journée du Bicentenaire »* est créé, installée aux Cordeliers, animée par M. Jean de Préaumont, adjoint au maire de Paris.

Ainsi sera célébré l'événement qui consacrera *« des valeurs telles que la liberté, la démocratie, l'idée de Patrie, la fraternité »* selon Jacques Chirac. *« Vous laissez de côté l'égalité »*, a regretté Georges Sarre. *« La mémoire serait-elle sélective ? »* Et de souligner que le bicentenaire est celui de la *« Révolution française, ensemble, cohérent, dynamique et vivant »* et pas seulement celui de 1789. Le président du groupe socialiste a donc formulé plusieurs propositions : étude par les jeunes parisiens, des cahiers de doléances. Les élus socialistes de la capitale lanceront d'ailleurs à l'automne prochain une consultation des parisiens sur ce thème des cahiers de doléances républicains les incitant à *« s'exprimer sur tous les aspects de leur vie quotidienne, de leurs aspirations »*. La gauche demande aussi l'organisation d'une grande fête de la Fraternité pour commémorer la Fête de la Fédération *« qui fut l'acte fondateur de la nation française sur une base volontaire »*. La réponse est autant dans le camp de la mission nationale que dans celui de la Ville de Paris.

CH. V.

POINT DE VUE

Le bon bout

par Jean Vries
pseudonyme d'un groupe de hauts fonctionnaires

NOUS avions été parmi les déçus de l'ouverture manquée, au lendemain de l'élection présidentielle (« l'Espoir fêlé », *le Monde* du 17 mai). Nous n'en sommes que plus à l'aise pour dire aujourd'hui notre confiance retrouvée.

Le premier ministre, à la personne duquel restait accrochée la promesse de la France unie, est en train de transformer l'essai. Pour commencer, il nous a rappelé des vérités remisées depuis, l'invention de la bipolarisation : que les causes principales de nos maux de société sont objectives et que, au lieu de chercher un bouc émissaire, nous devons les prendre, tous ensemble, à bras le corps ; que les lois doivent être nécessaires et qu'elles sont d'autant meilleures qu'elles sont votées par la majorité la plus forte ; que l'Etat doit se redéployer ; qu'un accord vaut toujours mieux qu'un édit ; qu'il n'y a pas de raison de remplacer contre leur gré des fonctionnaires loyaux et compétents ; qu'il n'y a pas, d'un côté, le quotidien et, de l'autre, les grands problèmes, ni, d'un côté, les questions techniques et, de l'autre, les affaires politiques ; que la politique n'est rien si elle ne s'intéresse pas aussi à l'état des cages d'ascenseur.

C'était déjà beaucoup de le dire ; mais il l'a aussi démontré dans les faits.

D'abord par le refus des procès et de la chasse aux sorcières. Ensuite sur la Nouvelle-Calédonie. Même fragile, même problématique, l'accord de Matignon est une formidable démonstration que la main tendue paie ; le courage paie ; un homme de bonne volonté, sans tapage, peut faire de deux frères ennemis les cofondateurs d'une paix commune.

Quel est son secret ? Ne pas choisir un bon et un méchant ; faire sentir à chacun les exigences du long terme ; jouer et faire jouer cartes sur table ; se garder de prendre la pose. Volonté, loyauté, lucidité : la méthode vaut aussi pour l'Hexagone. En cela, l'accord de Matignon fournit la clé d'innombrables autres déblocages. C'est un archétype de l'ouverture.

C'est également la quête obstinée de l'accord le plus large qui motive le renvoi à l'automne du vote des textes importans (revenu minimum d'insertion, impôt de solidarité sur la fortune) ; c'est elle qui justifie que l'IGF soit rebaptisé ; qui requiert la consultation approfondie des représentants des familles politiques sur la réforme de l'audiovisuel ; qui explique le vote consensuel de tous les textes — sauf un — présentés au Parlement au cours de la dernière session.

La cohérence de la démarche du premier ministre s'illustre jusques et y compris dans le traitement des couacs ministériels. Il prend une mesure corrective pour éviter les effets pervers de la décision du garde des sceaux en matière d'isolement des détenus terroristes. Il sanctionne un ministre qui, en violation du « code de déontologie » gouvernemental établi le 25 mai, annonce des mesures, d'ailleurs contestables et contestées, dont le principe n'avait jamais été évoqué dans un cadre interministériel.

Bien sûr, l'essentiel est encore à faire. Dans chacun des camps, les ayatollahs veillent jalousement à recharger les batteries de la bipolarisation. Les cyniques de tout poil peuvent ricaner du « boy-scoutisme » de M. Rocard. Le pouvoir partisan conserve encore toute son emprise.

N'importe : un pli est pris. Une idée nouvelle de la politique fait son chemin. L'ouverture tient le bon bout.

PROPOS ET DÉBATS

M. Pascal Clément
L'UDF

M. Pascal Clément, député (UDF-PR) de la Loire, proche de M. Raymond Barre, a affirmé, le lundi 11 juillet dans un entretien accordé à *Libération*, que *« l'UDF est l'avenir de notre pays »*. A condition, a-t-il poursuivi, que ses membres acceptent que la confédération ait *« un centre droit et un centre gauche »*. Interrogé sur la « Convention libérale, sociale et européenne » lancée par M. Barre, M. Clément a souligné que l'ancien premier ministre s'est, dès 1981, *« entouré d'hommes et de femmes qui n'appartiennent pas aux partis traditionnels »* et qu'*« il a bien raison »* de poursuivre dans cette voie. Le député barriste a toutefois précisé que l'idée de quitter le groupe UDF, auquel il appartient depuis sa création en 1978, *« ne l'a pas effleuré »*.

M. Michel Debré
Entorse

M. Michel Debré (RPR), l'un des pères de la Constitution de la Ve République, a déclaré le lundi 11 juillet, dans un entretien accordé au *Quotidien de Paris*, que l'ouverture marque le retour *« à la IVe République, un régime où les mots remplaçaient la politique, la réalité, les exigences normales »*. *« Ce à quoi nous assistons aujourd'hui est,* selon lui, *une grave entorse à l'esprit de la Ve : les socialistes ne peuvent être élus qu'avec les voix communistes, mais il est clair qu'ils ne veulent pas gouverner avec eux ; les centristes ne peuvent être élus que par les voix antisocialistes, mais ils ne veulent gouverner qu'avec les socialistes. » « A la longue,* a conclu M. Debré, *voilà qui est mortel pour la démocratie. »*

M. Harlem Désir
Transparence

M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, a estimé, le lundi 11 juillet sur RMC, que les 13 millions d'immigrés qui vivent au sein de la CEE constituent *« le treizième Etat »* de la Communauté européenne. Regrettant que ceux-ci n'aient *« quasiment aucun statut pour l'instant »*, Harlem Désir a précisé qu'*« à plusieurs reprises, le Parlement européen a posé le problème de leur intégration et a adopté des recommandations, des résolutions »* en faveur notamment de leur droit de vote aux élections locales. *« Malheureusement,* a-t-il conclu sur ce sujet, *le Parlement européen n'a pas de véritable pouvoir. » « Depuis deux ans,* a-t-il fait également observé, *les étrangers sont victimes de tracasseries administratives et policières qui sont telles que quasiment du jour au lendemain ils peuvent se retrouver en situation irrégulière et expulsables. »* Souhaitant l'abrogation de la loi du 9 septembre 1986, Harlem Désir a *« insisté auprès du nouveau gouvernement (...) pour que l'on revienne à des procédures plus transparentes, où les immigrés aient droit à la défense »*.

M. Eric Hinterman
Centre-gauche

M. Eric Hinterman, président de l'Alliance sociale-démocrate, estime que *« devant les réticences socialistes et face à une ouverture qui passe par-dessus la social-démocratie pour aller vers la droite classique, la création d'une véritable force politique de centre-gauche s'impose »*. Il propose la réunion d'états généraux du centre-gauche, à l'automne, *« pour rassembler en un seul mouvement... sociaux-démocrates, radicaux, gaullistes de gauche, démocrates de progrès, écologistes »*. *« Une direction collégiale,* regroupant les diverses sensibilités, *permettrait au centre-gauche de trouver sa place sur l'échiquier politique, n'en déplaise à ceux qui, à gauche et à droite, se sont constamment employés à en empêcher l'existence »,* conclut-il.

M. D. Vaillant (PS)
Le minimum garanti

M. Daniel Vaillant, membre du secrétariat national du PS, a déclaré, le 11 juillet, que M. Emmanuelli *« a dit des choses tout à fait justes »*, se référant à ses dernières déclarations (*le Monde* du 9 juillet). *« Je refuse* a priori *le distinguo entre ministres de la société civile et hommes politiques »*, a-t-il ajouté, en espérant que tous les membres du gouvernement *« feront de la politique »*.

Répondant à une question sur les *« couacs »* du gouvernement, M. Vaillant a affirmé que le PS *« regrettait ces problèmes du début du deuxième gouvernement Rocard »* mais *« se réjouit »* que M. Rocard *« ait fait preuve d'autorité, condition indispensable pour gouverner »*.

Commentant les propos de M. Soisson à « Sept sur sept » le 10 juillet, M. Vaillant a déclaré : *« Je me réjouis que M. Soisson ait clairement dit qu'il s'engagerait dans le cadre de la majorité parlementaire et gouvernementale. » « C'est un minimum garanti »* a-t-il ajouté. Comme l'ensemble du gouvernement, *« il faudra le juger sur sa politique »*.

M. Robert Vigouroux veut être candidat à la mairie de Marseille

M. Robert Vigouroux, maire socialiste de Marseille, entend bien figurer dans la compétition municipale de mars 1989. Désavoué le 27 juin dernier par les militants socialistes,qui ont désigné M. Michel Pezet comme tête de liste aux futures municipales, M. Vigouroux n'en a pas moins réaffirmé, le 9 juillet dans un entretien accordé à l'AFP, sa candidature à sa propre succession. *« Je fais confiance au Parti socialiste,* explique-t-il ; *le raisonnement logique conduit à la reconduction de l'équipe en place sur une liste dont personne n'est exclu. »* Contestant encore le mode de désignation de l'ancien président du conseil régional Provence-Alpes Côte d'Azur, le maire de Marseille se demande *« comment le PS peut dire : il est celui qui peut gagner, alors on l'élimine ? »*

Décès de Gilbert Martelli ancien maire de Sète

Gilbert Martelli, ancien maire communiste de Sète (Hérault), est décédé, dans cette ville, dans la nuit du dimanche 10 au lundi 11 juillet. Il était âgé de soixante-neuf ans.

[Né le 25 septembre 1918 à Sète, Gilbert Martelli a adhéré au PCF en 1944 après avoir participé à la Résistance dans sa région natale. Agent d'assurances, à la Libération, il entre au conseil municipal de Sète puis devient premier adjoint de Pierre Arrat, maire communiste élu en 1959, réélu en 1965 et 1971, figure locale du PCF aussi populaire que Paul Balmigère, ancien maire de Béziers (Hérault), récemment décédé. Elu conseiller général en 1973. Gilbert Martelli succède à Pierre Arrat, la même année, à la tête de la mairie qu'il occupera pendant dix ans. Battu aux élections municipales de 1983 qui avaient été annulées à Sète par le Conseil d'Etat — la municipalité est dirigée par M. Yves Marchand (CDS), — Gilbert Martelli retrouve son siège de conseiller général dans le canton de Sète, en 1985, après une annulation prononcée par le Conseil d'Etat.

LAISSEZ-VOUS PRENDRE AU JEU
TOUS LES JEUX DU MONDE
Yams - La banque - Le billard américain
La tour de Hanoï - La bataille navale
JEUX
36.15 LEMONDE

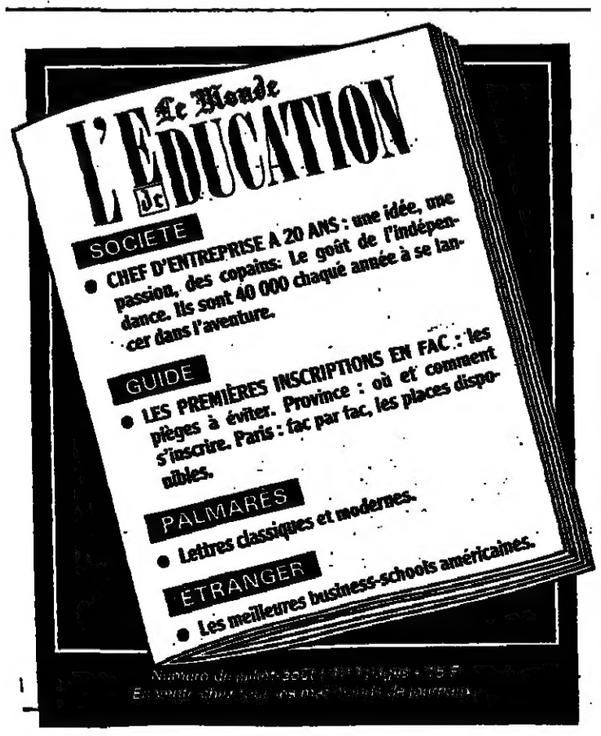

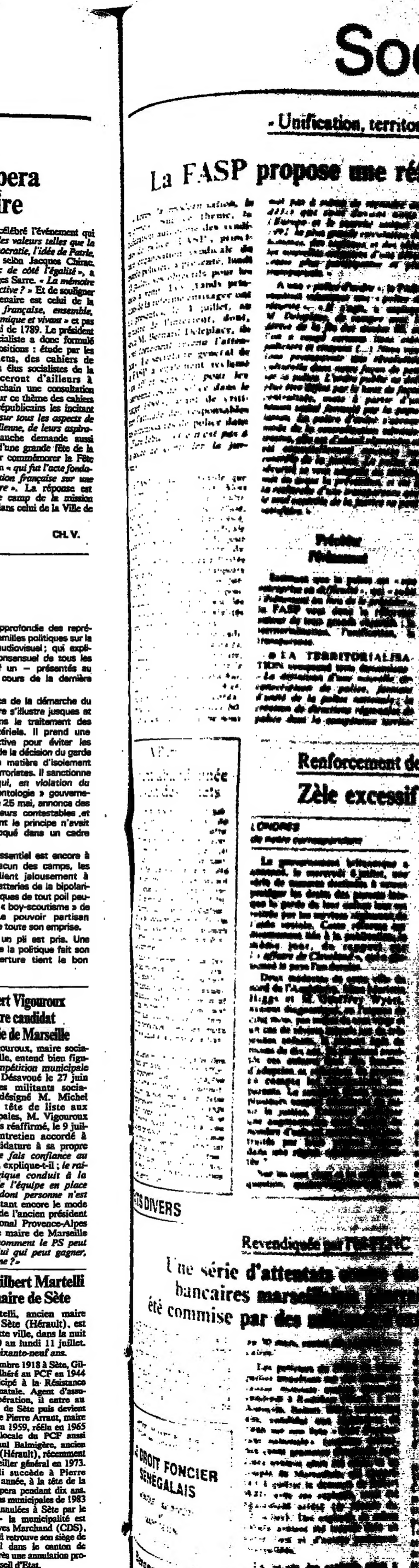

A Paris

nicipale participera
n du bicentenaire

CH V.

n bout

(PS)

« Unification, territorialisation, transparence »

La FASP propose une réforme de la police nationale

« Après la modernisation, la réforme ». Sur ce thème, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), principale organisation syndicale du monde policier, a présenté, lundi 11 juillet, ses objectifs pour les mois à venir. Les grands principes de la réforme envisagée ont été présentés, le 4 juillet, au ministre de l'intérieur, dont, selon M. Bernard Deleplace, ils « ont fortement retenu l'attention ». Le secrétaire général de la FASP a également réclamé « un effort sensible pour les fonctionnaires de police dans le budget 1989 », avant de critiquer l'attitude des responsables des commissaires de police dans l'affaire Jobic : « Ce n'est pas à la police de contrôler la justice. »

La FASP est aussi bavarde que M. Pierre Joxe est silencieux. Alors que le ministre de l'intérieur, multipliant les consultations, se refuse, pour l'heure, à tout effet d'annonce, la principale organisation syndicale policière propose un ordre du jour exhaustif, fruit d'une année de débats et de réflexions. Les affinités intellectuelles, comme les rapports de forces internes à l'institution, permettent de supposer que ces propositions inspireront quelque peu les choix ministériels. Les modalités évolueront mais l'esprit restera.

Le constat est sévère, sinon radical ; les propositions sont originales, sinon audacieuses. Le réquisitoire, d'abord : « *La police nationale, telle qu'elle est constituée aujourd'hui, est datée : c'est une police d'hier, conçue dans l'immédiat après-guerre puis à la fin des années 60. C'est surtout une police qui ne nous met pas à même de répondre aux défis qui sont devant nous : l'Europe et le marché unique de 1992, la plus grande circulation des hommes, des capitaux et des idées, les nouvelles exigences d'une démocratie plus participative et plus transparente.* »

A une « *police d'ordre* », le FASP voudrait substituer une « *police de sécurité* ». « *Il s'agit,* a expliqué *M. Deleplace, de rompre avec la dérive de la fin des années 60, où l'on a coupé certains liens entre policiers et citoyens (...) Nous voulons promouvoir une révolution culturelle dans notre façon de penser la police. L'ordre public ne doit plus être défini par le haut de façon centralisée, mais à partir d'un besoin social formulé par la population. La police d'ordre s'accommode de la centralisation administrative, elle est d'abord répressive et est essentiellement soumise au contrôle de la justice. La police de sécurité se veut adaptée au terrain, met en avant la prévention, et est à la recherche d'une transparence que le seul contrôle de la justice ne peut satisfaire.* »

Précéder l'événement

Estimant que la police est « *une entreprise en difficulté* », qui « *subit l'événement au lieu de le précéder* », la FASP veut donc la réformer autour de trois grands objectifs : la territorialisation, l'unification, la transparence.

● LA TERRITORIALISATION comprend trois dimensions : « *La définition d'une nouvelle circonscription de police, fermant d'unité de la police nationale ; la création de directions régionales de police dont la compétence territoriale recouvrirait les régions économiques ; l'instauration d'une véritable politique d'ilotage, territorialisation au niveau des quartiers.* » C'est dans ce contexte que la FASP envisage la « *complémentarité* » avec la gendarmerie nationale et les polices municipales. Sur la première, elle « *persiste à s'interroger sur la nécessité, dans une démocratie, de maintenir une police à statut militaire (...) Il faudra, un jour, oser débattre, comme l'ont fait d'autres démocraties européennes (Italie, Espagne), de la démilitarisation de la gendarmerie* ». Quant aux polices municipales, la FASP revendique leur désarmement, une nette différenciation dans leur apparence et leur cantonnement à des tâches telles que les sorties d'écoles, le port de plis, etc.

● L'UNIFICATION. — Afin de mettre fin aux « *rivalités corporatistes qui nuisent au service public* », la FASP propose une formation commune de tous les policiers (deux ans de formation initiale, un an de formation continue) : « *Le tronc commun déboucherait sur des orientations différentes selon la spécialisation, le système des unités de valeurs serait généralisé, le métier passerait avant la carrière* ». Cette formation unique serait l'assise d'une unification des corps, la FASP suggérant de s'en tenir à deux corps : « *conception et encadrement* », « *exécution* ». « *Les différenciations entre policiers seraient liées au type de missions qu'ils exercent, à leur spécilisation fonctionnelle* », a précisé M. Deleplace. *La distinction civil/tenue serait dépassée : la différence ne serait plus liée qu'au cadre dans lequel sont exercées les missions.* »

● *LA TRANSPARENCE.* — La FASP réclame la création d'un conseil supérieur de l'activité policière composé de trois représentants élus au sein de la Cour de cassation, du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes, d'un sénateur et d'un député choisis par le président de chacune des deux Assemblées, d'une personnalité choisie par le président de la République, d'une autre choisie par le premier ministre, et, enfin, d'un représentant du directeur général de la police nationale et d'un représentant du directeur général de la gendarmerie nationale. Ce conseil aurait compétence pour tous les problèmes de sécurité et pourrait être saisi par les élus, les syndicats et les associations loi 1901. Les seuls individus qui pourraient le saisir, à titre personnel, seraient les policiers et les gendarmes. Il aurait à sa disposition l'Inspection générale de l'administration (IGA), mais aussi « *deux corps d'inspection à créer au sein de la police et de la gendarmerie* », dont un statut particulier éviterait qu'« *ils soient soumis aux aléas des changements politiques* ».

Dans l'immédiat, la FASP s'inquiète de la situation salariale des policiers, attendant des « *mesures concrètes* » en 1989, et demande une « *relance du plan de modernisation qui s'était affadi* ».

M. Deleplace, enfin, a refusé de se prononcer « *sur le fond* » dans l'affaire Jobic, mais a critiqué l'attitude de certains commissaires : « *Nous ne comprenons pas que des chefs de service, des représentants de la hiérarchie, qui devraient montrer l'exemple, se livrent à une campagne contre un juge d'instruction (...). Un véritable policier, conscient de ses droits et de ses devoirs, ne doit pas se comporter comme s'il était au-dessus des lois. Sinon, c'est qu'il tient en piètre estime la loi qu'il est censé faire appliquer. Et alors, c'est grave pour la démocratie.* »

EDWY PLENEL.

A Paris

L'enfant abandonnée au rayon des jouets

La police a lancé, lundi 11 juillet, un appel pour tenter de retrouver les parents d'une fillette, âgés de deux ans et demi environ, abandonnée le 25 juin par un inconnu dans un magasin parisien. La petite fille, ce jour-là, avait été recueillie par une vendeuse devant le rayon jouets du magasin Uniprix, 43, avenue de Clichy (17e), où l'inconnu, son père probablement, l'avait laissée seule en fin de matinée. La police avait d'ailleurs été alertée par un appel téléphonique anonyme.

L'enquête, menée par la brigade des mineurs, n'a pour l'instant pu aboutir. En effet, l'enfant, confié depuis à un centre d'assistance sociale, sait à peine parler et n'a pas même pu indiquer son prénom aux policiers, se contentant de prononcer quelques mots comme « *papa* », « *bébé* », « *tonton* ».

Les services de la brigade des mineurs ont donc décidé de diffuser largement une photographie de la fillette et son signalement, indiquant qu'elle est « *de type méditerranéen, cheveux mi-longs châtain foncé, yeux noirs, taille 0,93 mètre, poids 17 kilos* ». Les policiers précisent que, lorsqu'elle a été trouvée, l'enfant portait un pantalon de velours rouge, un tee-shirt rayé bleu marine et blanc avec deux petits marins imprimés et des tennis roses.

Renforcement des droits des parents en Grande-Bretagne

Zèle excessif dans la protection de l'enfance

LONDRES
de notre correspondant

Le gouvernement britannique a annoncé, le mercredi 6 juillet, une série de mesures destinées à mieux protéger les droits des parents lorsque la garde de leur enfant leur est retirée par les services régionaux de l'aide sociale. Cette réforme est directement liée à la publication, le même jour, du rapport sur l'« *affaire de Cleveland* », qui a passionné le pays l'an dernier.

Deux médecins de cette ville du nord de l'Angleterre, Mme Marietta Higgs et M. Geoffrey Wyatt, avaient diagnostiqué, en l'espace de cinq mois, pas moins de cent vingt et un cas de sévices sexuels sur de très jeunes enfants, la plupart âgés de moins de dix ans. Ils plaçaient aussitôt ces enfants dans des familles d'adoption et refusaient de prendre en compte les dénégations des parents. Le scandale éclata lorsque plusieurs couples décidèrent de saisir la justice. Comment expliquer une augmentation aussi brutale du nombre d'enfants sexuellement maltraités par leurs propres parents dans une région relativement limitée ?

Sur les cent vingt et un enfants en question, quatre-vingt-dix-huit ont été finalement rendus à leurs parents. Le docteur Higgs est désormais elle-même en première ligne. Cette jeune mère de famille nombreuse, passionnée par son métier, a incontestablement manqué de discernement et de mesure. Le long rapport publié le 6 juillet la met en cause mais critique également le manque de coordination entre les divers services concernés.

Dans de nombreux cas, la police, après l'enquête habituelle de voisinage et après avoir interrogé les parents, nourrissait des doutes sur la culpabilité de ces derniers. Mais les services sociaux de Cleveland soutenaient généralement le docteur Higgs. Des familles ont été brisées, probablement définitivement. Après des entretiens répétés, certains enfants étaient totalement désorientés. Le docteur Higgs menait une croisade, estimant que les sévices sexuels de ce genre sont fréquents et restent trop souvent cachés.

La personnalité même de ce médecin est probablement à l'origine de toute l'affaire. Ses diagnostics étaient presque toujours fondés sur une méthode controversée et sur des photos anatomiques. Elle avait ainsi détecté un nombre jugé invraisemblable de sodomie perpétrées sur de très jeunes enfants des deux sexes. Elle soupçonnait généralement le père et n'accordait aucune foi aux protestations de l'entourage. Un des plus grands spécialistes britanniques de gastro-entérologie a remis les choses au point : une constipation tenace, fréquente chez les très jeunes enfants, peut produire exactement les mêmes symptômes...

« *Le fait est que ce qui s'est passé à Cleveland n'aurait pas dû avoir lieu et ne devrait jamais se reproduire* », a déclaré devant les Communes M. Tony Newton, ministre de la santé. Un bureau national de la protection de l'enfant, qui vérifierait le bien-fondé des décisions prises par les services régionaux et locaux de l'aide sociale, devrait être prochainement créé. Le but est de constituer une instance d'appel pour les parents.

Le système britannique, très décentralisé, accorde des pouvoirs très étendus aux fonctionnaires et aux médecins locaux, hors de tout contrôle judiciaire. Le manque de coopération, pour ne pas dire le mépris réciproque, entre ces derniers et les policiers responsables des enquêtes est également en cause.

En attendant, douze familles ont décidé de poursuivre le docteur Higgs en justice.

D. Dh.

FAITS DIVERS

Revendiquée par l'ex-FLNC

Une série d'attentats contre des agences bancaires marseillaises pourrait avoir été commise par des militants d'extrême droite

Quatre personnes, interpellées le vendredi 8 juillet dans le Gard pour une affaire de fausse monnaie, ont été placées en garde à vue dans les locaux du SRPJ de Marseille et entendues dans le cadre de l'enquête sur une série d'attentats commis dans cette ville, dans la nuit du 29 au 30 mars, contre des agences bancaires.

Les policiers du SRPJ de Montpellier enquêtant sur une affaire de fausse monnaie avaient interpellé vendredi à Rodilhan (Gard), à son domicile, Robert Wéry, trente-cinq ans, candidat aux législatives de 1986 sur une liste « front d'opposition nationale » (extrême droite). Six cents grammes d'explosifs agricoles avaient alors été saisis, et un couple de Marseillais, qui s'apprêtait à quitter la demeure de Robert Wéry avec ces explosifs, avait été également arrêté (*le Monde* du 12 juillet). Des explosifs de même nature avaient été trouvés dans un autre lieu et d'autres personnes interpellées.

La nature des explosifs saisis a permis aux enquêteurs d'établir un lien avec cinq attentats, qui n'avaient pas fait de victime, commis, à dix minutes d'intervalle, contre des banques situées à proximité de la rue de la République, dans la nuit du 29 au 30 mars dernier. Quatre personnes, dont Robert Wéry, ont alors été transférées à Marseille et leur garde à vue prolongée de quarante-huit heures, selon la procédure anti-terroriste. Elles devaient être présentées mardi 12 juillet à Me Nadine Perrin, juge d'instruction chargé de ce dossier.

Cette mini « nuit bleue » avait été revendiquée au nom de l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse) par un appel téléphonique moins d'une demi-heure après les explosions, procédure inhabituelle pour les clandestins corses. Le 14 avril, le mouvement dissous confirmait pourtant être l'auteur de ces actions dans un communiqué authentifié, où il affirmait être également à l'origine d'une autre série d'attentats à l'explosif contre des agences bancaires marseillaises, neuf jours après la première.

EN BREF

● **Accident d'hélicoptère en Haute-Provence : deux morts.** — Un hélicoptère civil appartenant à une société privée d'Annemasse (Haute-Savoie) s'est écrasé, le lundi 11 juillet à Sainte-Anne-la-Condamine, près de Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence). Ses deux occupants, le pilote, Frédéric Caunat, vingt-six ans, et un photographe qui prenait des vues aériennes, Daniel Dielamans, trente ans, ont été tués sur le coup.

● **Deux alpinistes se tuent dans le massif du Mont-Blanc.** — Un double accident de montagne a fait deux morts, le lundi 11 juillet, dans le massif du Mont-Blanc. Ce sont d'abord deux Français qui ont « dévissé » près du col des Cristaux à 3 500 mètres d'altitude et ont fait une chute de 500 mètres : l'un d'eux est décédé, sa compagne de cordée est dans un état très grave. Quelques heures plus tard, un autre alpiniste, de nationalité britannique, a fait, lui aussi, une chute à l'aiguille du Cardinal qu'il escaladait en solitaire et a été retrouvé mort. Les identités des victimes n'avaient pas encore été données mardi en fin de matinée.

Collection « Mondes en devenir » dirigée par Edmond JOUVE

LE DROIT FONCIER SÉNÉGALAIS

MONIQUE CAVERIVIÈRE et MARC DEBENE

13,5 × 20 cm - 340 p. - 130 F

Berger-Levrault
5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

HISTOIRE DE FRANCE
sous la direction de Jean Favier
tome 6
Notre siècle
1918-1988
par
René Rémond

Photo Louis Monier

L'homme qu'on voudrait avoir pour prof ! Paris-Match

Irréprochable sur le plan événementiel, ce maître livre ne l'est pas moins du point de vue de l'évolution de la vie économique, des réalités sociales et surtout du changement des mentalités...
René Rémond vient de réussir là un autre chef-d'œuvre, à la fois irremplaçable instrument de référence et précieux outil de prospective.
Eric Roussel - Le Figaro

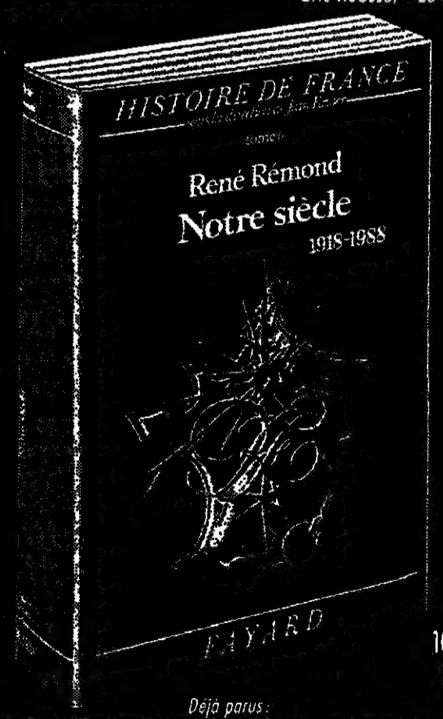

1012 p.
198 F

Déjà parus :
- Tome 1, *Karl Ferdinand Werner*, Les origines (avant l'an mil)
- Tome 2, *Jean Favier*, Le temps des principautés (de l'an mil à 1515)
- Tome 3, *Jean Meyer*, La France moderne (de 1515 à 1789)
- Tome 4, *Jean Tulard*, Les révolutions (de 1789 à 1851)
- Tome 5, *François Caron*, La France des patriotes (de 1851 à 1918)

FAYARD

Société

JUSTICE

L'accident de l'Airbus A-320 et la polémique judiciaire à Mulhouse

« Déraison » contre « infamie »...

MULHOUSE
de notre correspondant

Le calme, à défaut de la sérénité, devrait rapidement revenir au tribunal de grande instance de Mulhouse avec la remise entre les mains du juge Charles Bertin du dossier sur le « crash » de l'Airbus A-320 (*le Monde* du 12 juillet). M. Germain Sengelin, doyen des juges d'instruction du tribunal, après avoir enregistré, lundi 11 juillet, une nouvelle constitution de partie civile, a, en effet, remis à son collègue le dossier qu'il instruisait, comme juge de permanence, depuis le départ en congé, le 30 juin, de Mme Marchioni, qui l'avait initialement en charge. Au palais de justice, lundi après-midi, les conférences de presse se sont pourtant succédées : celle du procureur, M. Jean Volff, suivie de peu de celle du juge Sengelin.

« En déclarant publiquement ignorer la décision qui le dessaisit du dossier au profit de M. Bertin, et en voulant continuer l'instruction de cette affaire, le juge Seingelin se met délibérément en marge de la loi », écrit le procureur dans une note diffusée lundi en fin d'après-midi.

En recevant, debout dans son bureau, les journalistes, tout en se refusant à polémiquer avec *« un magistrat de son tribunal qui déraisonne »*, mais en concédant néanmoins que si problème il y avait cela tenait *« à la personnalité du juge Sengelin »*, M. Jean Volff a précisé qu'il envisageait de prendre incessamment, en accord avec la chancellerie, des réquisitions devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Colmar.

Par voie d'huissier...

Celle-ci devra, selon lui, *« statuer sur la validité des actes de procédure »* signés par M. Sengelin depuis qu'il a accaparé le dossier, le 1er juillet.

En réplique M. Sengelin déclarait peu après : *« Prétendre, comme on vient de le faire, que je n'étais pas compétent pour instruire ce dossier relève de l'infamie. »* Soulignant qu'il n'appartient *« ni au président, ni au procureur d'apprécier la légalité de mes actes de procédure »*, le juge a dit s'en remettre *« à la sagesse de la chambre d'accusation »*, notant au passage, ironique : *« Je croyais les privilèges abolis depuis 1789. »*

Péripétie de cette guéguerre mais qui illustre bien l'ambiance qui préside aux rapports entre le parquet de Mulhouse et le doyen des juges d'instruction, qui fait aussi office d'ancien de la « maison » puisqu'en poste au TGI depuis dix-huit ans *(« il a refusé plusieurs avancements pour rester à Mulhouse »*, disent des proches) : c'est par voie d'huissier de justice qu'a été signifiée l'ordonnance modifiant, avec effet immédiat, les ordonnances des 17 mai et 7 juillet ainsi que le tableau de service du 17 juin (en ce sens que M. Sengelin n'est plus chargé jusqu'au 15 juillet à 18 heures que de la permanence de trois des quatre cabinets d'instruction à l'exception donc de celui de M. Bertin). Le bureau de M. Sengelin et celui du président, M. Emile Schirer, signataire de l'ordonnance, ne sont pourtant séparés que... d'un étage !

L'instruction se poursuit donc, dont se trouve pour l'heure chargé un troisième juge. Ce qui n'est pas pour rassurer certaines parties civiles et victimes de l'accident de l'Airbus qui, dans un communiqué, se sont émues de constater que *« leurs droits et légitimes préoccupations paraissent oubliés... »*. Il leur importe *« que toutes les recherches et démarches soient entreprises de toute urgence en vue de la recherche de la vérité »*.

Pour le syndicat de la magistrature dont M. Sengelin est un des membres d'origine, *« le déroulement de l'enquête judiciaire relative à l'accident de l'Airbus est marqué d'étonnantes péripéties »*. Ce syndicat déplore notamment que *« comme dans d'autres dessaisissements, celui du juge Sengelin procède de la volonté d'une certaine hiérarchie judiciaire de contrarier la manifestation de la vérité dans des dossiers sensibles »*.

Il appartiendra maintenant à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Colmar de dire si les procédures engagées par M. Sengelin pendant son intérim de onze jours sont valables ou non (constitutions de parties civiles, mise sous scellés, nomination de nouvelles commissions d'experts). D'ici là, elles restent exécutoires.

BERNARD LEDERER.

Duel

M. Germain Sengelin a affirmé, le 12 juillet, sur France Inter qu'*« il demandera des comptes »* au procureur de la République, M. Jean Volff, et qu'*« il les poursuivra au pénal pour diffamation »*.

M. Sengelin a assuré que *« des pressions administratives ont été exercées sur les enquêteurs judiciaires »*, mais il a une nouvelle fois refusé de préciser de qui émanaient ces *« pressions » pour, a-t-il dit, protéger les carrières de ceux qui m'en ont fait part »*.

« Ces interventions ont violé la règle républicaine de la séparation des pouvoirs », a estimé M. Sengelin.

Des poursuites disciplinaires engagées depuis février contre M. Sengelin

La « dixième affaire »

Le procédé est rare et les gardes des sceaux y répugnent : les poursuites disciplinaires engagées contre des magistrats devant la commission de discipline du parquet pour les substituts et les procureurs, devant le conseil supérieur de la magistrature pour les magistrats du siège, se comptent chaque année sur les doigts d'une main. On préfère, en général, d'autres méthodes, comme la mutation ou le déplacement *« à l'amiable »*. Faut-il donc que l'affaire soit grave pour que, depuis le 23 février 1988, M. Germain Sengelin, premier juge d'instruction, en poste à Mulhouse depuis bientôt dix-huit ans, se trouve en situation d'être jugé 55 par ses pairs, et fasse, lui, le juge d'instruction, l'objet d'une instruction ?

Personne ne le conteste, M. Sengelin est un *« excellent magistrat »* qui *« neuf fois sur dix »*, dit-on à la chancellerie, *« fait du bon travail »*. Un juge intègre, rigoureux jusqu'à la raideur, qui *« sort des affaires très difficiles et obtient des résultats là ou peu de juges d'instruction réussissaient »*. Mais neuf fois sur dix, ce n'est pas assez : *« Et à la dixième affaire, il dérape. »* Comme si son acharnement se retournait contre lui. Machination pour l'éliminer ? Mesure de *« salubrité publique » ?* Depuis plusieurs années — et notamment depuis l'affaire Saint-Jean, directeur adjoint de la Direction nationale des enquêtes douanières, il est mort depuis — qu'il avait inculpé de *« complicité de fraude et d'intérêt à la fraude »*, parce qu'il le croyait impliqué dans une grosse affaire de trafic de cigarettes et dont il fut dessaisi au bout de sept ans (1) : c'est M. Germain Sengelin s'est illustré par des prises de position fracassantes et des méthodes discutées. Prétexte ou détonateur un entretien accordé à la télévision suisse romande, où il accusait peu ou prou la Suisse de couvrir les agissements de trafiquants de stupéfiants, et c'est aussi une conception toute personnelle de son métier (utilisation indisciplinée des frais de mission, manquement au devoir de réserve, tendance à *« s'autosaisir »* de dossiers qu'on n'avait pas l'intention de lui confier), qui ont conduit ses supérieurs directs — les chefs de juridiction du tribunal de Mulhouse — à saisir les chefs de la cour de Colmar qui ont à leur tour saisi le ministère de la justice.

Deux inspections

Deux inspections des services judiciaires ont été menées à Mulhouse : l'une en mars 1987 conduite par M. Gérard Mangin, l'autre plus récente par M. Pierre Dubois de Prisque. Le dossier était ensuite transmis au garde des sceaux (M. Chalandon à l'époque) puis au conseil supérieur de la magistrature. Un rapporteur — M. Thierry Cathala, conseiller à la Cour de cassation — était alors désigné et les poursuites déclanchées depuis le *23 février 1988*. *Le 7 juin 1988*, à son tour, M. Pierre Arpaillange —, dont on sait qu'il n'est pas un acharné des poursuites disciplinaires — signait un acte de saisine complémentaire du CSM. M. Sengelin est défendu par Me Arnaud Lyon-Caen et Georges Wetterer et par le Syndicat de la magistrature qui estime — selon sa présidente Mme Adeline Hazan — que ces poursuites *« fondées pour certaines sur des faits remontant à 1981 constituent la preuve d'une volonté délibérée de la part de la hiérarchie de l'écarter de son poste et de l'empêcher de faire son métier »*.

Le rapport une fois terminé, le dossier sera transmis au conseil supérieur de la magistrature qui prendra une décision qui peut aller de la simple admonestation à la mise à la retraite d'office. Le président de la République prendra *ensuite un décret sur proposition* du garde des sceaux. Si certaines poursuites disciplinaires peuvent bénéficier de la loi d'amnistie, les récentes péripéties du dossier de l'A-320, outre qu'elles donnent une bien mauvaise image de la justice, ne vont pas arranger les affaires de M. Sengelin à qui l'on reprochait déjà une trop grande fringale de dossiers, des *« excès de comportement »*, et des manquements répétés à l'obligation de réserve.

Si le premier rapport de mars 1987 n'accablait pas M. Sengelin, l'inspection se serait volontiers contentée d'obtenir sa nomination comme conseiller à la cour d'appel, le deuxième motivé par une utilisation peu orthodoxe de frais de justice (on reproche notamment au juge d'instruction d'avoir utilisé des taxis alors qu'il pouvait prendre des transports en commun, ou d'avoir « offert » des sandwiches à des gendarmes qui faisaient une surveillance par — 10 degrés, ou encore d'avoir pris des billets d'avion et non de train pour sa greffière lors de déplacements à l'étranger...) était bien plus sévère.

Gênant, gêneur, M. Sengelin n'a rien fait pour calmer les esprits. Sûr de son bon droit, il s'est enferré, attirant une fois de plus l'attention sur la *« corporation »* des juges d'instruction qui se serait, en ces périodes agitées, bien passée d'une aussi tapageuse publicité.

AGATHE LOGEART.

(1) Inculpé en décembre 1981. René Saint-Jean, accusé, selon son avocat Me Georges Kiejman, sur la base de *« ragots de contrebandiers »*, bénéficia d'un non-lieu en janvier 1987.

Protestation des syndicats des personnels navigants

Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) et les avocats des organisations syndicales du personnel navigant technique (toutes parties civiles) ont protesté, le lundi 12 juillet, contre le dessaisissement du juge Sengelin de l'instruction sur l'accident de l'Airbus A-320.

« La France est-elle une république bananière ? », demande le président du SNPL, M. Alain Duclos, dans un communiqué dénonçant la mise à l'écart de M. Sengelin *« pour la seule raison qu'il fait son métier »*. Le SNPL met en cause, à plusieurs titres, les conditions de l'enquête. Selon lui, *« la Direction générale de l'aviation civile, émanation de l'Etat, subtilise les enregistreurs de vols et fait passer précipitamment les lieux du crash au bulldozer »*.

Les avocats du SNOMAC (Syndicats des officiers-mécaniciens) ont eux fait part dans un communiqué de leur *« stupeur »*. Selon ces avocats, Me Roland Rappaport et Christian Devaux, *« ce magistrat indépendant a procédé aux actes normaux exigés par l'information »*.

Sports

CYCLISME : Tour de France

A chacun ses soucis

En gagnant, le lundi 11 juillet, la neuvième étape Nancy-Strasbourg qui franchissait les Vosges au col du Donon et au Struthof, le Français Jérôme Simon s'est approché à quatorze secondes du Canadien Steve Bauer, toujours leader. Dans le Tour féminin, bien que battue au sprint par l'Italienne Maria Canins, Jeannie Longo s'est emparée du maillot jaune.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Luis Herrera, tel le sphinx, pose une énigme à ses adversaires, et ceux qui ne parviendront pas à la résoudre seront dévorés. Sa position n'est pas confortable pour autant car il se trouve confronté lui aussi à des problèmes dont la solution ne paraît pas évidente. La bataille tactique qui s'engage ne lui laisse pratiquement aucun droit à l'erreur.

Pour la première fois de sa carrière, le champion colombien entrevoit la possibilité de gagner le Tour de France. *Mais cette situation nouvelle* lui confère de lourdes responsabilités. Le poids de la course repose dorénavant sur ses épaules. Dans une épreuve aux favoris multiples, il s'agit d'un pesant fardeau et, si Herrera fait peur, il n'est pas à l'abri du danger.

Série noire pour Fignon

Consigne numéro un qu'il devra s'efforcer de respecter : ne pas s'emparer du maillot jaune trop tôt afin de ne pas devenir la cible unique. Or le grimpeur des Andes entre maintenant sur son terrain de prédilection et il lui sera difficile de freiner ses ardeurs. Quand on consulte l'itinéraire, on constate qu'il faudra franchir deux cols, la Madeleine et le Glandon, avant d'aborder L'Alpe-d'Huez et que cette étape sera suivie d'un exercice contre la montre en côte de Grenoble à Villard-de-Lans. Les coureurs prendront ensuite l'avion à destination de Toulouse-Blagnac. Après quoi on leur proposera deux étapes pyrénéennes dans la foulée, la première se terminant à Guzet-Neige, la seconde, celle des cinq cols dont le Tourmalet, s'achevant sur les hauteurs de Luz-Ardiden. Ainsi que le fait remarquer Raphaël Geminiani : *« Les Vosges constituent le premier étage des Alpes qui se situent dans l'antichambre des Pyrénées. »*

Au cours de la traversée des Vosges, sur les pentes boisées du Donon et du Struthof, Herrera justement est resté en retrait. Les exégètes estiment qu'il a obéi en la circonstance à une sage inspiration.

« Le Colombien semble à la fois fort et vulnérable, observe l'ancien champion du monde Jean Stablinski, présent dans la caravane. *Il devra choisir méthodiquement ses objectifs, intervenir à deux ou trois endroits précis, par exemple à Villard-de-Lans, à Luz-Ardiden et au Puy-de-Dôme, en évitant de mettre la pression tous les jours car il risque de sauter en voulant dynamiter les autres. Personne n'est disposé à lui faire de cadeau, bien au contraire. »*

A chacun son pensum. Laurent Fignon vient de découvrir qu'il était habité non seulement par le doute mais aussi par un ver solitaire. Et l'ennui dans son cas est qu'un coureur cycliste ne peut appliquer les traitements conventionnels, particulièrement éprouvants, sous peine de s'exposer à une défaillance irrémédiable. Le docteur Maigret, médecin de l'équipe Système U, étudie les solutions d'urgence pouvant permettre à la vedette maison de se tirer d'affaire.

Handicapé par un genou blessé, victime de la fringale et pénalisé de surcroît pour avoir jeté un bidon au visage d'un reporter de la télévision américaine, Fignon est maintenant affaibli par un ténia. Un malheur, décidément, n'arrive jamais seul.

JACQUES AUGENDRE.

Les classements

Neuvième étape : Nancy-Strasbourg
(160,5 kilomètres)

1. Simon (Fr.), 3 h 47 min 31 s (moyenne 42,326 km/h) ; 2. Lealì (It.), à 7 s ; 3. Vichot (Fr.), à 9 s ; 4. Echave (Esp.), à 14 s ; 5. Carlsson (Fr.), à 14 s.

Classement général. — 1. Bauer (Can.), 30 h 31 min 32 s ; 2. Simon (Fr.), à 14 s ; 3. Breukink (P-B), à 43 s ; 4. Yates (G-B), à 59 s ; 5. Mottet (Fr.), à 1 min 1 s.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

Première étape : Strasbourg-Strasbourg
(91,5 kilomètres)

1. Canins (It), 2 h 32 min 11 s ; 2. Longo (Fr.), même temps ; 3. Chiappa (It.), à 48 s ; 4. Hepple (Aus.), même temps.

Classement général. — 1. Longo (Fr.), 2 h 35 min 17 ; 2. Canins (It.), à 4 s ; 3. Vikstedt-Nyman (Fin.), à 56 s ; 4. Chiappa (It.), à 1 min 3 s ; 5. Hepple (Aus.), à 1 min 6 s.

Le peloton des parrains

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Difficile d'imaginer décor plus prestigieux. Lundi 11 juillet au matin, la place Stanislas, à Nancy, accueillait le Tour de France. Face aux murs comme neufs de l'hôtel de ville, derrière l'or des grilles, les coureurs sont venus signer leur « feuille de route ». Applaudissements pour les vedettes, regards curieux pour les autres. Le public était au rendez-vous de l'événement.

Mais les fanatiques du cycle ou les gamins chasseurs d'autographes ne pouvaient approcher leurs idoles. Un service d'ordre très ferme les maintenait à distance. Seuls bénéficiaires de cet honneur, les résidents du « village ». Car, depuis cette soixante-quinzième édition, le Tour joue les grandes compétitions sportives. Il singe Roland-Garros ou les épreuves de formule 1 en dressant chaque matin sur l'*ère de départ une enceinte* réservée aux VIP. Une idée de Jean-François Naquet-Radiguet, éphémère directeur général, ou de Xavier Louy, actuel patron. Peu importe, à l'heure du mécénat, le Tour ne pouvait retarder son entrée dans le club des parrains triomphants.

Moquette verte et mobilier blanc, quinze stands dressent leur toile à l'enseigne de marques nationales ou internationales. Une banque voisine avec un groupe pétrolier, et une des *sociétés de Bernard Tapie* fait face à Antenne 2. Quelques tables, du café servi en abondance par une maison colombienne et un triporteur qui circule, le coffre chargé de croissants. Tous les ingrédients sont réunis pour passer quelques minutes avec des coureurs ou des suiveurs au nom chargé d'histoire.

Le stand le plus prisé demeure à chaque étape celui de « La Ronde des pains ». Là, les viennoiseries attirent sportifs et visiteurs à la recherche d'un petit en-cas avant le départ. Une initiative des minotiers des « Grands Moulins de Paris », qui ont créé cette enseigne commerciale à laquelle adhèrent deux mille artisans de la baguette.

Pendant la durée du Tour, des membres de cette confrérie deviennent l'espace d'un moment des personnalités dûment badgées qui accèdent au privilège d'approcher les sportifs avant leur effort. Ils côtoient les invités du Crédit lyonnais *« une quarantaine par étape »*, ou ceux des AGF à la recherche du contact avec le grand blond à la queue-de-cheval avec ou avec ces petits Colombiens que tout le monde souhaite identifier.

Responsable du mécénat au Crédit lyonnais, Jean-Michel Besombes estime que *« le village »* est *« un bon outil de communication qui permet aux directions régionales de la banque de ventiler des invitations auprès des clients intéressés par le vélo »*. Il souhaite que cette première expérience soit continuée et améliorée. L'emplacement de l'enceinte des privilégiés doit selon lui être *« encore plus proche des coureurs »*. Une façon d'inciter les directeurs sportifs à obliger plus fermement leurs équipes à venir faire acte de présence avant le départ.

La Grande Boucle est une affaire de muscles mais les parrains veillent. Un stand payé 300 000 francs ne doit pas rester un espace vide. Pour qu'il s'anime, il lui faut la présence de quelques hommes au maillot chamarré. Il faut aussi, peut-être, autre chose que des croissants et du café. Mais Xavier Louy prend des notes, il saura retenir la première leçon. Le monde des affaires se penche sur l'épreuve populaire.

SERGE BOLLOCH.

CYCLISME : Tour de France

A chacun ses soucis

JACQUES AUGENDRE

Les classements

peloton des parrains

LE TGV NORD doit passer par AMIENS

Le tracé le plus court et le plus économique, gagnons 2 milliards de francs, en faisant mieux.

Michel ROCARD nous l'a dit :

"Eviter AMIENS est une mauvaise décision...
mais il ne sera pas éternellement possible de revenir dessus..."

"Obtenir la correction, c'est souhaitable, c'est l'objet d'un combat auquel je suis prêt à m'associer".

Déclaration du 29 octobre 1987

C'est possible :

Louis MERMAZ, Ministre des Transports :

"La procédure n'est pas entrée dans une phase irréversible"

Lettre du 30 mai 1988

Le mardi 12 juillet 1988, les représentants politiques du Nord-Ouest de la France, rencontrent **Michel DELEBARRE**, nouveau **Ministre des Transports,** avant décision gouvernementale:

Monsieur le Premier Ministre VOUS DITES " PARLER VRAI" Confirmez-le !

Association TGV AMIENS Picardie Normandie
6 Bld de Belfort 80039 AMIENS Cedex

Culture

AVIGNON 88

Journalistes, images et clichés

CLICHÉ premier d'Avignon, la ville est un théâtre. Sur la place de l'Horloge, des zonards se cognent dur. Les badauds font le cercle, admirent. Un garçon s'indigne : « Vous n'allez pas les laisser continuer? »... Léger remous : et si après tout c'était pour de vrai? Non, c'est la bande annonce « live » d'un spectacle off. Mais on pourrait tuer quelqu'un place de l'Horloge et se fondre ensuite dans la foule, le public applaudirait le cadavre pour la perfection de son immobilité. Illusion-réalité, éternel débat.

Second cliché d'Avignon, ville de la « tchache ». On parle beaucoup, c'est vrai, même autour des images silencieuses, les photos. Celles de Guy Delahaye exposées dans la salle de Théologie s'enveloppent d'un brouhaha de commentaires. Il y a des portaits posés, mais la plupart sont saisis au vif, pendant les répétitions de Hamlet. Delahaye, qui a beaucoup photographié les danseurs, Gallotta en particulier et Pina Bausch, sait montrer le mouvement, l'éphémère essentiel à travers un détail. Là, il a rassemblé des gros plans très agrandis. L'inquiétude, la tension, les moments de repli en soi-même qui font disparaître le monde extérieur, et semblent vulnérabiliser la chair, atténuer le contour des visages... Tout ce terrible mystère fixé en noir et blanc fait peur. Alors on passe autour de l'indicible, on analyse, on se rassure par le concret.

Question dubitative de l'artiste : « Vous prendriez vraiment un portrait comme ça pour le journal ? » On commence à discuter des contraintes techniques, du temps après lequel on n'arrête pas de courir, on arrive bientôt à ce qu'un journaliste attend d'une photo. Je m'aperçois que Delahaye met une frontière entre son travail pour une exposition et celui pour la presse. Protestations. Négociations. Conclusion : un photographe est un journaliste. Il appelle celui qui écrit un « baveux ». Ou un « poète ».

NOUS sommes beaucoup de poètes au Festival. On nous reproche même de rester entre nous et d'écrire en fonction de nos confrères. Confrères, concurrents parfois, mais pas ennemis : cela s'est passé au débat organisé par le Provençal et Libération juste après qu'on nous eut accusés de voler au secours du succès et de n'être pas crédibles, juste avant de préciser qu'une merveilleuse comédienne joue la Leçon dans le off.

Le thème du débat était « Lit-on ce que nous écrivons? ». Nos journaux respectifs paient cher les instituts de sondage qui décortiquent la composition du lectorat et son éventuelle fidélité. Mais on n'enferme pas dans des formules les motivations de quelqu'un qui achète un journal, lit tel article, s'en souvient ou non. De toute façon, parmi les lecteurs présents, on ressentait surtout le désir de savoir comment ça se passe, de connaître un peu les coulisses.

Mais est-ce qu'un lecteur décroche quand on parle de Vilar sans lui dire qui il était ou quand on lui répète qui il était pour la millième fois?

COLETTE GODARD.

MARC ENGUERAND

Guy Delahaye, qui a photographié les répétitions d'Hamlet, expose dans la salle de théologie. Inquiétude et tension se devinent dans ces gros plans très agrandis, portraits ici « posés », au double sens du terme.

« Freaks », d'après Ted Browning

Un malaise nécessaire

Un spectacle de théâtre, avec la présence immédiate des acteurs surtout quand ils sont handicapés, est forcément plus brutal qu'un film.

Au moment où les acteurs du film *Freaks*, sœurs siamoises et autres « handicapés », entrèrent pour la première fois, en octobre 1931, dans la cantine des studios de la Metro Goldwyn Mayer, les vamps et les séducteurs qui déjeunaient là poussèrent de hauts cris. Scott Fitzgerald, alors scénariste, cria lui aussi, et quitta la cantine en claquant la porte. Louis Mayer, le directeur, qui n'admettait aucune forme de racisme, licencia Fitzgerald six jours plus tard, et les sœurs siamoises mangèrent des tartes aux pommes à la cantine.

Cet incident caractérise bien le film : les « monstres » ont peur des « gens normaux », et ils leur font peur. Les deux peurs sont complémentaires.

Freaks, de Ted Browning, fut ainsi un sommet du cinéma d'épouvante, qui faisait fureur depuis que le film *Dracula*, du même Browning, avait sonné le départ en février 1931. *Frankestein*, de James Whale, sort en novembre 1931. La première de *Freaks* est de février 1932. Le chef-d'œuvre, *King Kong*, est de 1933.

Freaks est un beau film. Les images sont d'un trait sûr. Nous voyons le géant Hercule terrasser un taureau, nous voyons Hercule se faire châtrer. Nous voyons la trapéziste Cléopâtre, presque nue, dans toute sa splendeur, puis nous la voyons devenue un torse sans membres, sur un peu de paille, quand les « monstres » se sont vengés d'elle.

Les dialogues, brefs, directs, permettaient de « caler » l'histoire. Le bonimenteur du cirque annonçait à ses badauds mais aussi au public des cinémas : *« Ils n'ont pas demandé à venir au monde et pourtant ils sont nés. Vous pourriez être l'un d'eux. »* Le nain Hans précise calmement : *« Les gens ne comprennent pas que je suis un homme, avec les mêmes sentiments qu'eux. »*

« Combien de fois ne vous ai-je pas dit de ne pas avoir peur ? », dit la nurse des « monstres » à ses protégés, alors qu'elle vient d'expédier un débile plutôt facho qui hurlait : *« Il devrait y avoir une loi pour les tuer ou les enfermer ! »* Et le clown Phroso prononce la vérité — la vérité si banale : *« C'est triste ? Cela les fera tordre, ce soir. »*

Bien sûr, le film ne pouvait pas échapper à une ambiguïté, un doute malsain. De nombreux spectateurs des cirques ressentaient quelque chose comme une délectation légère à laisser traîner leurs yeux sur ces infirmes exposés, enchaînés. Les femmes à barbe, les êtres sans bras ni jambes, les « torses vivants » qui tenaient dans le creux de la main, les visages cassés d'une manière ou d'une autre, n'étaient pas inclus dans le programme même du cirque ; ils étaient montrés à part. Chaque cirque avait les siens. Pour son film, Browning s'approvisionna chez Barnum, dont le tréteau de « monstres » mesurait 60 mètres de long.

Du moins les dernières images du film *Freaks*, qui montrent la révolte sanglante des handicapés, étaient-elles très fortes. Et du moins le film était-il de toute beauté, sans esthétisme, sans alibi. Browning s'employait aussi, et même avant tout, à exprimer que *« l'illusion est une réalité »*, comme dit le critique Jacques Goimard, qui a très bien analysé le film.

Le travail de théâtre que Geneviève de Kermabon a réalisé d'après le film de Browning a un tout autre caractère.

Ce spectacle est « poétique », au bon sens du mot, au mauvais aussi. Les décors, machineries, costumes, couleurs, sont dans le droit fil d'une féerie, d'un charme. Beaucoup de douceurs pastellisées, de jolies lumières de rêve. Comme si le spectacle prenait la tangente d'une fantasmagorie et de gracieusetés, alors que les vues tranchantes blanches et noires du film prenaient les choses à bras le corps, et de face.

En même temps a lieu un phénomène très exactement contraire : le théâtre de Geneviève de Kermabon est bien plus brutal que le film, parce qu'au théâtre les « torses sans membres », les êtres qui tiennent dans la main, sans que nous comprenions qu'ils puissent garder la vie, sont bien là, sont réellement présents là. Un doute planait.

Cela dit, la brutalité n'est pas tout. L'image de cinéma, par des itinéraires non encore vraiment définis, s'insinue dans le psychosomatique, s'en va atteindre les points névralgiques un peu comme un laser magique de l'imaginaire, alors que la présence réelle de l'homme-tronc s'en prend aux préhensions perceptives classiques, moins « perverses » si l'on veut.

La raison d'être, l'importance, et l'excuse de ce spectacle hors normes, d'ailleurs accompli avec grand soin et grand savoir-faire, tournent, comme celles du film, autour de la peur, de la souffrance. Peur et souffrance que ressentent les « autres », peur et souffrance qu'ils suscitent chez autrui, déterminant des racismes. Il s'agit là d'une chose si vitale et si cruelle que son insertion dans un programme d'ensemble, celui du Festival d'Avignon, qui inclut la notion de plaisir, choque.

Il ne faut pas seulement admettre qu'il est pénible de voir *Freaks*, il faut aussi le souhaiter. Situation bien particulière. Il est tout aussi pénible de devoir rendre compte de *Freaks*. Voilà, c'est fait.

MICHEL COURNOT.

★ Pénitents Blancs, 21 h 30 jusqu'au 20 juillet.

THEATRE MONTPARNASSE
Anny DUPEREY Pierre VANECK Fabrice LUCHINI
100e
LE SECRET
Henry BERNSTEIN
Andréas VOUTSINAS
Loc. 43.22.77.74
Dernière le 23 juillet

« Micromégas », de Paul Mefano

Voltaire en musique

Renouant avec la tradition qui en a fait longtemps un lieu essentiel d'expérimentation pour le théâtre musical, grâce à France-Culture, le Festival d'Avignon présente Micromégas, de Paul Mefano.

L'esprit très littéraire et acéré de *Micromégas*, conte philosophique de Voltaire, convient à nos musiciens modernes, à leur recherche d'une union étroite du texte et de la musique ; qu'on se souvienne de belles rencontres telles que *Jacques le Fataliste*, de Diderot et Aperghis, ou *les Liaisons dangereuses*, de Laclos et Prey.

Mefano s'inscrit dans cette ligne et il est bien près de réussir, car il a retrouvé l'esprit caustique, les idées cocasses, le ton sentencieux et bouffon, le rythme saugrenu, philosophique ou débridé de Voltaire.

S'il échoue quelque peu au port, c'est que la fin semble bâclée ; en voulant tenir la gageure de mettre en musique l'intégralité du texte, il n'arrive plus à varier le ton des interminables discussions entre Micromégas et les humains. De bonnes coupures rétabliraient l'équilibre avec les premières scènes, très diverses et drôles.

Une autre difficulté tient au choix du sujet : combien de spectateurs français connaissent dans le détail le conte de Voltaire, les aventures de Micromégas, ce personnage important de Sirius qui mesure 32 kilomètres de long, voyage à travers le cosmos, visite Saturne et débarque enfin sur la Terre, où il a des entretiens fort doctes avec nos frères les hommes, ces misérables animalcules que le géant, à la manière de Gulliver, tient sur les doigts de sa main ?

Impossible de savourer d'emblée le spectacle et la musique en ne comprenant que quelques bribes du texte, comme c'est, hélas ! le cas, bien qu'on soit reconnaissant au compositeur d'avoir confié à un récitant, habillé en Voltaire (Gérard Chaillou), certains passages qui nous permettent de reprendre pied. Tant que les chanteurs n'auront pas réappris à dire notre langue (comme l'ont si bien réussi les interprètes d'*Atys*), la création lyrique en France restera précaire, aléatoire.

La Lune et la Terre

Mais il faut souhaiter que les coproducteurs, qui ont consenti déjà un effort substantiel (1), ne se laissent pas décourager par le succès d'estime d'Avignon, dimanche, et donnent ses chances à ce spectacle en d'autres lieux.

Car la musique est pleine d'esprit et de charme ; elle attribue à la basse profonde de Micromégas (Boris Carmeli) *« une super-série des plus beaux jours comme on n'en fait plus »* pour ses considérations archiphilosophiques, tandis que son interlocuteur-miroir, venu de Saturne (Eric Trémolière), doit se *contenter d'une série en quarts de* ton qu'il utilise d'ailleurs avec une virtuosité piaillante, un peu hirsute...

A côté, il y a « la bonimenteuse » (Irène Jarsky), qui mène l'action grand train sur un ton tantôt populaire, tantôt d'un modernisme outrancier, toujours truculent ; puis la femme du Saturnien (Turid Karlsen), amante dotée d'un lyrisme enflammé d'excellent aloi ; enfin un sextuor vocal, philosophes chauves *(hommes et femmes) en imperméables* mastic, qui illustrent la conviction et la confusion des êtres et des doctrines avec une réjouissante véhémence.

Mêlé à toutes ces voix, l'orchestre dynamise sans cesse le texte, un orchestre très riche, un peu confus mais aux alliages croustillants, sans cesse renouvelés, qui éclosent parfois à la surface en joyeuses saillies ; c'est ici la Badische Staatskapelle de Karlsruhe, dirigée de façon étincelante par Yves Prin, qui fut un peu l'âme de l'entreprise.

Mais la séduction de l'œuvre tient aussi beaucoup au spectacle qui permet de la découvrir ; la mise en scène de Jean Dautremay déborde d'invention, dans une « machine à jouer, un cabinet de curiosités », grand portique de bois, qui est le grand théâtre du monde et de ses illusions (décors d'Henri Cueco et Alain Chambon, costumes de Patrice Cauchetier). On y voit pêle-mêle le ciel étoilé, la Lune et la Terre, des astrolabes, lunettes astronomiques, compas, sextants, lanternes magiques ; un œil démesuré observe l'univers à travers une série de miroirs ; Micromégas contemple la Terre... du haut d'une échelle ; ses valises traversent l'espace, suspendues dans les airs par un jeu de poulies ; les hommes tournent, émerveillés, les pages d'un livre géant bourré de planches anatomiques ; et tout cela fonctionne avec autant d'esprit que de gaieté bon enfant.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) On parlait en Allemagne de 700 000 DM, soit quelques 2,38 millions de francs.

★ Créée en avril à Karlsruhe, *Micromégas* est une coproduction avec Radio-France, la Fondation Total et le ministère de la culture.

Jusqu'au 13 juillet au Théâtre municipal d'Avignon (21 h 30). Diffusion sur France-Culture le 24 juillet (à 22 h 35).

Rencontre avec Marie Redonnet

Ecrire, entre énigme et secret

Marie Redonnet, loin de l'agitation médiatique, a commencé une œuvre : trois romans et trois pièces, en peu de mois. La première pièce, Tir et Lir, est créée en Avignon. Découverte d'un être et d'un univers singuliers.

Agrégée de lettres, Marie Redonnet n'avait jamais songé à écrire. *« Je n'en avais pas l'intuition, pas l'idée »*, confie-t-elle aujourd'hui. Jusqu'à... jusqu'à ce qu'elle décide de devenir psychanalyste et entame son analyse. A partir de là, très lentement, elle a commencé d'affronter son *« problème d'identité, une certaine dépersonnalisation »*. *« Cela s'est joué pendant mes sept années d'analyse : j'ai compris que je devais devenir écrivain. Mais je ne portais pas le bon nom. Il m'a fallu, pour assumer cette envie d'écrire, trouver mon nom, le fabriquer. Redonnet est celui de ma mère, un nom pyrénéen, violent et fort, porteur d'une mémoire que j'avais perdue car je n'avais aucun attachement à cette lignée qui allait rester sans descendance. Je n'ai pas désiré prolonger ce nom mais délivrer un secret que l'on m'a transmis et qui me fait écrire. »*

Le déclenchement est venu au moment où Marie Redonnet a choisi son éditeur : les Editions de Minuit. *« Cette maison avait un passé, une histoire commencée hier et tout à fait contemporaine : Beckett, toujours vivant, l'avait créée. Travailler chez Minuit me permettait de transmettre le secret de mon nom et de continuer autrement un travail initié par d'autres. »*

De 1985 à 1987, la jeune femme écrit donc trois romans et trois pièces de théâtre qui sont aussitôt publiés. *« Ecrire ces livres répondait à une pulsion inconsciente et mes romans parlent d'ailleurs de cette énigme : accomplir quelque chose d'étrange et de violent. Pour être agrégée de lettres, je n'avais pas une grande culture mais j'avais fréquenté quelques grands textes : d'abord les poètes, puis Kafka dont je sens l'œuvre très proche de mon secret. »*

Marie Redonnet nous donne dans ses romans quelques-unes des clefs pour, au travers de ses héroïnes, la comprendre mieux. Dans *Splendid Hôtel*, une femme fera preuve d'un acharnement, proche de la folie, à sauver l'établissement qu'elle dirige ; dans *Forever Valley*, une autre femme cherchera passionnément ses morts ; dans *Rose Mélie Rose*, l'héroïne, nommée pour la première fois dans un roman de Marie Redonnet, Mélie donc, se devra d'accomplir quelque chose qui lui est étranger et ira pour cela jusqu'au bout de sa vie. Dans ces trois livres se dessine un univers totalement singulier, mystérieux, radical, quelquefois cru, souvent onirique.

Son écriture théâtrale emprunte les mêmes voies. De *Tir et Lir*, pièce créée en Avignon dans une production du TNP et une mise en scène d'Alain Françon autour d'Isabelle Sadoyan et Jean Bouise, à *Seaside* en passant par *Mobie-Diq*, Marie Redonnet s'en va toucher ce qu'elle appelle justement *« des points d'inconscience terribles au pouvoir de déflagration très fort »*. « Pour Tir et Lir, *j'ai voulu partir de là où Beckett avait laissé le théâtre ; Mab et Mob, les deux protagonistes de la pièce, sont là où Beckett les a laissés, en perte d'être. Dans ma tête, je me dis que je suis la fille de l'écrivain irlandais, et cela me permet d'aller ailleurs. Enfin, c'est ma légende et ce n'est sûrement pas vrai. Mais Beckett, comme tous les grands auteurs, laisse dans son oeuvre une petite porte ouverte sur autre chose, et j'ai senti que je pouvais en franchir le seuil »*.

Dans son théâtre comme dans ses romans, Marie Redonnet tranche sur les femmes qui l'ont précédée en écriture, comme si elle avait « digéré » leurs révoltes, leurs combats et s'essayait à dessiner une nouvelle féminité, post-féministe et donc libérée du dogme, plus universelle et certainement plus durable. *« Je ne renie rien des femmes qui m'ont précédée, mais j'ai choisi d'emprunter une voie différente. Tandis que certaines écritures se livraient, je n'avais pas ma place d'écrivain et je suis restée silencieuse. »* Désormais, Marie Redonnet écrit. Demain elle écrira.

OLIVIER SCHMITT.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de nom s'est glissée dans l'article de Colette Godard paru dans *le Monde* daté 10-11 juillet « Photographies : les XIXes Rencontres d'Arles ». Au lieu de Christian Hudou, il fallait lire Christian Hirou.

BENNETON
FAIRE-PART DE MARIAGE
PAPIER A LETTRE
EX-LIBRIS
CHEVALIERES GRAVEES
75 bd Malesherbes
Paris 8 - tél. (1) 43.87.57.39

de Paul Mefano

...n musique

BENNETON

Culture

« Le Tombeau d'Achille »

Grec ancien, langue européenne

Ce n'est pas une odyssée, mais un long périple européen qu'effectuent les Troyennes d'Euripide. Un spectacle mis en scène par un jeune Belge, Thierry Salmon, en musique par l'Italienne Giovanna Marini.

L'Europe ? Thierry Salmon n'y avait pas vraiment pensé. Cheveux taillés en brosse, boucle discrète à l'oreille, ce jeune metteur en scène belge est inconnu en France, mais non en Italie, où il s'est fait remarquer avec, notamment, *Agatha*, de Marguerite Duras, monté avec deux jumelles. « *J'ai répété*, dit-il, *deux mois sans connaître un mot d'italien, et mon rapport avec les comédiennes a été d'une rare qualité.* »

Thierry Salmon a eu envie et de monter *les Troyennes* d'Euripide et de retrouver ce rapport théâtral pour lui privilégié avec une langue opaque et des comédiennes étrangères. Pacte est conclu avec Franco Quadri, directeur du Festival Orestiadi de Gibellina, cité sicilienne ravagée en 1968 par un tremblement de terre. Cité en ruine, comme Troie...

L'aventure des *Troyennes* naît de là, en février dernier. Après avoir pensé au turc – parlé aujourd'hui sur le site de Troie, – le grec ancien s'impose. Un premier noyau de comédiennes belges et italiennes est constitué. D'autres, allemandes, françaises, viendront le grossir. Mais il faut du temps pour apprivoiser la langue (une journée de travail pour mémoriser trois vers !), la pièce, les cultures et la musique de Giovanna Marini. Mais Gibellina ne peut pas assumer six mois de répétition.

Un groupe de jeunes producteurs belges, Indigo, cherche des partenaires et propose une solution originale : au lieu de monter une coproduction classique, chaque producteur gérera le budget d'une des phases du travail et un spectacle naîtra dans chaque pays, avec des comédiennes recrutées sur place qui, peu à peu, constitueront le chœur final des *Troyennes*. C'est ainsi qu'au Teatro Libri de Naples est créé *la Maison de Priam*. Au Festival de femmes de Hambourg, *le Bouclier d'Hector*, exploration des figures masculines et de la guerre. Et aujourd'hui, dans le cloître du cimetière de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, *le Tombeau d'Achille*, où l'on voit les Troyennes pleurer les absents et se préparer à affronter la mort.

Pour le spectacle final, à Gibellina, en septembre prochain, ces comédiennes devraient, dit Thierry Salmon, « *donner l'impression d'appartenir à un même peuple, d'être les Troyennes* ».

Elles ont donc été formées à même école : chant, rythme, gymnastique, grec ancien et jeu. Ce ne fut pas simple. Si le sculpteur italien Nunzio a su trouver très vite les éléments d'une scénographie homogène, mais capable de s'harmoniser avec chaque lieu (feu fer, plastique), Giovanna Marini, par exemple, dit avoir eu « un choc ».

Cet aspect musical est pourtant le plus convaincant d'un projet ambitieux, exigeant, et sans doute passionnant pour les comédiennes. Ce n'est pourtant pas avec ces Troyennes affublées de petites culottes blanches et perchées sur de hauts talons que Thierry Salmon se fera connaître en France.

ODILE QUIROT.

★ Cloître du cimetière de la Chartreuse, 22 heures. Jusqu'au 18 juillet.

OFF

Ateliers d'Aix

Formation d'abord

Dans Aix prodigue en fontaines, le Théâtre des Ateliers a la sienne sur la place Miollis toute proche – et c'est presque un défi – du théâtre municipal.

Les Ateliers sont nés de la disparition officielle du Relais culturel condamné en 1978 par la ville d'Aix et l'Etat. Alain Simon, le responsable de la section théâtrale, avait décidé de continuer par ses propres moyens : il réussit à « squatter » pendant un an et demi le local du Relais, vide de tous meubles, sans chauffage et sans eau. Là furent maintenues l'activité, semi-clandestine, d'ateliers de formation et la présence d'un public réduit mais complice.

Après leur expulsion, Alain Simon et ses compagnons furent hébergés dans une maison du quartier avant de se lancer dans une aventure : la transformation d'un entrepôt en salle de théâtre de cent places. Ils étaient soutenus par une modeste maffia d'enseignants, et par le conseil général qui leur attribuait une petite subvention, à quoi s'ajouta en 1981 une aide de l'Etat et de la région pour l'achat de matériel mobile. « *Nous avons investi 80 millions de centimes dans ce local* », rappellent ensemble Alain Simon et Christel Rossel, qui constituèrent la première structure de la compagnie et en sont toujours les banquiers. Lui, en animant des stages nationaux, elle, en dirigeant des activités en milieu scolaire.

Il faut croire que la chaleur de ce lieu « *complètement teinté d'affectif* », comme ils disent, bien implanté dans le quartier, a été ressentie puisque la compagnie donne trente représentations de chacune de ses deux créations annuelles avec une moyenne de soixante-dix spectateurs par soirée.

Au programme, chaque année, un classique et un texte d'Alain Simon qui s'efforce à l'écriture directe, soit un minimum de mots correspondant à l'action dramatique. Pour le style de mise en scène « *on cherche la forme originale qui dissimulera la pénurie des moyens* ».

La formation, y compris celle des enseignants, reste une activité majeure. Alain Simon est d'ailleurs le responsable de l'UV théâtre à l'université d'Aix-Marseille. « *Nous nous sentons bien vivants. Mais nous avons un problème institutionnel : comment convaincre de notre ambition de faire un théâtre qui ne soit pas régional mais national ?* »

J.-J. L.

★ Les Ateliers d'Aix présentent à Avignon, à la manufacture Langier, *l'Enfant*, à 16 heures, du 9 au 21 juillet, *Journal d'un homme ordinaire*, à 18 heures du 9 juillet au 4 août.

ISABELLE BOULIN
JAN VUIKK-XAVIER
exposent leurs dernières toiles
GALERIE LES ÉDITIONS DE LA FENÊTRE
67, rue de Gergovie 14e

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

ST-YRIEIX Collégiale du Moustier à 21 heures Renseignements 55-75-04-80 87500 MAIRIE DE SAINT-YRIEIX (p.o. Mondial Musique, Musicaglotz, Valmalète)	VIIe FESTIVAL MUSICAL DE SAINT-YRIEIX LIMOUSIN - PÉRIGORD Vendredi 15 juillet CHŒURS DE LA CATHÉDRALE D'OXFORD Vendredi 22 juillet NEW AMERICAN CHAMBER ORCHESTRA Dir. : Misha RACHLEVSKY KIM LEE, soprano PIERRE AMOYAL, violon Vendredi 29 juillet TRIO BAROQUE DE PARIS HUGUETTE GRÉMY-CHAULIAC clavecin PIERRE PIERLOT, hautbois ROBERT GENDRE, violon Mercredi 3 août CONCERT DE JAZZ A. VILLEGIER/G. RABOL J.-M. LAJUDIE/J. SAMSON Vendredi 5 août AUGUSTIN DUMAY, violon JEAN-PHILIPPE COLLARD, piano Vendredi 12 août MIKHAIL RUDY, piano

MUSÉES

Les transactions immobilières de la Ville de Paris

Cognacq-Jay en caisses

Le Musée Cognacq-Jay a fermé ses portes à la fin du mois de juin. Ses collections du dix-huitième siècle risquent de rester en caisses un bon moment.

Le musée Cognacq-Jay a fermé ses portes le 25 juin. Les raisons avancées par son propriétaire – la Ville de Paris – sont des plus louables. Les collections sont à l'étroit dans l'immeuble du boulevard des Capucines, et à l'écart de grands circuits culturels de la capitale. D'ailleurs un nouvel abri, plus adapté à son caractère, lui a été trouvé : l'hôtel de Donon, rue Elzévir, au cœur du Marais. Ce transfert serait légitime et même bénéfique si l'hôtel en question, abandonné depuis des lustres par son propriétaire – la Ville de Paris, toujours, – n'était bien incapable de recevoir le moindre locataire.

Cet ancien logis se compose de deux corps de bâtiment. L'un, élevé par un magistrat parisien à la fin du seizième siècle, s'ouvre sur la cour. L'autre, plus tardif, donne sur la rue et date du dix-huitième siècle. Tous les deux sont dans un état lamentable. Un échafaudage de poutrelles les aide à se tenir debout. Les fenêtres et les portes ont disparu. L'intérieur, ravagé, est à reprendre totalement, de la cave au grenier. La charpente est pourrie. L'ancien garage qui défigurait sa façade du côté de la rue Payenne a été abattu, mais une palissade de tôle en interdit toujours l'accès au public. Programmée il y a deux ans (voir *le Monde* du 22 mai 1986) pour 1988, l'ouverture du futur musée est maintenant annoncée pour 1990. En attendant, les collections seront mises en caisses dès l'automne et stockées au Crédit municipal, rue des Francs-Bourgeois. Une petite partie d'entre elles seront exposées au Pavillon des arts.

L'extension du Crédit foncier

Rien ne justifie donc ce déménagement hâtif, si ce n'est, précisément, les transactions immobilières de la Ville. En 1924, Ernest Cognacq, propriétaire de la Samaritaine, installe ses collections, toiles, meubles, boiseries et bibelots du dix-huitième siècle, dans un immeuble jouxtant un de ses magasins : la « Samaritaine de luxe ». Un décor, spécialement conçu pour elles, les mettait en valeur. Très vite, il les ouvre au public. Plus tard, il lègue l'ensemble à la Ville de Paris. Le musée reçoit quelque 30 000 visiteurs par an. Mais le Crédit foncier, devenu propriétaire de l'ancienne « Samaritaine de luxe », aujourd'hui reconvertie en bureaux et magasins chics, désire s'agrandir. La Ville de Paris va vendre à son tour les murs du musée qui aboutissent finalement dans l'escarcelle du Crédit foncier. Celui-ci veut entrer le plus vite possible en possession de son bien. Le musée va donc déménager.

La commission du Vieux Paris, par la bouche de Mme Andrée Jacob, s'est étonnée du peu de cas fait du testament d'Ernest Cognacq. En effet, ce dernier précisait, dans un codicille en date du 25 février 1927 : « *Je mets comme condition au legs tel que je l'ai fait de mes collections à la Ville de Paris, qu'elle les installera dans les locaux qui m'appartiennent 25, boulevard des Capucines. Et, sous cette condition formelle (...) je lègue à la Ville de Paris lesdits locaux nets de tous frais et droits.* » Mais le rôle de la Commission du Vieux Paris est purement consultatif, et les héritiers Cognacq sont, paraît-il, d'accord...

Dernier point, enfin, qui ne plaide guère en faveur de l'hôtel de Donon. Celui-ci est plus exigu que le bâtiment du boulevard des Capucines. De l'aveu même d'un adjoint au maire de Paris, qui précise toutefois que les études muséographiques faites par un architecte qualifié démontrent que toutes les œuvres pourront être exposées. Ce qui est quand même une consolation. Mme Jacob a suggéré qu'en cas de transfert les collections du Musée Cognacq-Jay soient de préférence installées à l'hôtel de Saint-Aignan, rue du Temple, autre propriété de la Ville, dont l'état laisse aussi à désirer, mais qui a l'avantage d'être beaucoup plus vaste. Un musée d'art juif doit y être installé. Mais les collections de ce futur établissement sont encore problématiques.

EMMANUEL DE ROUX.

ARTS

Le premier Festival de New-York

Essai à transformer

Un concert gratuit mené par le ténor Placido Domingo dans Central Park clôturait, le lundi 11 juillet, le premier Festival des arts de New-York.

Cette manifestation internationale ambitieuse a duré un mois et s'est déroulée partout dans New-York, associant musique, danse, théâtre, cinéma, télévision (*le Monde* du 11 juin). Le projet était ambitieux : au travers de trois cent cinquante représentations par onze troupes de danse, trente et une de théâtre, et quarante et un groupes musicaux, rendre hommage au vingtième siècle. Le ratissage paraît large ; il se révèle pourtant éventuellement contraignant. Ainsi, le Festival renonce au *Hamlet* monté par Ingmar Bergman. Raison : Shakespeare n'est pas un auteur du vingtième siècle. Ainsi Leonard Bernstein est « prié » de renoncer à Richard Strauss, pourtant mort en 1949 – il le remplacera par la *Septième Symphonie à la ville de Leningrad* de Chostakovitch.

L'organisateur-promoteur-hérault de ce Festival renoue avec la tradition des grands imprésarios. Ancien agent d'assurances devenu banquier, Martin E. Segal, soixante et onze ans, est originaire de Russie, que sa famille a fuie en 1917 alors qu'il avait quatre ans, pour venir s'installer à Brooklyn où il vit encore. Fondateur en 1968 de la Film Society du Lincoln Center, lié à Abraham Beame, maire de New-York à l'époque, il fait partie du comité municipal de politique culturelle – et fait savoir, *urbi et orbi*, que la « culture » rapporte quelques milliards de dollars tous les ans à la ville. Il prend la tête de la première commission des affaires culturelles de la ville de New-York en 1975 et participe à la création d'un département des affaires culturelles indépendant de la commission des parcs et jardins. C'est dire qu'il connaît aussi bien le monde des arts que celui des affaires et de la politique.

Il n'existe pas aux Etats-Unis de Théâtre national (comme en Grande-Bretagne), pas de théâtres subventionnés type Comédie-Française, Opéra ou TNP, pas de ministère des affaires culturelles avec budget véritable, arsenal de subventions et vision d'ensemble. Une structure du type Festival d'Avignon est donc impossible à mettre en place à l'heure actuelle. Jouant à fond son rôle d'imprésario – traduisez d'« entremetteur », – Martin Segal marie les spectacles qu'il envisage d'inviter avec les salles susceptibles de les recevoir, trouve des subsides, déniche des commanditaires : ainsi, le Festival sera outil de soutien et de service, et non pas producteur. Le budget – de 8,5 millions de dollars (plus de 51 millions de francs) – sera recueilli auprès des multinationales, grandes industries et fondations diverses. Parmi les mécènes : l'American Express et la Chase Manhattan Bank.

La première l'a sans nul doute remporté haut le portefeuille. Selon le *New York Times*, son investissement se monte à 3,5 millions de dollars (destinés au développement et à la « préproduction » du Festival, ainsi qu'au « sponsoring » des galas d'ouverture), auxquels il convient d'ajouter une campagne de presse évaluée à près de 6 millions de dollars. Mais si tout le monde y trouve son compte...

Joseph Papp et le Public Theatre s'en mêlent, et Gregory Mosher du Lincoln Center. L'American Ballet Theatre, dirigé par Baryshnikov, offre la première de sa *Gaîté parisienne* costumée par Christian Lacroix. Jason Robards et Colleen Dewhurst mettent le doublé Eugène O'Neill prévu pour Broadway sous l'ombrelle Festival.

Mais l'on n'évitera pas les balbutiements. Certains orchestres sont engagés des années à l'avance – d'où l'absence des Philharmoniques de Vienne et de Berlin. Peu d'opéras (en partie pour les mêmes raisons). Côté danse, les participants les plus notables sont William Forsythe et son Ballet de Francfort, Pinau Bausch de Wuppertal, *Wild card*, présenté par un regroupement de petites troupes d'off-Broadway, et le *Waterproof* du Français Daniel Larrieu, découvert en 1986 à Avignon et présenté dans la piscine de l'université de Columbia.

Outre l'absence du Ballet royal du Danemark, l'une des plus grandes troupes du monde, il y eut l'« affaire » de la troupe de l'Opéra de Paris, antérieurement conviée par le Metropolitan pour un gala de bienfaisance. Ne trouvant pas d'« arrangement » avec le Met (deux galas de bienfaisance pour une même troupe dans la même semaine, ça fait beaucoup), furieux de voir l'Opéra de Paris lui échapper, Martin Segal s'adressera directement au gouvernement français, mais en vain.

Autre bévue : le Theatre Maly de Leningrad témoignait d'une vitalité et d'un renouveau du théâtre soviétique. L'une de ses productions cependant, *Brothers and Sisters* (un spectacle de sept heures), n'a pas été montée faute d'argent – ce que les membres de la troupe ont appris à leur arrivée à New-York. Politiquement, l'effet fut désastreux.

Un label

Les critiques n'ont donc pas tardé à se faire entendre. New-York avait-il besoin d'un festival global ? Il s'y passe déjà tant de choses à longueur d'année ! Et l'on souligne que même Paris, Ville-Lumière, se serait cassé les dents sur une tentative similaire. Autre reproche : un certain côté supermarché géant. Est-ce bien ? Est-ce mal ? Il y a sans doute autant de définitions de la notion de festival que d'individus.

« *Nombre d'événements se seraient produits*, selon certains, *même s'il n'y avait pas eu de festival.* »

C'est oublier que certaines œuvres ont été commandées spécialement pour l'occasion : un ballet d'Arthur Mitchell par le Dance Ensemble de Harlem, évoquant le héros noir John Henry sur des chansons de Paul Robeson. D'autres spécialement importées pour le Festival (*le Roi-Singe sous les eaux*, par une unité de l'Opéra de Pékin).

C'est néanmoins lors de la manifestation de 1990 que le Festival international des arts de New-York révélera s'il s'agit là surtout d'une opération de relations publiques (personnelles ou corporatives) ou du début d'un dégel culturel à l'échelon new-yorkais d'abord, national ensuite. Car si New-York brûle de regagner, ou de maintenir, son statut de capitale culturelle, le Festival pourrait faciliter la pénétration des cultures étrangères (et d'expériences américaines plus audacieuses que de coutume) au sein d'un public hors New-York et installer son label sur l'ensemble du marché.

HENRI BÉHAR.

Un grand roman par l'auteur du "Cheval d'orgueil"
PIERRE JAKEZ HELIAS
Vent de Soleil

Éditions de Fallois

Communication

Après l'autorisation d'une télévision à Lyon

Le ministère de la communication souhaite que la CNCL ne crée pas d'autres stations locales

L'autorisation par la CNCL du projet de télévision lyonnaise SALT a suscité, comme cela était prévisible, des réactions mitigées au ministère de la communication (*le Monde* des 10 et 11 juillet). En effet, si Mme Catherine Tasca ne juge *« pas anormal l'autorisation accordée à un projet à l'étude depuis longtemps »*, le ministre n'en estime pas moins que *« l'existence même des télévisions locales soulève encore beaucoup d'interrogations »*.

Le cabinet du ministre s'inquiète, en effet, de la viabilité économique de ces stations – compte tenu des faibles ressources publicitaires régionales – et de la nature des programmes qui, en conséquence, pourront y être réalisés. On s'interroge également, rue Saint-Dominique, sur les partenaires de ces nouvelles télévisions, car on y redoute que ne se constituent des positions dominantes par le biais de prises de participation multiples émanant d'un même groupe. Une allusion discrète, sans doute, à la présence de la Générale des eaux – à hauteur de 34 % – dans SALT, alors que cette société détient déjà 26,5 % du capital de Télé-Toulouse ainsi que de nombreuses participations dans des réseaux câblés.

Enfin, on regrette au ministère que la durée des autorisations accordées (huit ans à chaque fois) soit aussi longue : la télévision locale, estime-t-on, n'en est en France qu'au stade expérimental. Il aurait donc été préférable que cette durée n'excède pas cinq ou six ans, comme aux Etats-Unis.

Bref, même si le ministère se refuse à aller plus avant dans son analyse, il apparaît clairement que l'on y juge sage que la CNCL, sur ce dossier, en reste là. Autrement dit, que les projets de télévision locale, à Nantes comme dans les départements d'outre-mer, soient provisoirement « gelés » en attendant la mise en place du futur Conseil supérieur de l'audiovisuel. Le désir, constamment rappelé par les plus hautes autorités de l'Etat, de lancer une nouvelle chaîne musicale n'est peut-être pas étranger à ce souci. Que trop de fréquences soient consacrées aux télévisions locales ou qu'un septième réseau se mette discrètement en place, et son lancement deviendrait impossible.

P.-A. G.

La limitation de la durée de la publicité

La 5 et M 6 dénoncent l'inégalité de traitement avec TF 1

Ce sera dix minutes quarante-huit secondes. Pas une seconde de plus. A la 5 et à M 6 qui lui demandaient, depuis février dernier, de porter de neuf à douze minutes par heure leur quota maximum de publicité, la CNCL vient de répondre en... coupant la poire en deux. La Commission nationale justifie cette décision en soulignant que ce plafond est celui actuellement retenu par le projet de directive européenne « Télévison sans frontières ».

Une décision et un argument que les responsables des deux chaînes contestent en bloc. *« La référence à une norme européenne unique n'est pas fondée »*, remarque ainsi le directeur délégué de la 5, M. Philippe Ramond. *« Le Conseil de l'Europe vient, de son côté, de retenir une limitation plus élevée – douze minutes justement – que celle envisagée par la CEE. Et un projet de directive est encore, par nature, dénué de toute force juridique. »*

Mais surtout, c'est le caractère, selon eux *« inéquitable et antiéconomique »*, de la mesure qui provoque l'ire des responsables des deux chaînes. Candidats à leur réattribution, ceux-ci avaient accepté – pour un an – *un plafond de neuf minutes* sans savoir que TF 1 se verrait, lors de sa privatisation ultérieure, autorisée à atteindre la barre des douze minutes. *« Une inégalité supportable au départ*, explique M. Nicolas de Tavernost, directeur général-adjoint de M 6 Publicité et président de M 6, *mais que plus rien ne justifie aujourd'hui. TF 1 est, de loin, le leader d'un marché que ni la 5 ni M 6 ne menacent de déstabiliser. »*

En déficit, les deux jeunes chaînes se voient contraintes de refuser des spots publicitaires, sans que les hausses de tarif, auxquels elles procèdent au fur et à mesure du développement de leur audience, ne puissent compenser leur manque à gagner. *« Les publicitaires concentrent leurs achats d'espace sur les heures de grande audience*, affirme ainsi M. de Tavernost. *En nous limitant à dix minutes quarante-huit secondes de publicité maximum au lieu des douze escomptés, la CNCL va nous priver de 15 % de notre chiffre d'affaires potentiel. »* Une estimation équivalente à celle de la 5.

Cette contrainte vient s'ajouter à l'interdiction de la réclame pour la bière sur le petit écran et aux limitations imposées par la Commission au télé-achat. Ces restrictions sont jugées d'autant plus absurdes qu'elles viennent diminuer la capacité des chaînes à produire. Certaines obligations de production ne sont-elles pas calculées en pourcentage du chiffre d'affaires ? Alors, cette fois, la coupe est pleine. Et les deux chaînes envisagent de saisir de conserve la justice ou la Commission de la concurrence si l'inégalité de traitement par rapport à TF 1 n'est pas rapportée.

PIERRE-ANGEL GAY.

L'affaire Michel Droit

Le juge de Rennes a clos la première instruction

Le juge d'instruction Philippe Boiffin a transmis récemment au *procureur* de la République de Rennes le dossier de l'instruction ouverte pour forfaiture contre M. Michel Droit. Selon des sources judiciaires, citées par l'AFP, les réquisitions du juge s'orienteraient vers *un non-lieu*.

L'académicien avait été inculpé de forfaiture le 27 octobre 1987 par le juge Claude Grellier. La justice le soupçonnant alors d'avoir favorisé l'attribution d'une fréquence sur la bande FM parisienne à Radio-Courtoisie. Le membre de la CNCL ripostait en accusant le juge de violation de secret de l'instruction et en introduisant une requête en suspicion légitime. Le 10 décembre, la chambre criminelle de la Cour de cassation dessaisissait le juge Grellier de l'affaire Michel Droit pour la confier au tribunal de grande instance de Rennes. Cette décision avait provoqué de vives réactions politiques et un profond malaise dans la magistrature. L'actuel garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, alors procureur général, s'était prononcé contre le dessaisissement du juge Grellier.

PRESSE

● **Presse et nouvelles technologies.** – La revue *Brises*, éditée par l'Institut de l'information scientifique et technique du CNRS, a consacré son numéro 11 à la presse et à ses nouvelles technologies. Dans une vingtaine d'articles, sont présentées les diverses facettes de la modernisation et de la diversification de la presse écrite, en France ainsi qu'à travers quelques exemples étrangers.

★ Revue *Brises*, 54, boulevard Raspail, 75270 Paris Cedex 06. Tél. : 45-44-38-49, poste 348. Prix du numéro : 90 F.

Après la suppression des messageries téléphoniques

Les petits « kiosquiers » attaquent France Télécom

La décision de France Télécom (*le Monde* daté 3-4 juillet) de supprimer à compter du 1er octobre les numéros de téléphone dits de *« téléconvivialité »* (plusieurs correspondants peuvent converser librement sur une même ligne surtaxée, pendant une durée inférieure à deux minutes et vingt secondes) est vivement contestée par plusieurs entreprises du secteur, regroupées au sein de la FN2R (Fédération nationale des radios répondeurs).

La FN2R estime que cette décision supprime une *« liberté publique »*, un espace de libre parole, et remet en cause des engagements antérieurs de France Télécom, infligeant du même coup un préjudice aux fournisseurs de services qui avaient investi pour se doter de matériel adapté.

Selon la FN2R, près de 70 % des *appels actuellement enregistrés sur* le kiosque téléphonique (qu'elle estime à environ 25 millions par mois, dont une bonne moitié en région parisienne) concernent la téléconvivialité. Ni les arguments juridiques de France Télécom ni les raisons « morales » (lutte contre la pornographie) ne convainquent les adhérents de la FN2R, qui ont donc déposé un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif. La soixantaine d'entreprises opérant dans le secteur s'estiment victimes d'une discrimination par rapport notamment aux messageries du *« kiosque télématique »*, qui continuent d'être autorisées.

Plus généralement, les adhérents de la FN2R (qui revendiquent environ 40 % du marché du kiosque téléphonique, à égalité avec la principale société du secteur, la SJT du groupe Hersant) souhaitent un kiosque téléphonique taxé à la durée, seul capable selon eux d'assurer la viabilité économique de services culturels ou éducatifs.

Si elle disparaît sous sa forme actuelle, la téléconvivialité pourrait bientôt renaître selon d'autres modalités. Plusieurs éditeurs télématiques comme Energie, Funitel ou Libération vont en effet lancer prochainement de nouveaux services avec leur serveur Sytem. Au bout de quelques minutes de dialogues sur minitel, les adeptes des messageries se verraient affecter un numéro de téléphone pour continuer deux à deux leur conversation, à l'abri des oreilles indiscrètes. A l'abri aussi de toute réglementation, puisqu'il s'agirait alors de correspondance privée.

M.-C. I.

La neuvième université de Carcans-Maubuisson

Six ministres pour la rentrée de l'audiovisuel

« Europe et communications : le partage des savoirs » : tel est le thème autour duquel la neuvième université d'été de la communication, organisée par le CREPAC d'Aquitaine, a choisi, cette année, d'articuler ses débats et rencontres. Réunie du 29 août au 2 septembre à Carcans-Maubuisson (Gironde), la première manifestation nationale de la rentrée du monde de la communication devrait accueillir une fois encore un flot de personnalités et pas moins de six ministres : M. Lionel Jospin, pour l'éducation nationale ; M. Jacques Chérèque, pour l'aménagement du territoire ; M. Michel Durafour, pour la fonction publique ; M. Quilès, pour les postes, télécommunications et l'espace ; Mme Catherine Tasca, ministre chargée de la communication ; M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

La « cité intelligente »

Une telle mobilisation s'explique par l'ampleur de l'enjeu que constitue l'édification de l'Europe des communications et par l'originalité de la démarche adoptée par les responsables de la manifestation.

Il s'agit en premier lieu de dresser un panorama complet du paysage français de la communication avant l'échéance de 1992, pour mieux en mesurer les forces et les faiblesses. La deuxième mission que se fixe l'université de Carcans consiste à montrer comment les zones et régions défavorisées pourront tirer profit des nouvelles technologies afin de ne pas demeurer les « laissées-pour-compte » de l'Europe. Enfin, les organisateurs de la manifestation se proposent de *« réfléchir aux inévitables évolutions de fonctions et de professions bousculées par l'utilisation des technologies nouvelles »*, notamment dans l'éducation nationale et l'administration.

Au total, un projet ambitieux, nourri par des débats, des « tables rondes », des stages et dont la « Cité intelligente », sorte de prototype de la ville du future en matière de communication, devrait constituer l'apothéose. Réalisée notamment grâce au concours de France-Télécom, d'Urba 2000 et de la DATAR, cette cité, qui *« a pour objet de mettre en situation certaines techniques de communication qui répondent aux besoins essentiels des acteurs d'une commune »*, sera inaugurée par M. Jacques Chérèque le lundi 29 août. C'est à cette occasion d'ailleurs que devraient être présentées les grandes orientations de l'aménagement du territoire en ce qui concerne les nouvelles technologies. Parmi les autres temps forts, on peut noter un débat, le 31 août, en présence de Mme Simone Veil, présidente de l'Année européenne du cinéma et de la télévision, sur « L'Europe des communications en devenir » ; un autre débat réunira M. Patrick Le Lay, directeur général de TF 1 et M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la CLT, le 1er septembre. Enfin, la manifestation s'achèvera le 2 septembre en présence de Mme Catherine Tasca, après un débat sur l'Europe et la télévision « L'exportation des savoir-faire : Canal Plus, la 5, et M 6 », et une large réflexion sur les dossiers de l'avenir.

★ Université d'été organisée sous l'égide du conseil régional d'Aquitaine et de la Ligue française de l'enseignement. Inscriptions auprès deu CREPAC d'Aquitaine, BP 110. 33030 Bordeaux Cedex. Pour de plus amples informations, consulter le 3615 code Vista, clé Carcans.

Aux Etats-Unis

Séparation entre MGM et United Artists

M. Kirk Kerkorian, propriétaire de la compagnie cinématographique MGM/UA a décidé de séparer les deux entités et de vendre les studios de la Metro Goldwyn Mayer. 25 % du capital de MGM sont cédés pour environ 100 millions de dollars (600 millions de francs) à Barris Industries, un consortium formé par l'homme d'affaires Burt Sugerman et les deux producteurs de *Color Purple* et *les Sorcières d'Eastwick*, Peter Guber et Jo Peters. Le reste est proposé aux anciens actionnaires de MGM/UA au prix de 8 dollars l'action.

Le produit de cette vente devrait servir en priorité à réduire les dettes à long terme de United Artists. Le groupe a réussi à diminuer ses pertes cette année mais celles-ci atteignent encore 10,8 millions de dollars. Cette vente ajoute un épisode de plus dans le long déclin de la Metro Goldwyn Mayer. La célèbre « major » américaine, productrice d'*Autant en emporte le vent* du *Magicien d'Oz* a été rachetée il y a vingt ans par Kirk Kerkorian. L'homme d'affaires met également la main en 1981 sur United artists après la débâcle financière de *Heaven's Cate*. Les deux sociétés fusionnent. Mais en 1985, Kirk Kerkorian revend brusquement la MGM à M. Ted Turner pour 1,5 milliards de dollars. L'étoile montante de la télévision câble américaine ne parvient pas à digérer cet achat. Deux ans plus tard, il revend les studios à Kirk Kerkorian mais garde le catalogue de films pour alimenter ses chaînes de télévision. Séparé encore une fois aujourd'hui d'United Artists et de son catalogue de films, la Metro Goldwyn Mayer, *« la firme du lion »* a perdu son rôle de *« leader »* dans la production cinématographique et télévisuelle américaine.

J.-F. L.

CRÉATEURS D'ENTREPRISES

VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 F HT PAR MOIS

Réception et réexpédition du courrier / Permanence téléphonique

★

Permanence télex/bureau meublé, rédaction d'actes, constitution de sociétés.

GEICA/42-96-41-12 56 *bis*, rue du Louvre, 75002 Paris

DIGRESSIONS *par Bernard Frank*

Le rouge est mis

1 *Ne pleurez pas, Milord !*

La collection « Domaine étranger », dirigée par J.-C. Zylberstein, vient de marquer un joli point en rééditant en « 10-18 » deux romans de James Hilton, *les Horizons perdus (Lost Horizon*, 1933, traduit de l'anglais par Hélène Godard) et *Good Bye, Mr. Chips* (1935, traduit de l'anglais par Maurice Rémon. Préface d'André Maurois). Voilà deux livres d'été, deux best-sellers à l'ancienne qui ont fait verser bien des larmes dans les foyers du monde entier. Si vous voulez vous offrir une bonne resade de nostalgie en pur malt écossais, n'hésitez pas à vous procurer ces deux romans chez Christian Bourgois : ce n'est pas cher et ça se lit avec facilité, et par moments avec bonheur.

Si la préface d'André Maurois nous apprend que James Hilton est né en 1900 dans un district minier du Lancashire, que son père était directeur d'école à Manchester, que lui-même conquit ses diplômes à l'université de Cambridge, qu'après s'être quelque temps destiné à la carrière de professeur, il obtint pour *Lost Horizon* le prix Hawthornden, qui est le Goncourt britannique, elle reste silencieuse sur la date de sa mort. Comme cette préface est de 1953, on peut supposer que James Hilton était cette année-là encore vivant. Notre soulagement est, hélas ! de courte durée. Le *copyright de Lost Horizon est formel : « Alice Hilton 1960 »*. Sa femme – ou sa fille ou, qui sait, sa nièce ? – disposait de ses droits d'auteur alors qu'il n'avait même pas soixante ans. Et n'espérons pas quelque secours du *Dictionnaire historique, thématique et technique des littératures*, de Jacques Demougin (Larousse). Une fois de plus consulté, ce dictionnaire ne sert à rien. Il est bien trop snob pour avoir admis dans son sein un écrivain lu par des millions de personnes et dont les romans ont été portés à l'écran à maintes reprises, et par des metteurs en scène aussi célèbres que Sam Wood, Frank Capra, Herbert Ross, pour ne pas parler de l'inénarrable Charles Jarrot qui massacra Marie-France Pisier dans *The Other Side of Midnight*.

Ah ! si James Hilton s'était appelé Walter Hilton, s'il avait été ce mystique né vers 1340 à Thurgarton Priory et mort à Nottinghamshire en 1396, s'il avait écrit *l'Echelle de la perfection*, s'il avait prôné la voie introspective (c'est d'ailleurs celle du grand lama de *Lost Horizon* mais il la pratique, lui, sans exagération), il aurait eu droit d'asile dans le *Dictionnaire* de Demougin, *pas si regardant qu'il en a l'air !* Si par extraordinaire et chance vous n'avez pas encore lu et surtout vu *Good Bye, Mr. Chips*, ne comptez pas sur moi pour vous résumer ce doux rêve d'école où les générations se confondent dans un tohu-bohu plein de charme. L'histoire de ce modeste professeur dans une *public school* avait, je m'en souviens, diverti, quand j'avais dix ans, mon premier Noël de guerre. Mes parents avant le souper du réveillon nous avaient amenés au Rex où j'avais pu admirer en Mrs Chipping la *« si enjouée »* Greer Garson à la chevelure flamboyante qui devait m'agacer si fort quelques années plus tard quand j'étais devenu un adolescent ingrat, et elle, la trop exquise Mrs Miniver.

Quant à Mr. Chips, il était joué par Robert Donat, qui devait subir la métamorphose inverse quand je le revis à la Libération dans *les Trente-Neuf Marches*, de Hitchcock, l'un des meilleurs films de sa période anglaise, celle en noir et blanc, n'en déplaise à Gilles Martin-Chauffier – qui serait prêt, le petit sacripant, à le colorier sans remords, lui qui dans *Match* supporte que l'incomparable acteur d'*Asphalt Jungle*, Sam Jaffe, dans le rôle de Doc, soit barbouillé d'infâme façon sur le Cinq ! Remarquons au passage que c'est ce même Sam Jaffe qui joue le rôle du grand lama dans *Lost Horizon* de Frank Capra. Sans vous résumer donc *Good bye, Mr. Chips*, je vous dirai pourtant un mot, pour appâter les plus réticents, faire sourire de bonheur les anciens du collège de Brookfields, sur la manière dont le vieux Chips recevait les nouveaux élèves qui sonnaient à sa porte, celle en fait de Mrs Wickett, sa logeuse, dont la maison était de l'autre côté de la route, juste en face de l'école. Quand le vieux Chips commande chez Reddaway, le pâtissier du village, le gâteau aux noix, glacé rose – l'hiver il sert aux garçons des « crumpets », ces espèces de crêpes confectionnées certainement par Mrs Wickett et qui baignent dans le beurre – et prépare son thé, de façon inimitable, en mélangeant avec soin des cuillerées prises dans des boîtes différentes, *allons ne pleurez pas, Milord !*

2 *En mer ou en chemin de fer ?*

Ce que j'ai le plus apprécié au début du mois, à Deauville, ce n'est pas tant son nouveau casino, qui donne enfin sur la mer déjà cachée par les planches et la piscine, ce casino qui, d'après son heureux propriétaire, *M. Lucien Barrière, plus Ripolin de visage que jamais*, sera le premier d'Europe, que le chemin de fer spécial qui, de la gare Saint-Lazare, nous y avait conduits. Certes ce casino est superbe : il aurait déjà coûté 10 milliards de centimes et sera ouvert toute l'année. Il *faudra bien ça pour amortir les frais, et que chacun vide ses poches.*

M. Lucien Barrière ne nous a pas caché qu'en France l'Etat faisait tout pour contrarier la libre entreprise et donner une mauvaise opinion des casinos et de leurs patrons, qui lui *rapportaient tant*. M. Barrière *ne fait* pas de politique et il ne sera jamais maire de Deauville par exemple. Chacun à sa place, tel est son principe, et les vaches seront bien gardées. Ainsi, M. Michel d'Ornano était bien gardé ou quelque chose comme cela. On s'y *perdait. Il m'a semblé comprendre* que M. Pasqua, en bon Méditerranéen, était davantage l'enfant chéri des casinos que l'actuel ministre de l'intérieur. C'est normal, on ne peut pas être à la fois heureux aux jeux et aux élections.

Enfin, M. Lucien Barrière souhaiterait qu'on en finisse avec ce racisme discriminatoire qui pèse sur les jeux. Il est pour une société où tous les cas de figure seraient permis, de la roulette anglaise à la boule, des machines à *sous (il préférerait un mot plus noble)* au baccara. Pour lui, toutes les couleurs se valent : le jaune ne l'emporte pas sur le noir, le rouge vaut le zéro. Il suffit à certaines heures d'une cravate et d'une veste, de savoir perdre dans la gaieté et le respect du casino, et tous les *joueurs sont égaux. Mais plus que le Gazebo* en verre qui trône au centre du nouveau casino et qui est à ce dernier ce que les pyramides de Pei sont au Louvre, plus que les machines à sous, le marbre « Rosso Peralba » des escaliers et des galeries, les fleurs et les arbres en soie, les *grands tapis des Philippines*, plus que les neuf nouvelles croupières du black-jack et de la roulette anglaise dont les robes de Geneviève Tarka dans un ton fuchsia décourageront par leur sage fermeture les mains baladeuses des joueurs avides, ce *qui m'a séduit, c'est le wagon de jeux* de notre train spécial qui nous a permis de jouer pendant deux heures à la roulette et au black-jack, aux frais de la princesse, de la gare Saint-Lazare à la gare pour rire de Deauville qui semble toujours sortir d'un film américain *d'avant-guerre où le metteur en scène aurait* pu confondre notre Normandie avec la Bavière, l'Autriche ou la Suisse. C'est dans les trains, à vitesse d'enfer ou limitée, suivant les lignes, que va se jouer l'avenir des casinos français et de la SNCF. Toute une industrie à créer.

3 *Et le Fouquet's fut détruit*

Il ne restait plus sur ce qui a été jadis et naguère la plus belle avenue du monde, dans sa partie vivante du moins, car entre le Rond-Point et la Concorde les restaurants de luxe qui persistent font figure d'hôtels particuliers, que l'Arc de Triomphe et le Fouquet's pour être encore à des titres divers des lieux de mémoire. Pour le moment, *l'Arc de Triomphe, qui, si on se décidait à le raser*, ferait un sacré bel espace pour les promoteurs immobiliers avec sa perspective sur douze avenues, à cause de lois idiotes tient relativement le coup. Et c'est dommage car si l'on y réfléchit, *on pourrait faire de l'Arc de Triomphe le plus* grand centre commercial du Bassin parisien : mieux que Belle-Epine. Ou le Disneyland de la capitale dont rêvent nos enfants. Ou un parking plus pratique que celui du George-V. Ou un palace rudement bien situé. *« Ne nous emballons pas, un palace, ce n'est jamais une affaire dans la poche ! »* Le Fouquet's, qui n'a que l'âge de la tour Eiffel, n'est pas aussi bien protégé que l'Arc de Triomphe.

Comble de chance, le Fouquet's n'appartient pas à celui qui l'anime, à ceux qui le font. *Alors pourquoi ne pas en faire un* Mac Donald's ou quelque chose d'aussi appétissant ?

« D'ailleurs s'ils veulent garder le Fouquet's, nous autres propriétaires, nous ne sommes pas des sauvages, nous ne multiplierons le loyer que par dix, c'est raisonnable. » Je vous tiendrai au courant.

VOILÀ UNE HAUSS DONT ON PEUT SE RÉJOUIR

en 1988, RMC est à la h
10[illegible] d'auditeurs de plu
par rapport à Juin 1987.
* Audience quotidienne RMC

RM

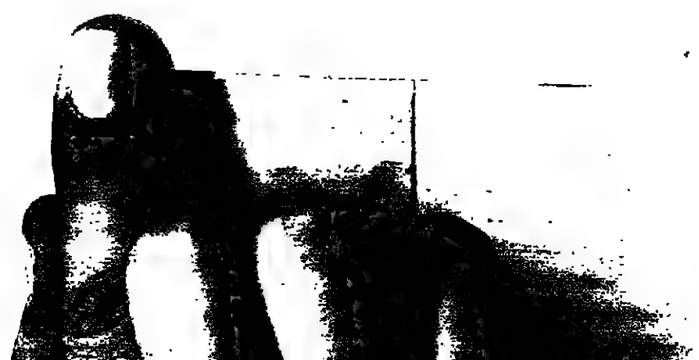

...la suppression des messageries téléphoniques

Les petits « kiosquiers » attaquent France Télécom

...université de Carcans-Maubuisson

...x ministres pour la rentrée de l'audiovisuel

Aux Etats-Unis

...entre MGM et United Artists

VOILÀ UNE HAUSSE DONT ON PEUT SE RÉJOUIR.

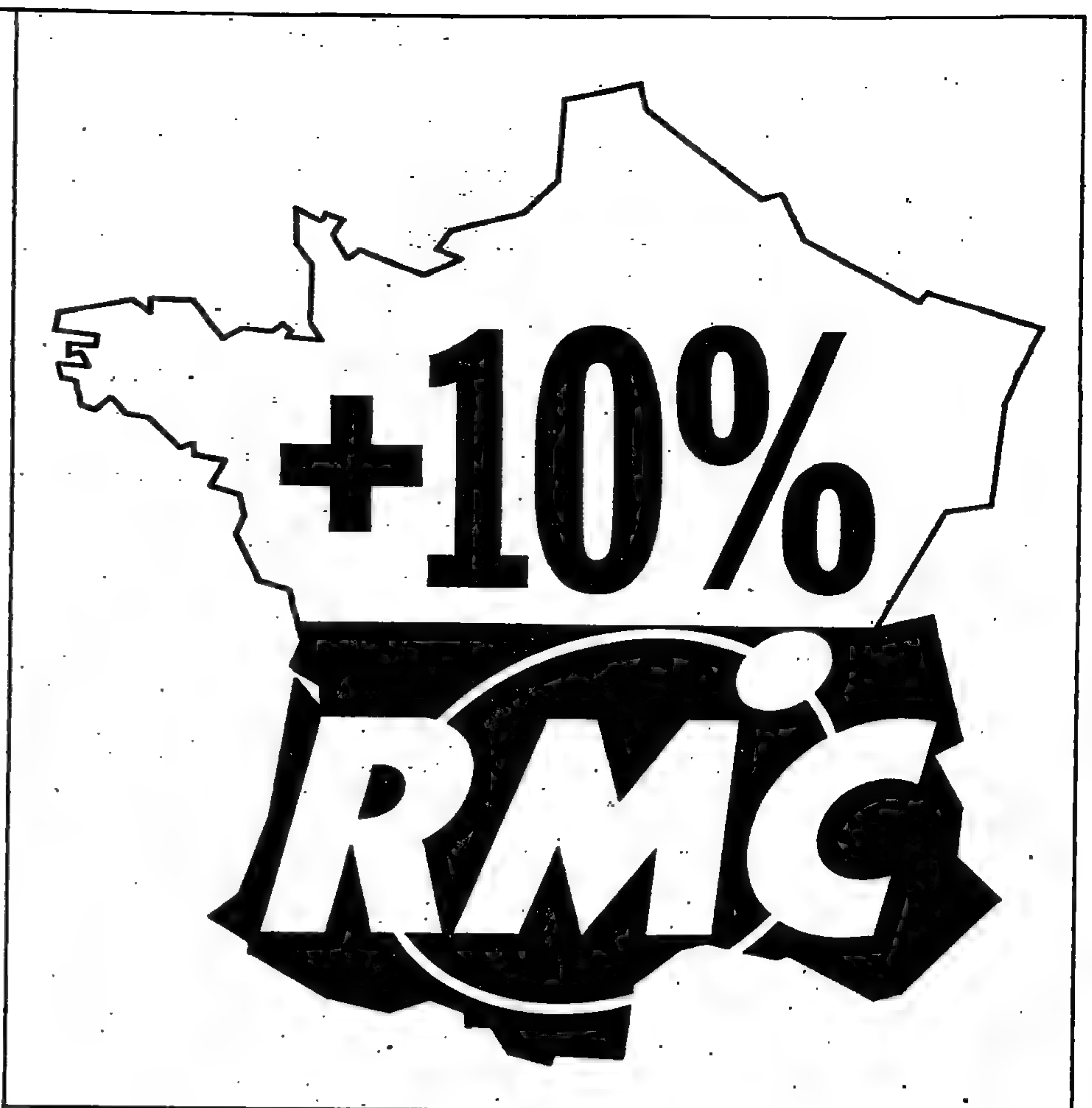

en 1988, RMC est à la hausse :
10%* d'auditeurs de plus sont à l'écoute de RMC,
par rapport à Juin 1987.

* Audience quotidienne RMC - source Médiamétrie - enquête 55000 Mai-Juin 1988.

RMC Toute la vie est au programme.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE CARREFOUR DES TROIS BROUILLARDS. Le Lucernaire, Th. Rouge (45-44-57-34), 18 h 30.

L'ECHANGE, 20 h 30 ; DIEU QU'IL EST TARDIEU, 18 h 30, Roseau Théâtre (42-71-30-20).

LES APPARENCES SONT TROMPEUSES. Montreuil, salle Berthelot (48-58-65-33), 20 h 30.

TROP C'EST TROP. Berry (43-57-54-55), 20 h 30.

JOURNAL D'UN LOUP-GAROU. Tourtour (48-87-82-48), 19 h.

LE CANAPÉ BLEU. Montreuil, salle Berthelot (48-58-65-33), 20 h 30.

Les autres salles

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. ◇ Trop, c'est trop : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Jeu de l'amour et du hasard suivi par le Legs : 20 h 30. ◇ Le Legs précédé de le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Bérénice : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Baba-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Concours de circonstances : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Carrefour des trois brouillards : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Il y a des salauds qui pillent le cœur des femmes (sous réserve) : 20 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Friselle : 18 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

Mardi 12 juillet

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Dieu qu'il est Tardieu : 18 h 30. L'Echange : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ Journal d'un loup-Garou : 19 h. La Voix humaine : 20 h 30. La Femme rompue : 22 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Bagatelle : 19 h. Guitry, pièces en un acte : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Consultations, suivi du Piège de la méduse : 21 h.

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30. L'Instant Prévert : 22 h 15.

AU PIED DE LA BUTTE (46-06-02-86). Moi : 19 h.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Les Observateurs : 21 h 30. Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15. Le Knack et comment l'avoir : 22 h 15.

CAVE DU CLOITRE (42-39-42-42). Famo Sapiens : 22 h 45.

Opéras

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Norma. Jusqu'au 15 juillet. 19 h 30. Opéra en deux actes de V. Bellini, livret de F. Romani. Mise en scène P.-L. Pizzi, dir. musicale M. Valdes. Avec G. Giacomini, D. Kavrakos, M. Lagrange, M. Dupuy.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). La Pie voleuse. 19 h 30. Opéra semi-seria en trois actes de Rossini, livret de G. Gherardini. Mise en scène M. Hampe, dir. musicale I. Fischer. Avec C. Gasdia, J. Taillon, R. Gambill, W. Shimell, A. Rinaldi.

Les concerts

ÉGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRÉS. Chœur et ensemble instrumental Jean-Walter Audoli, 21 h, mar. Requiem de Mozart.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, (42-23-55-28), 18 h 30, 21 h. Dir. Dominique Fanal. Œuvres de Vivaldi, Bach, Mozart.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h. Dir. Roland Douatte. Œuvres de Mozart, Pachelbel, Albinoni, Vivaldi.

SQUARE VIOLET, Pavillon chromatique. 15 h. Animation musicale d'après des œuvres de Ravel, Bach, Garner.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
ET "LES ARTS FLORISSANTS"

RENCONTRE DE LA MUSIQUE BAROQUE ET DU TALENT

Lancée en 1987, la Fondation Société Générale pour la Musique contribue au développement de la pratique et de la connaissance musicales, assure sa diffusion dans tous les milieux et favorise l'éclosion de jeunes talents comme la sauvegarde du patrimoine musical.
Son soutien aux Arts Florissants s'inscrit dans cette perspective.

Les Arts Florissants
WILLIAM CHRISTIE

MINISTERE DE LA CULTURE / CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE

ÉTÉ 1988

JUILLET

DIDO and AENEAS, de Henry PURCELL

Le 14 à 21 H 00	BEAUNE *Hospices*	RENCONTRES INTERNATIONALES
Le 15 à 20 H 30	PARIS *Salle Pleyel*	FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
Le 16 à 23 H 00	SAINTES *Abbaye aux Dames*	FESTIVAL DE MUSIQUE DE SAINTES

BOUZIGNAC • MOULINIÉ • LULLY • CHARPENTIER

Le 20 à 21 H 00	SAINT-RIQUIER *Abbaye*	FESTIVAL DE LA SOMME
Le 22 à 21 H 00	CONQUES *Abbaye*	LES SOIRÉES MUSICALES
Le 24 à 21 H 00	LESSAY *Abbaye*	LES HEURES MUSICALES DU MONT-SAINT-MICHEL

DIDO and AENEAS, de Henry PURCELL

Le 26 à 21 H 00	SAINT-AMAND DE COLY *Abbaye*	FESTIVAL MUSICAL DU PERIGORD NOIR (Aquitaine)
Le 27 à 21 H 30	PERPIGNAN *Chapelle St Dominique*	FESTIVAL MEDITERRANÉEN
Le 28 à 22 H 00	VILLENEUVE LEZ-AVIGNON *Chartreuse*	FESTIVAL MEDITERRANÉEN

AOÛT

DAVID et JONATHAS, de Marc-Antoine CHARPENTIER

Le 24 à 21 H 15	CHAISE-DIEU *Abbatiale*	FESTIVAL DE LA CHAISE-DIEU

DIDO and AENEAS, de Henry PURCELL

Le 26 à 20 H 00	UTRECHT *Vredenburg*	HOLLAND FESTIVAL OUDE MUZIEK UTRECHT

CANTATES FRANÇAISES et ITALIENNES de MONTECLAIR

Le 28 à 11 H 00	UTRECHT *Vredenburg*	HOLLAND FESTIVAL OUDE MUZIEK UTRECHT

SEPTEMBRE

MONTEVERDI • ROSSI • LULLY • CHARPENTIER

Le 09 à 21 H 00	SAINT-FERME *Abbaye*	LES AMIS DE L'ABBAYE (Aquitaine)
Le 11 à 16 H 00	SAINT-MICHEL EN-THIERACHE *Abbaye*	FESTIVAL DE SAINT-MICHEL EN-THIERACHE
Les 13 et 14	MOSCOU *Conservatoire Tchaïkovsky*	2ème FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE DE MOSCOU (U.R.S.S.)

FONDATION
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
POUR LA MUSIQUE

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Relâche.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

De Barbès à Montmartre : Un Montmartrois au-delà de tout soupçon : Montmartre en couleur (1946) de Jean-Claude Bernard, Sheila chante Petite Fille de Français moyen (1968) de E. Matalon, l'Impossible Monsieur Pipelet (1955) d'André Hunebelle, 14 h 30 ; Errance : Bande annonce : la Vie à l'envers (1964) d'Alain Jessua, le Grain de sable (1982) de Pomme Meffre, 16 h 30 ; Mœurs montmartroises : Montmartre nocturne (1954) de J.-C. Bernard, Bob le Flambeur (1965) de Jean-Pierre Melville, 18 h 30 ; Dimanche à Montmartre : les Mauvaises fréquentations (1966) de Jean Eustache, Que fait-on ce dimanche ? (1978) de Lotfi Essid, 20 h 30.

Les exclusivités

ACTION JACKSON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

AMSTERDAMNED (*) (Hol., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CONTRAINTE PAR CORPS (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES FEUX DE LA NUIT (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

FLIC OU ZOMBIE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

GÉNÉRATION (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

JUILLET EN SEPTEMBRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANIAC COP (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MON PÈRE C'EST MOI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

POLICE ACADEMY 5 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PUBLIVORE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES PYRAMIDES BLEUES (Fr.-Mex.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA SORCIÈRE (It.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE GATE (Can., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

URGENCES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

VILLE ÉTRANGÈRE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ALIEN (*) (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ALIENS LE RETOUR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

AMORE (It., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ATOMIC CYBORG (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA DERNIÈRE FEMME (Fr., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DIRTY DANCING (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DOMINIQUE, LES YEUX DE L'ÉPOUVANTE (*) (Brit., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

EMBRASSE-MOI, IDIOT (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

GÉNÉRATION (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HAMBURGER HILL (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LA HORDE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Club, 9e ().

MES AMOURS DE 68 (Tch., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA NUIT DE LA MORT (**) (Fr., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PEE WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RENEGADE (It.-A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RIEN QUE POUR VOS YEUX (Brit., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SILVERADO (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SUBWAY (Fr.) : Club, 9e ().

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES FILMS NOUVEAUX

DOUBLE DÉTENTE. Film américain de Walter Hill, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

EMMANUELLE 6. (**) Film français de Bruno Zincone : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA GRENOUILLE ET LA BALEINE. Film canadien de Jean-Claude Lord : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MR LUCKY. Film américain de H.C. Potter, v.o. : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

NUIT DE FOLIE. Film américain de Chris Columbus, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PANICS. (*) Film américain d'Andrew Fleming, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TYPHOON CLUB. Film japonais de Shinji Somai, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Radio-télévi

Mardi 12 juille

Mercredi 13 juill

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 12 juillet

TF 1

20.35 Cinéma : Les chiens. ■■ Film français d'Alain Jessua (1978). Avec Gérard Depardieu, Victor Lanoux, Nicole Calfan. 22.15 Documentaire : Histoires naturelles. En Polynésie, dans le sillage de la « Railleuse ». 23.15 Série : Cannon. 0.05 Journal et la Bourse. 0.25 Magazine : Livres en tête. Présenté par Joseph Poli et Jacques Duquesne. 0.35 Magazine : Minuit sport : Boxe (Madison Square Garden) ; Voile (Grand Prix de Boulogne). 1.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.55 Documentaire : Le bébé est une personne. 2. L'espace d'une rencontre. 2.55 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.15 Magazine : Chocs. 4.10 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.40 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.00 Documentaire : L'aéronavale.

A 2

▶ 20.35 Cinéma : C'était demain. ■■ Film américain de Nicholas Meyer (1979). 22.25 Variétés : Voutou, voutou, la nuit est à vous. 23.25 Informations : 24 heures sur la 2. 23.45 Le journal du Tour (rediff.). 0.05 Histoires courtes. Kadhafi mon amour ou Désolé pour Sadate.

FR 3

20.30 Cinéma : La pépée du gangster. ■ Film italien de Giorgio Capitani (1975). 22.10 Journal et météo. 22.35 Magazine : Océaniques. Le théâtre de Tadeusz Kantor, de Denis Bablet (2e partie). 23.30 Magazine décibels. *L'univers, le parfum, d'Etienne Daho et son dernier album.* 0.15 Magazine : Golfimages.

CANAL +

20.31 Cinéma : Les oreilles entre les dents. ■ Film français de Patrick Schulmann (1987). 22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Soldier's story. ■ Film américain de Norman Jewison (1984) (v.o.). 23.45 Cinéma : L'albatros. ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1976). Avec Jean-Pierre Mocky, Marion Game, André Le Gall. 1.15 Le générique de la recherche. Liste des donateurs pour l'Association française contre la mucoviscidose.

LA 5

20.30 Cinéma : Le Tigre contre Ninja. □ Film chinois de Godfrey Ho (1984). 22.20 Série : La loi de Los Angeles. 23.20 Série : Hitchcock présente. La pendule à coucou. 23.30 Série : Star Trek (rediff.). 0.00 Journal de minuit. 0.05 Star Trek (suite). 0.45 Mission impossible (rediff.). 1.35 La grande vallée (rediff.). 2.25 Journal de la nuit. 2.30 Arsène Lupin (rediff.). 3.25 Bob Morane (rediff.). 3.50 Vive la vie ! (rediff.). 4.15 Hitchcock présente (rediff.). 4.40 Top nuggets (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Le justicier venu d'ailleurs. D'Edward Hunt. 22.05 Série : Cagney et Lacey. 22.55 Série : Destination danger. 23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. La passion du ciel, astronomes et astronomes amateurs. 21.30 Le marché noir à Naples. 22.40 Nuits magnétiques. Les mécènes. 1. Définitions du mécène. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Les amoureux dans le désordre.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 juin 1988 au Festival d'art lyrique de Fénétrange) : Das ist der Tag Kantate, Symphonie en ré majeur de W.-F. Bach ; Concerto pour piano-forte nº 17 en sol majeur K 453, de Mozart ; Symphonie pour cordes en fa majeur, de W.-F. Bach ; Symphonie en fa majeur Wq 183/3 de C.P.E. Bach, par le Concerto Koeln, Andréas Staier, piano-forte. 23.07 Club d'archives. L'actualité du disque il y a cinquante ans : Debussy, Schumann, Brahms ; Les premiers enregistrements de la musique de Stravinski : Concerto en mi bémol majeur ; Les plus belles rééditions récentes.

Mercredi 13 juillet

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Julien Fontanes, magistrat. 16.00 Série : Des agents très spéciaux. 16.50 Club Dorothée vacances. Sablotins ; La chasse au trésor ; Jem et les hologrammes ; Le jeu de l'ABC ; GI Joe ; Clip tang ; Dragon Ball. 18.10 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Théâtre : Hôtel du libre échange. Comédie en trois actes de Georges Feydeau, avec Jean Poiret, Marthe Mercadier, Danielle Volle, Jean-Pierre Darras. 22.15 Série : Texas police. 23.05 Cinéma : Tartuffe. ■■ Film français de Gérard Depardieu (1984). Avec Gérard Depardieu, François Périer, Paule Annen, Elisabeth Depardieu. *Un bourgeois obtu se laisse dominer par un faux dévôt qu'il a introduit chez lui, et qui cherche à séduire sa femme et à capter sa fortune. Gérard Depardieu a filmé la mise en scène théâtrale de Jacques Lassalle pour la pièce de Molière au Théâtre national de Strasbourg. Le point de vue sur cette pièce est original et tout le travail des acteurs fascinant.* 1.20 Journal et la Bourse. 1.40 Magazine : Minuit sport : Pétanque (Championnat du monde à Marseille). 2.40 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.05 Documentaire : Le bébé est une personne. 3. Ces bébés qui nous échappent. 4.05 Magazine : Santé à la une. 5.40 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.05 Documentaire : L'aéronavale.

A 2

13.40 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Sports été. Automobile : Rallye 1 000 pistes ; Cyclisme : Rétrospective et 11e étape du Tour de France (Besançon-Morzine, par le col du Corbier) ; Magazine : A chacun son Tour. 18.15 Série : Sam' suffit. 18.43 Jeu : Chiages. Spot de la Prévention routière. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Le journal du Tour. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Jeux sans frontières. Emission présentée par Fabrice et Marie-Ange Nardi. En direct du col des Saisies, en Savoie, sur le thème La télévision. Les équipes : Putignano (Italie), Cartagena (Espagne), Mateus Vila Real (Portugal), Pepinster (Belgique), Les Saisies (France). 21.55 Série : La loi, c'est la loi. Laura. 22.45 Magazine : Dim, dam, dom. De Daisy de Galard, avec Valérie Steffen. 23.35 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Le journal du Tour (rediff.).

FR 3

13.30 Série : Cap danger. Vive la liberté. 14.00 Magazine : Une pêche d'enfer. Le magazine des 15-25 ans. 14.30 Jeu : On va gagner. Présenté par Vincent Perrot et Cerise Leclerc. Invités : Eric Chelman, Jackie Quartz, Christian Barhan, Capella, Bejo, Chris Cony. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Série : Les invisibles. Un prof à éclipses (suite). 17.08 Dessin animé : Boumbo. 17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Feuilleton : Le voyage de Nicolas. 17.50 Dessin animé : Conte de Grimm. 18.00 Série : Sur la piste du crime. Vol sans escale. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.02 Jeux : La classe. Présentés par Fabrice. 20.30 Téléfilm : Meurtres au collège. De William Wiard, avec Donna Reed, Larry Wilcox, Diane Franklin, Deena Freeman. *Horreur et série de crimes dans une école de jeunes filles. Starkwater Hall, établissement réputé où règne une discipline de fer.* 22.10 Journal. ▶ 22.45 Magazine : Auteurs studio. Théâtre : Qu'ils crèvent, les artistes ! Revue en cinq actes de Tadeusz Kantor. Avec Tadeusz Kantor, Leslaw Janicki, Waclaw Janicki. Les quarante ans d'Avignon : Formes, par Raoul Sangla. 0.55 Musiques, musique. From the monte regian hills, de Morley Calvert, par les cuivres du Nouvel Orchestre philharmonique.

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. 14.00 Série : La malédiction du loup-garou. 14.20 Série : Un flic dans la Mafia. 15.10 Téléfilm : Un matin, une vie. De Danièle J. Suissa, avec Bruno Doyon, Kerrie Keane. 16.50 Série : O'Hara. 17.40 Série : A chacun sa vérité. 18.05 Cabou cadin. Bécébégé ; Virgul. 18.30 Cabou cadin. Rambo. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 30. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalag 13. 19.58 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz. Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Philippe de Broca, Michel Oliver, Rika Zaraï. 20.30 Flash d'informations. 20.31 Loto sportif. 20.35 Téléfilm : L'inconnu de Florence. De Lacey Sandys, avec Marilu Henner, Daniel Massey, Sky Dumont. *Un voyage en Italie, deux rencontres, le dilemme.* 22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Shanghai surprise. ■ Film américain de Jim Goddard (1986). Avec Sean Penn, Madonna, Paul Freeman, Richard Griffiths. *A Shangai dans les années 30, un représentant américain en cravates tombe amoureux d'une missionnaire américaine, qui l'entraine à la recherche d'un stock d'opium, dont elle veut faire un usage médical. Film d'aventures et d'humour façon bande dessinée. Agréable, même si Madonna n'est vraiment pas une actrice !* 23.45 Cinéma : Week-end tragique. ■ Film canadien de William Fruet (1985). Avec Henry Silva, Nicholas Campbell, Barbara Gordon. 1.20 Cinéma : Le déclic. ■ Film français de Jean-Louis Richard (1984). Avec Jean-Pierre Kalfon, Florence Guérin, Bernard Kuby.

LA 5

13.30 Série : La loi de Los Angeles (rediff.). 14.25 Série : La grande vallée. 15.20 Série : Mission impossible. 16.15 Série : Star Trek. 17.10 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.05 Dessin animé : Embrasse-moi Lucile. 18.30 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robbe. 18.55 Journal images. 19.03 Série : L'homme qui valait trois milliards. 20.00 Journal. ▶ 20.30 Téléfilm : Sur les ailes des aigles. D'Andrew McLaglen, d'après un roman de Ken Follett. Avec Burt Lancaster, Richard Crenna, Paul Le Mat (1re partie). 22.55 Série : La loi de Los Angeles. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Star Trek (suite). 0.55 Mission impossible (rediff.). 1.45 La grande vallée (rediff.). 2.35 Le journal de la nuit. 2.40 Arsène Lupin (rediff.). 3.35 Bob Morane (rediff.). 4.00 Vive la vie ! (rediff.). 4.30 Top nuggets (rediff.).

M 6

13.30 Série : Laredo. 14.20 Feuilleton : Les aventures du Baron de Trenk. 15.05 Magazine : Faites-moi 6. Avec les rubriques : La roue de la musique et Première écoute. 16.00 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. Une grande soif (2e partie). 19.00 Série : L'incroyable Hulk. L'homme mystère (1re partie). 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi. Un garçon ou une fille. 20.30 Téléfilm : Chasse tragique. De Lee H. Katzin, avec Andy Griffith, Sam Bottoms. *Il croit avoir tiré sur un bélier sauvage. En fait, il a tué l'un des amis de son guide...* 21.50 Série : Cagney et Lacey. 22.40 Série : Destination danger. 23.20 Six minutes d'informations. 23.40 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Les mots. 21.30 La communauté des radios publiques de langue française. Ce samedi 14 novembre 1987, bd Saint-Laurent, Montréal. 21.40 Nuits magnétiques. Les mécènes. 2. Kaléidoscope du mécénat. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Les amoureux dans le désordre.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Œuvres de Tomasi, Manzoni. 21.30 Concert d'ouverture, (en direct de la cathédrale Saint-Pierre) : Offertoire pour soprano, clarinette et orchestre nº 1 en ut majeur op. 46, D 136 et Offertoire pour soprano et orchestre nº 3 en la majeur op. 153 D 676, de Schubert ; Requiem pour solistes, chœur et orchestre de Suppé, par l'Orchestre philharmonique régional de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. Paolo Olmi, le Chœur Orfeo Catala (chef de chœur : Simon Johnson), le Chœur régional du Languedoc-Roussillon (chef de chœur : Catherine Guingal). 0.15 Jazz-club.

Audience TV du 11 juillet 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne — 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	28.4	Santa Barbara 12.6	Actual. régio. 6.3	Actual. région. 4.2	Top 50 2.1	Homme 3 mil. 2.1	Hulk 1.1
19 h 45	37.9	Roue fortune 14.2	Journ. Tour 10.0	Actual. région. 3.7	Stalag 13 2.6	Homme 3 mil. 4.2	Hulk 3.2
20 h 16	50.0	Journal 19.5	Journal 13.2	La Classe 6.8	Starquizz 1.6	Journal 5.8	Chacun chez soi 3.2
20 h 55	53.2	Manhat. Connec. 22.1	La Main jaune 11.6	Obsession 8.9	Le mt. du Chinois 1.1	Bébé de Rosemary 6.8	Cauchemar 4.2
22 h 8	50.5	Super sexy 25.8	La main jaune 4.2	Obsession 12.1	Tauromachie 1.1	Bébé de Rosemary 6.8	Cauchemar 1.6
22 h 44	35.8	Super sexy 16.3	Un juge, un flic 6.3	Océaniques 2.6	Tauromachie 0.5	Les accords djable 4.2	Cagney et Lacey 5.8

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 13 juillet à 0 heure et le dimanche 17 juillet à 24 heures.

Un courant d'ouest à nord-ouest, faible à modéré, persistera durant toute la période. Les averses seront fréquentes sur la moitié nord de la France. Le soleil prédominera sur la moitié sud, cependant des épisodes orageux se produiront sur le Sud-Est.

Mercredi : passage pluvieux. – Le matin, la plupart des régions bénéficieront d'un ciel clair ou peu nuageux. De l'Aquitaine à l'Alsace et à la Lorraine, le soleil aura vite raison des brouillards matinaux.

Des Pays de Loire à l'Ile-de-France et au Nord-Picardie, les nuages se feront de plus en plus denses.

De la Bretagne au Cotentin et aux côtes de Manche, il faut s'attendre à un temps uniformément gris et pluvieux. Seul le Finistère aura droit aux premières éclaircies en fin de matinée.

Dans l'après-midi, le temps gris et pluvieux balaiera une grande partie du pays, épargnant seulement le Sud-Est.

De la Bretagne et de la Normandie au Centre, au Nord et à la Lorraine, la pluie cédera la place à un cocktail d'averses et d'éclaircies.

Des Pays de Loire au nord de l'Aquitaine et au Limousin, alternance de passages nuageux et de belles périodes ensoleillées.

Des Pyrénées au Massif Central, à l'Alsace et à Rhône-Alpes, le temps deviendra très nuageux, souvent pluvieux, voire orageux par endroits.

Seules la Provence-Côte d'Azur et la Corse garderont un temps sec et ensoleillé malgré l'arrivée de nuages d'altitude.

Le vent sera généralement faible à modéré de secteur sud-ouest. Il soufflera en rafales assez fortes sur le nord-ouest du pays. Il sera orienté au nord-ouest près des Pyrénées.

Les températures minimales, généralement comprises entre 10 et 13 degrés, avoisineront 13 à 15 degrés dans le Sud-Ouest, 16 à 20 degrés dans le Sud-Est. Quant aux températures maximales, elles ne dépasseront pas 15 à 18 degrés près de la Manche, 20 à 24 degrés de la Bretagne au Nord, à la Lorraine, au Centre et au Limousin, 27 à 30 degrés des Pyrénées à l'Alsace, au Jura et à Rhône-Alpes, 30 à 33 degrés dans le sud-est de la France.

Jeudi 14 juillet. – Le temps sera instable sur la plupart des régions avec des averses fréquentes et des orages sur le Sud-Est. Cependant, de belles éclaircies se produiront en cours de journée sur la moitié sud du pays.

Les températures maximales seront comprises entre 20 et 25 degrés et pourront atteindre 28 à 30 degrés sur les régions méditerranéennes.

Vendredi 15 juillet. – Après dissipation des brumes, le soleil prédominera sur la plupart des régions. Cependant, des averses se produiront encore sur le Nord et sur le Nord-Est. Les températures seront sans grand changement.

Samedi 16 juillet. – Après dissipation des brumes, le temps sera beau sur l'ensemble du pays. Les températures seront en hausse de 2 à 3 degrés.

Dimanche 17 juillet. – La matinée sera ensoleillée sur la plupart des régions. En cours de journée, des nuages gagneront les régions nord de la France, accompagnés de pluies. Les températures maximales seront sans grand changement, ou en légère baisse sur le Nord.

SITUATION LE 12 JUILLET 1988 A 0 HEURE TU

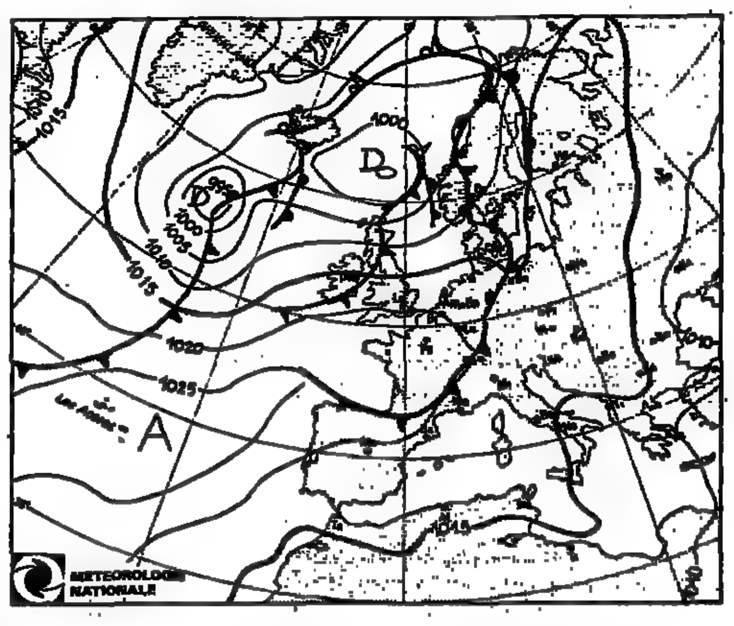

PRÉVISIONS POUR LE 14 JUILLET A 0 HEURE TU

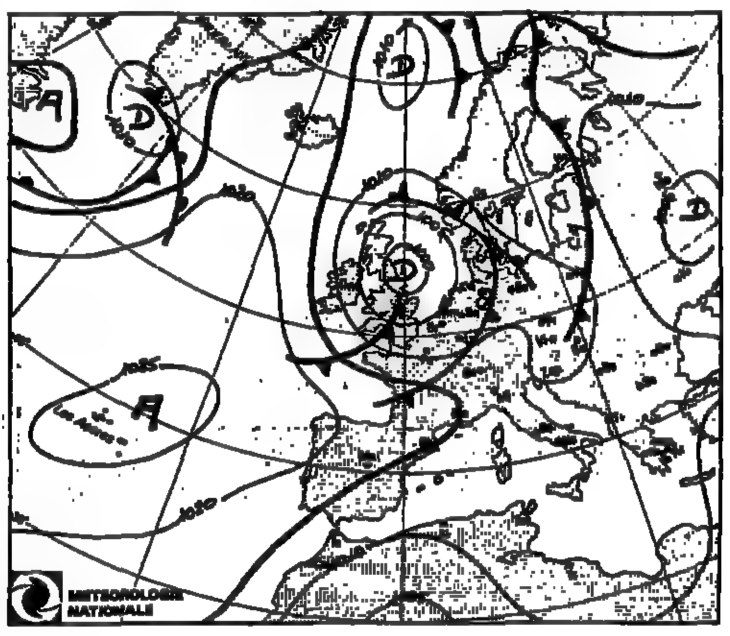

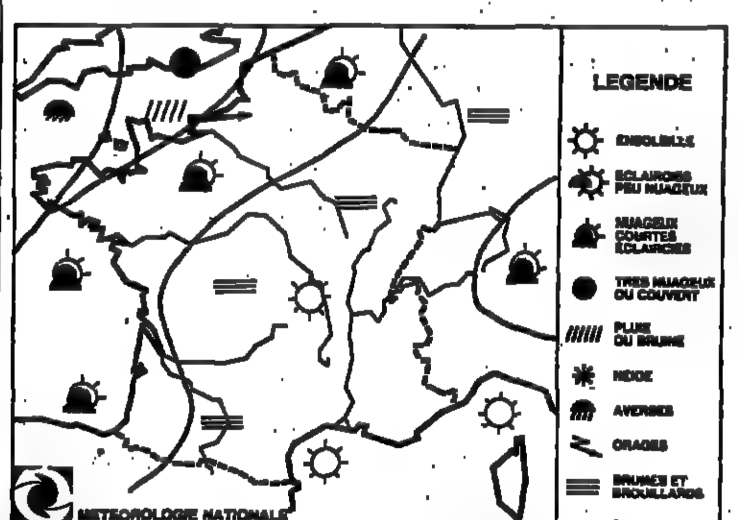

TEMPS PREVU LE 13 JUILLET 1988 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-7-1988 à 6 heures TU et le 13-7-1988 à 6 heures TU — le 12-7-1988

	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	20	17	D
BIARRITZ	21	17	P
BORDEAUX	23	13	D
BOURGES	25	13	B
BREST	18	11	C
CAEN	20	11	C
CHERBOURG	18	12	C
CLERMONT-FERR.	29	18	P
DIJON	29	14	D
GRENOBLE St-M-H	33	17	C
LILLE	22	12	N
LIMOGES	23	12	N
LYON	31	19	N
MARSEILLE-MAR.	32	20	D
NANCY	26	13	D
NANTES	23	12	C
NICE	27	20	D
PARIS-MONTS.	21	13	C
PAU	23	16	C
PERPIGNAN	31	22	D
RENNES	23	11	N
ST-ÉTIENNE	30	17	D
STRASBOURG	30	16	N
TOURS	22	9	N
TOULOUSE	29	18	C
POINTE-A-PITRE			
ÉTRANGER			
ALGER	30	22	B
AMSTERDAM	20	12	D
ATHÈNES	31	23	D
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	29	19	D
BELGRADE	26	11	D
BERLIN	28	15	N
BRUXELLES	22	12	N
LE CAIRE	36	24	N
COPENHAGUE	21	12	D
DAKAR	30	25	N
DELHI	35	30	C
DJERBA	34	26	D
GENÈVE	30	13	C
HONGKONG	29	26	O
ISTANBUL	27	16	D
JÉRUSALEM	32	18	D
LISBONNE	30	18	D
LONDRES	21	10	O
LOS ANGELES	23	17	N
LUXEMBOURG	22	9	D
MADRID	35	17	D
MARRAKECH	45	29	D
MEXICO	28	13	P
MILAN	31	21	P
MONTRÉAL	32	21	N
MOSCOU	24	15	N
NAIROBI	22	14	P
NEW-YORK	37	27	O
OSLO	21	12	D
PALMA-DE-MAJ.	33	18	D
PÉKIN	32	23	D
RIO-DE-JANEIRO	25	19	O
ROME	31	20	D
SINGAPOUR	27	23	A
STOCKHOLM	23	17	A
SYDNEY	17	-8	C
TOKYO	27	23	N
TUNIS	35	19	D
VARSOVIE	24	12	N
VENISE	29	21	N
VIENNE	28	15	O

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4785

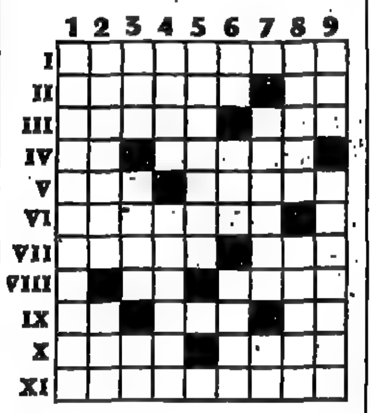

HORIZONTALEMENT

I. Peuvent permettre de rire sous cape ou de lire sous le manteau. – II. Obscurcis parce que très mal éclairés. Est formé de liquide. – III. Fit voir tout en noir à l'un de ses proches. Avait maintes gens sous sa houlette. – IV. Note. Que n'a-t-il pas supporté. – V. Est mis à toutes les sauces. N'est pas loin de ceux qui restent plantés comme des piquets. – VI. Telles qu'on a eu le dessus. – VII. Amenés à taper du pied plutôt qu'à se frotter les mains. Ne disparaît pas brutalement. – VIII. Symbole. Ne s'obtient parfois qu'après avoir ramassé une pelle. – IX. Adverbe. Port indien. Degré. – X. Porte des calices. Nombreux sont ceux qui n'hésitent pas à lui faire porter le chapeau. – XI. Ne furent pas où l'on pensait les trouver.

VERTICALEMENT

1. On peut y mettre les petits plats dans les grands. – 2. Commence à venir avant que l'on soit parti. Qui est à l'origine d'une délivrance. – 3. Est sur de nombreux parcours. Tombe de haut. Pronom. – 4. Ne reste pas « inactif ». Une qu'il ne vaut mieux pas avoir dans sa manche. – 5. Morceaux de flûte. – 6. Préposition. N'aimait pas les gens du Nord. Tenait à ce qu'on lui apporte maintes choses sur un plateau. – 7. Faire un travail avec soins. Conjonction. – 8. A été sur le gril. Fait tracer des lignes. – 9. Donne à entendre. Transports en commun.

Solution du problème nº 4784

Horizontalement

I. Giratoire. – II. Universel. – III. Essentiel. – IV. Rus. Dés. – V. Ilot. Ob. – VI. Lalo. Lino. – VII. Liera. Mer. – VIII. Erre. Apre. – IX. Ré. Salue. – X. Ost. Nul. – XI. Hélix.

Verticalement

1. Guérilleros. – 2. Insulaires. – 3. Rissoler. – 4. Ave. Tores. – 5. Tend. Age. – 6. Orteil. Al. – 7. Isis. Impuni. – 8. Rée. Onéreux. – 9. Ellébore.

GUY BROUTY.

Informations « services »

VENTES

La cave de l'abbé, à Drouot

Le « Don Camillo du saint-émilion » part en croisade. L'abbé Marquaux est à la recherche de près de 100 millions de centimes pour la Maison de famille du soldat de Bordeaux. Aussi, cet abbé de choc de quatre-vingt-trois ans, ancien propriétaire d'un cru célèbre, le château Haut-Plantey, n'a pas hésité à démarcher les producteurs de vins de Saint-Emilion. Bilan : 120 caisses de 1 060 bouteilles de 1962 à 1985, et 61 magnums seront vendus aux enchères, le lundi 18 juillet, à la salle Drouot. La vente sera précédée d'une dégustation du vin de l'Union des producteurs de la région.

Pas de château-yquem, de petrus ou de mouton-rothschild dans cette dispersion, mais quelques hauts de gamme comme ces cheval-blanc de 1985. Son estimation : 4 500 francs la caisse de douze bouteilles. A noter également 24 bouteilles de figeac (autre premier grand cru classé) de 1975, 1979, 1982 (théoriquement la meilleure année) et 1983, évaluées entre 180 francs et 300 francs chacune. On trouve ensuite des grands crus classés comme ce château-cap-de-mourlin (1979) de 90 francs à 100 francs la bouteille, ou encore six magnums de la tour-figeac de 1976. Parvenus à parfaite maturité, ils pourraient trouver preneur entre 200 francs et 220 francs chacun.

Les prix obtenus dans les ventes aux enchères étant bien souvent plus modestes que ceux du commerce, les amateurs désireux de compléter leur cave pourraient bien trouver là leur bonheur avec des bouteilles estimées entre 30 francs et 350 francs. Le marché du vin – à l'exception des vins de collection produits en petite quantité et toujours très recherchés – a aujourd'hui retrouvé un cours normal après plus de trois ans de hausse vertigineuse.

Il y a encore peu, les bonnes années de cheval-blanc se vendaient à plus de 600 francs la bouteille. Les restaurateurs, autrefois acheteurs assidus dans les ventes aux enchères, se retrouvent aujourd'hui avec un stock de bouteilles acquises au prix fort et qu'ils ont du mal à revendre. Principaux responsables : les Américains, qui avaient spéculé sur le vin de Bordeaux et qui se sont progressivement désengagés du marché après la chute du dollar. Quant aux Japonais, ils achètent encore peu mais investissent déjà dans le vignoble bordelais.

ALICE SEDAR.

AUTOMOBILE

Jour J pour l' « Opération Dragon »

Cent quarante jeunes Européens s'apprêtent à prendre sous la houlette de Citroën le volant de leur AX personnelle pour traverser la Chine, du sud au nord. Ce « raid », préparé de longue date par la firme aux chevrons et baptisé « Opération Dragon », ne se veut pas un rallye. Il n'y aura pas de compétition entre les participants, qui ont, pour faire partie du voyage, non seulement engagé leur propre automobile, mais versé une somme forfaitaire de 5 000 F.

Citroën a voulu, dans l'affaire, reprendre les motivations qui avaient inspiré dans les années 30 la célèbre « Croisière jaune » avec, il est vrai, à l'époque, des handicaps autrement sérieux qu'aujourd'hui. Aussi, cette « Opération Dragon » apparaît-elle plus comme une intéressante randonnée automobile et culturelle que comme une expédition guettée par les aléas de la fiabilité mécanique et par l'incompréhension des régions alors traversées.

La colonne partira de Shenzen (la ville-frontière aux portes de Hongkong) le 17 juillet pour rejoindre Beijing (Pékin) le 8 août : soit un parcours de plus de 4 000 kilomètres. La moyenne générale envisagée se situera aux alentours de 40 kilomètres/heure, ce qui constitue une allure bien supérieure à celle qu'avait réalisée la « Croisière jaune », freinée en maintes occasions par les intempéries et la mauvaise humeur des seigneurs de la guerre.

Aux pilotes européens, embarqués par avion le 14 juillet, se joindront sur place vingt jeunes Chinois, sélectionnés – comme pour les voyageurs venus de l'Ouest – selon leurs ambitions professionnelles ou leur formation universitaire. Et, aussi, selon leur compétence de pilote automobile...

Côté assistance, outre cinq mécaniciens fournis par Citroën, douze étudiants en BTS de mécanique feront partie du raid.

Les voitures, quant à elles, ont été embarquées au Havre le 3 juin dernier et sont arrivées à l'heure sur le continent chinois où elles subissent des contrôles douaniers traditionnels... et minutieux.

C. L.

CONCOURS

Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC)

(Par ordre alphabétique.)

Mélanie Ah-Mouck (13e) ; Cyril Albrecht (218e) ; Fabienne Alcaraz (63e) ; Philippe Amar (146e) ; Nathalie Anquetil (140e) ; Shlomo Argil (81e) ; Charles-Ernest Armand (113e) ; Michèle Armilpotta (199e) ; Laurence Arrigo (149e) ; Michèle Arrigo (105e) ; Jean-Luc Aymé (137e) ; Quitterie Bardinet (28e) ; Julien Barraux (206e) ; Dominique Bastian (60e) ; Damien Bayle (172e) ; Céline Bedell (94e) ; Antoine Belle (1re) ; Florence Claude Bernard (104e) ; Yvan Bernardin (181e) ; Pierre Bernardi (118e) ; Catherine Berthet (214e) ; Barbara Blanc (101e) ; Jérôme Bogaert (54e) ; Jacques Bogh (29e) ; Thierry Boudes (211e) ; Pierre-Olivier Bouée (73e) ; Sophie Branquart (31e) ; Thierry Brebion (215e) ; Hélène Buffin (10e) ; Frédérick Caillet (223e) ; Patrice Canavese (121e) ; Stéphanie Capdeville (117e) ; Carine Causse (169e) ; Hugues Charbonnier (7e) ; Marianne Charnay (45e) ; Violaine Chassaing (90e) ; Vincent Chastel (93e) ; Lise Chatain (159e) ; Maud Colin (197e) ; Pierre Collin-Dufresne (145e) ; Emmanuel Commaret (51e) ; Pierre-André Constans (177e) ; Emmanuel Coquery (5e) ; Stéphane Cordier (16e) ; Pierre Costes (97e) ; Christine Coudert (196e) ; Isabelle Cousinet (59e) ; Fabienne Crausse (83e) ; Kathleen Daly (50e) ; Jenny Daneels (37e) ; Hugues Decobert (2e) ; Christian Defer (89e) ; Rémy Dejardin (53e) ; Florence Delsarre (99e) ; Federica Dellacasa (34e) ; Florence Delloug (56e) ; Géraud Delteil (74e) ; Grégory Deschamps (158e) ; Valérie Descleve (15e) ; Georges Desray (114e) ; Sophie Didier (191e) ; Maria Dowd (65e) ; Emmanuel Dubois-Pèlerin (88e) ; Emmanuel Dubreuil (12e) ; Fabrice Dumas (67e) ; Stéphanie Dumas-Pilhou (194e) ; Florence Dupuis (100e) ; Muriel Fantuzzo (152e) ; Fabrice Farigoule (101e) ; Anne-Lise Faure (132e) ; Vincent Feltesse (131e) ; Séverine Ferey (126e) ; Brynhild Fidel (200e) ; Jean-Luc Filippini (193e) ; Dominique Filiard (155e) ; Hervé Flobert (166e) ; Pascale Florence (172e) ; Laurence Geldreich (162e) ; Philippe Gervais (48e) ; Valérie Girault (183e) ; Anne Gleizes (174e) ; Christophe Gouelibo (23e) ; Julie Gourcuff (217e) ; Jean-Baptiste Gros (92e) ; Roland Guennou (27e) ; Stéphane Guerreiro (72e) ; Philippe Guiheneuc (195e) ; Béatrice Guynamant (78e) ; Yael Hattab (154e) ; Corinne Hayat (112e) ; Nicolas Holzman (187e) ; Laurent Huynh (219e) ; Jean Imbs (66e) ; Renaud Isman (71e) ; Denis Jacquet (106e) ; Jean-Paul Jacsidy (157e) ; Michel Jaubert (189e) ; Frédéric Judice (212e) ; Jean-Yves Julou (32e) ; Jeanne Ker-morvant (150e) ; Catherine Kollen (42e) ; Rébecca Krel (11e) ; Christine Kuhn (38e) ; Jérôme Lacaille (108e) ; Christine Lacan (64e) ; Jean-François Lachaud (77e) ; Claire Lamine (103e) ; François Lamotte (6e) ; Françoise Lamotte (49e) ; Mohamed Lamrani (130e) ; Lorenzo Lancia (47e) ; Uriel Lancry (75e) ; Nathalie Laplanche (87e) ; Claire Laurin (123e) ; Alice Lautman (69e) ; Marc Leblanc (198e) ; Laurent Lebras (125e) ; Paul Lecocq (22e) ; Marc Le Doze (170e) ; Arnaud Lelarge (41e) ; Frédéric Lelièvre (225e) ; Béatrice Leloup (133e) ; Sibylle Lerner (21e) ; Delphine Leroy (224e) ; Marie-Hélène Leroy (120e) ; Isabelle Levêque (176e) ; Christophe Lloret-Linares (70e) ; Sylvie Lohse (61e) ; Carole Lombard (144e) ; Bruno Lubeigt (80e) ; Laurence Lubis Vitalis Buil (188e) ; Laurence Mallet (221e) ; Daniel Mallo (52e) ; Edouard Mandelkern (202e) ; Olivier Marcheteau (148e) ; Sylvie Maréchal (68e) ; Hélène Martal (122e) ; Nicolas Martel (186e) ; Claire Martinet (61e) ; Michel Martino (209e) ; Katina Matsis (58e) ; Gérald Mélard (164e) ; Olivier Mercadal (205e) ; Cécile Merlin (43e) ; Eric, Michel Meunier (26e) ; Marc Meurer (55e) ; Dominique Mielle (138e) ; Iqbal Moollan (96e) ; Guillemette Moreau (136e) ; Stéphane Mot (153e) ; Yann Motte (168e) ; Philippe Moulart (207e) ; Joseph Naggar (109e) ; Nagi Nasr (35e) ; François Nègre (86e) ; Fabienne Neuqueiman (18e) ; Frédéric Neyret (165e) ; Yves Nicodème (184e) ; Wladimir Nossel (95e) ; Robert Nottin (20e) ; Isabelle Nouet (119e) ; Vincent Olivier (210e) ; Benoît O'Mahony (139e) ; Laurence Pardieu (46e) ; Philippe Pasquier (142e) ; Bruno Peynichou (147e) ; Ngoc Phan (185e) ; Stéphane Piot (160e) ; Philippe Platou (220e) ; Florence Pollet (127e) ; Cécile Pons (36e) ; Marianne Prébet (40e) ; Anne Prigent (222e) ; Jean-Yves Quentel (116e) ; Irène Querrou (167e) ; Alain Raymond (107e) ; Alexis Renard (213e) ; Alain Renaud (135e) ; Benoît Rengade (76e) ; Véronique Riguet (124e) ; Miguel Rivera (3e) ; François Rivet (180e) ; Cédric Roesler (175e) ; Sylvie Rose (84e) ; Emmanuel Paul Roth (182e) ; Caroline Roussel (179e) ; Florence Roussel (151e) ; Catherine Roux (201e) ; Anne-Françoise de Saint-Lève-d'Aguerre (30e) ; François Saugier (25e) ; Dominique Schermesser (178e) ; Claire Schiller (78e) ; Daniel Schimmel (24e) ; Nadine Schlichter (161e) ; François Schmitt (111e) ; Patrick Seassau (82e) ; Nicolas Seeg muller (9e) ; Vincent Segalas-Taious (57e) ; Ignacio Sepulveda (17e) ; Valérie Simonet (192e) ; Laurence Siouffi (14e) ; Daniel Solnicki (115e) ; Carine Stein (19e) ; Marie-Edith Stociet (134e) ; Gael de Talhouet (225e) ; Séverin Tarbouriech (110e) ; Frédéric Tarkowski (98e) ; François Tarrisse (156e) ; François Terny (8e) ; Pierre Tetaz (171e) ; Pascale Thouy (44e) ; Anne-Sophie Tourtoulou (85e) ; Laurent Vallet (208e) ; Anne-Sophie Vanroyen (90e) ; Jean-Claude Vecchiano (203e) ; Florence Viallesoubranne (141e) ; Bénédicte Vidaillet (129e) ; Bertrand Villalon (163e) ; Murielle Villasi (143e) ; Frédéric Virenque (190e) ; Marie-Gabrielle de Vismes (128e) ; Jean-Brice Wackermann (204e) ; Vincent Warnery (216e) ; Thomas Wauquiez (4e) ; Bénédicte Weyl (39e) ; Laurent Wolff (33e).

Ecole normale supérieure (ENS)

Fontenay-Saint-Cloud

(Par ordre de mérite)

● **Sciences humaines**

MM. Philippe Caila (1er) ; Laurence Moinereau (2e) ; Laurent Sorbier (3e) ; Olivier Orain (4e) ; Christiane Audran (5e) ; Pascal Marty (6e) ; Sylvia Giocani (7e) ; François Choquet (8e) ; Barbara Gernez (9e) ; Gilles Moumas (10e) ; Valérie Bazal (11e) ; Christophe Brun (12e) ; Caroline Forgit (13e ex aequo) ; Jean-François Pradeau (13e ex aequo) ; Philippe Thiard (15e) ; Igor Bauchaert (16e) ; Sophie Bilemdjian (17e ex aequo) ; Marie-Luce Coquet (17e ex aequo) ; Vincent Houillon (17e ex aequo) ; Jean-François Dunyach (20e ex aequo) ; Frédéric Garrigues (20e ex aequo) ; Alimata Kone-El-Adji (22e ex aequo) ; Françoise Maurice (22e ex aequo) ; Anne Doustaly (24e ex aequo) ; Anne-Françoise Dupont (24e ex aequo) ; Clotilde Badal (26e ex aequo) ; Jean-François Bossy (26e ex aequo) ; Charles de Saint-Germain (28e) ; Emmanuelle Forner (29e ex aequo) ; Fabrice Lascar (29e ex aequo) ; Nathalie Deanbonne (31e ex aequo) ; Valérie Fournier-Sicre (31e ex aequo) ; Traian Sandu (33e) ; Pierre Charvet (34e) ; Hubert de la Lombardière (35e ex aequo) ; Marc Jayat (35e ex aequo) ; Florence Alazard (37e ex aequo) ; Nicolas Pique (37e ex aequo).

● **Langues vivantes**

MM. Jean-Mei Oubechou (1er) ; Lucrèce Lafargue (2e) ; Catherine Bertoli (3e ex aequo) ; Sylvie Lafon (3e ex aequo) ; Antonia Hauet (5e) ; Anna Fialkiewicz (6e) ; Nathalie Ried (7e) ; Delphine Bencic (8e) ; Catherine Teissier (9e) ; Anne Debatène (10e) ; Caroline Hestin (11e ex aequo) ; Christine Marguet (11e ex aequo) ; Bernard Cros (13e ex aequo) ; Susanne Grund *(à titre étranger)* (13e ex aequo) ; Olivier Blanchard (14e) ; Muriel Philibert (15e) ; Laurent Chatel (16e) ; Renaud Cazalbou (17e) ; Cécile Vidal (18e) ; Pauline Schnapper (19e) ; Christine Marcandier (20e) ; Claire Doazan (21e) ; Catherine Wintrebert (22e) ; Geneviève Hesse (23e) ; Françoise Papin (24e ex aequo) ; Jean-Marc Victor (24e ex aequo) ; Olivier Bosson (26e) ; Bénédicte Alfaro (27e ex aequo) ; Margaret Rigaud (27e ex aequo) ; Catherine Desbois (29e) ; Pascal Balat (30e ex aequo) ; Olivier Duchatelle (30e ex aequo) ; Hélène Guibert (30e ex aequo) ; Florence Haas (30e ex aequo) ; Sylvie Delabre (34e) ; Carole Cambray (35e) ; Cécile Pierre (36e) ; Sonia Jamet (37e ex aequo) ; Nathalie Pavec (37e ex aequo) ; Clothilde Prunier (37e ex aequo).

● **Lettres**

MM. Anne Coudreuse (1re) ; Sylvie Patron (2e) ; Céline Julhiet (3e) ; Marie Hartmann (4e) ; Véronique Benhaïm (5e) ; Emmanuel Letourneux (6e) ; Sarah Mombert (7e) ; Valéry Hugotte (8e) ; Poanch Mochiri (9e) ; Marie-Eve Thérenty (10e) ; François Cusset (11e ex aequo) ; Isabelle Reynaud (11e ex aequo) ; Philippe Lalliot (13e) ; Eric Lopez (14e) ; Anne-Marie Clais (15e ex aequo) ; Aubert Guio Perez-Espejo (15e ex aequo) ; Manalt Agnès (17e ex aequo) ; Jean Reynard (17e ex aequo) ; Laurent Gourmelen (19e) ; Christophe Martin (20e) ; Julien Bordage (21e ex aequo) ; Christophe Cusset (21e ex aequo) ; Nathalie Solomon (23e) ; Edith Aubin (24e) ; Emmanuel Buron (25e) ; Pascal Moulard (26e) ; Yann Boucliet (27e) ; Philippe Castagnetti (28e) ; Christophe Ghristi (29e) ; Marie-Hélène Archambeaud (30e ex aequo) ; Jean Broyer (30e ex aequo) ; Frédéric de Scitivaux (32e ex aequo) ; Christophe Reffait (32e ex aequo) ; Marie-Caroline Saglio (32e ex aequo) ; Jean-Christophe Teyssier (32e ex aequo).

BIBLIOGRAPHIE

« Ombres et soleils sur l'arène » de Pierre Dupuy et Jean Perrin

La tauromachie, passion et tradition

Tout, et même plus, a été dit pour ou contre la tauromachie. Les amis des taureaux ne perdent jamais une occasion de descendre dans l'arène pour combattre leurs adversaires, ces esthètes décadents, ennemis de la vie et de la nature. Moins diserts, ces derniers laissent dire. Sûrs, sans doute, de ne pouvoir convaincre, ils cherchent rarement à le faire. Leur amour pour cet art relève trop de l'irrationnel et d'une manière de religion primitive non formulée pour que leur conception esthétique, « littéraire », de l'existence puisse avoir quelque chance de convertir leurs adversaires.

Le mérite de notre collaborateur, Jean Perrin, et de Pierre Dupuy dans l'album *Ombres et soleils sur l'arène*, qu'ils publient aux éditions de La Manufacture, avec des photos de Lucien Clergue, c'est précisément de se situer en marge de ce débat et d'en revenir, d'en venir plutôt, à une meilleure connaissance historique, géographique et technique de cette tradition ancrée dans l'Europe méditerranéenne.

Bien avant Goya et Picasso, à Lascaux, dans les représentations mythologiques sumériennes, égyptiennes, crétoises, grecques ou romaines, le taureau occupe une place importante. L'imagination artistique et religieuse de l'homme a très largement utilisé sa figure dans les divers symbolismes où elle a pu s'incarner. Quant à ce jeu de violence et de mort, à cet affrontement des forces opposées de l'homme et de la bête qu'est la course de taureaux elle-même, on a pu, ainsi que l'expliquent les auteurs, la faire remonter aux sacrifices antiques : avant de sacrifier l'animal, il fallait s'en saisir ; et les gestes des hommes chargés de cette tâche ne devaient pas être très différents de ceux du torero.

Plus tard, dans l'Italie du Moyen Age et de la Renaissance, le jeu s'affine. A la fin du quinzième siècle, la place Saint-Pierre est le cadre de corridas... Mais en 1567, le pape Pie V menace d'excommunier ceux qui participent à ces jeux. En fait, la *tauromachie n'est alors qu'un enjeu* des relations diplomatiques entre Madrid et le Vatican.

En dehors des parties historiques et de celles traitant de la corrida dans les pays autres que l'Espagne, l'apport principal – et original – de ce livre abondamment illustré, on le trouvera dans le chapitre consacré aux élevages, les ganaderias. Pierre Dupuy et Jean Perrin dressent les *généalogies des prestigieuses dynasties*, mais traitent aussi des éleveurs moins connus *« qui cachent leur passion sur les vieilles terres du Nord »*.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ *Ombres et Soleils sur l'arène, la tauromachie à travers les âges*, de Pierre Dupuy et Jean Perrin. Éditions La Manufacture, 220 pages, relié, nombreuses illustrations, 185 F.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Erwan, Morgane, Marie-Charlotte et Chloé RINO,
ont la joie de vous informer de la naissance de leur oncle,
et
Erika
de son frère
Boris.

Françoise et Georges RINO,
35, rue de Paris,
92110 Clichy.

– Jean-Louis
et
Françoise CHAMBON,
née Vanderborght,
Matthieu et Quentin,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Johanne,

le 11 juillet 1988.

20, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.

– Thierry et Brigitte BEROD,
ont la joie de faire part de la naissance de

Marjolaine et Raphaëlle,

le 6 juillet 1988.

7, rue Boileau,
72190 Coulaines.

Décès

– M. et Mme Jean Dupont,
ses enfants,
Mme Martine Dupont-Nicolas,
M. et Mme Jean-Philippe Dupont,
ses petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Alphonse DUPONT,
née Hélène Pastaire,

survenu le 8 juillet 1988, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Cuite à la chapelle Saint-Louis, à Carteret (Manche), le mercredi 13 juillet, à 16 heures, suivi de l'inhumation au cimetière de Carteret.

22, rue du Hameau,
75015 Paris.

– Le président,
Le Grand Rabbin de Paris
Et les membres du Consistoire de Paris,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Charles GUTWIRTH,
membre du bureau
du Consistoire de Paris.

L'inhumation a eu lieu le 10 juillet 1988, à Anvers.

12, Conscience Straat,
Anvers (Belgique).

– M. et Mme Georges Favret,
M. et Mme Jean-Marc Favret,
Rémi, Catherine et Laure Favret,
M. et Mme Michel Mayer,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jeanne MAYER,
née Favret,

le 11 juillet 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Une cérémonie religieuse aura lieu à Clairefontaine-en-Yvelines, le mercredi 13 juillet, à 9 heures, suivie de l'inhumation, à 11 heures, au cimetière de Saint-Ouen-Parisien.

60, rue Caulaincourt,
75018 Paris.

– Le bâtonnier et Mme Pierre-Michel Dreyfus,
Maîtres Francine Dreyfus-Seligman et Paul-Olivier Seligman,
Marc-David Seligman,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel MEYER,
née Edmée Bloch,

Les obsèques ont eu lieu le 7 juillet, à Avignon.

1, rue Dorée,
84000 Avignon.
40, rue de Monceau,
75008 Paris.

– Mme Aurore Taviani,
M. Claude Carozzi et Mme,
née Huguette Taviani,
M. et Mme Max Taviani,
Carole et Karine,
M. et Mme Roger Taviani
et leur fils,
Mme Casalonga,
née Dorothée Taviani,
M. et Mme Jean Taviani
et Geneviève,
Mme Henriette Taviani,
M. Jean Giocanti,
M. Marcel Giocanti
et Jean-Paul,
M. Jean-Louis Feurgart,
M. et Mme Pierre Degenne,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Catherine Salini,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Fatima Nouar,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Auguste TAVIANI,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
officier de la Santé publique,
combattant volontaire de la Résistance,
chevalier de la Rose d'or de Finlande,

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, parent et allié,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, le 5 juillet 1988, à Ajaccio.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 8 juillet 1988, en l'église Saint-Roch d'Ajaccio.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour lui.

25, cours Napoléon,
20000 Ajaccio.
Le Musset-I,
Route de Vauvenargues,
13100 Aix-en-Provence.

[Né le 1er janvier 1903, à Pastricciola (Corse), Auguste Taviani fut pendant trente et un ans président de la commission départementale du conseil général de la Corse.]

– Sa famille,
Ses amis,

ont la profonde douleur de faire part du décès du

docteur Jean-Marc VAILLANT,
ancien chef de clinique
à la faculté de médecine
de Cochin-Port-Royal,
chirurgien
de l'Hôpital américain de Paris,

survenu le 9 juillet 1988.

Une bénédiction sera donnée le mercredi 13 juillet 1988, à 14 h 30, en la chapelle de l'Hôpital américain (44, rue Chauveau, Neuilly-sur-Seine).

La cérémonie sera suivie de l'inhumation, à 15 h 30, au cimetière de Meudon (Hauts-de-Seine), avenue de Trivaux.

212, boulevard Bineau,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue des Mathurins, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimé à l'Imprimerie du « Monde », 1, r. des Italiens, PARIS-IXe

OJD 1988

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE TUNISIE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	667 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

SCI

Éléphants : at

Comment enrayer la disparition des éléphants d'Afrique [illegible] pour leur ivoire ?

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Eléphants : attention fragile !

Comment enrayer la disparition des éléphants d'Afrique braconnés pour leur ivoire ?

C'EST sans doute Buffon qui a le mieux défini l'éléphant : « *Un miracle de l'intelligence et un monstre de la matière.* » Pour Pierre Pfeffer, directeur de recherche au CNRS, attaché au Muséum national d'histoire naturelle, le « *miracle* » s'explique par la physiologie de l'animal. Après vingt-deux mois de gestation, l'éléphanteau naît avec un cerveau qui pèse environ un tiers du poids qu'il aura à l'âge adulte, et qui mettra une vingtaine d'années à acquérir son plein développement. Cette lenteur à naître et grandir implique une capacité d'acquisition peu commune dans le règne animal. Seul l'homme, dont le cerveau à la naissance pèse un quart de son poids final, peut prétendre à une maturation plus lente.

Les éléphants, qui vivent normalement en troupes d'une douzaine à une trentaine d'individus, conduits par une femelle expérimentée (la « matriarche »), ont une vie sociale très développée, fondée sur l'entraide. L'éléphanteau orphelin est recueilli, l'animal blessé est soigné — ses congénères cautérisent sa plaie avec de la glaise, — ou pris en charge — l'éléphant privé de trompe est nourri par le groupe ! Seuls les vieux mâles sont abandonnés à leur solitude. Lorsque leurs quatre dernières molaires sont tombées (elles se renouvellent six fois au cours de leur existence), il ne leur reste plus qu'à trouver un marais où brouter de l'herbe tendre sans avoir à mâcher. Vers la soixantaine, ils meurent, toujours porteurs de leurs défenses — car ces énormes incisives ont une croissance ininterrompue. D'où sans doute la légende des « cimetières d'éléphants », qui a enfiévré jadis explorateurs et trafiquants d'ivoire, mais qui se bornent généralement à des « tombes » individuelles dans des bourbiers inaccessibles.

Ce « *monstre de la matière* » peut atteindre sept tonnes chez les vieux mâles de l'espèce africaine des savanes (*Loxodonta africana oxyotis*), plus grand que son congénère de la forêt (*Loxodonta africana cyclotis*) ou d'Asie, malgré son nom latin (*Elephas maximus*). On a recensé un porteur de « pointes » qui pesaient respectivement 102 et 103 kilos ! Mais cette lourdeur apparente est compensée par cette merveilleuse trompe, mi-lèvres, mi-nez, dont les 40 000 muscles fins peuvent aussi bien déraciner un arbre que détacher délicatement un bourgeon entre deux épines.

Ce pachyderme a en fait la peau fragile : ses blessures, même superficielles, s'infectent facilement. Ses grande oreilles à la peau délicate lui servent de régulateur thermique. Lorsque la chaleur est forte, il les agite doucement pour augmenter la surface d'échange et obtenir ainsi un refroidissement du sang. Quant à ses pattes à l'aspect de troncs d'arbres, elles se terminent par des pieds aux propriétés insoupçonnées. L'éléphant marche en réalité sur la pointe des pieds, c'est-à-dire sur les doigts, qu'il a enveloppés de coussins graisseux. Cela lui donne une démarche « pneumatique », très souple, qui lui permet le cas échéant de marcher silencieusement dans une forêt. S'il le veut, l'éléphant ne casse pas la porcelaine du magasin !

300 kilos d'herbe par jour

Ses propriétés ont permis à l'éléphant d'Afrique de se déployer depuis les confins du désert (on l'aperçoit parfois en Mauritanie) jusqu'au cœur de la forêt humide — le Zaïre sera sans doute son dernier refuge naturel. Ce pachyderme a une remarquable faculté d'adaptation au milieu. De diurne et grégaire, il peut devenir nocturne et solitaire pour sa survie. La seule chose sur laquelle il ne peut transiger est l'alimentation : il lui faut de 100 à 150 litres d'eau par jour et de 200 à 300 kilos de végétaux (feuilles, écorces, herbe, etc.). Il exige donc pour survivre de grands espaces assez verts.

Jusqu'à l'arrivée des Blancs en Afrique, l'éléphant était le plus heureux des pachydermes, combattu seulement à la sagaie pour sa chair et, partant, pour son ivoire, qui transitait par le Nil ou la mer Rouge jusque dans le bassin méditerranéen. Le cheptel, alors, comptait plusieurs millions de têtes. Débarquèrent les Européens, à l'ouest, et les Arabes, à l'est, qui se mirent aussitôt à exploiter simultanément le « bois d'ébène » (les esclaves noirs) et l'« or blanc » (l'ivoire). Les Noirs capturés marchaient en colonne avec chacun une défense sur la tête, et l'on vendait le tout à l'arrivée au port.

C'est alors que Dieppe devint la capitale de l'ivoire travaillé. On y fabriquait crucifix et statuettes religieuses avec l'ivoire dur des éléphants de forêt. L'ivoire de la savane, plus tendre et plus souple, fut ensuite utilisé pour les manches de couteaux, les touches de piano et les boules de billard.

Entre 1850 et la guerre de 1914, l'Europe a importé entre 500 et 1 000 tonnes d'ivoire par an, correspondant à l'abattage d'environ 50 000 éléphants, soit plus de 3 millions de têtes au total. Sans être encore menacés, les effectifs fondaient si vite que la conférence internationale réunie en 1927 à Londres décida d'interdire la chasse professionnelle, qui se poursuivit en Afrique française jusqu'en 1936. On observe alors une légère remontée des effectifs, mais, dans les années 1950-1970, apparaît un braconnage de survie pour la viande, tant la population africaine augmente. L'ivoire, qui vaut entre 30 F et 40 F le kilo, ne constitue qu'un appoint.

Ce dernier chiffre est vivement contesté par M. Dennis Ntagazwa, ministre tanzanien du tourisme et des ressources naturelles, qui affirme que l'on trouve encore 110 000 éléphants dans la seule réserve de chasse de Selous (55 000 kilomètres carrés

L'éléphant d'« Intolérance », dans le film *Good morning Babilonia* des frères Taviani.

CHRISTOPHEL (COLLECTION)

Tout va basculer en 1971, lorsque intervient entre la Chine et la Tanzanie un accord pour la construction d'un nouveau chemin de fer payable en ivoire et corne de rhinocéros. Le troupeau d'éléphants tanzaniens, qui est le plus nombreux d'Afrique après celui du Zaïre, va être décimé et même bien au-delà, au rythme de la montée des prix de l'ivoire, qui flambent alors (650 F à 700 F le kilo en 1987). Les 320 000 éléphants dénombrés en 1980 par Ian Douglas Hamilton pour le compte de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ne sont plus que 200 000 en 1981. Selon le dernier pointage présenté en mai 1987 par le Groupe d'experts de l'éléphant et du rhinocéros africains le cheptel compterait moins de 100 000 têtes.

Le trou- Centrafrique, où le patrimoine a été exterminé à 80 % en dix ans, et sans la moindre excuse démographique, puisque 300 000 kilomètres carrés restent pratiquement inhabités à l'est du pays. De 150 000 animaux il y a trente ans, le troupeau est tombé à moins de 15 000 aujourd'hui. On a beau incriminer « *les cavaliers du Tchad et du Soudan* » qui viennent razzier dans les réserves, chacun sait que les Centrafricains — jusqu'au sommet de l'Etat — ont participé à ce lucratif commerce.

Que faire pour enrayer l'hémorragie et permettre à l'éléphant de survivre à l'état sauvage ? Pour Pierre Pfeffer et la Société nationale de protection de la nature (SNPN), un seul moyen : inscrire l'éléphant d'Afrique dans l'annexe I de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), ce qui aboutirait à interdire toute exportation d'ivoire brut.

Le World Wildlife Fund (WWF), Fonds mondial pour la nature, est lui-même divisé sur ce point. Les branches française et américaine appellent au boycottage de l'ivoire, comme les associations représentées au Bureau européen de l'environnement (BEE), à Bruxelles. Mais la branche anglaise, très influente, a imposé au WWF international une ligne « légaliste », qui appuie le maintien de l'éléphant d'Afrique en annexe II (commerce réglementé mais pas interdit), suivi en cela par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

ROGER CANS.

(Lire la suite page 20.)

LES VENINS DE LA MER

LA plage, la mer, les rochers, merveilles de l'été, peuvent parfois réserver des surprises douloureuses, voire dangereuses. Certains poissons, et notamment *les vives* qui s'enterrent dans le sable, les algues ou la boue, possèdent des appareils venimeux très importants. Ce venin est injecté, dès qu'elles se sentent touchées, par les épines érectiles et très acérées de leur dos, des épines qui peuvent même transpercer gants et sandales.

La piqûre se traduit par une douleur, parfois insoutenable, ressemblant à celle d'une brûlure, et qui peut durer, si l'on ne fait rien, de deux à vingt-quatre heures. Elle s'accompagne d'un œdème important du membre atteint.

Il importe donc d'agir immédiatement : le venin de la vive, comme celui des guêpes ou des abeilles, est neutralisé par la chaleur, et le fait de plonger le membre atteint dans un bain d'eau aussi chaude que possible à laquelle on ajoutera éventuellement un antiseptique léger suffit à calmer la douleur. Sur une plage, et si l'on se trouve loin de sources possibles d'eau très chaude, il faut approcher prudemment une cigarette allumée du point de la piqûre, afin de provoquer ce type d'échauffement.

Une piqûre de vive peut entraîner malaises ou syncopes, le transfert à l'hôpital, ou chez un généraliste, ou l'appel aux services de secours les plus proches s'impose alors d'urgence afin que cette réaction de choc puisse être maîtrisée par des antihistaminiques, des corticoïdes ou de l'adrénaline notamment.

Le venin des méduses est, lui aussi, détruit à 55 degrés. Lors d'une piqûre, il importe de frotter légèrement la partie atteinte avec de l'alcool à 90°, pour débarrasser la peau des filaments et des micro-dards qui la couvrent.

Ensuite, rincer à l'eau chaude et appliquer une crème à base de corticoïdes. Si les piqûres ont été intenses et nombreuses, de l'urticaire, un engourdissement, des nausées et des vertiges peuvent apparaître. Des cicatrices brunâtres persistent souvent pendant plusieurs jours aux lieux des piqûres, lesquelles restent toujours, dans nos climats, sans gravité — alors qu'il peut ne pas en être de même dans les mers tropicales, où des moyens beaucoup plus importants de désensibilisation et de soutien cardio-vasculaire doivent être mis en œuvre. Mais le principe reste le même, à savoir la neutralisation des toxines par l'alcool et la chaleur, en y ajoutant, si besoin, mais avec la plus grande prudence, la pose momentanée d'un garrot.

Quant aux oursins, et bien qu'ils ne soient pas venimeux, leurs piquants se cassent facilement à l'intérieur du derme, ce qui peut provoquer ultérieurement des infections. En cas de piqûres nombreuses, le meilleur système consiste à utiliser de la cire à épiler, ou de la poix de cordonnier, afin de les retirer intacts et en totalité. Un antiseptique local suffira pour désinfecter ensuite le lieu de cette « épilation » un peu particulière.

Rien dans tout cela qui puisse gâcher les vacances. Mais autant connaître les moyens de ne pas les assombrir...

Dr E. L.

ESKIMOS CROQUÉS

LE Musée de l'homme vient de refaire ses salles consacrées aux populations eskimos en général (Sibérie, Alaska, Canada), à celles du Groenland en particulier et surtout de la côte est de cette très grande île. A cette nouvelle présentation s'ajoute pour un an une exposition des objets, dessins, carnets et photos rapportés en 1935, 1936 et 1937 par Paul-Emile Victor et Robert Gessain, ainsi que par Michel Pérez et Fred Matter.

Grâce à ces quatre pionniers français des études groenlandaises, le Musée de l'homme possède une extraordinaire collection de quatre mille objets (masques, traîneaux, kayaks, costumes, outils quotidiens, armes de chasse et de pêche, ivoires, os ou bois sculptés, etc.). Ainsi ont pu être réalisés deux grands dioramas, l'un pour la vie en hiver, l'autre pour la vie en été, dans lesquels quelques dizaines de ces objets sont fort bien mis en situation.

L'exposition temporaire est dominée par les dessins faits par Paul-Emile Victor. Les uns sont précis et informatifs : ils décomposent très exactement les gestes des artisans au travail ou les mouvements des mains dans les jeux, notamment ceux de ficelle, où les Eskimos excellent. Les autres sont précis, eux aussi, mais avec humour. Ainsi a-t-on une extraordinaire galerie de portraits, de silhouettes, d'attitudes qui sont autant de petits chefs-d'œuvre : Paul-Emile Victor est un dessinateur doué (1) auquel son coup d'œil et sa sûreté de main permettent de rendre aussi bien les personnages et les scènes de la vie que les paysages.

L'exposition est aussi l'occasion de découvrir Paul-Emile Victor ethnologue. Pour la première fois, en effet, sont montrés les fiches de terrain, les journaux, les notes rédigées sur place, au Groenland, il y a plus de cinquante ans. Ces documents, encore inédits, sont en cours de préparation pour être édités par Paul-Emile Victor lui-même et Joëlle Robert-Lamblin (du Musée de l'homme) : ces documents remplissent déjà cinq cents pages dactylographiées et sont accompagnés de plus de six cent cinquante dessins qui n'ont jamais été publiés. Et le travail n'est pas encore fini...

Les notes prises « sur le vif » sont une véritable mine pour les spécialistes des Eskimos. Parfaitement rédigées, elles décrivent, avec ses mythes, ses traditions orales, ses techniques, la vie de la petite population de la côte est du Groenland telle qu'elle existait juste avant la guerre, et qui n'existe plus guère aujourd'hui.

L'exposition est l'illustration de la définition que Paul-Emile Victor donne de lui-même : « *fondamentalement ethnologue, puis entrepreneur d'explorations* ».

YVONNE REBEYROL.

(1) Les dessins de Paul-Emile Victor (qui ne concernent pas le Groenland 1934-1937) sont exposés à la galerie Jane Castell, 3 rue du Cirque, Paris-8e, jusqu'au 22 juillet.

Les éditions Stock publient *Eskimo*, un très intéressant album des photos prises au Groenland entre 1934 et 1937. De courts textes de Paul-Emile Victor y donnent des informations sur la vie quotidienne des Eskimos de la côte est du Groenland. 115 pages, 160 F.

★ Musée de l'homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris-16e. Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée 20 F. (musée et exposition), 15 F (musée seul).

1789
l'année sans pareille
UNE CHRONIQUE DE MICHEL WINOCK
CHAQUE JOUR DANS
Le Monde

Les survivants des limbes

Actuellement, en France, environ mille patients survivent après avoir sombré dans un état végétatif persistant.

L'ETAT végétatif persistant (EVP) peut avoir plusieurs causes. La plus fréquente concerne les traumatismes crâniens, *résultant d'un accident* grave de la route ou du travail. Il touche alors une majorité de jeunes. Il peut avoir également pour origine des intoxications médicamenteuses, éthyliques ou provoquées par des drogues, des suicides manqués, des maladies atteignant la sphère méningée.

Le nombre des patients est en constante progression, en raison de l'efficacité accrue des SAMU, des SMUR et des systèmes de réanimation d'urgence. Sitôt après un accident, le patient tombe dans un coma profond et garde les yeux fermés. Après quelques jours, il les ouvre, *sous l'effet de stimulations dont* l'intensité diminue progressivement. A l'issue de cette période, le cycle éveil apparent et sommeil paraît restauré. Les paupières sont ouvertes et les yeux peuvent s'orienter en direction d'un bruit ou d'une lumière, ce qui peut donner un faux espoir à l'entourage familial. Dans l'immense majorité des cas, aucun changement clinique n'intervient plus à partir de trois à six mois d'ancienneté du syndrome.

L'état végétatif persistant peut se définir par une perte de conscience et l'absence de relations avec le monde extérieur, tout en conservant des fonctions végétatives : respiration spontanée, régulation cardio-vasculaire, excrétions, sécrétions endocriniennes. Les patients ont les yeux ouverts, avec une alternance d'éveil apparent et de sommeil. Toutefois, l'appréciation de leur degré de conscience reste jusqu'ici problématique.

Il est exclu de les considérer autrement que comme des personnes humaines à part entière. Le coma neurovégétatif ne doit donc pas être confondu avec le coma dépassé, qui correspond à la mort cérébrale, donc à la *mort légale*. Dans ce dernier cas, toutes les fonctions du tronc cérébral sont arrêtées : l'électro-encéphalogramme reste plat et il n'existe plus de fonctions automatiques (cardiaques, respiratoires...). Une maintenance artificielle (respiration assistée, perfusions) est indispensable. Dans de telles conditions, le délai de survie ne dépasse pas quinze jours.

En ce qui concerne les EVP, les malades ont généralement une survie limitée. Un grand nombre meurent avant la fin de la première année, à la suite, entre autres, de complications pulmonaires ou d'insuffisance cardiaque. Cependant, la survie en certains cas peut être longue : un patient a ainsi vécu trente-sept ans. Le 9 mai dernier, Patricia Dalloz-Furet est morte à l'âge de trente ans, après vingt-sept ans de vie végétative, à la suite d'une anesthésie pour une intervention chirurgicale à la hanche qui ne présentait, *a priori*, aucune difficulté majeure. Aujourd'hui, le plus célèbre de ces patients est l'ancien international de football Jean-Pierre Adams, victime, lui aussi, d'un accident d'anesthésie, le 17 mars 1982, lors d'une opération bénigne à la cuisse.

Une année limite

A la sortie du service de réanimation, de quinze jours à un mois après le traumatisme, le malade est adressé soit dans un service de moyen séjour, soit à l'Union des établissements héliomarins de Berck. Cet ancien sanatorium est aujourd'hui en France le seul centre hospitalier spécialisé dans le traitement des affections complexes de l'appareil locomoteur et des séquelles graves de neurologie, depuis la phase aiguë jusqu'à la rééducation et à la réadaptation.

Dans l'un ou l'autre cas, le patient est pris en charge pendant un an. Ensuite ? Ensuite, c'est le vide ou presque, puisqu'il n'existe aucune structure d'accueil des comas prolongés. Trois solutions s'offrent toutefois aux familles : le retour au domicile, le placement en milieu hospitalier, le retour sur l'hôpital de rattachement du malade.

Le retour au domicile, qui ne s'effectue qu'après accord de la famille et avec sa participation active, concerne en général les patients les plus jeunes. Cette solution exige la mise en place d'un service d'hospitalisation à domicile, avec une infirmière et un médecin se rendant quotidiennement au chevet du malade.

La durée des soins directs est estimée à environ cinq heures par jour ; ils sont généralement effectués par la mère, secondée par l'infirmière. Il faut, à ce temps, ajouter la préparation des repas et le nettoyage du linge, soit environ deux heures de plus. Tout ce temps passé auprès du malade ne laisse guère de place à la vie conjugale, familiale et sociale.

Le placement en milieu hospitalier concerne essentiellement quelques établissements privés non conventionnés et non agréés, où il est demandé de 10 000 F à 13 000 F par mois. En effet, les services de long séjour, qui accueillent des patients de plus de soixante ans, invalides, sont à saturation, compte tenu du nombre de personnes âgées incapables de vivre seules.

Le retour sur l'hôpital de rattachement du malade demeure l'ultime solution. Malheureusement, ces demandes de transfert rencontrent d'énormes difficultés, voire des refus. La famille doit alors reprendre son malade et doit faire face à une situation qu'elle ne peut assumer pour des raisons psychologiques, médicales et *matérielles*.

Quoi qu'il en soit, pour chaque cas il est établi une demande de placement à la COTOREP (commission siégeant à la direction départementale *du travail et de l'emploi*), *chargée de* statuer sur l'orientation des personnes handicapées. Ou les COTOREP se déclarent incompétentes – car conscientes de la carence en établissements d'accueil spécifiques – ou elles se bornent à l'orientation de l'intéressé, soit sur une maison d'accueil spécialisée (MAS), soit encore vers un établissement de long séjour, avec dérogation d'âge lorsqu'il s'agit d'une personne de moins de soixante ans. Les MAS et les services de long séjour refusent généralement ce type de malade, en dépit de l'avis de la COTOREP.

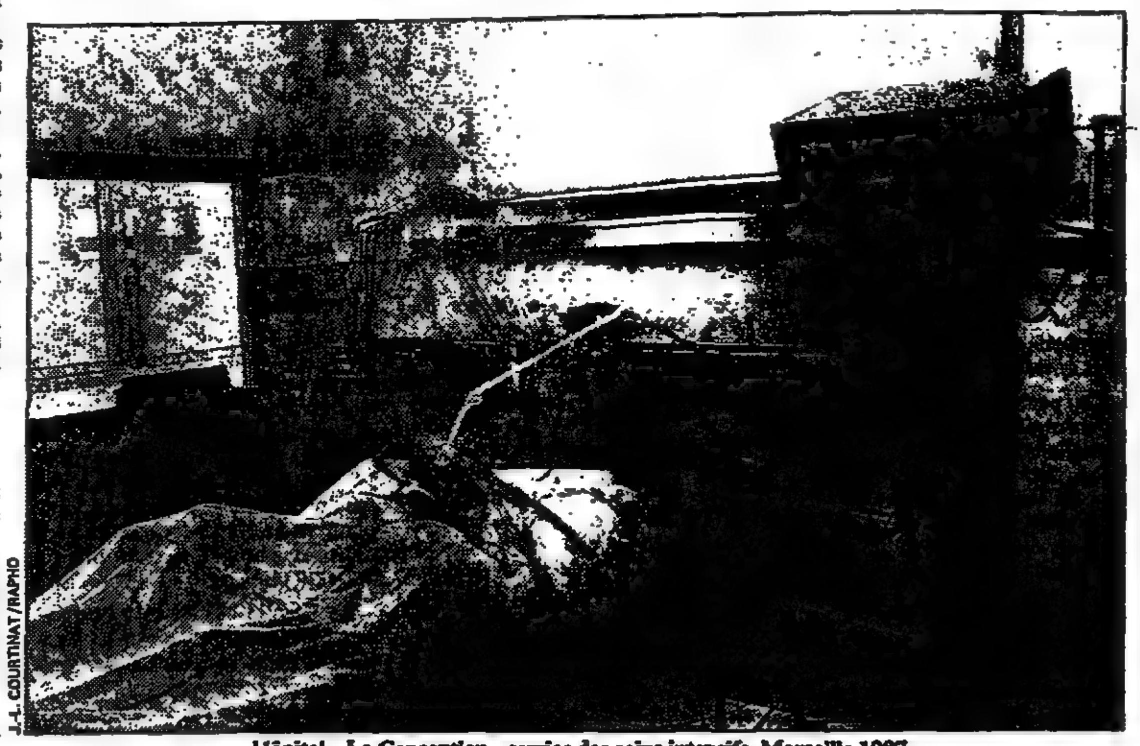

J.-L. COURTINAT/RAPHO

Hôpital « La Conception » service des soins intensifs, Marseille 1987.

Des médecins de l'hôpital de Berck ont étudié le suivi des dossiers. Sur cinquante-neuf demandes déposées, soit auprès des COTOREP, soit auprès des CDES, ils n'ont obtenu de réponses que pour vingt-cinq d'entre elles (42 %), dans un délai variant de trois semaines à vingt-cinq mois, la moyenne étant de près de huit mois.

Recenser pour agir

L'une des instances va même jusqu'à réclamer l'accord écrit du patient. Sur les vingt-cinq réponses, l'organisme concerné se déclare incompétent à onze reprises (44 %). Les solutions proposées dans les quatorze réponses n'ont pu être suivies de réalisation que pour cinq d'entre elles, et cela dans un délai variant de trois à huit mois.

Le pourcentage de refus frôle donc les 100 %, exception faite pour le placement en établissement privé, dans la mesure, bien entendu, où la famille a les moyens de financer les frais de séjour.

On ne peut pas abandonner ces malades. Partant de cette évidence, un avocat, Mᵉ Alain Darvennes, président du Rotary Club du Val-d'Yerres, a créé, avec les membres de son groupe, une association spécifique : Aide aux neurovégétatifs, présidée par un médecin généraliste, le docteur Jean Dupuis.

Sa première tâche est de procéder à un indispensable recensement national des personnes en état végétatif *persistant*. C'est un travail long et difficile, car les patients ne sont pas répertoriés avec précision et se trouvent classés comme handicapés ou infirmes moteurs cérébraux.

Cette première mission accomplie, l'association pourra dès lors intervenir directement en offrant une triple assistance aux familles :

– *morale* : chaque membre devra entretenir des liens directs et fréquents avec les familles ;

– *juridique et sociale* : l'association va s'efforcer d'établir, puis de faire connaître, le statut propre aux personnes en coma neurovégétatif, qui permettra leur prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale. L'objectif, à terme, est d'obtenir de l'administration non pas la création d'établissements spécialisés, mais la mise à disposition permanente de lits réservés, dans des structures existantes, afin d'éviter un effet de ghetto, de rapprocher les comateux des lieux de leurs familles et d'éviter tout problème au niveau des personnels soignants par manque de motivation en raison du peu d'évolutivité de leur état ;

– *matérielle* : l'association va s'efforcer d'obtenir des subventions auprès des mairies ou des organismes parapublics. Des volontaires, qui auront la responsabilité directe des malades de leur secteur, seront invités à les parrainer.

Le projet est ambitieux, mais, quand un homme ne peut plus défendre son intégrité, d'autres hommes doivent le faire à sa place. Cela s'appelle le respect de la dignité *humaine*.

FRANCIS GOUGES.

* Association Aide aux neurovégétatifs, 176 bis, rue Jean-Jaurès, 94700 Maisons-Alfort. Tél. : (1) 43-75-13-23.

Le coût

L'établissement de Berck a calculé le coût journalier d'un malade en état végétatif persistant. Celui-ci se montait en 1986 à 718,76 F, qui se répartissaient ainsi :

– frais de personnel : 532,42 F ;

– alimentation : 49,20 F ;

– matériel d'hygiène : 75,78 F ;

– soins de trachéotomie : 41,10 F ;

– frais blanchisserie : 20,26 F ;

Les 718,76 F ne tiennent pas compte des coûts des médicaments (trop dépendants des pathologies), du matériel s'y rapportant (aiguilles, seringues, désinfectants), des examens (actes de biologie, de radiologie...), des actes de kinésithérapie.

Le coût annuel d'un malade est estimé *aujourd'hui* à environ 300 000 F.

Cyprion charpentier

Une entreprise du bâtiment met au point un système de charpentes métalliques, assisté par ordinateur.

UNE grande salle en rez-de-chaussée d'un immeuble de Vincennes, dans la banlieue parisienne. Des tables à dessin et de jeunes dessinateurs, tantôt rigoleurs tantôt affairés, le cou tordu sur leur planche. Un ordinateur à écran géant. D'autres consoles à côté d'un standard téléphonique « drelinant » des appels répétés.

Prisonnier de ce tohu-bohu « high tech », le personnel a dû reléguer à l'étage supérieur les tables traçantes qui délivrent des plans de bâtiment.

Le choc des métaux est remplacé par le cliquetis des claviers, dont ceux de la dernière innovation d'Astron, *« premier fabricant de bâtiment industrialisés en Europe »* (cette entreprise américaine installée au Luxembourg dispose de trois filiales européennes dont celle de Vincennes).

Cyprion est un système de conception assistée par ordinateur (CAO) de charpentes métalliques. Il a toutes les chances de déranger une profession qui n'a adopté l'informatique que depuis peu, et encore ! pour les seules tâches classiques de gestion et comptabilité. Ce logiciel doit indirectement métamorphoser un métier où chacun vendait jusqu'à présent *sur papier* l'immense Meccano constitué par une usine, une salle de sports ou un entrepôt. Déjà, les dessinateurs industriels d'Astron travaillent différemment, 60 % de leur temps étant passés devant un écran, le reste étant consacré à peaufiner à la planche les finition de plans.

Si l'on en juge par la démonstration faite à Vincennes par Michel Depeyre, directeur général d'Astron-France, le charpentier garde ses prérogatives – sa technique et les mots du métier en particulier – et l'informatique acquiert de nouvelles lettres de noblesses en intégrant des outils *habituellement séparés* : calcul de devis, banque de données, messageries, conception assistée par ordinateur (CAO) en trois dimensions, traitement des commandes du client, calcul de bilan thermique.

Astron – l'entreprise – met à disposition depuis ce mois de juillet Cyprion – le logiciel. Les bénéficiaires sont les concessionnaires de la société, appelés bâtisseurs. L'objectif est d'abord commercial : augmenter de 20 % par an le nombre de commandes. Ce qui, par parenthèses, va dans la logique de développement d'un système créé par une équipe de six personnes dont le responsable était un homme de... marketing. Investissement : 12 millions de francs.

Concrètement, le bâtisseur devient conseiller en construction. Son client à côté, il consulte Cyprion en travaillant sur un micro-ordinateur PS/2 d'IBM, relié à Vincennes et au Luxembourg. Celui-ci joue le rôle de terminal évolué pour la partie graphique, de mini-calculateur pour la partie chiffrée. Les connexions sont assurées par le réseau Transpac (transports de données informatiques, télématiques et bancaires par paquets).

« Vous voulez un bâtiment ? Venez chez moi ! », va jusqu'à dire Hubert Chavannes, bâtisseur à Annemasse (Haute-Savoie). Sur l'écran de son micro-ordinateur, un menu s'affiche. Il choisit dans un catalogue où quelque 20 000 éléments standards sont dessinés : pied de poteau, haut de poutre, angle d'arbalétrier, contacts de la chantignolle au toit, détails d'un chevron, d'un bardage (petit côté), etc. Toutes ces particularités étaient répertoriées dans un livre très épais, une véritable bible, aussi importante au charpentier que les mots ou l'alphabet pour tout un chacun.

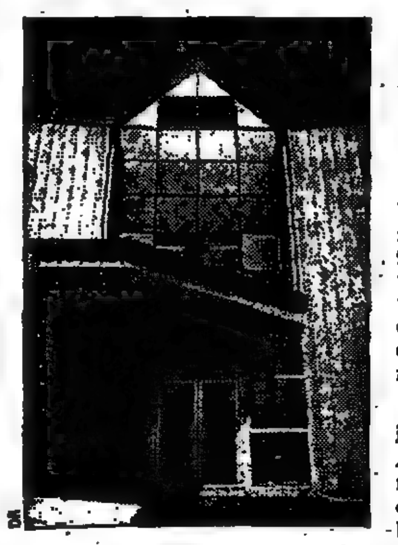

De cet alphabet gigantesque, il tire un tableau de données et de chiffres qui caractérise ce bâtiment et lui seul. Une première estimation du coût est alors établie par un tableur intégré.

Pour choisir ce que les charpentiers appellent les « accessoires », le consultant plonge dans une banque de données de portillons et autres pièces détachées qu'il va placer ici ou là. De même pour l'isolation de la toiture.

De tableau, le projet va devenir graphique en deux dimensions. C'est quand même plus commode. Le système puise alors dans le logiciel de CAO, qui fait apparaître une perspective tridimensionnelle, vue de haut, de biais, de côté, etc. Entre-temps, vous avez pu zoomer à qui mieux mieux sur tel ou tel détail pour faire apparaître une figure, inutile au profane mais, semble-t-il, indispensable au charpentier pour justifier telle ou telle articulation entre le long pan et la toiture d'un appentis par exemple. Une imprimante graphique édite ensuite le bâtiment dessiné. Qui plus est, le client sait combien cela va lui coûter, à raison de 2000 F le mètre carré, et le temps d'installation est précisé, montage compris.

Les spécialistes jugeront de l'importance de l'informatique mise à contribution pour traiter l'ensemble de données aussi hétérogènes : un ordinateur Prime 9755 au Luxembourg et des systèmes Prime 2455 dans les trois filiales européennes. Chacune de ces dernières garde le traitement des bons de commande, avec une réduction de délai substantielle.

Cyprion s'ajoute à d'autres innovations développées par Astron. En particulier, l'allégement de 30 % du poids total de la charpente, ce qui est bien utile lorsque le bâtiment livré clés en main est transporté par camion en pièces détachées. La technique utilisée consiste à n'assembler que des pièces comportant de l'acier « là où il faut » et à évider les endroits inutilement chargés en métal.

Ces innovations devraient susciter l'intérêt d'une profession acquise récemment aux nouvelles technologies : 63 % de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment se sont informatisés au cours de ces deux dernières années.

CHRISTIAN TORTEL.

Eléphants : attention fragile !

(Suite de la page 19.)

Le commerce légal – mais sévèrement contrôlé – de l'ivoire, avec des quotas pour chaque pays, est aussi encouragé par le Conseil international de la chasse. *« Seul le commerce légal de l'ivoire permettra de sauver l'éléphant à long terme »*, affirme Bertrand des Clercs, le nouveau président de sa commission « gibier tropical ». A l'appui de ses affirmations, il cite la baisse des exportations mondiales de 750 tonnes en 1985 à 200 tonnes en 1987. Si les émirats, et notamment Dubaï, échappent aujourd'hui à tout contrôle, on sait en revanche que 75 % de l'ivoire est importé par Hongkong (pour la réexportation après travail) et par le Japon (qui conserve 90 % de l'ivoire pour son usage national : les sceaux pour actes notariés (60 %), le « batchi » – un instrument de musique traditionnel taillé dans une grosse pointe – et les touches de piano). Or, selon les chiffres de la CITES, les importations du Japon sont passées de 286 tonnes (1985) à 79 tonnes (1986), et celles de Hongkong de 411 tonnes (1984) à 212 tonnes (1986).

Les promoteurs de l'opération « Amnistie pour les éléphants » (1) admettent ces chiffres, mais font observer, d'une part, qu'il s'agit seulement des importations officielles, compte non tenu de la contrebande approvisionnée par les braconniers, et que, d'autre part, une diminution du tonnage ne *signifie* pas une diminution des animaux tués, mais simplement un abattage toujours plus précoce, qui fournit des pointes de plus en plus petites.

Pour éviter toute querelle de chiffres, les membres de l'association Robin des *Bois* (2) proposent une solution alternative : l'ivoire végétal, fourni par la graine d'un palmier qui pousse en Colombie et au Pérou, le *Phytéléphas macrocarpa*.

L'albumen corné contenu dans la graine de ce palmier imite à s'y méprendre l'ivoire animal. Mais ce fruit, évidemment, n'atteint pas la taille de certaines grosses défenses...

Interdiction à l'exportation, contingentement, boycottage ou solution de remplacement : rien que des palliatifs pour limiter les dégâts. L'idéal, semble-t-il, serait de pouvoir gérer sagement le cheptel comme on le fait dans plusieurs pays d'Afrique australe (Zimbabwe, Botswana, Afrique du Sud). On y exploite l'éléphant sous tous ses aspects (tourisme, chasse, ivoire, cuir et viande), de sorte que le prélèvement annuel ne nuit pas à la survie de l'espèce mais contribue financièrement à l'essor économique du pays. Ce mode de gestion n'est applicable que dans les Etats « policés », où la corruption et les braconniers n'ont pas force de loi. Très peu d'Etats africains peuvent se le permettre.

ROGER CANS.

(1) SNPN, Eléphants, BP 405, 75221 Paris Cedex 05.

(2) BP 83, 75563 Paris Cedex 12.

Vers un épanouissement individuel et social
YOGA-ENERGIE
RELAXATION
REGENERATION
43-31-65-88

INGENIEURS
2 INFORMATICIENS
SOCAR
ingénieur
ENSIA, ENSAIA...
10, rue de la Paix
INGÉNIEUR

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

io Informatique Organisation Systèmes

ingénierie de systèmes

Filiale d'un des plus grands groupes de service, recherche

INGENIEURS

(GRANDES ECOLES UNIVERSITAIRES)

Vous avez une première expérience et la volonté de la valoriser dans les domaines suivants :

☐ Traitement du signal et acoustique. (Réf. 11)

☐ Expérimentation et évaluation de systèmes de radiocommunication et radar. (Réf. 12)

Vous avez une formation de base en électronique ; une compétence en développement de logiciel est indispensable.

Ces postes, à pourvoir dans le Sud Est, la Région Parisienne et la Bretagne, présentent pour des candidats de valeur, de réelles opportunités. Votre mobilité géographique serait un plus.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence retenue à I.O.S - « L'HELIANTHE » - ZUP de la Rode - Rue Emile-Ollivier - 83000 TOULON.

6/WDA/IM

VOUS ÊTES PASSIONNÉS DE PÉDAGOGIE L'ENSEIGNEMENT ASSISTÉ PAR ORDINATEUR VOUS INTÉRESSE ALORS VENEZ REJOINDRE NOTRE ÉQUIPE

Nous recherchons **URGENT**

2 INFORMATICIENS

niveau MIAGE ou équivalent, même débutants (réf. 101).

2 diplômés MAITRISE DE GESTION,

connaissant l'informatique, un an d'expérience (réf. 102).

2 I.U.T. INFORMATIQUE,

même débutants (réf. 103).

Env. c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions s/n° 8 693
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Montessuy, 75007 PARIS.

SOCAR

FILIALE DE SAINT GOBAIN

C.A. +2,5 Milliards - 3000 Collaborateurs recherche pour son département BAG-IN-BOX

ingénieur

ENSIA, ENSAIA...

nouvelles technologies conditionnement / conservation produits alimentaires

Au sein d'une équipe très motivée, il aura en charge l'étude et la mise au point de nouveaux systèmes intégrés de conditionnement, associant les machines automatiques de mise en carton, les complexes barrières souples et le carton ondulé. Il travaillera en étroite relation avec nos fournisseurs partenaires et nos clients de l'industrie alimentaire, en France et à l'étranger.

Ce poste - clé(s) innovation, réalisme et sens du marché - conviendrait à un INGENIEUR ENSIA, ENSAIA ou équivalent, ayant quelques années d'expérience en INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES lui ayant permis de connaître les différents procédés de conditionnement et techniques de conservation. ANGLAIS indispensable - ALLEMAND souhaité. Poste basé dans la Région Parisienne.

Les dossiers de candidatures - sous réf. SSSLIAI à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

MAISON DE CONSEIL

Schlumberger Industries

Premier constructeur européen de systèmes d'enregistrement magnétique et de traitement de données.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ESE, ECP, ENSAM, INSA...

ÉLECTRONIQUE ET MÉCANIQUE DE POINTE

■ **SCHLUMBERGER INDUSTRIES est le premier fabricant mondial dans les domaines des cartes à mémoire, des systèmes de paiement électronique, des compteurs d'électricité, d'eau et de gaz, de systèmes de défense...**

Chargée d'importants projets d'équipements embarqués pour le secteur spatial, la Division Acquisition de Mesure et Enregistrement Magnétique renforce ses équipes dans les domaines suivants :

ÉTUDES ÉLECTRONIQUES **Réf. E1**
Votre expérience, à dominante analogique, a confirmé votre goût pour ce domaine. Avec une petite équipe, vous assurerez les études et l'optimisation de la partie analogique du traitement du signal, en relation directe avec le Responsable du Projet.

ÉTUDES MÉCANIQUES **Réf. E2**
Vous mènerez des études de mécanique fine dans divers domaines (structures, thermique, dynamique, essais...), dans un environnement de haute technicité.

ASSURANCE QUALITÉ ÉLECTRONIQUE **Réf. A3**
Des compétences en automatismes et en électronique sont nécessaires pour appuyer nos équipes d'études pour le dimensionnement des systèmes électroniques, la définition et la qualification de moyens d'essais et le suivi de sous-traitants.

ASSURANCE QUALITÉ MÉCANIQUE **Réf. A4**
Vous participerez à la définition des plans et des procédures d'essais, leur réalisation et l'analyse de leurs résultats pour les parties mécaniques du projet.

Pour ces deux derniers postes, une première approche de la Qualité serait un atout important.

Ces postes, ouvrant d'intéressantes perspectives d'évolution au sein de Schlumberger, nécessitent une expérience de 2 à 4 ans, si possible dans le secteur aéronautique ou spatial. L'anglais serait, à ce titre, un atout.

Merci d'adresser un dossier détaillé de candidature, sous la référence du poste concerné, au Service du Personnel.

SCHLUMBERGER INDUSTRIES
Systèmes de Défense
1, rue Nieuport - BP 54
78141 Vélizy-Villacoublay Cedex

4D/CDM

Alcatel Answare regardez votre avenir sous un autre angle

▼ Spécialistes en informatique aujourd'hui, vous voyez votre avenir sous l'angle de la polyvalence et de l'évolution.
En répondant à vos attentes, ALCATEL-ANSWARE satisfait en même temps l'exigence de ses clients (entreprises des secteurs publics et privés de toutes tailles) en leur proposant des systèmes d'information dont la complexité va sans cesse croissant. Nos moyens aujourd'hui (les vôtres demain) : ceux d'ALCATEL dont nous sommes filiale, 900 collaborateurs de haut niveau, une implantation nationale et régionale, un large éventail de prestations, axé sur l'informatique technique et industrielle.

INFORMATIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

INGENIEURS COMMERCIAUX

DIRECTEURS D'AGENCES

- Vous avez une formation supérieure (Ecoles d'Ingénieurs ou Universités - Option Informatique).
- Vous avez acquis une première expérience technique et/ou commerciale de 2 à 5 ans chez un constructeur ou une SSII.
- Vous souhaitez prendre de nouvelles responsabilités et vous intégrer dans une équipe qui vous donne les moyens de réussir.
- Vous êtes un candidat à fort potentiel.
- Nous vous assurons une rémunération et une évolution motivantes.

Merci d'adresser votre dossier avec CV et photo à Marie-Hélène DOUVIER, Responsable des Ressources Humaines, sous réf. IC/DA/07/88 - ALCATEL ANSWARE ITI - Tour Franklin - Cedex 11 - 92081 Paris La Défense.

ALCATEL ANSWARE

CGE

BOL

Pemière Société Française de l'Industrie lourde du Bois (2 200 personnes - 11 usines - C.A. 1500 M). Filiale de SAINT-GOBAIN recherche d'urgence un

INGÉNIEUR CHIMISTE

pour sa Division Recherche et Développement.

Sous l'autorité du Directeur de la Division, il est responsable de la recherche, du développement de la production (deux ateliers) de résines synthétiques rentrant dans la fabrication de Panneaux de Particules et de Contreplaqués et d'imprégnation de papier pour stratification.

Le poste basé à NIORT, comporte de courts déplacements, pour assistance dans les Usines.

La réussite à ce **poste évolutif** au sein du Groupe SAINT-GOBAIN implique le goût de la recherche appliquée, l'aptitude au travail en équipe et à l'animation des Hommes.

Une première expérience réussie est un atout supplémentaire.

Anglais indispensable.

Adresser C.V. - photo et prétentions à R.O.L. (M. COUÉ) - 339, avenue de La Rochelle - 79009 NIORT CEDEX.

GROUPE SAINT-GOBAIN

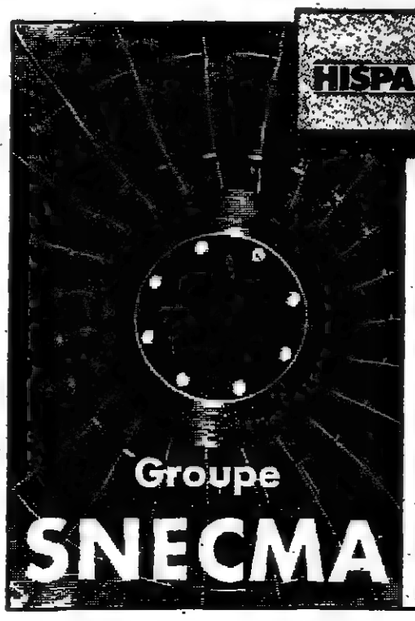

HISPANO SUIZA

Spécialistes des équipements aéronautiques et nucléaires, des turbines industrielles et matériels d'armement, nous appartenons au Groupe SNECMA, 26.000 personnes dont 3.400 cadres qui pratiquent une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

Nous recherchons le

Responsable de la FONCTION QUALITE

Sous l'autorité du Directeur de la Qualité, il assurera la responsabilité des expertises de matériel, des investissements et de la formation du personnel.

Le candidat, de formation ingénieur métallurgiste, aura une solide expérience et une capacité de contacts et de négociation à haut niveau.

Merci d'adresser votre candidature et vos prétentions sous référence 281/88 à SNECMA 2, boulevard Victor 75724 PARIS Cedex 15.

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

engineering systems international

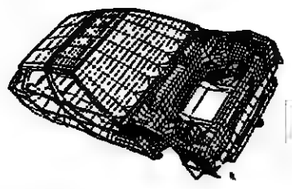

Société d'Etudes spécialisée dans la mécanique avancée et la simulation numérique recherche dans le cadre de sa forte expansion (Défense, Aérospatiale, Automobile)

INGENIEURS GRANDES ECOLES
(X, Mines, Centrale, Ponts, Sup aéro)

RESPONSABLES DE GROUPES DEVELOPPEMENT
- Modèles rhéologiques, Matériaux nouveaux
- Mécanique avancée, Méthodes.

Expérience de 5 ans minimum. Réf. I.809 B

INGENIEURS DEVELOPPEMENT/APPLICATIONS
- Mécanique des fluides - Mécanique de la rupture
- Dynamique rapide.

Débutants ou 2 à 3 ans d'expérience. Réf. I. 809 C

Ces postes conviennent à des ingénieurs motivés par des applications industrielles de pointe. La pratique de l'anglais et la connaissance des méthodes numériques sont indispensables. Postes basés proche banlieue sud.
Merci d'adresser votre candidature en précisant la réf. choisie à notre Conseil
315, Bureaux de La Colline - 92213 SAINT CLOUD CEDEX.

SYSECA SELECTION

---

sanofi ELF BIO RECHERCHES

Au service de la vie, aujourd'hui et demain

Notre AMBITION :
rester au top niveau mondial

Notre FINALITE :
offrir aux Sociétés du Groupe des produits d'une Qualité totale

Une SPECIALITE : la production, la purification et la caractérisation de protéines de la plus haute qualité

POSTE à pourvoir :
Ingénieur chargé des contrôles microbiologiques pour la production

Ecrire à : W. ROSKAM - S.E.B.R.
B.P. 137 - 31328 LABEGE CEDEX - FRANCE

CENTRE de RECHERCHES en BIOTECHNOLOGIES TOULOUSE - LABEGE

Notre ORIGINALITE : la présence sur le site d'équipes dont les compétences vont de la recherche fondamentale jusqu'au procédé et à la production pilote

Notre EQUIPEMENT :
exceptionnel

Notre SITE :
un espace créé pour la convivialité

PROFIL recherché :
Microbiologiste avec une expérience professionnelle dans le domaine des contrôles pharmaceutiques

ecoform

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

INGENIEUR COMMERCIAL

Ayant minimum 3 ans d'expérience de l'EXPORT dans les secteurs Biens d'Equipements ou Electronique de Puissance.

Formation GE, ENSI, HEC, ESSEC, ESC.

La connaissance de l'ANGLAIS est indispensable, une 2e langue est souhaitée.

Poste à pourvoir en région de FONTAINEBLEAU.

Adresser CV, rémunération souhaitée sous référence 41156 à Contesse Publicité, 20 Avenue de l'Opéra 75040 PARIS, qui transmettra.

CONTESSE

TECHNICO

L'informatique scientifique et UNIX

Notre Division "Scientifique, Spatial et Militaire" est spécialisée dans la mise en œuvre de réalisations industrielles de pointe et de projets de haute technologie : système d'acquisition et de traitement de mesures, simulateurs d'études ou d'entraînement, système d'armes...
Ingénieurs diplômés d'une grande école, vous avez de 1 à 5 ans d'expérience, dont au moins une années de pratique du système UNIX, de préférence sur station de travail (SUN, APOLLO, HEWLETT-PACKARD).
La connaissance d'un SGBD relationnel (Ingres, Oracle) sera appréciée.
Rejoindre SEMA•METRA, c'est donner à votre carrière la dimension d'un des premiers groupes européens de Conseil et d'ingénierie informatique.
Postes à pourvoir à Paris et à Toulouse.

SEMA • METRA

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + prétentions) sous référence 07/IS à Patricia PANCHERI - SEMA•METRA – 56, rue Roger-Salengro - 94320 FONTENAY-SOUS-BOIS

SYSECA

De l'appétit pour des projets informatiques

SYSECA (440 MF de CA, 1200 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une des premières Sociétés de Service et d'Ingénierie en informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS

De formation Grandes Ecoles, Doctorat, DEA et Maîtrise, vous êtes débutant ou possédez une première expérience. Nos objectifs de développement sont ambitieux. Vous nous aiderez à les concrétiser en apportant à nos équipes votre compétence et votre motivation dans les domaines suivants :
- systèmes d'information et de communication
- ateliers de génie logiciel
- développements de cartes et de systèmes à base de micro-processeurs
- intelligence artificielle
- génie logiciel et logiciel de base ("C", ADA, LISP...)
- S.G.B.D., L4 G progiciels sur VAX
- messageries temps réel
- péricommutation et grands réseaux publics

Merci d'adresser votre C.V. + photo et prétentions sous référence 378 - 315, Bureaux de la colline 92213 Saint-Cloud Cedex. Tél. : 49 11 73 34.

SYSECA SELECTION

IMPORTANTE SOCIETE LEADER SUR LE MARCHE FRANCAIS ET INTERNATIONAL
Implantée en proche Banlieue Parisienne

RECHERCHE

INGENIEURS DEBUTANTS

DANS LES DOMAINES DE L'INGENIERIE, L'ENTREPRISE ET LES SERVICES EN VUE DE LA REALISATION DES EQUIPEMENTS ET SYSTEMES EN ELECTRONIQUE ET AUTOMATISMES APPLIQUES A L'INDUSTRIE, AUX INFRASTRUCTURES ET AU TERTIAIRE.
De formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs (ESE, MINES, CENTRALE, A et M), vous avez une parfaite connaissance de l'anglais et vous êtes en mesure de prendre rapidement les responsabilités suivantes :
- prospection de marché (essentiellement étranger),
- établissement des propositions,
- négociations des contrats,
- suivi des réalisations.

Adressez votre dossier de candidature (réf. 41162 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

EXXON CHEMICALS

Environnement et Santé

La Société Française Exxon Chemical (5 Mds de Frs de CA dont 50 % à l'export, 1270 personnes dont 350 ingénieurs et cadres) figure parmi les leaders dans son domaine d'activité : la fabrication et la vente de produits chimiques.
Pour son Service Environnement, elle recherche un

Ingénieur chimiste

Sa mission consiste à parfaire la mise en place et la gestion d'une base de données concernant la sécurité des produits vis-à-vis de l'environnement et de la santé.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur en CHIMIE (Ingénieur, Maîtrise...) ou PHARMACIE, bénéficiant, de préférence, d'une première expérience en milieu industriel.

Motivé et rigoureux, ouvert aux préoccupations des clients, il assure la gestion d'un système informatisé et suit en permanence la réglementation de l'environnement.

La pratique de l'anglais est impérative.
Le poste est basé à Paris - La Défense.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite, sous référence 519E, à notre Conseil ALPHEE, à qui nous avons confié cette recherche.

76, 78 av. des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : (1) 42 25 17 99

Alphée Conseil de direction

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Société d'Electronique d'importance mondiale recherche pour son Centre International de Microélectronique implanté en proche banlieue Sud-Ouest de Paris, des Ingénieurs Electroniciens (ESIEE, ENSERG, ESE...), débutants ou expérimentés en conception de systèmes à base de microprocesseurs (16 bits).
Ils assureront le support technique des forces de vente mondiale pour l'introduction et la promotion de nouveaux produits VLSI.

Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.
Des déplacements de courte durée sont à prévoir à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature à : MEDIA SYSTEM, 6/8, Impasse des Deux Cousins, 75849 PARIS Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

Directeur recherche et développement

Chimie organique

- de 100 personnes motivées
- de molécules originales
- Usines industrielles existantes
- d'ingénieur et d'un doctorat
- aux qualités humaines et à
- des procédés modernes

Manuscrite + C.V. + photo
M 771 à Media System,
Cedex, 75849 Paris Cedex

INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE

de 1 800 collaborateurs dont 600 ingénieurs et cadres, un environnement scientifique de pointe (PALAISEAU/RUEIL), recherche pour la direction de Programmes Informatiques et de Mathématiques Appliquées un

JEUNE INGENIEUR DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE

Thèse de Doctorat en Informatique exigée

TOTAL ENERGIE

LYON

INGENIEUR

Grandes Ecoles

de PUISSANCE

---

europhone

Ingénieur Débutant

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Importante Société de Chimie Fine recrute son

Directeur recherche et développement

Chimie organique

Manager d'une équipe de 100 personnes motivées et de haut niveau scientifique, il assure avec son équipe :

- le développement chimique de molécules originales à visée thérapeutique,
- l'optimisation des synthèses industrielles existantes.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur et d'un doctorat en chimie organique, ses qualités humaines à la hauteur de ses compétences scientifiques ont été mises en évidence lors de précédentes expériences professionnelles.

Prière d'envoyer lettre manuscrite +C.V. +photo +prétentions sous réf. 34771 à Média-System, 6-8 impasse des Deux-Cousins, 75849 Paris Cedex 17 qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

CONTRIBUEZ A LA REUSSITE DE NOS PROJETS INFORMATIQUES

ALCATEL POUR SA DIRECTION INFORMATIQUE RECHERCHE :

UN INGENIEUR SYSTEME HP 3000

Vous assurez l'évolution de nos 20 systèmes HP 3000 (3000/4x, 7x,950); assistez et conseillez les ingénieurs d'étude, prenez en charge l'évolution des systèmes d'exploitation et du réseau d'ordinateurs dans un environnement hétérogène (Vax).
3 ans minimum de pratique du système HP 3000 est nécessaire ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais.
réf. HP 3000.

UN INGENIEUR D'APPLICATION CFAO

Intégré dans une équipe de huit personnes vous participez à la mise en œuvre d'une application de CFAO électronique en circuits imprimés et prédiffusés.
De formation électronicien, vous avez déjà abordé l'informatique (Vax) et la CFAO. Votre expérience est récente (2 années environ) mais vous possédez les atouts pour réussir dans un domaine en constante évolution.
Lire, écrire et parler anglais font partie aussi des exigences du poste. réf. CFAO

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous référence choisie à Catherine BONNIER - ALCATEL-CIT, Département Transmission - BP6 NOZAY - 91620 LA VILLE DU BOIS.

ALCATEL

JOHNNY

Schlumberger Industries

UN JEUNE INGENIEUR

■ SCHLUMBERGER INDUSTRIES est le premier fabricant mondial dans les domaines des cartes à mémoire, des systèmes de paiement électronique, des compteurs d'électricité, d'eau et de gaz, de systèmes de défense.

Nous souhaitons intégrer au Service Ingénierie de notre Unité de production de cartes à mémoire à Colombes, un jeune Ingénieur Mécanicien (A & M, INSA...) débutant ou ayant une première expérience industrielle.

Ses premières fonctions l'amèneront à prendre une part active au suivi technique d'ateliers de fabrication intégrant des équipements mécaniques et électroniques, des automates, des machines d'impression..., dans un objectif d'optimisation de la production.

Aimant communiquer et convaincre, il mobilisera les services internes concernés et sera en relation avec les sous-traitants et les fournisseurs.

Sa technicité et son engagement personnel lui ouvriront de réelles perspectives d'évolution au sein de SCHLUMBERGER INDUSTRIES.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous la référence IP/M, au Service du Personnel.

SCHLUMBERGER INDUSTRIES
Département Cartes à Mémoire et Systèmes
440, rue d'Estienne d'Orves
92700 Colombes

ADTEM

INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE

Centre de recherche pétrole et dérivés, plus de 1 800 collaborateurs dont 650 ingénieurs et cadres, un environnement informatique de pointe (VAX,CRAY/XMP), recherche pour sa Direction de Recherche INFORMATIQUE ET MATHEMATIQUES APPLIQUEES un

JEUNE INGENIEUR DE RECHERCHE *INFORMATIQUE*

Thèse de Doctorat en informatique exigée

Il sera intégré à une équipe qui a pour mission de réaliser des études liées au développement de systèmes experts, à l'utilisation de supercalculateurs et machines massivement parallèles, à la modélisation géométrique 3D et la représentation de résultats de calcul scientifique.

Le candidat est motivé pour appliquer l'informatique aux Sciences et Techniques Pétrolières. Il a une bonne aptitude pour travailler dans des équipes pluridisciplinaires.

Il dispose d'une formation étendue et approfondie en informatique.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 41163 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

HAEFELY

Filiale du Groupe suisse HAEFELY AG, la Société est l'un des leaders mondiaux en électrotechnique Haute Tension et très Haute Tension.

Elle fabrique et commercialise en France et à l'International des produits de haute technologie pour l'équipement des réseaux électriques et des installations industrielles. Elle recherche :

UN CHEF DE DEPARTEMENT ASSURANCE QUALITE *(Réf. 882/21)*

•Dépendant du D.G., le candidat mènera avec ses équipes la mission Qualité pour garantir le haut niveau de fiabilité des produits de la Société :
- contrôle qualité entrées matières,
- essais des produits issus de la fabrication (5 plateformes d'essai),
- conduite des réceptions clients en France et à l'étranger,
- animation de ses équipes.

•De formation supérieure électricien option électrotechnique (ESE, ENSIEG, ESME,...), le candidat a une expérience de plusieurs années acquises en laboratoire d'essai, en installations électriques HT.

•Environ 30/35 ans.

•Anglais indispensable, allemand souhaité.

DEUX INGENIEURS DE PROJET *(Réf. 882/22-23)*

•Les candidats auront pour mission de participer, en partie puis en totalité, au déroulement des projets techniques dans leurs différentes phases :
- études des cahiers des charges, rédaction d'offres, assistance technique à la clientèle, études de réalisation, service après-vente,
- calculs théoriques de dimensionnement d'appareils et d'ensembles, campagnes de mesure,
- rédaction d'articles techniques.

•De formation Ingénieur Electricien option Electrotechnique (ESE, ENSIEG,...), les candidats pourront être débutants ou posséder une première expérience en électrotechnique.

•Environ 25/30 ans. Anglais indispensable.

•De réelles possibilités d'évolution sont proposées à terme aux candidats de valeur.

FRANCE CADRES

Postes basés à SAINT-LOUIS près de Mulhouse et de Bâle (5 km).

Adresser C.V. détaillé en précisant la référence choisie à Denis PANTHOU
***FRANCE CADRES** 22, rue Saint Augustin 75002 PARIS*

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

TOTAL ENERGIE

LYON

étoffe son service photovoltaïque et recrute

INGENIEUR

Grandes Ecoles

Electronique de PUISSANCE

- des connaissances en hydraulique et mécanique seraient un plus -
pour conception et essais de nouveaux produits liés à l'énergie solaire.

● 25/30 ans ● Anglais courant.

Env. sous réf. 67/88 CV + photo (retournée) + lettre à : MULTICONSULTATION, 16 rue Roux-Soignat, 69424 LYON CEDEX 03. Renseignements complémentaires 3614 Code : TUOP° MULTICONSULTATION.

935-Pierre Vidal

---

europhane

Spécialiste français du matériel d'éclairage et de signalisation lumineuse d'aérodrome, (800 personnes, 600 Millions de F. de C.A.), recherche pour son établissement industriel des Andelys dans l'Eure (100 km de Paris, 40 km de Rouen) :

1 Ingénieur Débutant

Pour prendre en charge le service qualité et assurer à ce poste :
- *l'encadrement de l'équipe de contrôle et du service après-vente.*
- *l'élaboration de manuels de qualité.*
- *la coordination de groupes de qualité.*

Les candidates et candidats devront être ouverts à la communication et parler couramment anglais.

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions à : la Direction du Personnel EUROPHANE 156, Boulevard Haussmann, 75008 PARIS

Bleu

AVEC L'ECUREUIL : LE PLAN ACTION-CARRIERE

Responsable d'une unité d'études

Vous avez une solide expérience informatique et vous souhaitez prendre la responsabilité d'une équipe d'études.

Vous connaissez bien le domaine bancaire, ce qui devrait vous permettre de diriger des projets qui s'inscrivent dans le cadre interbancaire : systèmes de télécompensation, opérations internationales...

Si la perspective d'intégrer une équipe dynamique dans un réseau performant en évolution rapide vous attire, adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à Frédérique JACLOT sous référence RU au CNETI Tour Montparnasse - B.P. 6 - 75755 PARIS Cedex 15.

CNETI

CNETI : LE PLACEMENT SUR

Publicis

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

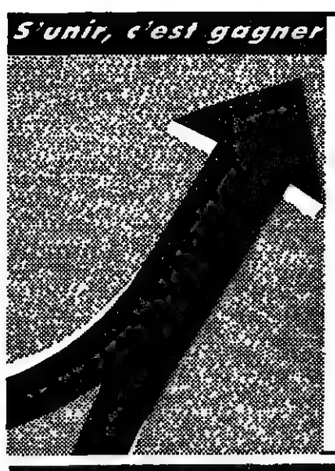

THOMSON-LGT. Nous sommes une société industrielle spécialisée dans l'étude, la production et la commercialisation de produits et systèmes nécessaires à la distribution de l'image et du son. Nous renforçons le service Etudes de notre **Département Radio Satellite Réseaux** en intégrant de

JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS

(ENST - ESE...)

Votre volonté d'être impliqué dans l'essor des techniques télévisuelles vous conduit à rechercher des opportunités de carrière dans ce secteur en pleine evolution.
Votre créativité, votre attirance pour le travail en équipe, votre potentiel sont autant d'atouts qui vous permettront de mener à bien les missions que nous vous confierons dans ce département.

Si notre activité vous attire, adressez votre dossier de candidature à **THOMSON-LGT**, Département du Personnel, B.P. 150, 78702 CONFLANS-SAINTE-HONORINE CEDEX ou joignez-nous au 34.90.30.19

THOMSON

HCAP

MET, née de l'association de deux groupes internationaux, MATRA et ERICSSON a repris l'ensemble des activités en Télécommunication publique, en métropole et à l'étranger, de la Compagnie Générale de Construction Téléphonique (CGCT). Désirant développer l'exportation du système AXE 10 de renommée mondiale, nous souhaitons intégrer à notre siège de MASSY un

Ingénieur Commercial Export

Responsable pour l'ASIE.

Les missions :
- Assurer les relations avec les clients.
- Répondre aux appels d'offres internationaux.
- Négocier, établir et suivre des contrats de vente.

Profil :
- Niveau Grandes Ecoles commerciales plus expérience dans une fonction semblable.
- Une très bonne connaissance de l'anglais.
- Une formation et une expérience en télécommunication ainsi qu'une connaissance des pays concernés.

Déplacements fréquents.

Pour un premier contact nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature avec CV + photo à Mr Jean Paul DURAND - Direction du Personnel - 19 avenue Carnot 91348 MASSY CEDEX.

MET

MATRA ERICSSON TELECOMMUNICATIONS

« Construire son avenir au GAN, ça commence par des responsabilités »

Jeune ingénieur grande école, X, centrale...

Au GAN, votre formation de haut niveau et votre première expérience d'une ou deux années vous donnent accès à des responsabilités importantes sans délai ! Responsable à part entière de deux services de gestion, vous animez une équipe de 14 personnes et développez des contacts à haut niveau.
De plus, parce que vous assistez le responsable de la gestion commerciale des assurances collectives dans l'évolution, la création et le suivi de procédures de gestion, vous êtes un interlocuteur moteur pour l'informatique, l'organisation et le réseau commercial.
Cette première mission qui doit permettre la démonstration de vos talents d'organisateur et de manager vous préparera à la prise de responsabilités nettement plus élargies au sein du groupe.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous réf. M/606 (à mentionner sur l'enveloppe) à Emploi et Carrières GAN, 2, rue Pillet-Will 75448 Paris cedex 09.

L'énergie de tous les projets gan assurances

PROGRAMME ARIANE 5

La Direction des Lanceurs du CNES à Evry (91) recherche un :

Ingénieur informaticien

formation Supelec ou équivalent

Vous avez acquis 5 à 6 ans d'expérience industrielle, avec conduite d'un projet significatif essentiellement dans le domaine du temps réel décentralisé.

Votre mission : définir les spécifications et participer vis-à-vis des industriels concernés à la gestion des ensembles de contrôle du lanceur ARIANE 5.

La pratique de l'anglais est nécessaire.

Les candidatures sont à adresser, avec C.V. et photo sous la référence 88/DLA/05, à Monsieur le Chef du département "Personnel", Centre Spatial d'Evry, Rond-Point de l'Espace, 91023 Evry Cédex.

cnes — Centre National d'Etudes Spatiales — LES COMPETENCES DU FUTUR

La croissance de plus de 55 % de notre chiffre d'affaires nous amène à rechercher pour notre département informatique industrielle des

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(DEBUTANTS ACCEPTÉS)

Nous évoluons dans un environnement de Techniques de pointe : GENIE LOGICIEL, TEMPS REEL, RESEAUX... Nous vous offrons une rémunération attractive et une véritable évolution.

Merci d'adresser C.V. et prétentions, à SEDI - 80, avenue Charles-de-Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE - Tél. : (1) 46.24.59.11.

SEDI

Filiale d'un grand groupe, notre société est spécialisée dans le domaine des infrastructures pour télécommunications, et en particulier les antennes hyperfréquences

nous recherchons le

futur responsable des outillages méthodes, fabrications

de notre activité chaudronnerie, mécanique de précision (50 p.).
INGÉNIEUR MÉCANICIEN/GÉNÉRALISTE
vous êtes rigoureux, méthodique mais aussi souple et adaptable.
Vous savez écouter mais aussi convaincre.

Transmettez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions) à M. F. Bonnet - CGTI - Rue B.-Marcet, 44570 TRIGNAC.

Le Monde
CADRES

Ingénieurs, prenez un temps d'avance

TRT spécialiste des TELECOMMUNICATIONS RADIOELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES recherche pour son centre de LANNION :

2 ingénieurs logiciel H/F

Vous participerez au développement d'un centre de gestion pour un réseau national de transmission de données.
Une première expérience de logiciel temps réel dans le domaine des Télécommunications et des connaissances VMS et X25 seront appréciées.

2 ingénieurs électroniciens H/F

Pour renforcer ses équipes dans le domaine des Télécommunications rurales et des réseaux numériques. Vous participerez à de nouveaux développements et à la définition de nouveaux systèmes tant sur le plan matériel que logiciel.
Une expérience de 2 à 3 ans et des connaissances en Téléphonie ou en Transmission de données sont souhaitées.
Merci d'adresser votre candidature avec photo en précisant le poste choisi à TRT BP 340 22304 LANNION CEDEX.

TRT un temps d'avance en électronique professionnelle

Association paritaire région CENTRE

recherche son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- Vous êtes un gestionnaire confirmé (budget 30 MF), homme de conact, ouvert à la négociation, vous saurez convaincre et conseiller.
- Chargé d'appliquer les décisions du conseil d'administration, vous aurez à animer une petite équipe.
- Cadre de 35 à 45 ans environ, votre pratique de l'entreprise, votre expérience de la formation, du droit, et une connaissance de la région CENTRE, seront des atouts appréciés.

Merci d'envoyer cv., lettre manuscrite, photo récente et prétentions à :

Audit Conseil Management — 84, rue Cavaignac, 72000 LE MANS.

VILLE DE MARTIGUES
(BOUCHES-DU-RHONE), 45 000 habitants

recherche

responsable du service des études économiques et de l'emploi

Ce poste nécessite une qualification qui ne peut être inférieure à Bac + 4 (sciences économiques ou équivalent).

Parmi les différentes missions qui lui seront confiées, il (elle) aura à privilégier les actions suivantes :
- Observatoire économique, local et régional ;
- Mise en place et développement de la politique économique de la ville ;
- Accueil et prospection d'entreprises nouvelles ;
- Accompagnement des actions opérationnelles réalisées à l'initiative de la Ville, de Syndicats Mixtes ou de Sociétés d'Economie Mixte ;
- Animation et secrétariat de la commission municipale des Etudes Economiques et de l'emploi.

Une expérience de 2/3 années dans le secteur des collectivités locales serait très appréciée.

Emploi contractuel.

Adresser c.v. + photo + prétentions rémunération à :
Monsieur le Député-Maire, Service du Personnel, B.P. 101, av. Louis-Sammut, 13692 MARTIGUES CEDEX.

Etablissement de la défense nationale
(RÉGION PARISIENNE)
recherche :

1 INGÉNIEUR MÉCANICIEN

1 TECHNICIEN

libérés des obligations militaires

- Le premier aura **POUR MISSION** la conception et la réalisation d'appareils destinés aux moyens d'essais ainsi que le suivi de fabrication des prototypes.
  Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur ou équivalent dans le domaine de la mécanique, ce **POSTE NÉCESSITE** des connaissances en thermique, dynamique des systèmes, **CAO-DAO**, ainsi qu'une bonne maîtrise de la langue anglaise.
- Le second aura **POUR MISSION** les préparation, conduite et exploitations d'essais. Titulaire d'un DUT ou diplôme équivalent. **LE POSTE NÉCESSITE** des connaissances de base en physique et chimie et particulières en instrumentation, mesures et mécanique des fluides/basse vitesse.

Env. c.v. + photo et prétent. : **ALAIN GRAMOLA, SECM COUNSELLING, 66, av. des CHAMPS-ÉLYSÉES, 75008 PARIS, « réf. ME ».**

Responsable de gestion de haut niveau

Très importante Société de GESTION IMMOBILIERE filiale d'un puissant Groupe Financier recherche pour le développement de son activité

SYNDIC DE COPROPRIETE

un Responsable de Gestion d'envergure, de formation supérieure BAC + 4, possédant des connaissances juridiques et comptables approfondies.
Il encadrera une petite équipe et aura pour mission de développer le portefeuille de syndicats de copropriete et de prendre en charge leur gestion sous tous les aspects.
Nous lui demandons de posséder nécessairement une expérience en tant qu'un Cabinet de syndics et d'avoir géré un portefeuille important de clients.
De reelles qualités humaines sont indispensables ainsi qu'une volonté affirmée, le sens de l'organisation et d'excellentes aptitudes à la négociation.
Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, prétentions sous reference 4971 à ORGANISATION ET PUBLICITE 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

CABINET DE CONSEILS
recherche un

CONSEIL EN DROIT DES SOCIETES

Expérience professionnelle indispensable (3 ans minimum dans cabinet, banque d'affaires ou entreprise). Formation universitaire, esprit d'initiative et grande aisance dans les relations humaines.

Ce poste comporte une réelle liberté d'action et le contact direct avec la clientèle. Rémunération très motivante.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et prétentions, sous référence 3499 M, à l'Agence AFFLUENTS, - 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Compétence et responsabilités à l'étranger

Nous sommes une maison de commerce dans la région de Hambourg en pleine expansion depuis ces dernières années. Nos produits, actuels et donc appropriés, au marché, sont très demandés. Outre notre marché national, l'exportation joue un role de plus en plus important. C'est pourquoi nous désirons renforcer le personnel de nos points d'appui à l'étranger.

Nous recherchons pour notre société française un

Directeur Exclusif

ayant une formation commerciale et désireux, en raison de ses connaissances approfondies de la langue française, de travailler et vivre en France avec sa famille. Un Français capable et désireux de se consacrer aux objectifs de notre entreprise tels que la maison-mère les définit nous est aussi bienvenu qu'un Allemand qui voit dans cette fonction la possibilité d'exercer ses parfaites connaissances de la langue et du marché français.

Le candidat doit être en mesure de procéder rapidement à la réorganisation de l'entreprise en collaboration avec ses collègues français de façon à répondre aux possibilités du marché et à notre attente quant à l'écoulement de nos produits. Il doit être capable de s'imposer et les problèmes administratifs doivent lui être aussi familiers que la vente et le marketing. La gestion du personnel et le recrutement de nouveaux collaborateurs font partie de ses vastes fonctions. Il doit faire preuve de mobilité et de loyauté envers les intérêts de l'entreprise. Des connaissances théoriques (études de sciences économiques et de gestion des entreprises) sont avantageuses; cependand, un employé commercial expérimenté peut également remplir cette tâche. Si vous avez l'esprit d'entreprise et souhaitez tirer parti de votre orientation internationale, notre entreprise vous en offre la chance et vous devriez prendre contact avec nous. Les avantages de ce poste sont tout à fait à la mesure de son importance.

Nos conseillers, MM. Neumann et Grupe, que vous pourrez joindre par téléphone sous le numéro 040/324606, se tiennent à votre disposition pour un premier contact confidentiel. Bien-entendu, nous vous garantissons une discrétion absolue et le respect de mentions de blocage.

Votre dossier complet de candidature (curriculum vitae sommaire, photocopies de diplômes, photographie, appointements souhaités, date à laquelle vous pourriez prendre le service) est à envoyer, sous mention du chiffre de référence 790349, à: Ferdinandstraße 28-30, 2000 Hamburg 1 (RFA).

Kienbaum und Partner

Internationale Unternehmensberater, Personalberater, Projekt- und Zeitmanager

Gummersbach, Düsseldorf, Berlin, Bonn, Frankfurt, Hamburg, Karlsruhe, München; Zürich, Wien, San Francisco, São Paulo, Johannesburg

Responsabilité exclusive pour le marché français

Mécanique de précision — Electronique — Technique de précision

Nous sommes la filiale allemande d'un consortium américain dont le marché est à l'échelle mondiale, et nous nous occupons du développement, de la fabrication et de la vente d'appareils de contrôle mécaniques et électroniques de qualité.

Le principal champ d'application est l'ensemble de l'industrie d'automatisation. Parmi nos clients, nous comptons aussi bien des fabriquants que des installateurs.

Notre centrale se trouve en Allemagne du Nord. De là, nous dirigons avec succès nos activités internationales. Dans le cadre d'un remplacement de personnel, nous recherchons pour le marché français un

Représentant chargé des ventes

en France

portant l'entière responsabilité des ventes, capable des meilleures performances et prêt à s'engager pleinement, désireux de travailler et vivre avec sa famille dans la région parisienne. Cette annonce s'adresse particulièrement au Français capable et désireux de se consacrer aux objectifs d'entreprise définis par notre centrale allemande.

Nous souhaitons un candidat ayant bénéficié d'une formation technique suivie de plusieurs années d'expérience pratique des ventes, ou ayant reçu une formation commerciale et disposant des connaissances techniques de base correspondantes à ce champ d'activité. Le candidat doit avoir fait ses preuves sur le marché français depuis plusieurs années. Nous posons en condition sine qua non la loyauté absolue à l'égard des intérêts de l'entreprise.

Si vous vous sentez concerné et croyez pouvoir relever le défi de cette tâche qui laisse une grande liberté d'initiative personnelle, si vous êtes âgés de 35 à 40 ans et avez la volonté de réussir, vous devriez prendre contact avec nous. Nos conseillers, MM. Grupe et Neumann, que vous pourrez joindre par téléphone sous le numéro 040/324606, se tiennent à votre disposition pour un premier contact confidentiel. Bienentendu, nous vous garantissons une discrétion absolue et le respect de mentions de blocage.

Votre dossier complet de candidature (curriculum vitae sommaire, photocopies de diplômes, photographie, appointements souhaités, date à laquelle vous pourriez prendre le service) est à envoyer, sous mention du chiffre de référence 790422, à: Ferdinandstraße 28-30, 2000 Hamburg 1 (RFA).

Kienbaum und Partner

Internationale Unternehmensberater, Personalberater, Projekt- und Zeitmanager

Gummersbach, Düsseldorf, Berlin, Bonn, Frankfurt, Hamburg, Karlsruhe, München; Zürich, Wien, San Francisco, São Paulo, Johannesburg

Monteur d'opérations immobilières

CBC est un groupe important du bâtiment, jeune, et avec une croissance soutenue, il réunit 3000 personnes et a développé en 87 un CA de 3,8 Milliards de Francs.

Ingénieur, vous avez une formation de type ETP, INSA, A & M..., et à 30/35 ans, vous avez acquis une expérience en bureau d'études de prix en entreprise.

Vous maîtrisez parfaitement les éléments techniques pour le montage d'opérations en habitat collectif.

Vous effectuerez votre mission en toute autonomie et serez directement rattaché au Directeur du Marketing du Groupe.

Le développement et les ambitions de CBC vous ouvriront de nombreuses et réelles possibilités d'évolution.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo sous réf. 307/M à J.B. VALADON-CBC Direction des Ressources Humaines 29-31, rue de l'Abreuvoir 92100 Boulogne.

CBC

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

SUP-AÉRO

ENST, ESE, ENSIMAG, INSA, ENSI, DEA, MIAGE

pour assurer des développements en :
- LOGICIELS DE BASE ;
- LOGICIELS SYSTÈMES ;
- LOGICIELS D'APPLICATION TEMPS RÉEL ;
- TELECOM, RÉSEAUX ;
- C.A., CFAO, IA ;
- GESTION.

C.V. + prétentions à : SDI, tour Galliéni-1 78-80, avenue Galliéni, 93174 BAGNOLET CEDEX.

Et. hospitalier privé import. rech. : CHEF des services comptables, bonne format. finances et compta. exigée (DECS, Sup. de co) + 5 ans expér. mini. Ecrire Havas 63002 Clermont-Ferrand, cedex, n° 31 706.

ORGANISME D'ÉTUDES et d'AMÉNAGEMENT recherche pour ÉTUDES de DÉPLACEMENTS et de TRANSPORTS URBAINS

INGÉNIEUR

GRANDE ÉCOLE ou FORMATION SCIENTIFIQUE ÉQUIVALENTE

30 ans maximum, 1 expér. [illegible] dans ce domaine.

Adresser c.v. détaillé et prét. s/réf. 4 537 à ORC Pierre LICHAU, 10, rue Louvois, 75002 PARIS qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS recherche pour la réalisation de ses opérations d'urbanisme et de constructions de logements 1 CHARGÉ(E) D'OPÉRATIONS

Niveau : architecte DPLG ou sciences politiques, licence aménagement. 1re expér. souhaitée. Disponible immédiatement si possible.

Envoyer c.v. + photo à SODEDAT 93, 8 à 22, rue du Chemin-Vert, 93000 BOBIGNY.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vdre GS Club, année 78, bon état, éq. radio + crochet attelage. Contrôle technique effectué, 44 000 km, 9 000 F (16) 38-96-83-09.

de 8 à 11 C.V.

RARE ROVER MK3 1965 bleu marine, automatique, direction assistée, cuir Rolls, un seul propriétaire pendant 22 ans, 36 000 F. 49-10-01-51, p. 20.

AUDI 100, modèles 89 disponibles immédiatement remise 10 000 F.

46-77-22-33.

deux-roues

VENDS MOBYLETTE « Motobécane 88 » peu de kilomètres, révision à refaire, 1 500 F. Tél. 69-44-57-99.

A vendre VESPA PX 125, 16.500 km, moteur 2.000 km. Prix 4.000 F. Tél. après 20 h : 46-32-42-73.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEF DE PUB. CONF. EXP. : MÉDIA-AGENCE. - COMPÉTENCES : COMMERCIALE, GESTION DE BUDGETS, TECHNIQUES. ÉTUDIERAIT TTES PROP. SUPPORT, AGENCE, ANNONCEURS. LIBRE RAPIDEMENT. TÉL. : 48-75-66-83.

Jeune juriste (DEA) 2 ans expérience : droit civil, aff., social, contrats et procédure, ch. emploi stable, 46-70-49-82.

ÉTUDIANT 18 ans CHERCHE TRAVAIL MOIS AOUT TÉL. : 39-59-76-09.

J.F. maîtr. Droit aff., angl. 5 ans, assist. jur. + 5 ans, exp. bourse, sténodact., cherche emploi assist. H. fin. intel. disp. pour déplacem. Ecrire sous le n° 0 080 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

NORMALIEN AGRÉGÉ DE PHYSIQUE 31 ans, chef de laboratoire industriel désiré élargir son domaine de compétences dans une entreprise dynamique et performante. Etudie toutes propositions. Tél. : 30-43-69-17.

L'AGENDA

Antiquités

ANTIQUITÉ ÉTOILE

13, AV. DE LA GDE-ARMÉE MÉTRO ÉTOILE-RER

TÉL. : 45-00-50-15

ACHÈTE TOUT

MEUBLES, TABLEAUX, BIJX

SUCCESSION

PAIEMENT COMPTANT.

Animaux

CLUB VACANCES DES ANIMAUX

NAILLY par Sens 89100 (16) 86-97-01-95.

PENSION CHIENS CHATS

sur Paris 2 adresses : CVA, 44, r. Garibaldi, 94100 Saint-Maur. Tél. : 42-83-44-40. CVA, 11, av. J.-B.-Clément, 92100 Boulogne. Tél. : 46-05-09-74.

Vacances Tourisme Loisirs

CAP-D'AGDE

hôtel 50 mètres plage, deux piscines, prix promotionnels. Tél. : 67-26-00-04.

St-Aygulf (Var). A louer août villa d'arch., vue mer, 900 m centre, max. 7 pers., 4 ch., tt cft, piscine. Mois 32.000 F. 94-81-28-71.

A LOUER CAP D'AGDE (HÉRAULT). Studio (3 personnes). Entre mer et port. Quartier piétonnier et commerçants, parking privé. PRIX : 1 400 F la semaine. Location JUILLET ou AOUT. Téléphone : 39-85-28-18. (Après 19 heures).

VICHY CENTRE Appart. tout cft, tv + tél. 2/4 pers., 8.000 F juil.-août. 6.000 sept., 4.000 oct. à mai. 2/3 sem. poss., 39-52-09-17.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

PL. DES VOSGES (près) beau 2 pièces tout confort, calme, soleil. 850 000 F, 42-72-40-19.

4e arrdt

PR. PL. STE-CATHERINE 2 p., entrée, cuisine, w.-c., bains, poutres, cheminée, caractère, 46-34-13-18.

5e arrdt

PL. CONTRESCARPE EXCEPTIONNEL 2 p. tt cft, asc., v.o., petite terr., verdure, 46-34-13-18.

CENSIER, réc., stdg s/jdin, liv., 4 ch., 2 arm., cuis., 2 bns, 2 w-c, bur., 135 m², balcons, parking, double, 3 800 000, 43-35-18-38.

13e arrdt

GLACIÈRE VILLA 7 P. + JDIN SANS VIS-A-VIS VERD. 47-03-32-44 MATIN.

14e arrdt

MONTPARNASSE/RASPAIL PETIT ATELIER D'ARTISTE TOUT CONFORT, CALME, 725 000 F. 43-22-61-35.

16e arrdt

VUE EXCEPTIONNELLE S/TOUR EIFFEL superbe 150 m², prof. lib., 5e ét., clair, triple récept. + 2 ch., bur., 2 salles de bains, 3 ch. de service, vente URGENT cause double emploi, 43-21-94-45 13 h à 19 h.

20e arrdt

A SAISIR rue de BUZENVAL particulier vend superbe appt 105 m², BELLES PRESTATIONS, soleil, 2e étage, double séjour + 3 chambres, salle de bains, cuisine, cave, parking, 1 650 000 F. Tél. pr r.-vs 40-70-91-12.

78-Yvelines

JOUY-EN-JOSAS parc de Diane, beau 4 pièces 96 m² + balcons, très bon état, parking et box, 1 050 000. RICHER 43-59-89-69.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN (400 m), vue superbe, 10e et dernier étage, 4 pièces, 85 m² + balcon, 650 000 Pptaire 42-60-29-51.

Me PELLEPORT, 20e, imm. standing, 1er étage, jardin 85 m², séj. + 3 chbres + 2 bns + 2 w.-c., + parkg. très clair, 1 875 000 F. DOLÉAC 42-33-12-29.

Etranger

INVESTISSEURS

- Placement immobilier de qualité.
- Rentabilité 10 % sur 3 mois.
- Plus-value à prendre en 92.
- Financement local 100 % possible.

A 60 km PERPIGNAN L'ESPAGNE « LES PIEDS DANS L'EAU ». Pour toutes informations S.C.I.I. 45-63-03-10

appartements achats

EMBASSY SERVICE recherche achat APPTS HAUT DE GAMME et HOTELS PARTICULIERS PARIS RÉSIDENTIEL. TÉL. : (1) 45-62-16-40.

Recherche 2 à 4 p. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire 48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées offres

Région parisienne

SOISY-SUR-SEINE 91 pavillons à louer, avec jardins privatifs 4 p., 122 m², 5 910 F cc 5 p., 139 m², 6 483 F cc Vis. et renseignements sur rendez-vs au 60-75-85-12.

Province

APPARTEMENT F4 ST-PIERRE-DES-CORPS (Indre-et-Loire), 70 m² + cave + balcon 10 m² ensoleillé (sud-ouest), étage élevé, 5 min gare TGV Paris-Tours. Loyer 2 500 F/mois. 43-35-10-07 mess. si rép.

immeubles

CHERCHE IMMEUBLE 3/5 étages avec fonds de commerce Tunis. Paie en devises étrangères Ben SAAD, Friedbergeranlage 3a, D-6000 Frankfurt/M. Tél. 19-49-69-44-25-61.

fermettes

GOUDELIN 22290. Sur 900 m², 10 min St-Quay-Port, fermette en L 1905 restaurée, bord rivière, pierres apparentes, granit sous ardoises, séjour 35 m², cuis. 16 m², 3 chbres, w.-c., bns, chauff. élec., gaz, dble isolation, gar., jdin arboré, terr., dépendances 120 m², comm., tennis, voile, équitation, golf, belles prestations. Tél. (16-1) 39-18-58-05 soir. Tél. (16-96) 70-23-50 s/pl., 450 000 F, justifié.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS SARL – RC – RM Constitutions de Société. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques. 43-55-17-50.

DOMICILIATION DEPUIS 80 F/MOIS PARIS 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. INTER DOM 43-40-31-45.

DOMICILIATIONS Forum des Halles, Bureaux Constitution de sociétés. Télex, Secrétariat ACCESS 42-52-01-82.

DOMICILIATIONS 8e Bureaux, Télex, Télécopie. AGECO 42-94-95-28.

Votre adresse commerciale ou SIÈGE SOCIAL bureaux, secrétariat, télex CONSTITUTION STÉS Prix compét. Délais rapides. ASPAC 42-93-60-50 +

Bureau 70 m², profession libérale ou service Tours, 5 minutes gare TGV SAINT-PIERRE-DES-CORPS, 1 h de Paris. Tél. : 43-35-10-07 message si répondeur.

pavillons

A VENDRE Cause départ province PAVILLON A DRANCY Sur 453 m². Constr. 1939. Elevé sur cave totale (chaufferie, atelier). Rez-de-ch. : entr., cuis. amén., séj., 1 ch. 1er ét. : 1 ch., s. de bains, w.-c., 2 combles. Garage 2 voit. Ch. centr. gaz. Ballon électr. 5 min. à pied RER. Près écoles et commerces. Tél. 48-31-37-99

maisons de campagne

VILLERS-SUR-MER Part. vend petite maison indiv. meublée, avec grande terrasse ensoleillée, 3 p., cuis., bains., w.-c., grenier, cave, 250 000 ; 45-56-12-66 bur. ; 48-59-55-93 soir.

Part. à part. de préfér. vend PETITE MAISONNETTE DANS LES LANDES Idéal retrait. ou rés. sec. Prix : 240 000 francs Téléphone : 60-20-16-28 (le soir, maximum 21 h.)

viagers

FONCIAL 45-55-86-18 47, AVENUE BOSQUET, 7e spécialiste, 49 ans expér. Étude grat. personnalisée. Avant. fiscal, rente indexée.

Votre viager personnel. par F. CRUZ 42-66-19-00 8, RUE LA BOÉTIE, 8e Gar. financ. 5 000 000 F. 49 ans, exp., estimat. grat.

LA SÉLECTION DES INSTITUTIONNELS

prochaine parution :

MERCREDI 20 JUILLET DATÉ 21

Economie

SOMMAIRE

■ Les ministres des finances des Douze ont décidé de réglementer les OPA : dès qu'une entreprise aura acquis 10 %, 20 %, 33 %, 50 % ou 60 % du capital d'une autre, elle devra le déclarer *(lire page 30)*.

■ La Banque fédérale d'Allemagne pourrait être amenée à relever à nouveau ses taux directeurs en raison de la hausse persistante du dollar *(lire page 27)*.

■ Le rapport sur les comptes du régime général de la Sécurité sociale fait apparaître un déficit de 32,7 milliards de francs en 1989. Le flou des prévisions macro-économiques rend cependant aléatoire un tel pronostic *(lire ci-dessous)*.

■ Après la fin de la grève, les Chantiers de l'Atlantique veulent compléter leur carnet de commandes pour 1989 *(lire ci-contre)*.

■ Pas d'acompte sur les salaires dans la fonction publique avant les négociations d'automne *(lire ci-dessous)*.

Les comptes de la Sécurité sociale

Le déficit du régime général avoisinerait dix milliards de francs en 1988

Largement hypothétique sur 1989, le rapport sur les comptes du régime général apporte deux confirmations pour 1987 et 1988. Quasi-équilibre de l'exercice 1987 autour de 739 milliards de francs (1), grâce, entre autres, aux 2,6 milliards de cotisations supplémentaires enregistrées en fin d'année (*le Monde* du 12 janvier) et dues à une amélioration de la production et, notamment, à une légère augmentation des effectifs salariés (0,5 % sur l'année selon l'UNEDIC).

Confirmation surtout pour 1988 : les rentrées de cotisations seront nettement meilleures que ne le prévoyaient les comptes de décembre 1987 (*le Monde* du 22 décembre 1987) et le déficit final ne devrait pas dépasser une dizaine de milliards de francs.

Déjà au premier trimestre, l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (ACOSS) avait enregistré des rentrées supérieures aux prévisions et correspondant à une progression de la masse salariale de 4,3 % en rythme annuel, soit un point de plus que les hypothèses des comptes de la nation. L'explication est aujourd'hui connue : les entreprises ont embauché. D'après le régime d'assurance chômage, l'UNEDIC, les effectifs salariés du secteur marchand non agricole ont augmenté de 0,4 % au premier trimestre.

Retenant pour le deuxième semestre les nouvelles hypothèses de l'INSEE (une croissance de 4,1 % de la masse salariale sur 1988), la commission prévoit un supplément de 8 milliards de francs de cotisations sur l'année, comme nous l'avions déjà indiqué (*le Monde* du 7 mai). Il s'ajoutera aux 2,6 milliards déjà encaissés fin 1987 et aux 4 milliards procurés par la prorogation des mesures du plan d'urgence de juin 1987 (2), soit au total 14,6 milliards de francs. On pourrait donc absorber sans difficulté les dépenses supplémentaires prévues.

– Pour la famille, la différence est faible. Mais depuis l'an dernier, malgré la *quasi-disparition* des familles nombreuses, on constate une augmentation paradoxale de 0,5 % des versements d'allocations familiales : celle-ci est due à la prolongation de la scolarité et au développement des stages de formation pour les jeunes en quête d'emploi qui font bénéficier plus longtemps les *familles* des allocations. En revanche, la nouvelle allocation de garde d'enfant à domicile, créée en 1987, n'a pas pris : on n'en a versé que quatre mille huit cents en avril dernier, alors qu'on pensait arriver assez vite à quarante mille ou cinquante mille. La nécessité de faire l'avance, le délai de remboursement (plus de six *mois*) *semblent décourager les familles*...

– Pour l'assurance-vieillesse, le supplément, de 2,7 milliards de francs, tient à l'allongement des carrières des nouveaux retraités et surtout à un réajustement de 1,7 milliard de francs des transferts versés aux autres régimes.

– C'est sur l'assurance-maladie que la hausse par rapport aux prévisions de décembre sera la plus importante : 5 milliards de francs, les dépenses s'élevant au total à 352,4 milliards. La progression sur l'année serait de 6,4 % (soit 3,8 % en francs constants après une baisse de 1,7 % l'an passé, à la suite du plan Séguin et des campagnes de modération des caisses d'assurance-maladie). La correction du plan Séguin, intervenue trop tard pour être prise en compte dans le rapport, pourrait encore y ajouter 1 milliard de francs.

Le plus gros de l'écart provient, pour 2,5 milliards de francs, de la médecine ambulatoire. Il est dû aux revalorisations de tarifs accordées sur 1988, et à une reprise plus forte *que prévu de la consommation médicale* et des prescriptions. La Caisse nationale d'assurance-maladie avait parié sur une modération des actes et des prescriptions en échange de meilleures revalorisations des honoraires.

Ce pari a été gagné sur 1987. Mais si l'activité des généralistes plafonne, celle des spécialistes continue à augmenter parallèlement à leur nombre. En 1987 déjà, ils avaient tiré leur épingle du jeu alors que la plupart des professions de santé avaient vu leur revenu décroître ou stagner en termes réels.

Les versements aux hôpitaux devraient aussi augmenter en 1988 de 1,7 milliard de francs par rapport aux prévisions de décembre, en raison d'une revalorisation des salaires du personnel hospitalier et surtout d'une majoration des cotisations de retraite payées par les établissements. L'on ne retrouve pas les dérapages inexpliqués qui avaient accompagné en 1986 l'extension du budget global.

Au total, le déficit du régime général annoncé sur l'exercice 1988 s'élève à 11 milliards de francs. Mais en dépit de la correction du plan Séguin, il pourrait être inférieur de 1 ou 2 milliards de francs. En effet, les rentrées de l'ACOSS à la fin juin correspondent à une croissance de 5,2 % de la masse salariale en rythme annuel, soit toujours un point de plus que les prévisions de l'INSEE... Même si, comme certains prévisionnistes le pensent, le rythme de croissance s'infléchissait en fin d'année, le rapport « *ne peut être jugé trop optimiste* », comme l'écrit, avec un sens certain de la litote, son auteur, M. Jean Marmot, secrétaire général de la commission des comptes.

De toute façon, la trésorerie de la Sécurité sociale n'aura pas besoin, d'ici à la fin de l'année, de secours exceptionnels : les creux attendus à la mi-décembre et après Noël pourront être comblés par des avances de la Caisse des dépôts, qui peuvent aller jusqu'à 9,2 milliards de francs.

G. H.

(1) Il manque encore l'évaluation de la participation des fonctionnaires aux dépenses de la Caisse nationale d'allocations familiales, et l'Etat a encore repoussé d'un an le règlement d'un arriéré de 960 millions de francs de cotisations des adultes handicapés.

(2) Il s'agit du relèvement de 0,4 point de la cotisation d'assurance-maladie et de 0,2 point de l'assurance-vieillesse.

1989 dans le brouillard

Si les comptes prévisionnels du régime général pour 1988 sont sans *surprise*, ceux pour 1989, aboutissant à un déficit de 32,7 milliards de francs, déjà annoncé au Parlement par M. Claude Evin, ministre de la santé et de la protection sociale (1), apparaissent très hypothétiques : « *largement conventionnels* », comme l'écrit le rapporteur, M. Jean Marmot, à propos des recettes.

Sont en cause, comme elles l'ont déjà été pour 1988, les prévisions macro-économiques des comptables nationaux : celles-ci ont été largement démenties par la réalité : sur la croissance du PIB (2,8 % au lieu de 2 %), sur l'évolution des effectifs et des rémunérations. En attendant leur révision à l'automne prochain, *les experts des comptes de la Sécurité sociale* ont été obligés de se « caler » sur les dernières hypothèses que l'on sait déjà fausses et, donc d'en tirer des prévisions de recettes également fausses. Même s'il y a un ralentissement de l'activité à la fin de 1988 ou au début de 1989, l'évolution de la masse salariale devrait dépasser les 3,3 % inscrits et les rentrées des cotisations seront donc nettement supérieures aux prévisions. L'exemple de 1988 (8 milliards de francs) montre que la différence peut ne pas être négligeable.

Que sera 1989 au demeurant ? Après le krach boursier de l'automne 1987, les prévisionnistes des différents instituts de conjoncture, après le krach boursier de l'automne 1987 avaient, avec un certain retard, prédit une phase dépressive et ils ont été pris en défaut, tout comme les comptables nationaux. Aujourd'hui, ils prévoient toujours, dans l'ensemble, un ralentissement de la croissance. Pour *certains, l'inflexion pourrait se produire* dès le début de l'année prochaine ou du moins avec un ralentissement progressif ; pour d'autres, elle n'interviendrait qu'à la fin de 1989, voire au début de 1990. Prédite depuis plus de deux ans et sans cesse repoussée dans le temps, cette inflexion commence à ressembler à l'Arlésienne.

A l'extérieur, beaucoup dépend de l'évolution de l'économie américaine et du dollar : le ralentissement de la balance commerciale américaine peut-elle se faire autrement qu'au détriment des pays européens ? A l'intérieur, la reprise de l'investissement peut-elle relayer la consommation comme moteur de l'activité ? Le déséquilibre du régime général imposera le recours à un niveau prélèvement qui pèsera inévitablement sur le pouvoir d'achat : une des raisons de l'ampleur du déficit prévu est précisément la disparition en 1988 du prélèvement de 0,4 % sur tous les revenus institué en 1986, qui a rapporté cette année 5,3 milliards de francs.

Aux hypothèses contestables sur les recettes s'ajoutent des incertitudes, certes de moindre ampleur, sur les dépenses. Pour l'assurance vieillesse on table toujours sur une forte croissance des retraites normales (+ 8 % en volume contre + 9 % en 1988) et pour les mêmes raisons. Or cette croissance n'est pas compensée par la stagnation des pensions de reversion ou d'inaptitude et la baisse des allocations du Fonds national de solidarité (– 7 %).

Mais on a prévu une revalorisation des pensions alignée sur la progression du salaire brut. Celle-ci constitue la base théorique des revalorisations mais le gouvernement de M. Chirac avait pris comme base les prix – ce qui représenterait une économie de 0,8 point en 1989, *soit 1,5 milliard de francs* – et en 1983-1985 les socialistes s'étaient plutôt fondés sur les salaires nets, ce qui était encore plus restrictif. On peut douter qu'aujourd'hui, en période difficile pour le régime général, le gouvernement se montre plus généreux pour les retraités que pour les salariés.

Pour l'assurance-maladie c'est plutôt en hausse que l'on risque d'avoir à corriger les prévisions. En effet, le déficit de la caisse de retraite des agents des collectivités locales, évalué par le rapport à près de 2 milliards de francs l'an prochain, exigera un nouveau relèvement des cotisations qui, à son tour, gonflerait de 600 à 1 200 millions de francs la dotation versée par la *Sécurité sociale aux hôpitaux*.

D'autre part, malgré une tendance au tassement à partir de 1989, ne faudra-t-il pas réviser aussi un peu à la hausse les prévisions des dépenses de la médecine ambulatoire (honoraires médicaux et prescriptions) ? La correction du plan Séguin que vient de décider le gouvernement n'incitera-t-elle pas à une nouvelle augmentation de la consommation médicale ? Beaucoup dépendra aussi de la politique adoptée pour les revalorisations d'honoraires.

Dans ce brouillard, pourtant, une quasi-certitude : la dégradation rapide de la trésorerie du régime général qui crèverait pratiquement *le plancher à partir de juin 1989* si aucune mesure nouvelle de financement n'était décidée pour le début de l'année prochaine. Un avertissement pour le gouvernement. Mais M. Claude Evin semble l'avoir déjà entendu.

GUY HERZLICH.

(1) Pour justifier la prolongation du plan d'urgence du gouvernement précédent.

La trésorerie du régime général

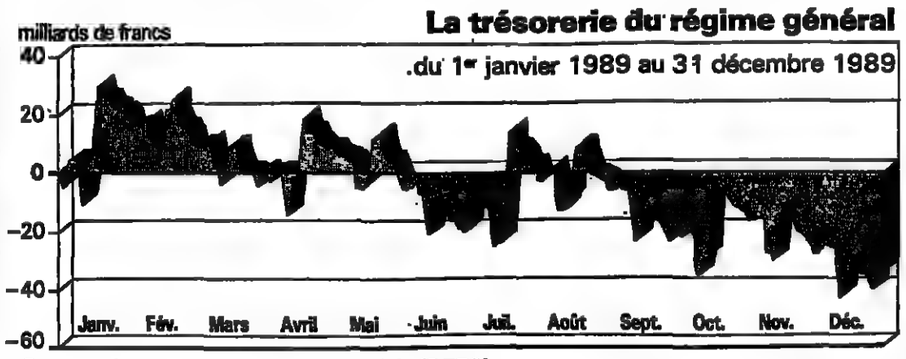

Source : Direction de la Sécurité sociale (DEES)

Comptes flous

(Suite de la première page.)

La nouvelle amélioration des comptes (de 4 milliards de francs, ce qui n'est pas rien...) découverte *in extremis* au début de janvier, c'en était trop. Certains avaient rappelé avec ironie que la situation du régime général se rétablissait particulièrement à la veille des échéances électorales importantes : fin 1985 comme fin 1987.

Les sceptiques avaient tort. Les comptes présentés le mardi 12 juillet le confirment. Les sommes existaient bien dans les caisses, et le « *plan de rationalisation* » de M. Philippe Séguin a fait gagner 11,5 milliards de francs entre juin 1987 et mai 1988.

Mais pour 1989, le scepticisme peut se nourrir d'aliments plus solides. Les hypothèses macro-économiques des comptes de la Nation, qui servent de base au calcul des recettes de la Sécurité sociale, apparaissent en effet largement dépassées. Démentis sur 1988, les comptables nationaux vont devoir *réviser leurs calculs pour l'an prochain*, même s'ils se refusent à croire à la sortie définitive de la crise et prévoient un « *recul temporaire* » de la croissance.

Or les variations de quelques dixièmes de point qui peuvent sortir de l'étude pèseront lourd. Malgré l'énormité des chiffres, le déficit affiché pour 1989 représente moins de 4 % des dépenses prévues et cinq jours de prestations. Il ne faut pas l'oublier au moment où l'on se félicite de maintenir le déficit du budget de l'Etat à 100 milliards de francs, soit quelque 10 %... D'autres incertitudes pèsent encore sur les chiffres de 1989 : le choix de la revalorisation des retraites, la « sortie » du plan Séguin. De quoi déplacer encore quelques milliards de francs.

Mais l'alerte a un mérite : c'est de mettre en évidence le lieu du déficit. Ce n'est pas l'assurance-maladie, contrairement à ce que l'on croit bien souvent, mais l'assurance-vieillesse, dont le « trou » atteindra déjà 17,6 milliards de francs à la fin de 1988, et une trentaine de milliards en 1989. C'est à cela que le gouvernement doit s'attaquer *en priorité*, même si la solution du problème ne peut être que progressive.

G. H.

Après la fin de la grève

Les Chantiers de l'Atlantique attendent la confirmation de plusieurs commandes pour la marine nationale

L'accord ratifié le lundi 11 juillet par les salariés des chantiers navals de l'Atlantique à Saint-Nazaire constitue, certes, une victoire pour le conciliateur nommé au début de la semaine dernière par le gouvernement, M. Guy Lécole, mais il représente surtout la seule solution de sagesse envisageable. Les salariés, une fois passée leur action spectaculaire à l'occasion du départ du Tour de France, commençaient à manifester une certaine lassitude, d'autant que la direction n'avait pas cédé d'un pouce sur le fond. Et un certain nombre de divergences d'appréciation sur les modalités de « poursuite de la lutte » apparaissaient parmi les syndicats.

D'ailleurs, FO n'a pas apposé sa signature au « constat de discussions » (et non à l'accord) rédigé au cours du week-end entre les syndicats, la direction et le conciliateur qui met fin à un conflit de près d'un mois.

Pas de poursuites judiciaires

Selon ce constat – qui rappelle que la direction des chantiers a mis en place, le 13 juin (soit la veille des premiers arrêts de travail) un plan social et industriel, – les 135 salariés de moins de quarante-huit ans mis en congé de conversion pour une durée de un mois à deux ans (avec 70 % de leur salaire) se verront proposer une solution ou un reclassement effectif à l'issue de leur période de formation. Ils feront l'objet d'« *un traitement cas par cas* ». Une « antenne formation-reclassement » composée de cinq personnes spécialisées se chargera, en liaison avec les pouvoirs publics, de leur retrouver un emploi. Eventuellement, ces réemplois pourraient être trouvés au sein des Chantiers.

D'autre part, les quarante-cinq départs volontaires des personnes ayant plus de cinquante-trois ans seront compensés par trente et une embauches.

La direction a enfin accepté d'abandonner les poursuites judiciaires ; et les procédures disciplinaires envisagées à l'égard de certains salariés auteurs de « *déprédations et injures* » n'iront ni jusqu'à la mise à pied à titre conservatoire, ni jusqu'au licenciement. Quant au paiement des jours de grève, là aussi, un accord est intervenu, par le biais d'avances remboursables. Les primes seront, elles aussi, versées si les navires actuellement en commande (deux car-ferries, deux paquebots) sont réalisés dans les délais prévus.

La direction des Chantiers attend maintenant pour les prochaines semaines la confirmation de plusieurs commandes en étude ou en *projet qui lui permettraient* de compléter son plan de charge pour la deuxième moitié de 1989 : un autre car-ferry pour la Corse, un grand paquebot de croisière comparable au *Sovereign of the Seas* livré en décembre dernier, une drague pour un pays étranger, les six frégates pour la marine nationale ainsi qu'un autre navire militaire pour remplacer le *Poincaré*, un bâtiment d'expérimentation et d'observation qui commence à prendre de l'âge. Mais au moment où le gouvernement prépare le budget de 1989, on s'interroge encore sur le volume des crédits et subventions nécessaires – au ministère de l'industrie et au ministère de la défense – pour mener à bien ce programme.

F. Gr.

Déception des syndicats de fonctionnaires

Pas d'acompte sur les salaires avant les négociations de l'automne

Déception pour les fédérations de fonctionnaires reçues lundi 11 juillet (sauf la FGAF, Fédération générale autonome, attendue mardi après-midi) par M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique : il n'y aura pas d'« *acompte* » avant les négociations salariales pour 1988-1989, annoncées pour la première quinzaine d'octobre. Le gouvernement a donné la priorité au maintien *des grands équilibres économiques*.

Les fédérations de fonctionnaires ont été unanimes dans l'amertume. « *Grosse déception* », a dit le président de la CGC, première reçue ; « *entrevue assez négative* » pour la CFDT ; « *inadmissible* », « *inacceptable* », a dit FO. La FEN, par la voix de son secrétaire général, M. Yannick Simbron, a décidé, d'« *en appeler au premier ministre* », tandis que la CGT, elle, n'attend « *rien de positif* » de « *la poursuite de la politique d'austérité dans toute sa splendeur* ».

La CGT envisage une « *action revendicative dès la rentrée* ». La délégation FO a parlé de « *créer, éventuellement avec d'autres, un rapport de forces favorable* ». Les six organisations syndicales à l'origine d'actions communes depuis le début de 1987 (FEN, FO, CFDT, CFTC, CGC et FGAF) vont sans doute se concerter en vue d'initiatives nouvelles à la rentrée.

Les fonctionnaires n'ont reçu cette année qu'une augmentation de 1 % au 1er mars, accordée à titre d'acompte par le gouvernement de M. Chirac. Mais les syndicats font remarquer que la hausse des prix en glissement s'élevait à 1,4 % à la fin de mai et estiment nécessaire un nouvel acompte avant l'automne. La CFDT, notamment avait souhaité une augmentation uniforme de 5 points d'indice, soit 100 francs de plus par mois. Selon la CFDT, les fonctionnaires ont perdu 1 % de pouvoir d'achat en 1987. Selon FO, la perte du pouvoir d'achat a été de 9 % sur le traitement brut mensuel du 1er janvier 1982 au 1er janvier 1988.

LA VIE DES ENTREPRISES

Bourse de l'emploi pour la mobilité aux AGF

Pour mobiliser leurs cadres en vue de l'échéance du marché unique européen de 1992, les Assurances générales de France (AGF) ont lancé une nouvelle formation des cadres administratifs, en commençant par le sommet : dans les trois ou quatre ans, cette formation devrait toucher environ 700 cadres sur 1 200. Jusqu'à présent, quelque 80 cadres au-dessous du niveau de direction ont été touchés ; ils ont suivi une série de séminaires sur le rôle des cadres dans l'entreprise, l'animation des équipes, l'art de négocier, la *qualité... Cette formation sera suivie d'une autre, plus pratique, sur la gestion* du temps de travail, la créativité, l'information et la formation.

Pour faciliter une mobilité rendue nécessaire par la sécurité de l'emploi, les AGF ont lancé il y a dix-huit mois une bourse de l'emploi, qui publie l'ensemble des emplois offerts dans l'entreprise, avec leur profil (à la manière des annonces de recrutement). Selon la direction, la formule a été bien accueillie par le personnel et a permis une gestion plus économique en réduisant les recrutements à l'extérieur, et une meilleure adaptation du personnel. Parallèlement, une réflexion générale sur l'évolution du nombre et de la nature des emplois est engagée dans le plan stratégique de l'entreprise, actuellement actualisé.

● « Coup de pub » sur Europe 1. – Ce sont parfois les idées les plus simples qui marchent. En septembre dernier, Alexandre Lichan, journaliste et lui-même créateur d'entreprise, lance sur Europe 1 une émission hebdomadaire pour aider les jeunes sociétés à décoller et la réalise avec l'ANCE (Agence nationale pour la création d'entreprises). A raison de trois exemples par samedi, présentés à chaque journal de la matinée, le bilan est impressionnant. Cent vingt-trois nouvelles entreprises ont pu entrer en contact avec des fournisseurs, des clients et des partenaires. Au total, leur développement a permis la création de 800 emplois.

● L'emploi chez Elf : 0,3 % des effectifs. – Au cours de l'année 1987, le secteur pétrole du groupe Elf employait 21 464 personnes en France. Des plans sociaux ont été mis en œuvre pour réduire les effectifs, notamment avec des départs en préretraite, qui ont concerné 779 salariés. Dans le même temps, un courant d'embauche a été maintenu pour faire évoluer différents secteurs. Mais ce mouvement est particulièrement limité puisque 70 recrutements ont eu lieu, représentant 0,3 % des effectifs.

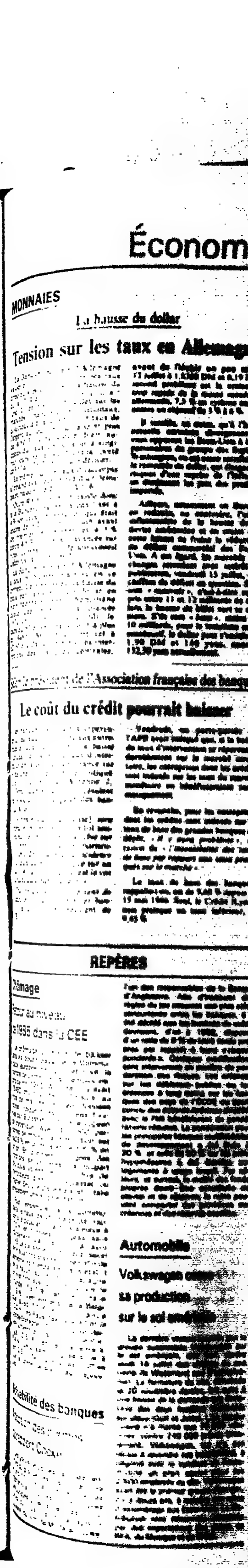

Après la fin de la grève

s Chantiers de l'Atlantique attende confirmation de plusieurs command pour la marine nationale

ption des syndicats de fonctionnair

Pas d'acompte sur les salaires et les négociations de l'automne

LA VIE DES ENTREPRISES

Bourse de l'emploi sur la mobilité aux AGF

Économie

MONNAIES

La hausse du dollar

Tension sur les taux en Allemagne

La Banque fédérale d'Allemagne va-t-elle à nouveau relever ses taux directeurs pour freiner la hausse du dollar ? La rumeur en courait lundi 11 et mardi 12 juillet sur les marchés financiers internationaux, et surtout à Francfort, où le taux de l'argent au jour le jour atteint plus de 4,50 %, c'est-à-dire bien au-dessus du taux de pension à vingt-huit jours de la Bundesbank, porté de 3,50 à 3,75 % le 30 juin dernier.

Le même jour, le taux d'escompte allemand avait été relevé d'un demi-point, passant de 2,50 % à 3 %.

Outre Rhin, on se demande donc si la Bundesbank ne va pas fixer à 4 % son taux de pension, qui était encore de 3,25 % le 21 juin avant son premier relèvement, et à 5 % contre 4,5 % son taux d'avances sur titres (Lombard) lors de son conseil d'administration de jeudi.

La Banque fédérale d'Allemagne a deux problèmes majeurs en ce moment. Le premier est la baisse du mark par rapport à un dollar en plein redressement, phénomène qu'elle juge de nature à relancer l'inflation outre-Rhin. Lundi, le cours du billet vert est monté à plus de 1,8450 DM à Francfort (et à 6,2150 F à Paris), malgré les interventions des banques centrales, avant de fléchir un peu mardi 12 juillet à 1,8360 DM et 6,19 F. Le second problème est la croissance trop rapide de la masse monétaire allemande, 7,5 % en rythme annuel contre un objectif de 3 % à 6 %.

Il semble, en outre, qu'à l'heure actuelle certaines divergences de vues opposent les Etats-Unis à leurs partenaires du groupe des Sept : à Washington, on est assez satisfait de la remontée du dollar, qui éloigne les risques d'une reprise de l'inflation en diminuant les prix des produits importés.

Ailleurs, notamment en Europe, on redoute, au contraire, l'effet inflationniste de la hausse de la devise américaine et on craint que cette hausse ne freine la réduction du déficit commercial des Etats-Unis. A cet égard, les marchés des changes attendent avec intérêt la publication, vendredi 15 juillet, des chiffres du déficit en question. S'ils sont *« mauvais »*, c'est-à-dire compris entre 11 et 12 milliards de dollars, la hausse du billet vert se calmera. S'ils sont *« bons »*, moins de 10 milliards, pour le troisième mois consécutif, le dollar peut s'envoler à 1,90 DM et 140 yens, contre 132,50 yens actuellement.

Selon le président de l'Association française des banques

Le coût du crédit pourrait baisser

Les banques pourraient répercuter sur les taux des crédits aux entreprises et aux particuliers la baisse d'un quart de point du taux d'intervention de la Banque de France sur le marché monétaire, a indiqué lundi 11 juillet, sur Antenne 2, M. Dominique Chatillon, président de l'Association française des banques (AFB).

« Je pense que [la baisse] *sera répercutée intégralement*, a-t-il souligné, *mais elle sera plus visible sur les entreprises que sur les particuliers, car 0,25 % a plus d'incidence sur un taux de 8 à 10 % que sur un taux de 14 ou 15 %, ce qui est le cas des crédits aux particuliers. »*

« Tout ce qui va dans le sens de la baisse est souhaité par les banques », a conclu le président de l'AFB.

Vendredi, un porte-parole de l'AFB avait indiqué que, si la baisse du taux d'intervention se répercutait durablement sur le marché monétaire, les entreprises dont les crédits sont indexés sur les taux du marché monétaire en bénéficieraient automatiquement.

En revanche, pour les entreprises dont les crédits sont indexés sur le taux de base des grandes banques de dépôt, *« il y aura problème »*, en raison de *« l'insensibilité des taux de base par rapport aux taux pratiqués sur le marché »*.

Le taux de base des banques, rappelle-t-on, est de 9,60 % depuis le 15 mai 1986. Seul, le Crédit Lyonnais pratique un taux inférieur, à 9,45 %.

REPÈRES

Chômage

Retour au niveau de 1985 dans la CEE

Le chômage continue de baisser dans les douze pays de la Communauté européenne qui retrouve le nombre de demandeurs d'emploi inscrits de mai 1985. Au total, il y avait 15,452 millions de chômeurs au mois de mai dernier, en données brutes, indiquent les données fournies par Eurostat, l'office européen de statistique. Avec 400 000 personnes de moins, la diminution est de 2,5 % en un mois et de 1,6 % en un an. En données corrigées des variations saisonnières, la plupart des pays voient leur nombre de demandeurs d'emploi régresser ou stagner. Seuls le Danemark et l'Italie enregistrent une augmentation.

Pour l'ensemble de la Communauté, le taux de chômage par rapport à la population active s'élève à 10,3 %, en données corrigées, sans changement par rapport à avril 1988. Le classement par pays, selon des évaluations standardisées afin de permettre les comparaisons, s'établit de la façon suivante : l'Espagne arrive en tête avec 20,3 %, suivie de l'Irlande (18,7 %) et de l'Italie (11,9 %). Viennent ensuite la Belgique, avec 10,6 %, la France (10,2 %), les Pays-Bas (9,9 %) et la Grande-Bretagne (8,8 %). Loin derrière, arrivent la RFA (6,7 %), le Portugal (6,5 %) et le Danemark (6,4 %). Le Luxembourg se situe à part (2,8 %) tandis que les chiffres pour la Grèce ne sont pas disponibles.

Solvabilité des banques

Adoption des normes du rapport Cooke

Les gouverneurs des banques centrales du groupe des Dix ont adopté le lundi 11 juillet à Bâle des normes internationales sur les fonds propres des banques qui entérinent les principales conclusions du « rapport Cooke », du nom de M. Peter Cooke, l'un des responsables de la Banque d'Angleterre. Afin d'instaurer des règles du jeu assurant une plus saine concurrence entre les banques, il a été décidé que les instituts de crédit devraient, d'ici à 1992, disposer d'un ratio de 8 % de leurs fonds propres par rapport à leurs « *risques pondérés* ». Quelques modifications sont intervenues en matière de pondération des risques. Les créances sur les débiteurs publics ou les créances à long terme sur les banques des pays de l'OCDE ou ayant conclu des accords spéciaux de prêts avec le FMI bénéficieront de pondérations réduites. La pondération pour les principales banques multilatérales de développement a été fixée à 20 %, et celle de 50 % sur les prêts hypothécaires a été étendue aux logements à usage locatif. Par ailleurs, et surtout, la moitié des fonds propres devra être constituée de capital et de réserves, le reste pouvant comporter des provisions sur créances et des réserves occultes.

Automobile

Volkswagen cesse sa production sur le sol américain

La dernière voiture montée par le groupe automobile Volkswagen sur le sol américain, une Golf, sortira jeudi 14 juillet des chaînes de son usine de Westmoreland (Pennsylvanie). La fermeture du site, annoncée le 20 novembre dernier, fait suite à une baisse de la demande aux Etats-Unis des deux modèles assemblés sur place (Golf et Jetta). L'an dernier l'usine n'a monté que 76 000 véhicules, contre 240 000 prévus initialement. Volkswagen, qui n'a pas réussi à revendre ses installations, a négocié avec le syndicat de l'automobile un plan social pour les 2 500 employés du site. Volkswagen avait été le premier groupe étranger, il y a douze ans, à installer une usine d'assemblage aux Etats-Unis. La distribution sera désormais alimentée par des importations des usines de RFA, du Mexique et du Brésil.

LOGEMENT

Selon les syndicats de la magistrature et des avocats

La loi Méhaignerie n'a pas atteint ses objectifs

Le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France tirent le signal d'alarme. Les loyers flambent, les hausses atteignant à Paris 60 %, voire 100 %. D'autre part, les conflits entre locataires et bailleurs affluent devant les tribunaux (2 000 actuellement à Paris par jour), alors que le recours au juge devait rester l'exception.

Pour les deux syndicats, ces nombreux dérapages prouvent que la loi Méhaignerie de décembre 1986 n'a pas atteint ses objectifs : rendre le marché fluide et rééquilibrer les rapports entre bailleurs et locataires.

Selon leur diagnostic, le principal obstacle à une bonne application de la loi réside dans l'absence de données fiables, précises et accessibles rapidement. Ces références sont essentielles car la loi Méhaignerie dispose que les nouveaux loyers doivent être alignés sur *« les loyers habituellement constatés pour des logements comparables dans le voisinage au cours des trois dernières années »*. Les particuliers comme les juges, et les experts eux-mêmes, éprouvent des difficultés pour établir le *« juste »* prix d'une location.

L'observatoire des loyers, mis en place peu après la promulgation de la loi pour constituer ces références, est jugé inopérant par les dirigeants de ces deux organisations. Ils réclament donc les outils qui leur manquent tout en soulignant que leur vocation n'est pas de définir les termes d'un contrat, comme c'est actuellement le cas, mais d'en réguler l'application.

ENERGIE

Tandis que les cours du brut chutent

L'OPEP prévoit une réunion de son comité des prix

La chute des cours du pétrole a repris avec rapidité. Stoppée au début de la semaine passée par deux événements – l'Airbus d'Iran Air abattu et l'explosion de la plate-forme d'Occidental Petroleum en mer du Nord qui ont inquiété un court moment les opérateurs, – la glissade, irrémédiable ces dernières semaines, est repartie le lundi 11 juillet. Le Brent, qualité de référence à Londres, perdait 60 cents pour descendre à 14,45 dollars le baril (livraison août). A New-York, le West Texas Intermediate cédait 68 cents à 14,78 dollars le baril. Le brut reperdait ainsi, le vendredi et le lundi, le dollar que les événements lui avaient fait gagner en début de semaine.

Pour tenter d'enrayer le mouvement, l'OPEP a décidé de réunir le comité de surveillance des prix (la date n'est pas encore fixée). Ce comité de cinq membres (l'Arabie saoudite, le Nigeria, le Venezuela, l'Algérie, l'Indonésie) n'a pas de pouvoir de décision, mais, la fois précédente, en mars dernier, la simple annonce de sa réunion avait provoqué un redressement des cours.

Cette fois-ci, l'effet d'annonce – tard dans la journée il est vrai – a peu joué, réussissant seulement à stabiliser le cours à New-York en soirée. Les opérateurs restent sceptiques sur la réalité même de cette réunion et plus encore sur les mesures qu'elle pourrait proposer aux pays membres réunis éventuellement – on l'a évoqué la semaine passée – en assemblée plénière. Le marché mondial reste globalement surcapacitaire, d'environ un million de tonnes dont une moitié proviendrait de l'OPEP même.

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?

Dans le stock, ou par le réseau de la

LIBRAIRIE

LE TOUR DU MONDE

9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
45-20-87-12

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

S. G. WARBURG GROUP plc

Résultats de l'exercice clos le 31 mars 1988

	au 31 mars 1988	1987
	(en milliers de livres sterling)	
Résultat avant impôts après affectation aux réserves internes	111.130	98.028
Bénéfice distribuable aux actionnaires ordinaires avant postes exceptionnels	64.505	62.452
Bénéfice net par action ordinaire	37,4p	41,3p
Dividende par action ordinaire	11,5p	10,0p
Total des fonds propres déclarés	705.539	506.498

Compte tenu de la volatilité extrême des marchés pendant l'exercice écoulé, les résultats du Groupe ont été très encourageants. Ceci nous conforte dans notre stratégie de développement d'un groupe diversifié couvrant les activités de banque d'affaires, de valeurs mobilières et de gestion de patrimoine à partir d'une base solide en Grande Bretagne et avec des activités internationales en constante expansion.

La protection de nos résultats est assurée par la diversité de nos opérations. C'est ainsi que notre activité "actions", très profitable pendant la première moitié de l'exercice, a connu une fin d'exercice plus difficile tandis que la tendance était inverse pour notre activité "obligations". Les autres activités – fusions et acquisitions, trésorerie et marchés des changes — ont connu une très bonne année et Mercury Asset Management, notre filiale de gestion de patrimoine, a eu un exercice excellent.

Nous poursuivrons l'ajustement de l'éventail de nos différentes activités, en développant et en investissant dans des moyens humains et techniques tant en Grande Bretagne que dans les autres pays européens, à New York, à Tokyo et dans les autres places financières internationales que nous considérons comme essentielles à la poursuite de notre stratégie.

Nous sommes confiants dans notre capacité d'assurer à nos actionnaires une rentabilité croissante de leur investissement.

Nous avons connu en France une année d'activité intense et pleine de succès. Nous avons continué à jouer un rôle important dans le programme de privatisation et nous avons été fréquemment impliqués dans des émissions d'actions et d'obligations pour des sociétés françaises. En décembre 1987, nous avons signé un accord avec Bacot-Allain-Farra S.A., une des principales Sociétés de Bourse de la place de Paris, nous permettant de prendre progressivement le contrôle à 100 pour cent de son capital. Parallèlement, en mai 1988, nous avons reçu l'agrément des autorités permettant l'établissement d'une "maison de titres", S.G. Warburg France S.A. Ces développements importants témoignent de notre engagement en France. Ils renforceront notre capacité à fournir une gamme de services plus complète sur les marchés financiers nationaux et internationaux et augmenteront notre aptitude à dispenser des conseils financiers à un nombre croissant de clients français.

David Scholey, *Président*

Le rapport annuel de S.G. Warburg Group plc a été envoyé aux actionnaires le 1er juillet 1988.
Des exemplaires peuvent être obtenus auprès de
The Secretary, 33 King William Street, Londres EC4R 9AS ou S.G. Warburg France S.A., 43 rue de Provence, 75009 Paris.

Bacot-Allain-Farra S.A. S.G. Warburg France S.A.

Londres □ New York □ Tokyo
Auckland □ Boston □ Genève □ Hong Kong □ Ile de Man □ Jersey □ Melbourne □ Milan □ Paris □ San Francisco
Singapour □ Sydney □ Toronto □ Zurich

Cet avis apparaît à titre d'information seulement

ULN
UNION LAITIERE NORMANDE

Facilité de crédit à options multiples de FRF 500 000 000

Arrangeurs

CIC PARIS — CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS
MANUFACTURERS HANOVER — MANUFACTURERS HANOVER BANK/FRANCE

Chefs de file principaux

MANUFACTURERS HANOVER BANK/FRANCE
GROUPE CIC (CIC Paris, Crédit Industriel de Normandie)
CRÉDIT AGRICOLE DE LA MANCHE
BANCO DI NAPOLI Succursale de Paris
BAYERISCHE VEREINSBANK SA (BV France)

Chefs de file

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (Société Générale, Société Générale Alsacienne de Banque)
BANQUE NATIONALE DE PARIS
GÉNÉRALE DE BANQUE BELGE (France)

Co-Chefs de file

BANK OF AMERICA NT AND SA
BANQUE POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE
BANQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU MARAIS (B.I.C.M.)
BANQUE RIVAUD
BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE
BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS
L'EUROPÉENNE DE BANQUE
REPUBLIC NATIONAL BANK OF NEW-YORK (France) SA
VIA BANQUE

Agent du crédit

MANUFACTURERS HANOVER BANK/FRANCE

Agents adjudicateurs

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS
MANUFACTURERS HANOVER BANK/FRANCE

Juillet 1988

LE MONDE IMMOBILIER
Publicité
Renseignements :
45-55-91-82
poste 4138 – 4324

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAINT-LOUIS

Saint-Louis a informé le 7 juillet 1988 la Société des Bourses françaises du franchissement du seuil de 20 % dans le capital de la société Arjomari-Prioux.

Par ailleurs, dans le cadre de l'opération amicale de rapprochement entre Guerimand-Voiron et Arjomari-Prioux qui a été décidée la semaine dernière par les Conseils d'administration des deux sociétés, Saint-Louis se portera acquéreur des actions Guerimand-Voiron au prix de 500 F par titre, offrant ainsi aux actionnaires de Guerimand-Voiron le choix entre la vente ou l'échange contre des actions Arjomari-Prioux.

Ces actions seront ensuite apportées à Arjomari-Prioux dans le cadre de l'OPE initiée par cette société.

Les opérations ci-dessus, réalisées en plein accord avec Arjomari-Prioux, feront de Saint-Louis l'actionnaire principal de cette société en forte expansion dont la réalisation des ambitions européennes et mondiales sera facilitée par la présence d'un actionnaire stable disposant de moyens financiers importants.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations 17,50 % juillet 1981

Les intérêts courus du 25 juillet 1987 au 24 juillet 1988 seront payables, à partir du 25 juillet 1988, à raison de 787,50 F par titre de 5 000 F, contre détachement du coupon nº 7 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 87,50 F (montant brut : 875 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 131,19 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut, au titre des contributions sociales, soit 17,50 F, faisant ressortir un net de 638,81 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A partir de la même date, ces obligations cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 5 000 F (démunies de coupons).

Ces titres ont été dématérialisés (article 94, alinéa II - loi du 30 décembre 1981 et décret nº 83-359 du 2 mai 1983), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations 11,70 % octobre 1979

Les intérêts courus du 25 juillet 1987 au 24 juillet 1988 seront payables, à partir du 25 juillet 1988, à raison de 210,60 F par titre de 2 000 F, contre détachement du coupon nº 9 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 23,40 F (montant brut : 234 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 35,08 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut, au titre des contributions sociales, soit 4,68 F, faisant ressortir un net de 170,84 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A compter de la même date, les 99 290 obligations comprises dans les séries de numéros 126 464 à 224 433 et 253 042 à 262 445, sortis au tirage du 20 mai 1988, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon nº 10 au 25 juillet 1989 attaché.

Ci-après, sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

1981 : 630 078 à 652 960 ; 1982 : 224 434 à 253 041 ; 1983 : 1 216 408 à 1 244 964 ; 1984 : 309 468 à 346 386 ; 1985 : 274 505 à 309 467 et 346 387 à 369 386 ; 1986 : 369 387 à 453 046 ; 1987 : 739 725 à 838 644.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués chez tout intermédiaire habilité.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations 14,70 % juillet 1983

Les intérêts courus du 25 juillet 1987 au 24 juillet 1988 seront payables, à partir du 25 juillet 1988, à raison de 661,50 F par titre de 5 000 F, contre détachement du coupon nº 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 73,50 F (montant brut : 735 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 110,20 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut, au titre des contributions sociales, soit 14,70 F, faisant ressortir un net de 536,60 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Ces titres ont été dématérialisés (article 94, alinéa II - loi du 30 décembre 1981 et décret nº 83-359 du 2 mai 1983) le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE DU YÉMEN

THE MINISTRY OF INDUSTRY TRADE AND SUPPLIES wishes to announce the (call for tender) for contractors to forward their offers for implementation of (renovation of textile factory project).

Tendering is limited to french pre-qualified contractors. The project shall be financed vide a french loan already agreed upon with the government of France.

All venders wishing to participate in the above mentioned tender and also all manufacturers of machines and equipments of :
- blow room
- spinning
- weaving
- finishing

Are kindly requested to submit their qualification documents in english language which must include the followings :
- legal position of the company
- previous experience in the field
- financial status and volume of dealings.

Documents may be mailed either to :
- Ministry of Industry, Trade and Supply
P. O. Box 300 and Crater - Aden P.D.R. Yemen
OR :
Embassy of P.D.R. of Yemen
Paris-France.

Cette annonce concerne un appel d'offres pour la République démocratique populaire du Yémen.

Le Monde

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

Économie

Le rapport de la Cour des comptes (suite)

Budget de l'Etat pour 1986 : des dépassements de crédits et de fausses imputations

Analysant l'exécution de la loi de finances pour 1986 — et des lois rectificatives pour cette même année, — la Cour fait de nombreuses remarques concernant les dépassements de crédits, les fausses imputations, le financement improvisé d'opérations interministérielles.

Le rapport note que « *les dépenses payées en dépassement des crédits disponibles ont atteint 29,3 milliards de francs, en augmentation de 4,87 % par rapport à 1985.* »

» Dans la quasi-totalité des cas, les dépassements ont affecté des chapitres dotés de crédits évaluatifs et n'ont donc pas enfreint les prescriptions de l'ordonnance organique [du 2 janvier 1959] mais ils révèlent une sous-évaluation parfois délibérée des prévisions budgétaires. Ainsi en est-il des dépenses en atténuation de recettes, qui ont excédé les crédits de 3,6 milliards de francs, et plus encore des dépenses imputées au chapitre « Reversements et restitutions de droits indûment perçus » du budget annexe des prestations sociales agricoles, qui n'avait pas été doté et a supporté des dépenses d'un montant de 2,2 milliards ; à supposer que les prévisions de dépenses aient été difficiles à établir lors de l'élaboration de la loi de finances initiale, il était sans doute possible d'être plus précis lors du vote des lois de finances rectificatives. De même, l'administration aurait pu et dû demander au Parlement les crédits nécessaires à des versements à la Caisse nationale d'allocations familiales et à la Caisse des dépôts et consignations au titre de la compensation entre régimes de sécurité sociale, antérieurement imputés sur l'exercice suivant, qui, en exécution du décret du 11 mars 1986, sont désormais rattachés à l'exercice courant. Elle s'en est abstenue, provoquant sur le chapitre concerné un dépassement de 7,6 milliards qui explique la progression constatée.

» En outre, ce qui est plus grave, la Cour a constaté que le ministre chargé du budget avait autorisé les contrôleurs financiers auprès de certains ministères, notamment ceux de l'agriculture, de l'éducation nationale, de la coopération, de l'urbanisme et du logement, à viser des dépenses par anticipation sur des crédits limitatifs non encore ouverts. Elle a même relevé que certains dépassements temporaires, aux budgets de la défense, des services financiers et des services du premier ministre, n'avaient été couverts que par des rattachements de fonds de concours (1) (...) ou par des arrêtés de répartitions postérieurs à la clôture de l'exercice. En agissant ainsi, l'administration a ouvertement méconnu le principe fondamental de l'autorisation préalable des dépenses publiques et empiété sur la compétence réservée au Parlement par l'ordonnance organique (article 35) d'approuver les dépassements qu'il estimerait justifiés par des circonstances de force majeure. »

» Certaines dépenses ont été payées dans la limite des crédits disponibles par de « fausses imputations. » Cette irrégularité, qui a pu être facilitée par l'imprécision de la nomenclature budgétaire — ainsi aux budgets des charges communes, de l'intérieur, de la culture ou du tourisme, — s'est traduite par des interversions entre dépenses d'équipement et de fonctionnement : tel a été le cas aux budgets des charges communes, du premier ministre, de la recherche et de la technologie. Le ministère des anciens combattants, qui ne dispose pas de titres de dépenses en capital, impute ses investissements sur des chapitres de dépenses ordinaires contrairement aux dispositions de l'ordonnance organique. A l'occasion, les fausses imputations ont servi à dissimuler un renforcement des moyens de fonctionnement courant de l'administration sous le couvert de « travaux et enquêtes » (Commissariat général du plan), d'« interventions » (aménagement du territoire) ou de « subventions » (culture, services du premier ministre et aménagement du territoire).

» Un désordre voisin de la fausse imputation est introduit par ce que l'on pourrait appeler les « taxations interministérielles ». Pour réaliser des opérations non dotées en loi de finances, bien qu'elles fussent prévisibles, l'administration a provoqué des contributions plus ou moins arbitraires des ministères réputés intéressés, obtenues par un jeu complexe de virements, transferts, annulations et ouvertures qui révèle une méconnaissance délibérée du principe de la spécialité budgétaire, les services « s'avançant » et se « remboursant » des crédits, comme s'ils étaient libres de les « négocier ». C'est par de tels échanges croisés que les ministères de l'environnement, de l'industrie et de l'intérieur ont trouvé les crédits nécessaires aux travaux de désulfuration de la centrale thermique de Gardanne, et que ceux de l'intérieur, de l'agriculture et du redéploiement industriel ont pu régler les dettes laissées par la société de mise en valeur de la Corse. »

Collectivités locales : la tentation dangereuse des garanties d'emprunt

Fonctionnant maintenant à leur régime de croisière, les chambres régionales des comptes, créées par la loi du 2 mars 1982, ont apporté cette année comme l'an passé une contribution fort utile à la Cour pour la rédaction du rapport public. Outre leurs activités « classiques » (jugement des comptes et contrôle budgétaire des collectivités locales), les chambres ont participé à des « enquêtes horizontales » portant sur des problèmes financiers généraux et, par exemple, l'utilisation des fonds régionaux de garantie (1) et les garanties d'emprunt.

Sur le premier point, la Cour, faisant la synthèse des informations qui lui ont été fournies par huit chambres, note que les contrôles exercés par les conseils régionaux sur l'utilisation de ces fonds ne sont pas suffisants. Quant à l'efficacité économique du système, elle est difficile à apprécier. « *L'activité des fonds régionaux de garantie ne se distingue guère de celle des multiples institutions de cautionnement de caractère bancaire ou professionnel, alors qu'ils pouvaient jouer un rôle original en favorisant le renforcement des capitaux propres des entreprises plutôt que leur endettement.* »

La Cour suggère de concentrer l'activité des fonds de garantie sur les petites et moyennes entreprises locales.

Deuxième mise en garde : la tentation qu'ont trop de collectivités de garantir des emprunts lorsque des entreprises recherchent auprès d'une banque des facilités de crédit. En cas de défaillance de l'emprunteur, cette forme d'aide publique peut se révéler très lourde de conséquence pour les contribuables locaux concernés. La Cour des comptes indique que cela a été le cas pour les communes de Torcy (Seine-et-Marne), de Romans (Drôme), d'Amiens (Somme), de Noyon (Aisne), d'Eaubonne (Val-d'Oise) et de Crozon (Finistère). « *Le fait que, dans certains cas, la commune garante ait ensuite contesté la mise en jeu de son engagement, comme à Eaubonne, n'a abouti qu'à aggraver sa situation. L'emprunt souscrit grâce à la garantie de la commune de Crozon a été la seule source de financement de la société bénéficiaire et a été presque intégralement consommé sous forme d'études diverses ne débouchant sur aucune réalisation physique.* »

La loi du 5 janvier 1988 portant amélioration de la décentralisation est considérée par la Cour comme de nature à circonscrire les risques auxquels étaient exposées les collectivités locales.

Enfin, à la suite d'une vérification fortuite, opérée par la chambre régionale d'Ile-de-France, la Cour dénonce une pratique sans base juridique solide, en vigueur à Paris et dans les Hauts-de-Seine, qui consiste à exiger de la part des promoteurs qui construisent des bureaux à la place de logements des compensations financières. Les sommes y afférant ne sont pas négligeables, et c'est l'administration, par circulaire, qui en fixait les taux. Fin 1986, les pouvoirs publics se sont rendus compte de l'absence de base légale à cette pratique et la loi, dite loi Méhaignerie, sur le logement n'y a pas remédié. Aujourd'hui, cette pratique contestable a été supprimée, mais, du coup, l'un des leviers favorisant l'offre de logements à Paris et dans la banlieue ouest, où les besoins sont importants, a disparu.

F. GR.

(1) Les fonds régionaux de garantie remontent au décret du 27 juillet 1977. Leur champ d'application a d'abord été limité à la garantie des prêts à moyen et long terme et des prêts participatifs accordés par les sociétés de développement régional (SDR), les sociétés de caution mutuelles, le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises, le Crédit national. En 1981, ce champ a été étendu aux prises de participation directes.

ASSEDIC de Paris : des congés indemnisés

Loin d'adoucir les reproches de mauvaise gestion et de laxisme qu'elle avait adressés à l'ASSEDIC de Paris dans la version initiale de son rapport (dont nous avions longuement rendu compte dans (*le Monde* du 7 avril), la Cour des comptes en rajoute !

« *Faute d'instructions, l'antenne HCR (hôtels-cafés-restaurants) indemnise, parfois depuis plusieurs années les heures chômées du samedi et du dimanche qui correspondent au congé hebdomadaire des employés de cafés et de bars alors que ceux-ci travaillent régulièrement tous les jours de la semaine.* » Ailleurs, notamment à l'antenne chargée des professionnels du spectacle, d'importantes sommes versées à tort ne sont pas récupérées. « *Plusieurs parmi eux sont pourtant redevables de plus de 200 000 F. Les dirigeants de l'ASSEDIC ont admis, après trente-trois jours de recherches, que la question des paiements n'était pas convenablement assurée depuis 1979 dans une des principales antennes.* »

Le rapport reproche aussi à l'établissement les modalités d'accueil des demandeurs d'emploi : la majorité des antennes ne reçoivent plus dès la fin de la matinée du vendredi et le système d'horaire variable des salariés entraîne « *de longues files d'attente à l'ouverture des portes* ». Autre reproche : les coûts de gestion. « *Alors que la quasi-totalité des ASSEDIC dégage des excédents de gestion administrative, celle de Paris est déficitaire de 8,7 millions de francs en 1986 et de plus de 14 millions selon les comptes provisoires de 1987.* »

Surtout, le rapport critique assez vivement l'attitude des administrateurs de l'ASSEDIC. Ceux-ci « *ne s'attachent pas suffisamment à suivre les problèmes généraux d'organisation qui sont de leur compétence ; en revanche, certains d'entre eux interviennent fréquemment dans la vie courante de l'organisme, alors que ces questions relèvent en propre du directeur. L'autorité de celui-ci est ainsi mise en échec* ». Il en est « *résulté un climat nuisible au bon fonctionnement de l'organisme : lors d'une séance du bureau, en 1986, un administrateur a pu faire remarquer que l'ASSEDIC était en proie à de véritables* « luttes de clan ».

Le président de l'ASSEDIC de Paris a indiqué dans sa réponse, qu'un « *plan d'action* » approuvé par le bureau du conseil d'administration, le 18 mai 1988, « *devrait permettre d'enregistrer des progrès significatifs dès 1988* ». Mais il n'a pas donné de réponse sur les erreurs relevées par la Cour dans la gestion des dossiers comme dans les fournitures. Il fait cependant valoir qu'un sondage effectué dans une des antennes a révélé seulement 18,8 % d'erreurs de traitement, au lieu des 28 % relevés par la Cour dans sa propre analyse des dossiers. Il souligne que le coût élevé de la gestion de l'ASSEDIC est dû à la présence d'antennes spécialisées : HCR, spectacles.

Quant aux effectifs, jugés par la Cour en surnombre et mal répartis, le rapport fait remarquer qu'ils n'ont augmenté « *que* » de 43,8 % entre 1978 et la fin 1987, alors que le nombre des allocataires indemnisés augmentait de 125,2 % ; d'autre part, une partie des agents du siège sont en fait affectés à des tâches « *productives* » ce qui ramène à moins de 19 % la part de personnel strictement administratif.

AFFAIRES

Le restaurant Lucas-Carton vendu à une filiale de Sumitomo

Le célèbre restaurant de la place de la Madeleine à Paris, Lucas-Carton, vient d'être racheté par la brasserie Asahi, filiale du groupe japonais Sumitomo. Le chef du restaurant, M. Alain Senderens, reste locataire-gérant-exploitant, tandis qu'Asahi acquiert la société Lucas-Carton et la marque.

Lucas-Carton a été racheté à la famille Hériard-Dubreuil, actionnaire majoritaire du groupe Rémy-Martin, qui, après sa tentative malheureuse d'OPA sur les liqueurs Bénédictine, s'est trouvée très endettée et a décidé de vendre certains actifs. La famille Hériard-Dubreuil avait déjà cédé le distributeur de vins Nicolas au groupe bordelais Castel Frères.

Asahi s'implante ainsi dans la restauration française grâce à l'achat d'un établissement de marque (trois étoiles au guide Michelin). M. Senderens, qui affirme que « *cette vente ne va rien changer pour les clients* », bénéficiera également de cette transaction puisque l'arrivée de ce nouveau partenaire devrait lui permettre de créer « *une gamme de produits alimentaires de luxe qui seront vendus au Japon* ».

L'opération doit encore être approuvée, comme tout investissement étranger non européen, par le ministère des finances.

Lafarge Coppee
prend la parole
aux
1res Journées Prospectives
du journal
Le Monde
11.12.13 Octobre 1988 à l'UNESCO
Tél. (1) 47.53.70.70

AMIENS
Une ville en mouvement
CENTRE DES EXPOSITIONS ET DES CONGRES DE PICARDIE
18000 m2 de bâtiments dont un grand hall de 4000 m2 adapté aux spectacles;
équipements congrès de 1000 places
LA VILLE D'AMIENS
RECHERCHE
DES PARTENAIRES POUR L'EXPLOITATION ET LE DEVELOPPEMENT
du centre des expositions et des congrès
dont le contrat de gérance est arrivé à terme.

Une consultation est lancée auprès des structures souhaitant faire des propositions d'exploitation. Un dossier de consultation a été constitué à cet effet. La date prévisionnelle de mise en application de la nouvelle formule d'exploitation est envisagée pour le mois d'Octobre 1988.

Cette exploitation s'effectuera "intuite personnae" sur la base d'un contrat de concession mis au point avec le candidat retenu aux risques et périls de ce dernier avec une participation forfaitaire et dégressive de la ville justifiée par les contraintes de service public.

Les dossiers de consultation sont à retirer au service du développement économique de la Mairie d'Amiens, 1 rue de la Malmaison, premier étage, du lundi au vendredi de 9H à 17H30 (Tél. 22 97 40 76). Les propositions devront être remises au plus tard le 12 Août 1988 à 17 H contre récépissé au service du développement économique ou envoyées par la poste par lettre recommandée à M. ANGER adjoint au Maire chargé des affaires économiques, Hôtel de ville B.P. 2720 - 80027 AMIENS CEDEX. Les propositions seront faites sous deux enveloppes cachetées, l'enveloppe intérieure portant la mention :
Ville d'Amiens exploitation du centre des Expositions et des Congrès, consultation, ne pas ouvrir.

mputations

ASSEDIC de Paris : des congés indemnisés

A1775/1-110/01/99/A

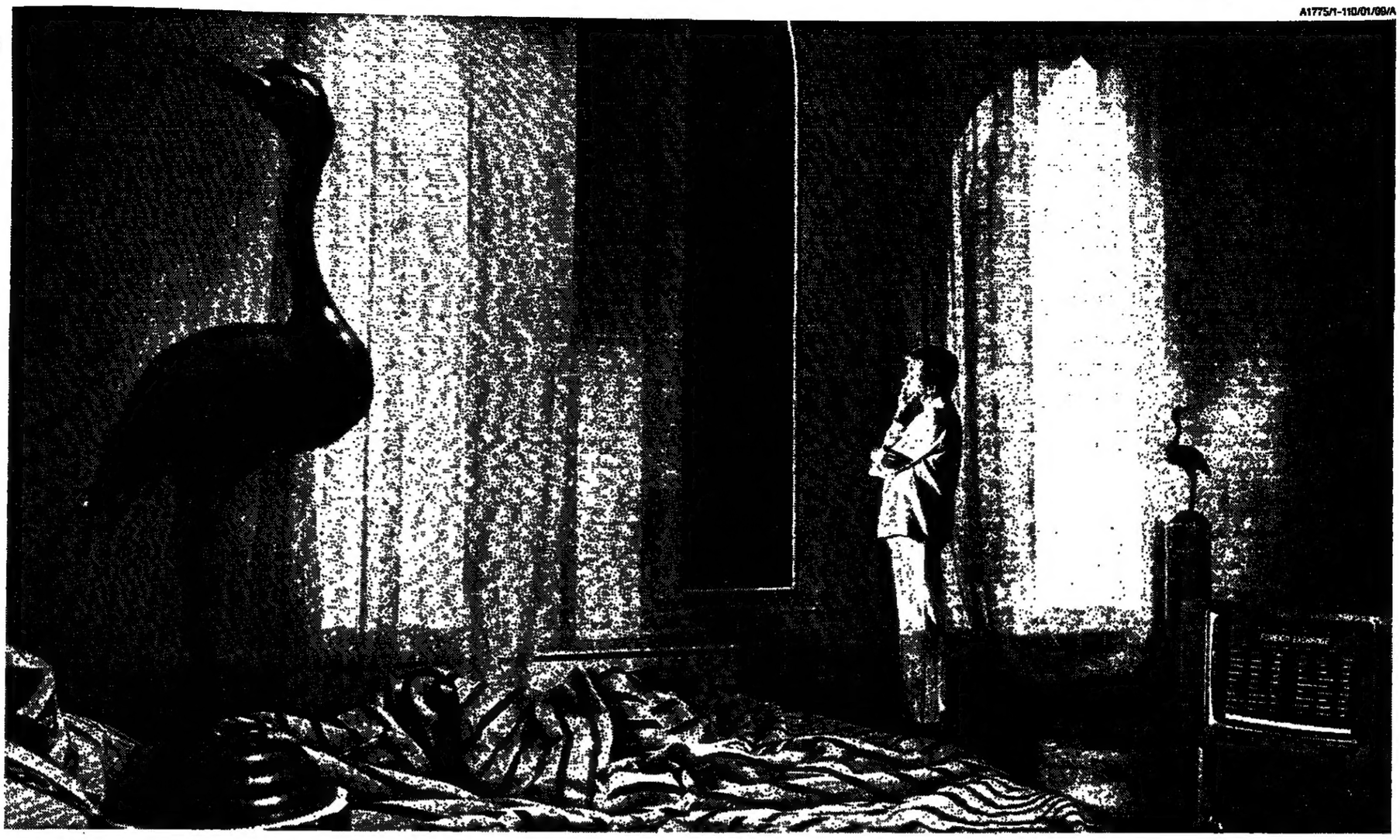

Si le marché fait les 3×8, quand le Directeur Financier peut-il dormir ?

Vous pouvez, bien sûr, rester debout vingt-quatre heures sur vingt-quatre à guetter les fluctuations du marché des changes. C'est une certaine façon de maîtriser le risque.

A notre avis, ce n'est pas la meilleure.

Chez NatWest nous connaissons le marché des changes. Nos trésoriers sauront, en liaison avec le Directeur de Compte qui sera votre contact personnel, établir une stratégie qui réduira votre risque de change au minimum tout en vous laissant bénéficier pleinement de la variation positive des cours.

Change à terme, options de change, dépôts, avances en devises: ces produits nous sont familiers. Ils permettent à NatWest de réagir immédiatement aux fluctuations du marché, nuit et jour.

NatWest, un groupe bancaire représentant plus de 850 milliards de francs d'actifs, une présence dans 36 pays, un rating AAA, l'un des tout premiers noms de la finance internationale.

Vous pouvez dormir - Nous veillons.

NatWest ♻ The Action Bank
La Maîtrise du Risque

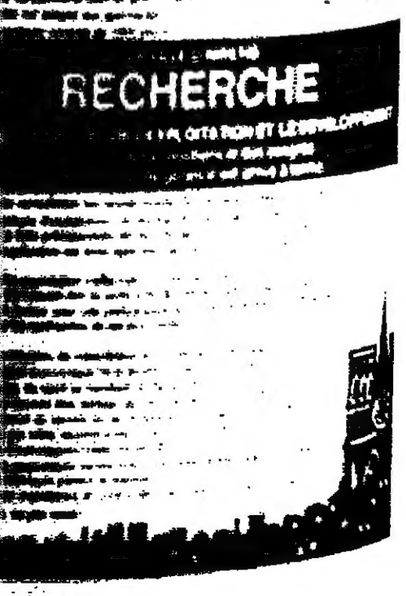

Contacter: International Westminster Bank PLC, 18, place Vendôme 75001 Paris. Tél. (1) 42 60 37 40. Télex: 210393 · Australie 177326 · Bahamas NS20111 · Bahrain 8559 · Belgique 21208 · Canada 06-22572 · Corée du Sud K33 282 · Espagne 23572 · France 210393 · Gibraltar 2114 ·Grèce 216673 · Hong Kong 61672 · Irlande 25166 · Italie 320663 · Japon 28292 · Malaisie 33044 · Monaco 489588 · Pays-Bas 50641 · République Fédérale Allemande 416500 · Royaume-Uni 885361 · Singapour 28491 · Suède 15050 · Suisse 812186 · URSS 413258 · USA 233563

Marchés financiers

Une déclaration obligatoire au-delà de 10 %

Les Douze réglementent les OPA

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Echec aux raiders ! Les ministres des finances des Douze ont approuvé, le lundi 11 juillet à Bruxelles, une directive qui fera obligation à ceux qui acquièrent d'importants « paquets » d'actions en Bourse d'en informer la société convoitée. Ainsi, les opérateurs – personnes physiques ou sociétés – qui ont l'intention de lancer une OPA seront obligés de dévoiler leur participation dès qu'elle dépasse le seuil de 10 % du capital votant. Mais ce n'est qu'un premier pas.

Dans ce même souci de moraliser le marché financier et de donner de meilleures garanties de stabilité aux investisseurs, la Commission européenne met au point un projet de réglementation des OPA qui sera soumis aux gouvernements dans les prochains mois.

Les Allemands hostiles

La directive qui vient de faire l'objet d'une *« position commune »* (1) prévoit donc que tout opérateur dont la participation dans une entreprise franchit, à la suite d'acquisitions ou bien au contraire de cessions, les seuils de 10 %, 20 %, 33 %, 50 %, 66 % du total des droits de vote d'une société cotée en Bourse est tenu d'informer dans un délai de sept jours la société elle-même ainsi que les autorités administratives compétentes. Des précautions ont été prises pour que des financiers ne puissent pas dissimuler une offensive visant à s'assurer une large présence dans une entreprise en faisant intervenir des intermédiaires pour son compte, des banques par exemple.

Cette réglementation sur la transparence existe déjà en France, au Royaume-Uni et en Italie. Ces pays pourront continuer à appliquer les dispositions nationales qui seraient plus rigoureuses que celles prévues dans la directive. Ainsi, la législation française fait-elle obligation d'informer dès lors que le seuil de 5 % du capital est atteint. Plusieurs Etats membres, en revanche, ignorent de telles contraintes – c'est le cas des Pays-Bas ou du Luxembourg – ou les appliquent de façon sensiblement moins sévère.

Ainsi en RFA, où un raider qui achète en Bourse à tour de bras n'est tenu de rendre publics les résultats de son activité que lorsqu'il possède 25 % du capital souscrit. Après les péripéties qui ont ponctué la bataille pour le contrôle de la Société générale de Belgique, les Belges, dont la législation nationale permettait à des financiers convoitant une entreprise cotée en Bourse d'agir dans la plus parfaite clandestinité, avaient annoncé leur intention d'introduire une réglementation imposant davantage de transparence. La directive communautaire va les inciter à accélérer leurs travaux.

La Commission considère que l'harmonisation de la politique d'information des investisseurs *« est susceptible de favoriser l'interpénétration des marchés des valeurs mobilières des Etats membres et de contribuer ainsi à la mise en œuvre d'un véritable Marché commun des capitaux »*. La *« position commune »* a été adoptée à la majorité qualifiée. Les Allemands, les Néerlandais, les Luxembourgeois ont considéré que les textes proposés aboutiraient à une surréglementation nullement nécessaire. Ils ont voté contre. La directive entrera en vigueur deux ans après son adoption formelle, c'est-à-dire au cours de l'automne 1990.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Elle ne pourra être formellement approuvée qu'après une seconde lecture du Parlement européen, conformément aux dispositions de l'Acte unique européen, qui renforce l'influence législative de l'assemblée de Strasbourg sur l'ensemble des dossiers touchant à la mise en place du grand marché ainsi qu'aux politiques d'accompagnement qui lui sont liées.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Crédit Mutuel
une banque à qui parler

SICAV

Composée essentiellement d'obligations françaises et éligible au plan d'épargne en vue de la retraite (PER), la SICAV « ÉPARGNE LONG TERME » donne la priorité à la plus-value.

Epargne Long terme

Au 30 juin 1988, son actif net totalisait 925,7 MF. La valeur liquidative s'établissait à 167,38 F. Payé le 29 avril 1988, le coupon s'élève à 8,95 F net. Depuis sa création (15 juin 1984), le taux de rendement annuel actuariel de la SICAV s'élève à 18,84 %.

Composée essentiellement d'actions françaises et permettant de bénéficier des dispositions fiscales prévues dans le cadre de la loi Monory, des CEA et du PER, la SICAV « ÉPARGNE INDUSTRIE » donne la priorité à la plus-value.

Epargne industrie

Au 30 juin 1988, son actif net totalisait 3 422,6 MF ; la valeur liquidative s'établissant à 69,34 F. Payé le 29 avril 1988, le coupon se monte à 3,39 F net. Depuis sa création (23 novembre 1978), le taux de rendement annuel actuariel de la SICAV s'élève à 19,83 %.

SICAV de trésorerie, « ÉPARGNE J » procure une rémunération proche du rendement monétaire et assure aux souscripteurs une sécurité et une liquidité totales.

Epargne J

Au 30 juin 1988, son actif net totalisait 3 340,5 MF pour une valeur liquidative de 53 360,68 F. Payé le 18 janvier 1988, le coupon se monte à 2 906,55 F net. Depuis sa création (1er décembre 1986), le taux de rendement annuel actuariel de la SICAV ressort à 7,92 %.

Créée le 1er juin 1987, « ÉPARGNE QUATRE » est une SICAV à revenu trimestriel destinée à des placements moyen-long terme. Son portefeuille est composé d'obligations françaises.

Epargne Quatre

Au 30 juin 1988, son actif net totalisait 253,8 MF ; la valeur liquidative s'établissant à 1 070,46 F. Payé le 15 juin 1988, le dernier acompte sur dividende s'élève à 18 F net. Depuis sa création (1er juin 1987), le taux de rendement annuel actuariel de la SICAV s'élève à 11,37 %.

Composée exclusivement d'obligations françaises de première catégorie (titres émis avec la garantie de l'Etat), la SICAV « ÉPARGNE PREMIÈRE » a pour objectif de préserver le capital après inflation.

Epargne Première

Au 30 juin 1988, son actif net totalisait 678,5 MF ; la valeur liquidative s'établissant à 12 665,13 F. Payé le 31 octobre 1987, le coupon se monte à 907,79 F net. Depuis sa création (6 décembre 1985), le taux de rendement annuel actuariel de la SICAV s'élève à 13,06 %.

Créée le 7 mars 1988, « ÉPARGNE MONDE » est une SICAV diversifiée composée essentiellement d'actions internationales. Son objectif consiste en la recherche de plus-values.

Epargne Monde

Au 30 juin 1988, son actif net totalisait 95,3 MF ; la valeur liquidative s'établissant à 1 063,37 F. Depuis sa création, la performance de la SICAV s'élève à 6,34 %.

NEW-YORK, 11 juillet ↑

Légère reprise

Après avoir sensiblement reflué la semaine passée, la Bourse américaine s'est un peu raffermie lundi. Mais cela n'a pas été sans mal tant l'irrégularité des cours fut grande. Un instant retombé au-dessous de la barre des 2 100 points, puis remonté à 2 126,07 points, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 2 111,31, en progrès de 5,16 points. Le bilan de la journée a été très comparable à ce résultat. Sur 1 963 valeurs traitées, 759 ont monté, 681 ont baissé et 523 n'ont pas varié. Les premières pluies dans le Middle West ont, en initiant une baisse des prix des matières premières, atténué les craintes inflationnistes nourries par les investisseurs. Quelques ordres d'achat ont donc permis au marché de refaire surface. Mais les initiatives n'ont pas été nombreuses. En prévision de la publication, vendredi prochain, des résultats du commerce extérieur pour mai, une grande prudence prévaut dans les milieux financiers. Certains affirment que le déficit (moins de 10 milliards de dollars pour avril) se serait aggravé (11,8 à 12 milliards). Dans l'attente d'en savoir plus, bien des opérateurs restent l'arme au pied comme en témoigne la faiblesse de l'activité avec 123,3 millions de titres échangés, contre 136,1 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 8 juillet	Cours du 11 juillet
Alcoa	52 3/4	53 1/4
A.T.T.	26 1/2	26 1/4
Boeing	58 1/4	58
Chase Manhattan Bank	29 5/8	29 3/8
Du Pont de Nemours	88 7/8	89 1/2
Eastman Kodak	44 3/4	44 5/8
Exxon	44 5/8	44 7/8
Ford	52 3/4	52 1/8
General Electric	43 1/4	43 3/4
General Motors	77 3/4	77 3/8
Goodyear	62 1/4	61 3/4
I.B.M.	126 3/8	126 7/8
I.T.T.	52 1/2	52 1/2
Mobil Oil	44 3/8	44
Pfizer	50 7/8	50 3/8
Schlumberger	33 5/8	33 7/8
Texaco	47 1/4	46 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	97 1/4	97
Union Carbide	22 1/8	22 3/8
U.S.X.	31 7/8	31 5/8
Westinghouse	55 1/8	55 1/8
Xerox Corp.	54 1/2	54 3/4

PARIS, 11 juillet ↓

Alourdissement

Début de semaine difficile rue Vivienne. Après quinze jours de progression à peu près ininterrompue et plus de 4 % de hausse à la clé, la Bourse de Paris, déjà pas très vaillante au cours des précédentes séances, s'est franchement alourdie cette fois. La matinée n'avait pas été brillante (– 0,53 %). L'après-midi le fut encore moins avec l'accentuation du mouvement de baisse. Finalement, l'indicateur instantané s'établissait à 1,54 % environ au-dessous de son niveau précédent.

A de rares exceptions près, la plupart des belles valeurs de la cote se sont repliées, telles Peugeot, Midi, Lafarge, Saint-Gobain et Michelin, ces deux dernières ayant détaché leurs coupons, l'une de 10 F, l'autre de 2,20 F. D'autre part, les deux grandes affaires en cours étant bouclées (prises de participations majoritaires de la Financière Agache dans LVMH et de Saint-Louis dans Arjomari), tous les titres intéressés ont fait rapidement volte-face. LVMH, en particulier, a un moment plongé de 15 %, obligeant les autorités boursières à suspendre momentanément sa cotation.

D'une certaine façon, le marché a pâti de ne plus recevoir le soutien de cette vague d'OPA, ce au plus mauvais moment, c'est-à-dire quand les signaux venant de Wall Street annoncent le mauvais temps. Paris a en outre contre lui d'être à une encablure du niveau du 16 septembre 1987, atteint juste avant le krach. Revoyant leurs cours, les investisseurs, qui avaient eu le sang-froid de ne pas vendre du « papier » au pire moment, s'allègent tout naturellement. Et puis il faut compter avec les grandes vacances, qui ont commencé à sérieusement éclaircir les rangs des boursiers. L'activité a été relativement faible.

Les modalités de l'OPA lancée par GTI sur Citram ont été rendues publiques. L'offre est faite au prix unitaire de 1 900 F. Elle sera valable du 11 juillet au 12 août. Suspendue le 30 juin, la cotation de Citram reprendra le 13 juillet.

Effritement sur le front obligataire.

LONDRES, 11 juillet =

Attentisme

La semaine s'annonçant riche en publications de données économiques, les investisseurs ont préféré rester prudents lundi. L'indice FT s'est apprécié de 0,2 %, en clôturant de 1 510,5 dans un marché actif, où 416 millions de titres ont été échangés. L'annonce de l'augmentation des prix à la production (+ 0,3 %) en juin a suscité une certaine vigilance de la part des intervenants qui redoutent des pressions inflationnistes. Jeudi devraient être publiées les statistiques du chômage en Grande-Bretagne, qui seront suivies le lendemain par celles des prix de détail de mai et surtout le même jour par celles de la balance commerciale américaine du mois de mai.

Les titres liés à la défense (Hawker Siddeley, British Aerospace) ont fortement progressé, stimulés par l'important contrat d'armement passé entre l'Arabie saoudite et la Grande-Bretagne. Parmi les valeurs électriques, BSR s'est apprécié sur des rumeurs d'OPA. La chaîne de supermarchés Asda a reculé après l'annonce de résultats annuels inférieurs aux prévisions. Les fonds d'Etat étaient irréguliers, alors que les mines d'or se dépréciaient.

TOKYO, 12 juillet ↑

Nouvelle avance

Deuxième journée de hausse mardi à Tokyo. Cette fois, le mouvement s'est un peu accéléré. Amorcé dès le début de la séance, il s'est prolongé jusqu'à la clôture. De 94,03 points en fin de matinée, l'indice Nikkeï portait son avance à 113,85 points, en s'inscrivant à 28 099,84.

Le léger reflux du dollar a, semble-t-il, encouragé les investisseurs à reprendre des positions. Mais, d'après les renseignements recueillis, les intervenants hésitent à placer des capitaux à long terme. *« Le marché a été très actif*, remarquait Amanda Mackinnon, courtier d'UBS Phillips and Drew International, *ce qui me conduit à croire que l'on se trouve dans une Bourse à grande vitesse de rotation »*.

Plus de 2 milliards de titres ont changé de mains, contre 1,3 milliard la veille.

VALEURS	Cours du 11 juillet	Cours du 12 juillet
Akaï	687	886
Bridgestone	1 370	1 330
Canon	1 280	1 280
Fuji Bank	3 210	3 170
Honda Motors	1 740	1 820
Matsushita Electric	2 570	2 540
Mitsubishi Heavy	936	977
Sony Corp.	5 380	5 400
Toyota Motors	2 470	2 560

FAITS ET RÉSULTATS

● **Reed International cède ses activités papetières européennes à son management.** – Le groupe britannique Reed International, spécialisé dans les publications diverses (magazines économiques, livres, annuaires, journaux), l'emballage et la fabrication de papiers, a décidé de vendre sa division European Paper (fabrication de papiers et cartons) à sa direction. Cette session à une nouvelle firme appelée Reedpack se fera au prix de 620 millions de livres (6,3 milliards de francs). Cette vente fait partie de la stratégie annoncée par Reed International en mai dernier, qui consiste à se concentrer exclusivement sur l'édition et les publications diverses. Ainsi, voici un mois, le groupe s'était déjà désengagé de sa branche North American Paper pour 284 millions de livres (2,9 milliards de francs).

● **Télémécanique : développer les synergies avec Merlin-Gerin.** – Dans une interview publiée, le mardi 12 juillet, par l'Agefi, M. Didier Pineau-Valencienne, président de Schneider, qui a pris le contrôle de la Télémécanique, a indiqué que le capital de cette société à la suite de l'OPA sera détenu à plus de 50 % par Schneider, sa filiale Merlin-Gerin en ayant 20 % à 35 %, et le personnel de l'entreprise pouvant être directement ou indirectement actionnaire à 10 % ou plus « éventuellement ». Evoquant les développements respectifs de la Télémécanique et de Merlin-Gerin, il préconise *« d'optimiser les complémentarités existantes »*. Enfin, il n'exclut pas de prendre la présidence de la Télémécanique.

● **Le Koweït pourrait réduire sa participation dans BP.** – Le gouverneur de la Banque centrale du Koweït a annoncé que le KIO pourrait réduire sa participation dans British Petroleum. Celle-ci atteignait jusqu'à présent 22 %. Cette diminution se ferait non pour des raisons de stratégies, mais pour dissiper une ombre dans les relations entre la Grande-Bretagne et le Koweït.

● **Association Corning Glass-Asahi dans les ampoules de télévision.** – Les groupes américain Corning Glass Works et japonais Asahi Glass ont signé un accord préliminaire pour constituer une société commune qui produira du verre d'ampoule de télévision aux Etats-Unis, en Europe et au Mexique. Corning dirigera la nouvelle entreprise, baptisée Corning Asahi Video Products Co. (CAVP), dont elle possédera initialement 67 % des actions. Asahi versera à Corning une somme non publiée comme quote-part au projet et pourra augmenter sa participation jusqu'à 49 % au cours des prochaines années. Les partenaires sont, d'autre part, convenus de transférer à cette société leur technologie. CAVP disposera des trois usines de Corning à State College (Etats-Unis), Monterrey (Mexique) et Bagneux (France).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	272 50	268 80	IM2	158 50	160
Arnault & Associés	598	575	Int. Metal Service	357	343
Asystel	255	252	La Commande Electro.	398	400
B.A.C.	439	440	Le gd livre du mois	285	286
B. Demachy & Assoc.	370	370	Loca Investissement	250	260
B.I.C.M.	585	585	Locamic	....	188 90
B.I.P.	....	501	Marlin Immobilier	....	....
Boiron	408	405	Metallurg. Minière	145	135
Bolloré Technologies	919	920	Métrologie Internat.	410	410
Buitoni	1050	1050	Métroservice	125	128
Câbles de Lyon	1440	1410	M.M.B.M.	590	595
Calberson	840	840	Molex	240	245
Canal Plus	615	590	Navale-Delmas	745	745
Cardif	1041	1039	Olivetti-Logabax	....	206
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	279	Ora. Gest.Fin.	319	310
C.A.T.C.	136 50	138	Presbourg (C. In. & Fin.)	98	99
C.D.M.E.	930	938	Présence Assurance	499	498
C. Equip. Elect.	305	302	Publicat. Filipacchi	....	480
C.E.G.I.D.	882	885	Razel	978	....
C.E.G.E.P.	....	170 20	St-Gobain Emballage	....	1340
C.E.P.-Communication	1450	1398	St-Honoré Matignon	178	174
C.G.I. Informatique	740	739	S.C.G.P.M.	....	320
Ciments d'Origny	551	560	Segin	364	368 50
C.N.I.M.	....	331	Serre-Mecca	559	550
Concept	282	293	S.E.P.	1450	1470
Conforama	849	843	S.E.P.R.	....	1438
Creeks	461	460	S.M.T. Goupil	283	284
Dafsa	207 10	225	Sodinforg	900	900
Dauphin	4690	4690	Supra	315	315
Devanlay	1000	1005	TF 1	281	280
Deville	831	830	Unilog	158	155
Dominé-Lablé	1013	1018	Union Financ. de Fr.	400	395
Editions Belfond	130	130	Valeurs de France	338 50	328
Elysées Investiss.	24 40	24 10			
Finacor	473 20	507 d			
Gaimoll	520	519			
Guy Degrenne	879	875			
I.C.C.	242 80	....			
IDIA	228	225			
I.G.F.	148	145			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 11 juillet 1988

Nombre de contrats : 11 290.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
		dernier	dernier	dernier	dernier
Accor	480	18	32	–	–
CGE	280	42	–	3,50	–
Elf-Aquitaine	320	22	33	12,50	–
Lafarge-Coppée	1 300	111	160	116	–
Michelin	220	14,70	27,20	28,50	26
Midi	1 400	97	–	105	–
Paribas	360	54	65	7	–
Peugeot	1 300	91	145	76	–
Saint-Gobain	450	56	68	5	11
Thomson-CSF	200	22,05	–	10	17

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 juillet 1988
Nombre de contrats : 35 510

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Dernier	104,25	103,15	102,20
Précédent	104,45	103,35	102,45

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 88	Déc. 88	Sept. 88	Déc. 88
102	0,19	1	2,42	2,12

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,19 F =

Le dollar s'est très légèrement replié mardi 12 juillet sur toutes les places financières internationales, mais, ce, plus par crainte d'une intervention de la Bundesbank que par de véritables dispositions baissières. La spéculation table, en effet, sur un relèvement des taux aux Etats-Unis. A Paris, le billet vert a coté 6,1925 F (contre 6,1985 F la veille).

FRANCFORT	11 juillet	12 juillet
Dollar (en DM)	1,8425	1,8395

TOKYO	11 juillet	12 juillet
Dollar (en yens)	133,33	132,85

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (12 juillet)	7-7 1/16 %
New-York (11 juillet)	7 1/2-7 9/16 %

BOURSES

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	8 juillet	11 juillet
Valeurs françaises	128,9	126,5
Valeurs étrangères	118,1	117,7

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	8 juillet	11 juillet
Indice général	368,5	365,7

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	8 juillet	11 juillet
Industrielles	2 106,15	2 111,31

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	8 juillet	11 juillet
Industrielles	1 506,80	1 510,50
Mines d'or	221,60	218,50
Fonds d'Etat	87,90	87,98

TOKYO

	11 juillet	12 juillet
Nikkei Dow Jones	27 985,99	28 099,84
Indice général	2 208,56	2 207,97

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U	6,1830	6,1860	– 48	– 33	– 95	– 70	– 300	– 210
$ can.	5,0855	5,1260	– 106	– 78	– 203	– 172	– 635	– 535
Yen (100)	4,6548	4,6588	+ 108	+ 126	+ 207	+ 251	+ 590	+ 689
DM	3,3653	3,3678	+ 60	+ 78	+ 123	+ 146	+ 374	+ 443
Florin	2,9816	2,9838	+ 63	+ 75	+ 119	+ 137	+ 322	+ 378
FB (100)	16,0577	16,0696	+ 53	+ 165	+ 108	+ 278	+ 307	+ 755
FS	4,0544	4,0591	+ 110	+ 128	+ 216	+ 263	+ 652	+ 735
L (1 000)	4,5388	4,5444	– 155	– 124	– 288	– 251	– 861	– 762
£	10,4845	10,4939	– 273	– 223	– 556	– 477	– 1 633	– 1 460

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Marchés financiers

BOURSE DU 11 JUILLET

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +−
3845	C.N.E. 3% ★	3820	3820	3840	+ 0 52
1075	B.N.P. T.P.	1075	1105	1105	+ 2 79
1025	C.C.F. T.P.	1060	1060	1055	− 0 47
1054	Créd. Lyon. T.P.	1061	1060	1060	− 0 09
1314	Renault T.P.	1373	1374	1374	+ 0 07
1625	Rhône-Poul. T.P.	1743	1749	1749	+ 0 34
1277	St-Gobain T.P.	1340	1328	1328	− 0 90
1251	Thomson T.P.	1295	1285	1295	− 1 56
445	Accor	462	464	462	− 1 85
560	Air Liquide	578	570	570	− 1 38
2100	Alcatel ★	2080	2090	2080	....
1270	Ale. Supems.	1415	1425	1430	+ 1 06
280	A.L.S.P.I.	313	312	307 50	− 1 76
310	Alsthom ★	334	331	340	+ 1 80
2180	Arjom. Prioux ★	2311	2422	2310	− 8
505	Aussedat-Rey ★	532	529	524	− 1 50
885	Aut. Entrepr. ★	909	909	907	− 0 22
760	Av. Dassault ★	750	751	750	....
320	BAFP ★	338 50	364	340	+ 0 44
280	Bail-Equipem. ★	310	316	314 90	+ 1 58
870	Bail Investim.	876	815	810 c	− 0 57
288	B.N.P. C.I. ★	283	286	280 50	− 0 88
435	Cie Bancaire ★	513	516	508	− 0 97
390	Bazar H.-V.	410	410	410	....
440	Béghin-Say ★	478 50	478	478 50	....
930	Berger (Ms)	925	950	940	+ 1 62
880	Bic ★	698	694	698	....
1370	B.I.S.	1481	1482	1461	− 1 35
2320	Bongrain S.A. ★	2430	2407	2407	− 0 95
985	Bouygues ★	957	950	940	− 1 78
75	B.P. France ★	72	71 80	71 20	− 1 11
4570	B.S.N. ★	4960	4980	4875	− 1 52
2120	Cap Gem. S.★	2250	2270	2225	− 1 11
395	Carnaud ★	428	419	412	− 3 29
2430	Carrefour ★	2698	2680	2480	− 2 88
183	Casino	164 40	164 90	164	− 0 26
113	Casino A.D.P.	113 60	113 10	112 90	− 0 62
980	C.C.M.C.	980	980	980	....
780	Cetelem	770	768	764	− 0 78
485	Cerus ★	453	453	440	− 2 87
1440	C.F.A.O. ★	1415	1410	1400	− 1 06
280	C.G.E.	314	315	316 80	+ 1 35
1110	C.G.I.P. ★	1189	1143	1140	− 1 84
1050	Chargeurs S.A. ★	1189	1190	1185	− 0 34
985	Clments franc. ★	1050	1035	1025	− 2 38
445	Club Méditern. ★	487 90	482	486	− 2 37
163	Codetel ★	163	155	153 50	+ 0 33
300	Colisey	286	287	288	+ 1 05
2100	Colas ★	576	580	579	+ 0 52
255	Compt. Entrepr.	273	274	267	− 2 20
880	Compt. Mod. ★	889	880	878	+ 1 35
880	Créd. Foncier ★	912	918	902	− 1 10
415	Crédit F. Imm. ★	426	422	422	− 0 94
130	C.C.F.	120	120	120	....
517	Cr. Lyon. (Cl) ★	513	508	509	− 0 78
950	Crédit Mat. ★	937	932	948	+ 1 28
320	CSEE (ex-Sign.) ★	321	320	310	− 2 11
275	Creusot ★	332	329	327 90	− 1 23
2330	Dumez S.A. ★	2336	2326	2280	+ 0 64
....	Darty	....	....	....	....
....	Darty (DP)	298	300	300	+ 3 81
1610	De Dietrich	1630	1401	1505 ●	+ 1 57
192	Dév. P.d.C. (Li)	192	192	192	....
450	D.M.C.	483	484	479 50	− 0 72
330	Drouot Assur. ★	370	365	360 80	− 2 54
1710	Dock. France ★	1796	1839	1798	+ 0 22
630	Dumez ★	685	688	674	− 1 61
1210	Eaux (Gles.)	1295	1272	1286 c	+ 1 23
1340	Ecco ★	1520	1500	1458	− 4 08
930	Electrolians. ★	859	850	849	− 1 16
495	El. S. Dauphit.	485	480	462 50	− 0 54
325	Elf-Aquitaine	329	326	327	− 0 61
282	— (certific.) ★	272	274	254 10	− 6 58
691	Epeda-B-Fourn.	715	700	690 c	− 1 73
2500	Essilor	2810	2811	2690	− 5 34
1650	Essilor Int. (DP)	1761	1765	1705	− 2 83
320	Esso S.A.F. ★	319 50	318	315	− 1 41
1500	Eurolmmeuble	1690	1660	1640	− 2 98
1100	Eurocom ★	1160	1199	1154	+ 0 35
2340	Eurocrédit	2351	2384	2350	− 0 04
660	Europe n° 1 ★	572	580	580	+ 1 40
33	Eurotunnel ★	34 30	34 40	34 35	+ 0 15
910	Exor ★	1088	1080	1053	− 1 40
846	Facom	848	840	840	− 1 08
955	Fichet-Bauche	851	851	970	+ 2
182	Finextel ★	193	190	191	− 1 04
122	Fives-Lille ★	134 90	134	131	− 2 89
1170	Fromageries Bel	1258	1276	1290	+ 3 20
365	Gal. Lafayette ★	869	870	870	+ 0 12
300	Gascogne	304	304	304	....
1380	Gaz et Eaux	1706	1701	1680	− 1 47
520	Géophysique ★	525	525	511	− 2 67
550	Garland	563	564	554	+ 0 18
520	GTM-Entrepose	619	620	617	− 0 32
575	Guyenne-Gas. ★	686	694	682	− 0 44
2250	Hachette ★	2518	2512	2519	+ 0 04
620	Havas ★	747	760	705	− 5 62
525	Hénin (Ly)	540	545	528	− 2 22
1070	Hutchinson ★	1155	1140	1105	− 4 33
211	Imétal ★	212	208	205	− 3 30
1120	Imm. Phénix-M.	315	315	311 50	− 1 11
3300	Ingénico ★	1086	541	526	− 3 13
550	Inst. Mérieux	3520	3620	3440	− 2 27
1080	Interbail ★	512	510	510	− 0 39
865	Intermarchés	1134	1120	1109	− 2 20
1440	J. Lefebvre	948	956	938	− 1 05
1290	Lab. Ballon	1440	1498	1480	+ 2 78
1290	Lafarge-Coppée	1380	1365	1365	− 1 81
1290	Lebon ★	1270	1270	1250	− 1 57
2760	Legrand ★	2984	3000	2960	− 1 14
2300	Legrand (DP) ★	2325	2300	2340	+ 0 86
825	Leroy-Somer ★	785	800	796	+ 0 13
1830	Lisieur	1960	1890	1930	− 1 03
660	Locabail Immob.	862	870	866	+ 0 81
385	Locafrance ★	395	400	393	− 0 61
905	Locindus	940	940	938	− 0 24
286	Lyonnaise	302	308	280	− 3 97
2500	L.V.M.H. ★	3140	2765	2783	− 11 37
1320	Lyonn. Eaux ★	1380	1410	1400	+ 0 72
62	Mais. Phénix	73	75 90	76	+ 4 11
240	Majorette (Ly)	205	221	221	+ 7 80
340	Mar. Wendel ★	370	370	368	− 0 54
181	Matra ★	205	204	205	....
2280	Medin-Gein ★	2606	2610	2482	− 4 78
215	Michelin	218 40	215	209 50 c	− 3 11
1370	Midi (Cie)	1384	1375	1376	− 0 65
183	Midland Bk SAE	185 80	185 10	184	− 0 65
515	Min. Salaig. (Ms)	520	519	519	− 0 19
93	M.M. Pasamoya	96 15	95 50	96 50	− 2 42
78	Moulinex	112 80	111 20	105	− 5 91
1048	Navig. Mixtes ★	1118	1125	1084	− 3 13
110	Nord-Est ★	116 50	116 50	116	− 0 43
410	Nordon (Nly)	372	372	372	....
440	Nouvelles Gal.	418	417	419 80	+ 0 43
785	Oxcid. (Gén.) ★	770	775	760	− 2 60
1250	Oxo. F. Paris	1201	1250	1210	+ 0 75
339	Olda-Calby ★	342	339	345	+ 0 88
3450	Oréal (L')	3480	3480	3545	+ 1 87
403	Parisien	400	403	401	+ 0 25
393	Paris-Réas ★	392 50	393	386 10	− 1 63
1175	Pechelbronn ★	1168	1175	1160	− 1 37
385	Penhoet	387	385	385	− 0 54
1034	Pernod-Ricard ★	1032	1034	1042	+ 0 97
1315	Peugeot S.A.	1305	1315	1290	− 1 15
510	Pollet ★	529	520	501 c	− 4 14
720	P.M. Labinal ★	725	720	720	− 0 69
2900	Presses Cité ★	2896	2900	2896	....
1076	Prénatal Sto.	1076	1076	1075	− 0 09
838	Primagaz	850	838	836	− 2 31
524	Printemps ★	520	524	520	....
1994	Promodès	1886	1994	1918	+ 1 21
821	Radiotechn. ★	815	810	787	− 2 21
76	Raff. D. Tozal ★	75	76	76 20	+ 1 60
2600	Radiocta (Lx) ★	2600	2600	2480 c	− 0 90
366	Robur Sicavallex	364	366	364 c	− 1 67
1221	Roussel-Uclaf ★	1276	1230	1221 c	− 4 24
817	R.-Uclaf-CNI ★	802	817	815	+ 1 62
3915	R. Impériale (Ly)	3956	3915	3915 c	+ 0 23
175	Sade	175	175	175	....
1515	Sagem ★	1515	1515	1508	− 0 46
528	Saint-Gobain ★	539	528	516 c	− 2 41
1085	St-Louis ★	1125	1085	1085	− 3 56
1570	Salomon	1575	1570	1575	....
675	Salvepar ★	670	675	675	+ 0 75
768	Sanofi ★	788	768	730	− 4 95
710	S.A.T. ★	710	710	671	− 5 49
1627	Texfi-Anglos	206	....	....	....
360	Tour Eiffel	362	363	363	....
513	Ulliner S.M.D.	513	513	513	....
311	U.A.P.	310	311	311	....
1627	U.T.A.	1685	1627	1627	− 3 45
1679	Vicat	....	....	1679	....
1200	Vinipric	....	....	1200	....
88	Vivet	100	88	88	....
661	Wonerman S.A.	662	661	661	− 0 15
d	Bques de Mexico	134	138	d	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +−
818	Drescher Bank	895	898	898	+ 0 34
64	Drakontain Cid	68 10	67 40	67 80	− 0 44
519	Du Pont-Nem.	556	558	557	+ 0 18
267	Eastman Kodak	276	276 30	278	+ 0 72
33 50	Esso Rand	35 80	36 85	36	+ 0 56
226 50	Electrolux	239 10	238 20	238 20	− 0 38
237 50	Ericsson	245 10	243 50	243 50	− 0 65
276	Exxon Corp.	272 10	273 50	273	+ 0 33
306 20	Ford Motors	332	324 20	324 20	− 2 35
54 70	Fruegold	57 10	57	57	− 0 18
87 80	Gencor	98	98	98	....
267	Gén. Electr.	274	272	272	− 0 73
740	Gén. Belgique	760	758	754	− 0 79
485	Gen. Motors	480 50	476 70	476 70	− 0 79
118 50	Goldfields	112 10	111	111	− 0 96
54 90	Gt Metropolitain	53 50	53 10	53 10	− 0 75
42	Hennery	43	42 60	42 50	− 1 16
64 40	Hitachi	73	71 50	71 50	− 2 05
905	Hoechst Akt.	927	920	918	− 0 97
108 50	Imp. Chemical	113 10	115 90	114	+ 0 80
806	IBM	787	778	784	− 0 38
306	ITT	320	323 50	322 50	+ 1 09
215 50	Ito-Yokado	196 50	198 40	198 10	+ 1 33
....	Mac Donald's	281 50	283	282	+ 0 18
116	Matsushita	118 30	117 80	117 80	− 0 59
327	Merck	340 10	340	339 50	− 0 18
388	Minnesota Mi.	400 80	393	390 50	− 2 67
270	Mobil Corp.	287	272	271 50	+ 1 69
213	Morgan J.P.	236	236	236	....
36200	Nestlé	35420	35900	35300	− 0 34
....	Nixdorf	1575	1555	1585	+ 0 63
180	Norsk Hydro	194	196 50	195	+ 0 52
128	Olsi	132 30	131 50	131 80	− 0 38
2046	Pétrofina	1861	2001	2001	+ 1 01
483 50	Philip Morris	518	524	525 c	+ 1 16
80 20	Philips	103	102 20	102	− 0 87
82 50	Placer Dome	85 80	86 80	85 80	+ 0 12
340	Quilmes	368	370	368	− 0 27
486	Randfontein	513	518	518	+ 1 17
681	Royal Dutch	690	683	681	− 1 30
46 95	Rio Tinto Zinc	45 30	45 10	45 10	− 0 44
....	Sant. & Sentelsi	40 30	39 80	39 80	− 1 24
84 86	St Helena Co	58	58 30	58	....
213 80	Schlumberger	213 50	212 80	212	− 0 70
111 30	Shell transp.	108	109 80	110 20	+ 1 10
1316	Siemens A.G.	1460	1485	1486	+ 0 34
236	Sony	250	247	247	− 1 20
....	Telefonica	52	51 85	51 80	− 0 38
200	T.D.K.	198	196	198	− 0 50
43 85	Toshiba Corp.	44 20	45 70	46	+ 1 81
336	Unilever	336	331	331	− 1 49
227 80	Unit. Techn.	231 20	231	231	− 0 09
500	Vest Roots	542	537	534	− 1 48
330 80	Volvo	334	332	332	− 0 60
319 80	Warner Comm.	333 80	336 50	336 50	+ 0 81
....	Yama Mouchi	186 30	186 50	186	+ 0 38
1 75	Zambia Corp.	2 20	2 22	2 22	− 1 77

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Empr. 8,80 % 77	127 90	1 205
9,80 % 78/93	103 30	9 800
10,80 % 79/94	107	9 207
13,25 % 80/90	105 80	1 416
13,80 % 81/89	103 10	6 749
16,20 % 82/92	111 75	8 011
16 % juin 82	114 42	1 447
14,80 % fév. 83	115 10	5 884
13,40 % déc. 83	120	7 469
12,20 % oct. 84	113 30	9 257
11 % fév. 86	113 50	4 288
10,25 % mars 88	108 77	3 423
OAT 12,75 % 93	1820	..
OAT 10 % 2000	105 45	1 280
OAT 8,50 % 1997	105 20	5 784
OAT 8,60 % 1998	105 15	4 261
Cb. France 3 %	....	..
CNE Equip. janv. 82	103 10	0 278
CNE Paribas	103 05	0 278
CNE Suez	103 20	0 278
CNE janv. 82	103 05	0 278
PTT 11,20% 85	110	6 334
CFF 10,30% 88	104 70	4 407
CNE 11,80% 85	109 45	1 105
CNT 9% 86	98 90	2 130
CRH 10,90% déc. 85	109 70	5 237
C.N.C.A. T.P.	1160	116
Devant Ass. Cht. conv.	2340	229
Métallurgie I. 6% 6/7	91	8 060

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Apacha (Sté. Fin.)	2383	2288
A.G.F. (St Cent.)	....	620
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	370	370
Arjomy	210	....
Assric Publicité	750	810
Bain C. Monaco	296 40	307
Banque Hypoth. Eur.	291	309
Béghin-Say (Li.)	381	381
B.G.I.	802	802 ●
Blazy-Ouest	601	601
B.N.P. Intercontin.	215	219
Bénédictine	5770	....
Bon-Marché	902	910
B.T.P.	....	113 50
Calif	540	540
Cambodge	760	760
C.A.M.E.	122 90	125
Cameroun Rens.	233	321 d
Carbone-Lorraine	598	598
Casa-Pochin	25	....
C.E.G. Fric.	522	521
Cassna. Blancy	1460	1461
Cassna (Nly)	232	232
Castorl	120	116
Chambourcy (Li.)	979	....
Champion (Nly)	143	143
C.I.C. (Franc. cté)	160	160
C.I. Maritime	696	696
Clsaire (B)	1311	....
Clsaire	685	695
Colonial (Ly)	1300	1176 ●
Cogit	320	318
Comptoirs	345	344
Cie Industrielle	....	2720
Comp. Lyon-Alem.	470	475
Concorde (Li.)	769	761
C.M.P.	16 85	....
Créd. Gén. Ind.	584	580
Cr. Universel (Cie)	535	535
Crédinal	135	135 50
Dadoy S.A.	555	558
Degrement	150	150
Delalande S.A.	1430	1421
Delmas-Vieljeux (Fin.)	1831	1821
Didot-Bottin	....	840
Eaux Bass. Vichy	1030	1030
Eaux Vittel	2285	2280
E.C.I.A.	1091	1161
Economats Centre	325	312 ●
Electro-Banque	288	288
Elf-Aerospace	720	720
E.L.M. Leblanc	681	710
Entrepôts Paris	248	247 50
Epargne (B)	519	....
Europ. Accumul.	3343	3473
Europe Scutre Indust.	80 20	82 60 d
Eurotit	122	128 70
Fashion	2180	2200
FIPP	188 50	188 50
Finic	460	....
Fonciller (Cie)	780	765
Foncière Lyonnaise	811	490
Forclum	438	421
Fonlainier	....	400
Fougerolle	1062	1060
Francs I.A.R.D.	....	358
France (Li)	300	300
Frans. Paul Ricard	8520	8650
GANI	....	776
Gaumont	....	765
Gévelot	460	465
Gr. Fin. Comm.	603	620
Gde Mest. Paris	362	365
Groupe Victoire	....	363
G. Transp. Ind.	639	636
Immobilia S.A.	468	465
Immolrant	389 20	396 c
Immobail	280	....
Immobanque	360 10	....
Immob. Marseille	851	851
Immoflo	8550	8550 ●
Investr. (Sté Cent.)	416	433
Invest. (Sté Gest.)	920	910
Jaeger	167 20	167 10
Lafitte-Bail	403	402 50
Lambert Frères	....	276 10
Lille-Bonnières	870	776
Loco-Expansion	283 70	286
Locafrance	....	320
Locatel	765	762
Louis Votton	4180	4320 d
Louvre	1678	1705
Lucia	1200	1200
Lyonnaise Immob. (Cie)	317	318 90
Machines Bull	....	106
Magnetic Indust.	135	140
Magnant S.A.	125	124 90
Martinsyre Part.	230	228 c
Métal Déployé	405	435
Mors	94 50	90
Navig. (Nat. de)	....	84
OPB Paribas	249 50	259 50
Opéra	330	316 80 ●
Orléd (L') C.I.	2330	2336
Origny-Desmarais	1010	....
Palais Nouveautés	....	466
Palast Mercant.	570	580
Parfinance	186 50	188
Parfums-CP	405	416
Paris France	180	173
Paris-Orléans	....	229
Partenariat	....	303
Pasqu. Hlaq. Dix.	1070	1050
Pastel-Cadous	832	865 d
Pauliacq (ex. Ind.)	299	289
Pilas Wendel	1200	....
Pipe-Hachbach	1480	1500
P.L.M.	....	138 50
Porcher	430	430
Prancaise	1218	1270 d
Providence S.A.	....	....
Publicis	3050	3000
Rhône-Pout. (c. inv.)	411	414
Ricqlès-Zan	....	267 50
Rochefortaise S.A.	537	537
Rochette-Cepac	58	55
Rossia (Fin.)	670	....
Rouffino	185	188
Rougier et Plé	118	115 c
Sacer	528	517
SAFAA	298	298
Sally-Allma	940	940
SAFT	1641	1604
Saga	241	231 c
St-Gobain C.I.	475	464 90 c
Salins du Midi	500	498
Sante-Fé	104	103
Sataw	96	97
Savoisiennes (Ni)	195	190
SCAC	520	520
Sevelia Maubeuge	....	351
S.E.P. (M)	163	160
Sfil	....	294 50
Sicavi	284	284
Simiin	242 20	240
Sipk (Finet. Hinfins)	370 10	368
Sté Générale-CP	298	295
Sofal Investiss.	1850	....
Sofical	921	950
Sofilo	883	870
Sofimmo	....	671
S.O.F.I.P. (Bl)	109	109
Solrigi	884	883
Sordens Autog.	641	639
Sovabail	581	580
Suez Fin. obl-CP	198	197
Sumi	781	....
Telalingre	2020	2050

Hors-cote

Banque Hydro-Energie	245	....
Calaplaco	158	168
Cochery	159 50	....
Cogedeor	130	130
C. Occid. Rassistou	180	....
Copenor	343 50	344
Dehois Inv. (Cmns.)	840	841
Enclot	78 50	81
Hongrenne	280	....
Marmonnier (Ns.)	7 75	9 60
Nicolas	1057	....
Rémilion	380	....
Rennes H.V.	171 10	171 50
Sucr. Equip. Vét.	85 30	....
S.P.R.	367	....
Sqf Lecturon du Mesnil	620	620
Ulbac	380	....
Union Immobilière	130	130

Étrangères

A.E.G.	760	....
Akzo	370	....
Akzo Akzo	185 10	185 20
Algemene Bank	130	130 10
Amexico Brands	284	280
Am. Petrofina	420	....
Arbed	315	345 d
Asturiana Minas	140	....
Banco de Santander	342	338
Bco Pop Espanol	473	475
Banque Obcidentale	2160	2110
B. Bilgl. Internat.	44600	41830
Bt. Lambert	615	606
Canadian Pacific	117 80	114
Chrysler corporation	144	....
CIR	23 60	24 80
Cosmos-Ubank	769	770
Dart. and Kraft	311	....
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	536	536
Gén. Belgique	760	754
Gevaert	1025	1025
Gimo	101	102 10
Goodyear	380 10	380 10
Grace and Co	183 50	183 50
GTE corporation	235	240
Honeywell Inc.	421	....
I.C. Industries	201	....
Johannesburg	950	....
Kubota	36 20	....
Lacoste	....	....
Midland Bank Plc	47 40	48 50
Mineral-Ressours	83 50	84 50
Nozzada	125 50	128
Olivetti	24 20	....
Polaroid Holding	288	280
Pfizer Inc.	315	314
Procter Gamble	470	470
Rank Cy Ltd	58	57 50
Rolinco	287	....
Schuco	276	....
Siedaness	482	482
Sidpena	9 30	....
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Actiebolag	235	....
Steel Cy of Can.	108	....
Stopbi	384	402
Tenneco	280	286
Thorn EMI	67 20	67 80
Toray Indust. Inc.	40 80	....
Visita Montagne	1159	1160
Wagons-Lits	953	....
West Rand	19 50	19 20

SICAV (sélection) 11/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	950 90	930 05
Actilion	211 84	206 17
Actions Finsa	440 84	434 71
Actions sélectionnées	545 15	525 45
Actilivest	576 67	558 02
A.G.F. Actions (ex-CP)	1048 55	1022 98
A.G.F. 5000	844 49	831 21
A.G.F. ECU	1057 34	1046 87
A.G.F. Investis	421 67	411 39
A.G.F. Invest	108 34	105 70
A.G.F. OBLIG.	1059 54	1054 27
A.G.F. Sécurité	1041 9 38	1041 9 35
Agrimo	574 87	560 85
Alsfi	210 10	202 51
A.L.T.O.	181	174 46
Amel-Gan	5404 02	5188 97
Assoloc-Valor	883 82	847 88
Assiliande	535 36	519 77 ◆
Astrabanque court terme	5466 68	5451 23
Associic	1181 58	1161 68
Atout Futur	294 45	284 77
Associc	1489 75	1446 36
Axa Europe	115 30	110 07
Axa Investissements	123 93	119 30
Bail Associations	2808 57	2800 71
Bail Investissiml	93 84	92 29
Capital Plus	1899 43	1899 43
Cardex-Fonc	27 46	26 28
CIP (voir AGF Actions)	....	....
Compensatelle	109 70	105 53 ◆
Convertimus	354 75	341 11 ◆
Coral court terme	1382 83	1382 83
Coral habitt ten.	1051 02	1030 92
Crédinor	482 63	478 26
Dexact-France	654 77	634 63
Dexact-Investiss.	594 94	940 28
Dexact-Sécurité	240 85	238 82
Dexact-Silicium	137 22	131
Ecuric	1189	1151 72
Ecumul Mondiales	30213 49	30213 49 ◆
Ecumul Prévisionnel	349 16	338 99
Energie	234 44	227 61
Epsilic	2737 69	2737 69
Epsicourt Sicav	4165 39	4155 ◆
Epargne Associations	24637	24600 10
Epargne-Capital	8103 21	8022 98
Epargne-Indexic	73 66	70 61
Epargne-J	53462 61	53462 61
Epargne Long-Terme	174 74	170 05
Epargne Monde	1104 32	1074 78
Epargne Pension	12760 12	12695 13 ◆
Epargne-Oblig.	183 17	188
Epargne-Ouest	1102 11	1072 61
Epargne-Unis	1204 49	1180 95
Epargne-Valeur	417 50	408 33
Epsendig	1286 88	1264 29
Epsilon	1088 82	1067 94
Eurinvest Croissance	1165 39	1133
Eurinvest Rendement	1131 80	1090 48
Eurocic	9135 63	9000 62
Europlus	1050 73	1015 80
Euro-Gan	5188 77	4932 48
Euro-Mat F	25 78	25 41
Finacil Placement	59860 82	59860 82
Finacil Valeurs	13680 22	13313 84
Finacicic (div. par 10)	10839 82	10839 82 ◆
Finacicic	247 94	240 14
Finacic-Gan	6401 12	6110 85
Finacic-Convertis	273 92	272 07
Finacic-Investiss.	330 75	323 03
Finacic-Obligations	445 85	441 44
Finacic	377 95	368 98
Finacic Pierre	98 03	95 17
Finacic Régions	1033 89	974 76
Finacil Associations	28 34	28 34
Fructi-Epargne	27 21	26 85
Fructicapi	31 89	31 42
Fructicicat	109401 79	109401 79 ◆
Fructidor	245 77	243 12
Fructifrance	764 98	736 98
Fructimmo	25 14	25 00
Fructi-Sicav	4230 73	4220 18
Fructi ECU	583 36	555 03
Fructi-Premier	11987 35	11711 67
Fructirégie	1139 39	1103 86
Gestion	58003 37	57899 15
Gestion Sécurisat	11260 98

Le Monde

ÉTRANGER

3 La visite en Pologne de M. Gorbatchev.
4 Washington indemnisera les familles des victimes de l'Airbus d'Iran Air.
5 Mexique : la polémique sur les résultats de l'élection présidentielle.

POLITIQUE

7 Les reclassements à droite et les difficultés de l'ouverture.
8 L'élection de M. Tavernier à la présidence du conseil régional d'Aquitaine.
— Point de vue : « Le bon bout », par Jean Vries.

SOCIÉTÉ

9 La FASP propose une réforme de la police nationale.
10 L'accident de l'Airbus A-320 et la polémique judiciaire à Mulhouse.
— SPORTS. Cyclisme : le Tour de France.

CULTURE

12-13 Le 42e Festival d'Avignon.
13 Le déménagement du musée Cognacq-Jay.
14 Le ministère de la communication et les télévisions locales.
— « Digressions », par Bernard Frank.

ÉCONOMIE

26 Les comptes de la Sécurité sociale.
27 Tensions sur les taux d'intérêt en RFA.
28 Le rapport de la Cour des comptes (suite).
30-31 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 18
Admissions aux Ecoles ... 18
Annonces classées .. 21-25
Carnet 18
Météorologie 17
Mots croisés 17
Radio-télévision 17
Spectacles 16

TÉLÉMATIQUE

● *Grandes écoles : les admissions.* INT Gestion ..... ECOLES.
● *Abonnements au Monde.* ..... ABO.
36-15 tapez LEMONDE
● *Le Tour de France en direct.* TOUR
● *Dialoguez avec les Etats-Unis.* DIA.
36-15 tapez LM

La seconde guerre mondiale ne sera plus au « menu » du baccalauréat

Protestations contre le bouleversement des programmes d'histoire en terminale

Six ans après la refonte complète des programmes d'histoire du lycée, élèves et professeurs essuient les plâtres d'une nouvelle réforme. Principale modification : dès l'année scolaire prochaine, la seconde guerre mondiale sera étudiée à la fin de la classe de première, et disparaîtra ainsi du « menu » du baccalauréat à partir de la session 1990. Ce qui provoque la réprobation de certains professeurs et des associations de déportés. Les enseignants reprochent surtout au nouveau programme de terminale – de 1945 à nos jours – d'être trop ambitieux pour le lycéen moyen.

La publication des nouveaux programmes d'histoire de première et terminale des lycées, le 9 juin dans les pages austères du *Bulletin officiel* de l'Education Nationale est au cœur d'une querelle dont les enjeux sont à la fois historiques, corporatifs et pédagogiques ; la refonte totale des programmes d'histoire, qui ne datait que de six ans, pose d'abord une question de prin
cipe. L'histoire avancerait-elle si vite qu'il faudrait la remettre en chantier constamment pour les lycéens ? Mais ce nouveau bouleversement ne semble rien devoir à des considérations historiques. Il est plutôt la conséquence d'un enchaînement incohérent de décisions prises par les ministres successifs.

Les précédents programmes d'histoire du second cycle avait été introduits de 1981 à 1983. Conçus pour des élèves brassés par le « collège unique » de M. Haby, ils tenaient compte cependant des attaques violentes portées dans les années 1979-80 contre un enseignement jugé trop thématique et pas assez chronologique. Nouveauté de taille : en 1983 les programmes de terminale englobaient une période allant *« jusqu'à nos jours »*. La guerre d'Algérie, mai 68 et l'élection de François Mitterrand en 1981 pouvaient devenir des sujets pour le bac.

Hiatus

Mais, en 1985, M. Jean-Pierre Chevènement remet sur le métier les programmes de seconde dans la perspective de son projet de réforme des lycées. Résultat : un texte couvrant la période 1789-1880, avec un retour à la chronologie et l'insistance sur l'histoire nationale.

Le destin de ce programme sera curieux. Suspendu à l'arrivée d'un nouveau ministre il refait surface contre toute attente lorsque les convulsions lycéennes de l'automne 1986 obligent M. Monory à abandonner son propre projet de remodelage des lycées. Conséquence : les élèves de seconde à la rentrée 1987 ont tout de même inauguré le programme Chevènement d'histoire.

Mais, entretemps, le ministère s'était inquiété du hiatus qui allait résulter de cette réforme isolée. Les nouveaux textes pour la seconde « s'arrêtaient » en 1880 alors que ceux en vigueur en première ne commençaient qu'à partir de 1914. Le ministre du gouvernement Chirac souhaitait redonner les pleins pouvoirs aux inspecteurs généraux, auteurs traditionnels des programmes, et leur confiait tout naturellement la tâche de rédiger rapidement, pour la rentrée 1988, de nouveaux programmes de première et terminale.

Cette épopée vient de s'achever – provisoirement ? – avec la publication officielle, le 9 juin presque à la sauvette, des textes Monory... sous le ministère de M. Jospin *« Lorsque les protestations des syndicats et des associations de parents d'élèves dont parvenues jusqu'à nous, il était trop tard*, affirme un conseiller du ministre. *La machine avait tourné et les textes étaient déjà à l'imprimerie »*. A deux mois de la rentrée scolaire, plusieurs manuels de première, conformes aux nouvelles instructions ont déjà été rédigés et édités à des milliers d'exemplaires sans attendre la publication officielle des textes, afin d'arriver à temps sur le marché. faire machine arrière serait donc inconcevable. C'est pourtant ce que réclament des associations d'anciens combattants et déportés, Mme Simone Veil en tête, alarmés par la relégation des chapitres sur la seconde guerre mondiale, en fin de classe de première, à un moment où les élèves focalisent leur attention sur l'épreuve de français et par leur disparition du bac. ces craintes de voir bâcler, l'étude d'une période programmée en fin d'année scolaire, sont balayées par l'association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG) *« Quand un sujet comme la seconde guerre mondiale passionne élèves et professeurs, on l'étudie »* affirme son président, M. Jean Peyrot. Même affirmation de la part du doyen de l'inspection générale d'histoire, M. Pierre Garigue, auteur principal du nouvel enseignement, qui assure être lui-même intervenu pour que l emot *« génocide »* figure dans les derneirs chapitres de manuels de première.

Pour apaiser les protestataires, le *« bilan de la guerre »* a été rajouté au début du nouveau texte pour la terminale qui débute en 1945 et non plus en 1947. Mais les historiens sont nombreux à estimer qu'il aurait au contraire fallu alléger le programme de la teminale pour permettre enfin l'étude sérieuse des quarante années bien remplies qui nous séparent de la Libération.

C'est en réalité sur la manière d'aborder cette période récente en terminale que les pédagogues s'affrontent. *« Avec les nouveaux programmes, nous avons souhaité donner aux élèves de terminale qui sont déjà parfois citoyens, une vision aussi claire que possible des grands enjeux mondiaux »*, explique M. Garrigue. *« Les inspecteurs ont oublié que tous les lycéens ne préparent pas sciences pô*, rétorque le président de l'APHG. *Ils ne connaissent que les khâgneux et ignorent ce qu'est un élève moyen de terminale ! »*.

Contexte planétaire

Les nouveaux programmes, découpés en trois parties, abordent successivement *« la construction du monde contemporain »* à travers *« l'étude des relations des grandes aires géopolitiques entre elles »* (Est-Ouest, Nord-Sud) et *« l'évolution de l'économie mondiale »* ; puis *« le monde actuel »* présenté dans ses divisions – *« les sociétés libérales d'Occident »*, *« le monde socialiste »*, et *« les tiers mondes »*, et dans *« ce qui peut rapprocher ces mondes divisés »* : la science, la religion, la communication et les organisations internationales. La troisième partie, est consacrée à *« la France depuis 1945 »*. L'histoire y est délibérément replacée dans un contexte planétaire. Une conception plus exigeante et sans doute plus séduisante mais que des enseignants jugent trop lourde et inadaptée aux élèves, et trop imprégnée des modes actuelles – la géostratégie et les faits de société – pour être durable.

Agression contre les sciences humaines

L'APHG, *qui vient de plaider* à l'Elysée, en faveur de la suspension et de la révision des nouveaux programmes de terminale reprend cette critique. Elle s'étonne notamment que la religion et la science figurent dans la rubrique *« solidarités et communication »*, elle regrette aussi l'absence du mot « décolonisation ». Dans une déclaration signée en commun avec le SNES (FEN), principal syndicat de professeurs de lycée du second degré, l'APHG estime que les nouveaux programmes brouillent *« et la chronologie et les fonctionnements profonds des systèmes économiques et sociaux »*, *« tentent d'imposer une philosophie officielle de l'histoire* (...) et constituent même *« une agression contre les sciences humaines »*...

Les professeurs s'inquiètent aussi d'une possible dérive des sujets du baccalauréat : comment seront-ils rédigés à partir de programmes si vastes ? *« Va-t-on interroger les candidats sur les bases spatiales et les satellites, sur les flux d'information, sur le tourisme aux Caraïbes? »*, ironise l'APHG. Comment faire composer sur un sujet aussi cotroversé que l'*« identité française »*, qui figure au nouveau programme ?

Le tourbillon

L'inspection générale défend son approche « mondialiste » de l'histoire contemporaine : *« Les élèves doivent comprendre pourquoi et comment aujourd'hui un événement qui a lieu au bout du monde peut se répercuter par exemple en pleine campagne française »*, explique M. Garrigue. *On ne peut pas lutter indéfiniment contre les réalités. Des questions comme l'Islam et la circulation mondiale de l'information doivent être abordées au lycée »*, renchérit l'historien Philippe Joutard, professeur à l'université de Provence et ancien président de la commission permanente de réflexion sur l'enseignement de l'histoire, dissoute par M. Monory.

Le conflit sur les programmes de terminale repose, selon M. Joutard, sur des *« malentendus »* qui ont surgi faute d'un large débat préalable entre inspecteurs, historiens et syndicalistes, tel qu'il aurait pu avoir lieu au sein de l'ancienne commission.

L'inspection générale prévoit de faire présenter les nouveaux textes dans chaque lycée à partir de la rentrée, mais reconnaît qu'ils ne seront pas faciles à faire accepter car ils bousculent de solides traditions. *« Les professeurs ont l'habitude d'enseigner l'histoire pays par pays ; c'est très confortable mais c'est insuffisant pour comprendre le monde actuel »*, commente le doyen Garrigue.

Les enseignants d'histoire seraient-ils d'incorrigibles conservateurs, insuffisamment formés pour se remettre en cause ? Ils semblent surtout excédés par l'incessant tourbillon des programmes qu'ils découvrent à la rentrée et sont censés appliquer sur le champ. L'APHG assure qu'un simple toilettage des textes actuels aurait suffi. De son côté, l'inspection générale dit *« comprendre »* l'émotion des professeurs, mais estime que son rôle consiste aussi à exiger d'eux *« un effort de renouvellement »*.

PHILIPPE BERNARD.

Les Soviétiques récupèrent le combustible de rechange du réacteur de Tchernobyl

Des techniciens soviétiques procèdent actuellement à Tchernobyl à la récupération des assemblages de combustible neuf (uranium légèrement enrichi) qui constituaient la recharge du réacteur endommagé et qui ont été ensevelis sous les décombres lors de son explosion. Pour cette opération qui a coûté 2 millions de roubles (20 millions de francs), les Soviétiques ont dû percer des boyaux d'accès pour permettre à leurs spécialistes de parvenir dans la zone où ce combustible neuf est entreposé.

La tâche qui leur a été confiée est d'autant plus délicate que le niveau de radioactivité ambiante due à l'effondrement du réacteur ne leur permet pas de travailler pendant de longues périodes. D'autre part, le combustible, présent sous la forme d'assemblages d'une dizaine de mètres de haut, doit être scié en morceaux de la taille d'une bûche pour pouvoir passer par les boyaux d'accès. Une fois récupéré, ce combustible sera envoyé dans des usines pour y être traité et utilisé à la fabrication de nouveaux éléments.

Cette opération est un pas supplémentaire accompli par les Soviétiques dans les techniques de démantèlement des centrales nucléaires. *« Nous savons maintenant avec précision ce qu'il faut faire »*, a déclaré l'un d'entre eux, tout en précisant qu'un centre technique d'accident était en cours de création. Sa mission sera double : d'une part concevoir le matériel nécessaire à ce type d'opérations tout en formant, pour les accidents, des équipes d'intervention spécialisées ; d'autre part mettre sur pied des équipes de démantèlement des installations nucléaires devenues obsolètes ou parvenues en fin de vie.

● **ESPACE : incident sur une fusée d'appoint de la navette américaine.** — Une des fusées d'appoint (booster) qui équipe les navettes spatiales américaines a été endommagée à la veille d'un test essentiel pour la reprise des vols de navette. Un ouvrier de la firme Morton Thiokol, constructeur de ces boosters, a, en effet, abîmé cette fusée lors de la pose d'un instrument destiné à effectuer des mesures lors de l'essai, qui devait avoir lieu le 25 juillet dans l'Utah. Ce test, le dernier d'une longue série, doit permettre de valider ce matériel modifié après l'explosion de Challenger, due à la défaillance d'un de ses joints. Compte tenu de ce nouvel incident, il n'aura pas lieu toutefois avant la mi-août ce qui ne devrait cependant pas affecter la date du lancement de Discovery toujours prévue pour le 4 septembre.

La guerre du Golfe

La pression irakienne s'accentue sur tout le front

L'Irak a poursuivi ses offensives en vue de repousser les Iraniens des dernières positions que ceux-ci tenaient encore en territoire irakien. Bagdad a ainsi annoncé, le mardi 12 juillet, une attaque au sud du front, dans la région de Zoubeidat. Les Iraniens ont, d'autre part, annoncé le même jour le retrait de leurs forces de la ville kurde irakienne d'Halabja, au nord du front, prise en mars dernier par les Gardiens de la révolution

Une vive polémique s'est engagée entre l'Iran et l'Irak à propos du traitement des prisonniers de guerre, Bagdad accusant les Iraniens d'exécutions sommaires tandis que Téhéran dénonce le non-respect, par les Irakiens, des conventions internationales. Les autorités irakiennes ont demandé, lundi 11 juillet, à l'ONU et au CICR (Comité international de la Croix-Rouge) d'enquêter sur les *« crimes du régime iranien »* contre les prisonniers de guerre irakiens.

Bagdad affirme ainsi avoir découvert, le 16 juin, un *« nombre considérable »* de ses prisonniers *« tués et mutilés »* par les Iraniens, dans la cuvette de Mawat (nord-est), lors d'une opération du 1er corps d'armée irakien opérant au nord du front.

Réagissant, lundi, l'Iran n'a pas évoqué directement le sort des prisonniers que l'Irak affirme avoir découvert à Mawat. En revanche, un responsable iranien a démenti que les soldats irakiens détenus en Iran soient soumis à un mauvais traitement. Il a affirmé que les *« camps de prisonniers irakiens en Iran étaient ouverts à toutes les visites des instances internationales »*.

Les Iraniens ont, en outre, accusé Bagdad d'avoir refusé une proposition, qu'ils avaient faite l'an dernier, de libérer un certain nombre de prisonniers des deux pays, parmi lesquels les plus jeunes (moins de seize ans) et ceux âgés de plus de soixante ans. – *(AFP.)*

La révolte en Cisjordanie et à Gaza

Deux jeunes Palestiniens ont été tués par l'armée israélienne

Deux jeunes Palestiniens ont été tués et seize personnes ont été blessées, le lundi 11 juillet, par l'armée israélienne en Cisjordanie. Les plus graves incidents se sont déroulés à Naplouse où, au cours d'une manifestation, un Palestinien de dix-sept ans a été tué par balles par des soldats. L'annonce de la mort de Sares Anabtawi a provoqué de nouvelles manifestations, plus violentes, au cours desquelles seize personnes ont été blessées.

Un autre Palestinien, Hassan Addas, a été abattu de trois balles dans la poitrine dans la localité d'Anabta lorsque l'armée a ouvert le feu sur des jeunes gens qui jetaient des pierres, selon des responsables de l'hôpital de Tulkarem où l'adolescent a été transporté. L'armée a ouvert une enquête.

Les autorités ont, en outre, décidé de fermer six écoles de Cisjordanie pour le reste de l'année scolaire, menaçant d'ordonner d'autres fermetures à l'avenir. L'administration civile israélienne a également annoncé le licenciement de mille employés arabes, sur les dix-sept mille que comptent les services publics dans les territoires occupés, en raison de difficultés budgétaires liées, selon les Israéliens, à la révolte palestinienne.

Par ailleurs, deux réservistes israéliens ont été condamnés lundi, pour la deuxième fois, à des peines de prison pour avoir refusé de servir dans les territoires occupés, selon un porte-parole du mouvement Yesh Gvoul : *« Il y a une limite. »* Le lieutenant Gidon Echet a été condamné à vingt-quatre jours de prison après avoir déjà effectué, il y a un mois, une peine de treize jours pour le même motif. Igal Azraty a été quant à lui condamné à vingt-huit jours de prison. Il avait déjà été emprisonné durant quatorze jours, en mars, pour la même raison, a-t-on précisé de mêmes sources. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 12 juillet 1988 a été tiré à 503 587 exemplaires

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 juillet
Faible

Le mouvement de baisse observé lundi se poursuivait encore le mardi 12 juillet en début de matinée. Dans un marché peu actif où le volume des transactions demeurait faible, l'indicateur instantané perdait 0,51 %. A la hausse figuraient SAT (+ 4 %), Roussel Uclaf Ordinaire (+ 3 %), Saulnes et Châtillon (+ 3 %) et Sommer Allibert (+ 3 %). En baisse on notait Moulinex (– 4 %), Bail Equipement (– 3 %) et Fives Lille (– 3 %).

SOLDES
Costumes, vestes et pantalons légers
chemises, chemisettes, polos
(grandes griffes)
LA VOGUE
38, bd des Italiens (près Opéra)
Centre commercial Vélizy 2 – détaxe à l'exportation

(Publicité)
C.F.P.A.
Centre formation profession avoest.
Préparation intensive en septembre.
57, rue Charles-Lafitte, 92200 Neuilly
47.45.09.19 ou 47.22.94.94.
CEPES

OUVERT EN AOUT
DE LA SIMPLE RETOUCHE
AU PLUS BEAU VÊTEMENT
avec la garantie
d'un grand maître tailleur
COSTUMES MESURE
à partir de 2 150 F
PANTALONS 690 F VESTONS 1 490 F
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, MANTEAUX
PARDESSUS sur MESURE
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h.